

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
C H A M P A G N E - A R D E N N E

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 0



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

G R A N D E S T

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 0

**BILAN
SCIENTIFIQUE
CHAMPAGNE-ARDENNE

2010**

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
ET DE L'ARCHITECTURE**

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLE
G R A N D E S T

PÔLE PATRIMOINES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

Site de Strasbourg : Palais du Rhin, 2 place de la République
67082 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 15 56 80 - Fax : 03 88 75 60 95

Site de Châlons-en-Champagne : 3 faubourg Saint-Antoine - CS 60449
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Tél. 03 26 70 63 31 - Fax : 03 26 70 43 71

Site de Metz : 6 place de Chambre
57045 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 56 41 10 - Fax : 03 87 56 41 71

Le bilan scientifique vise
à diffuser rapidement les résultats
des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse aux archéologues, aux aménageurs,
aux élus et à toute personne concernée par les
recherches archéologiques menées dans la région.
Il permet en outre aux membres des instances
chargées du contrôle scientifique des opérations,
comme à l'administration centrale, d'être tenus
informés des opérations réalisées en région,
dans le cadre de la déconcentration.

Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.

Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

Illustrations de la première de couverture :
MESNIL-SAINT-LOUP, Les Vieilles vignes (Aube)
Responsable d'opération Sébastien BERNARD-GUELLE (Paléotime)
Vue zénithale du site minier par ballon captif
(Cliché : © Dombes-Rhône) e

Direction de la publication : Delphine CHRISTOPHE directrice régionale des affaires culturelles
Secrétariat d'édition : Valérie SCHYDLOWSKY
Coordination et réalisation : Valérie SCHYDLOWSKY

ISSN : 1243-4531 (imprimé non commercialisable)
ISBN : 978-2-11-162282-1 (numérique) © 2024

MINISTÈRE DE LA CULTURE

C H A M P A G N E - A R D E N N E

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

Tableau de présentation générale des opérations autorisées9

Travaux et recherches archéologiques de terrain11

ARDENNES (08)

11

Tableau des opérations autorisées..... 11

Carte des opérations autorisées..... 13

APREMONT – La Fille Morte.	15
ASFELD – Gloie à Vieux.	15
BOGNY-SUR-MEUSE – Zone d'activités Braux V, Rochers des Grands Ducs.	16
BRIENNE-SUR-AISNE – Les Mazures.	16
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – 3bis rue Chanzy.	16
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – La Sablonnière, La Pépinière, Phases 1 et 3.	17
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – Le Clos Paul, Le Triot du Sart.	18
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – Les Côtes de Berthaucourt.	18
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES – Rue Jean Bapstiste Clément, Rue Jules Cardot.	19
DOM LE MESNIL – La Feuse.	20
GIVET – Les Basses Tiges.	21
JOIGNY-SUR-MEUSE – Derrière les Granges.	21
L'ÉCAILLE – La Couture.	21
POURU AUX BOIS – La Ginve, Le Bout de la Ginve, phase 2.	22
REVIN – Barrage de Saint Nicolas.	22
SAINT-LAURENT – 25 rue du Muguet.	23

SIGNY-LE-PETIT – Tonneau	23
TAGNON – La Fricassée	23
TOURNES, CLIRON – Le Mont de Fay, Le Bailly, phase 1	24
TOURNES, CLIRON – Le Mont de Fay, Le Bailly, tranche 2	24
TOURNES, CLIRON – Le Mont de Fay, Le Bailly, tranche 3	24
VIREUX-MOLHAIN – Rue de la Fonderie	24
VIVIER-AU-COURT – 15 rue Jules Fuzelier	25
VIVIER-AU-COURT – ZA La Boutillette	25
WARCQ, BELVAL – Le Fond Gilbert, Gosseval, Les Cinq Chênes, phase 1	26
WARCQ, BELVAL – Le Fond Gilbert, Gosseval, Les Cinq Chênes, phase 2	26
Prolongement A34 :	
SÉVIGNY-LA-FORET A ROCROI – Phase 5	29
PRIX-LES-MEZIERES, WARNECOURT ET WARCQ – Tranche 6	29
MURTIN-ET-BOGNY, RÉMILLY-LES-POTHÉES –	31
ÉVIGNY, LA FRANCHEVILLE, PRIX-LES-MÉZIÈRES ET SAINT-PIERRE-SUR-VENCE – Tranche 7	34

AUBE (10)

35

Tableau des opérations autorisées	35
Carte des opérations autorisées	39

BARBEREY-SAINT-SULPICE – Rue de la Gare, phase 1	41
BARBUISE – Route départementale 97, AC 15	41
BARBUISE, LA SAULSOTTE – L'Érable	42
BRIENNE-LE-CHATEAU – Le Bas de la Chevalière	42
CHAPPES – Rue de la Grand' Croix	43
CLÉREY – Le Gué de Fonteny	44
COURCEROY – Borsin	44
COUSSEGREY – Les Maille	46
DIERREY-SAINT-PIERRE – Marmoreau	46
GYÉ-SUR-SEINE – Cordelon	47
LA VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, PÉRIGNY-LA-ROSE – Le Breuil, Le Pré Chevalier	47
LESMONT – Pôle Scolaire	48
MÉRY-SUR-SEINE – Les Pâtures	48
MESNIL-SAINT-LOUP – Les Vieilles Vignes	49
NOGENT-SUR-SEINE – ZI Canal Terray	54
PAYNS – RD 169 - RD 165	55
PÉRIGNY-LA-ROSE – Le Rouilly, La Pièce de Villière	55
PÉRIGNY-LA-ROSE – Pampleine	55
PONT-SAINTE-MARIE – Rue Fernand Jaffiol	58
PONT-SUR-SEINE – Le Haut de Launoy phase 2	59
ROMILLY-SUR-SEINE – Chemin d'Origny	62
ROMILLY-SUR-SEINE – La Belle Idée, La Usée	63
ROMILLY-SUR-SEINE – Le Bois Industriel, phase 1	63
ROMILLY-SUR-SEINE – Les Hauts Buissons, phase 2	64
ROMILLY-SUR-SEINE – Le Parc	64
ROSIERES-PRÈS-TROYES – Les Chantereignes	64
RROSIERES-PRÈS-TROYES – ZAC des Feuillâtes, tranches III et IV	65
ROSIERES-PRÈS-TROYES – Les Chantereignes	71
ROSIERES-PRÈS-TROYES – Le Tiergé	76
RUVIGNY – Les Demeures du Bois	77
RUVIGNY – Le Pré aux Chevaux	80
SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS – ZAC d'Échenilly Échenilly, Tranche 1, habitat	83
SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS – ZAC d'Échenilly Échenilly, Tranche 1, nécropole	84

SAINT-JULIEN-LES-VILLAS – Nouveau Pont	88
SAINT-PARRE-AUX-TERTRES – Les Perrières	88
SAINT-PARRE-AUX-TERTRES – Le Champ de la Cloche	88
SAINT-POUANGE – Chemin de la Charmotte, Le Pont à la Bergère	89
SAINTE-SAVINE – Parc du Grand Troyes, phase 3.	89
SAINTE-SAVINE, LA CHAPELLE-SAINT-LUC – La Voie des Pois, Grange l'Evêque	89
TORCY-LE-GRAND – Les Grands Champs	89
TROYES – 14 Impasse des Carmélites	90
TROYES – 3 - 5 rue Bon Pasteur.	91
TROYES – Extension Hôtel du département	92
TROYES – Place de la Libération.	99
TROYES – 1 rue d'Alkmaar	102
TROYES – Rue Grand Véon	103
TROYES – Rues Louis Maison, Amadys Jasmin et Lacoste	103
TROYES – 4 rue Jeanne d'Arc	104

MARNE (51)

109

Tableau des opérations autorisées..... 109

Carte des opérations autorisées..... 115

AIGNY – La Grande Croix	117
ALLIANCELLES – Le Grand Aviot.	117
BASLIEUX LES FISMES – Le Clos.	118
BAZANCOURT – Le Mont de Pomacle, Zone I.	118
BEZANNES – ZAC de Bezannes 2 Tranche 3b2	119
BEZANNES – ZAC de Bezannes 2 TTranches 3a1 à 3a5, Secteur 4, le Haut Torchant	120
BEZANNES – ZAC de Bezannes 2 Tranches 3a1 à 3a5, Secteur 5.	123
BINARVILLE – Bois communal de Grandham, Bois communal de Condé les Autry, Bois communal de Binarville (voir opérations interdépartementales)	231
BUSSY-LE-CHATEAU – ZS 4	127
CAUREL – Le Village	127
CAUREL – Ruisseau la Blanche	133
CERNAY-LES-REIMS – Le Linguet.	134
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE – 17 rue Thiers	135
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE – 28-30-32 rue du Général Féry	136
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE – 83 rue Œhmichen	137
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE – Parc des Expositions, Avenue Roosevelt, Phase 1	138
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE – Rue Etienne Oemichen	138
COMPERTRIX – AE3, Saint-Pierre	140
CORMONTREUIL – Rue Pierre de Coubertin, Zones B et C	140
COUVROT – Les Carelles	144
DORMANS – La Sablonnière, Le Pourcelot.	144
ÉPERNAY – Rue Dom Pérignon, rue Foch	145
FISMES – La Culée de la Tournelle	145
FRIGNICOURT – Le Cerisier	145
HAUSSIMONT – Les Petites Ouches	146
ISLES-SUR-SUIPPE – Sohettes et Val des Bois, Phase 1 partielle.	146
ISLES-SUR-SUIPPE – Sohettes et Val des Bois, Phase 2 partielle.	147
JUSSECOURT-MINECOURT – La Gravière, La Pièce Gillot, Les Gravousines	148
JUVIGNY – Les Montoux phase IB	148
LA CHEPPE – Camp d'Attila	149
LOISY-SUR-MARNE – ZAC de la Haute Voie, Zone B.	150
MARCILLY-SUR-SEINE – La Charbonnière, La Maison des Bois, Le Bois de Romilly, La Pièce des Lièvres	154
MAURUPT-LE-MONTOIS – Les Colards, La Clouée	155

MONCETZ-LONGEVAS – Giratoire RN44 et VC 2 et 5	155
MONTMIRAIL – Faubourg de Condé	159
OGER – Le Branlart	160
OIRY – Derrière les Jardins	160
OIRY – Les Ormissets	160
OIRY – Zone Industrielle	161
ORCONTE – La Grande Pièce des Moines	161
POMACLE – Carrefour giratoire RD 31 - RD 20a	161
PROSNES – Les Coupons	162
RECY – Parc de Référence, phase I	163
REIMS – 23 rue Saint Jean Césarée	168
REIMS – 35 rue de Sébastopol	168
REIMS – 6 rue Ponsardin	169
REIMS – Halles du Boulingrin, voiries	170
REIMS – Les Épinettes, Hameau de l'Est	170
REIMS – Place du Boulingrin	175
REIMS – Rue Dieu Lumière	176
REIMS – Rue du Colonel Fabien	176
REIMS-LA-BRÛLÉE – La Côte Beauchamp	177
ROMIGNY – Le Jensoie	177
ROSNAY – Haut de Vallière	179
SAINT-BRICE-COURCELLES – Parc d'activités de La Malle, phase 1	181
SAINT-ÉTIENNE-AU-TEMPLE – RD 208	181
SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ – Rue des Castors	184
SARON-SUR-AUBE – La Rosière	184
SARRY – Le Pont Pillard, Lot 7	185
SILLERY – Le Chemine des Ânes, Le Chemin de Verzy	187
THIÉBLEMONT-FAREMONT – Aménagement carrefours RN44	187
TOGNY-AUX-BŒUFS – Les Grandes Pâtures	189
VANAULT-LES-DAMES – Le Village	190
VERTUS – La Fosse Notre-Dame	190
VILLERS-ALLERAND – Le Bas des Grand Près	191
VITRY-LE-FRANÇOIS – Rue du Bac, ruelle du Bac	191
VITRY-LE-FRANÇOIS – Rue du Faubourg de Châlons, rue du Bac	192
VRIGNY – Les Cumines Basses, Saint Marcoul	192
WARMERIVILLE – La Bassière	193
WARMERIVILLE – La Fosse Pichet	193
WARMERIVILLE – La Fosse Pichet	194
WITRY-LES-REIMS – Le Haut Chemin	195

HAUTE-MARNE (52)**197****Tableau des opérations autorisées 197****Carte des opérations autorisées 199**

ANDELOT BLANCHEVILLE – Chemin de la Crâa	201
ANDELOT BLANCHEVILLE – Clos Soleil	202
ANDILLY-EN-BASSIGNY – Charge d'Eau	202
BAYARD-SUR-MARNE – Le Châtelet à Gourzon	205
BOLOGNE – Lotissement la Champagne, tranche 3.	206
BOURBONNE-LES-BAINS – La Rochotte Sud, Croix l'Albin phase 2	207
CHALINDREY – Songeot.	207
CHAMARANDES-CHOIGNES – Les Hautes Charrières	208
CHATEAUVILLAIN – Parc aux Daims, Phase 2, Tranche B.	208
DONJEUX – Le Milieu de la Salle, Les Terres Rouges	209
EURVILLE-BIENVILLE – Rue de la Calangeotte	209
FAYL-BILLOT – Haie de Montbraux	209
FRONCLES, VIGNORY, SONCOURT – Prospection inventaire.	210
HUMES-JORQUENAY – Ancien Moulin Paulin	211
LANGRES – Rue Gaston Bachelard, Impasse Salle des Fêtes	211
ORGES – Les Carreaux de la Perrière.	212
PARNOY-EN-BASSIGNY – Abbaye de Morimond, quartier de l'hôtellerie.	213
PERTHES – La Grande Pièce, Le Closet	220
SAINT-DIZIER – Le Clos Lapierre - Zone de référence	220
SAINT-DIZIER – Lycée Blaise Pascal	221
SAINT-DIZIER, BETTANCOURT-LA-FERRÉE – Zone de Référence phase 3A.	221
VALCOURT, ÉCLARON, HUMBÉCOURT – Déviation RD 384	224
VILLIERS-SUR-SUIZE – Les Mousseys	224
Prospection aérienne dans le sud de la Haute-Marne	225

RÉGION**229****Tableau des opérations autorisées229****Potentiel archéologique des zones arrières du Front de Champagne 231****PERSONNEL DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE****235****BIBLIOGRAPHIE RÉGIONALE****237****LISTE DES ABRÉVIATIONS****241****AXES DE LA PROGRAMMATION ARCHÉOLOGIQUE****243**

C H A M P A G N E - A R D E N N E

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

	ARDENNES (08)	AUBE (10)	MARNE (51)	HAUTE- MARNE (52)	INTER- DÉPARTE- MENTAL	TOTAL
OPÉRATIONS PRÉVENTIVES DE DIAGNOSTIC (OPD)	28	34	52	18		132
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FPREV)	1	15	16			32
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	1			2		3
SUIVIS DE TRAVAUX (ST)			1			1
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)			2			2
SONDAGES AUTORISÉS (SD),		2	2	2		6
PROSPECTIONS THÉMATIQUES, AVEC MATÉRIEL SPÉCIALISÉ ET DÉTECTEUR DE MÉTAUX (PT-PMS-PRM)			1		1	2
PROSPECTIONS INVENTAIRES ET AÉRIENNES (PI-PRD-PA)			2	3		5
TOTAL	30	51	76	25	1	183

ARDENNES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6466	APREMONT, La Fille Morte	Yves DESFOSSÉS (MCC)	FP	CON	2011	1
6171	ASFELD, Gloie à Vieux	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD	IND-CON	*	2
6268	BOGNY-SUR-MEUSE, Zone d'activités Braux V, Rochers des Grands Ducs	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD	MOD-CON	*	3
6446	BRIENNE-SUR-AISNE, Les Mazures	Sandy POIRIER (CD08)	OPD	HMA	*	4
6439	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, 3bis rue Chanzy	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD	GAL	*	5
6240	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, La Sablonnière, La Pépinière, Phases 1 et 3	Olivier BRUN (CD08)	OPD	GAL	*	5
5745	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Le Clos Paul, Le Triot du Sart	Jérôme MARIAN (CD08)	FPREV	FER-GAL-CON	2013	5
6572	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Les Côtes de Berthaucourt	Gaël CARTRON (CD08)	OPD	CON-IND	*	5
6506	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Rue Jean Bapstiste Clément, Rue Jules Cardot	Olivier BRUN (CD08)	OPD	MOD-CON	*	5
6106	DOM LE MESNIL, La Feuse	David GUCKER (INR)	OPD	NEO-FER-CON	*	6
6390	GIVET, Les Basses Tiges	Sandy POIRIER (CD08)	OPD	MOD-CON	*	7
6560	JOIGNY-SUR-MEUSE, Derrière les Granges	Sandy POIRIER (CD08)	OPD	BRO-IND	*	8
6097	L'ÉCAILLE, La Couture	David GUCKER (INR)	OPD		*	9

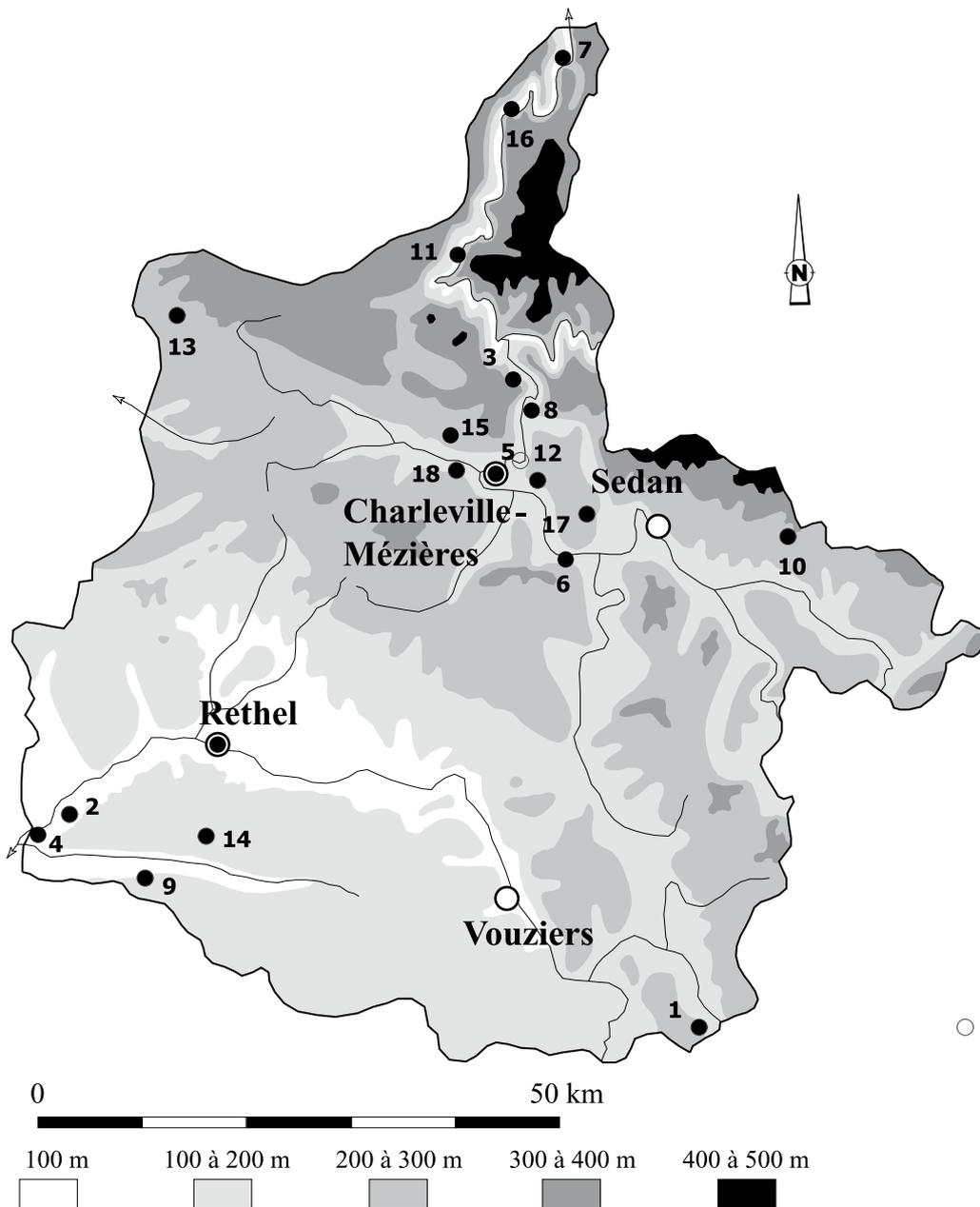
N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6336	POURU AUX BOIS, La Ginve, Le Bout de la Ginve, Phase 2	David GUCKER (INR)	OPD		*	10
6321	REVIN, barrage de Saint Nicolas	Olivier BRUN (CD08)	OPD		*	11
6226	SAINT-LAURENT, 25 rue du Muguet	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD	CON	*	12
6476	SIGNY-LE-PETIT, Tonneau	Sandy POIRIER (CD08)	OPD	MA-IND	*	13
6158	TAGNON, La Fricassée	Olivier BRUN (CD08)	OPD	PRO-CON	*	14
6187	TOURNES, CLIRON, Le Mont de Fay, Le Bailly phase 1	Olivier BRUN (CD08)	OPD	BRO-FER-MOD-CON	*	15
6597	TOURNES, CLIRON, Le Mont de Fay, Le Bailly, Tranche 2	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD	BRO-FER-MOD-CON	*	15
6603	TOURNES, CLIRON, Le Mont de Fay, Le Bailly, Tranche 3	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD	BRO-FER-MOD-CON	*	15
6325	VIREUX-MOLHAIN, rue de la Fonderie	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD	CON	*	16
6413	VIVIER-AU-COURT, 15 rue Jules Fuzelier	POIRIER Sandy (CD08)	OPD		*	17
6367	VIVIER-AU-COURT, ZA La Boutillette	Jérôme MARIAN (CD08)	OPD		*	17
6023	WARCQ, BELVAL, Le Fond Gilbert, Gosseval, Les Cinq Chênes, Phase 1	David GUCKER (INR)	OPD	FER-CON	*	18
6438	WARCQ, BELVAL, Le Fond Gilbert, Gosseval, Les Cinq Chênes, Phase 2	Gaël CARTRON (CD08)	OPD	NEO-PRO-GAL-MOD	*	18
	Prolongement A34					
6137	SÉVIGNY-LA-FORÊT À ROCROI, phase 5	Aurélié MARCHADIER (INR)	OPD	FER	*	
6213	PRIX LES MÉZIÈRES, WARNECOURT ET WARCQ, tranche 6	Aurélié MARCHADIER (INR)	OPD	BRO-GAL-CON	*	
6328	MURTIN ET BOGNY, RÉMILLY LES POTHÉES, Variante de l'Audry	Gaël CARTRON (CD08) et Jérôme MARIAN (CD08)	OPD	MULTI	*	
6326	ÉVIGNY, LA FRANCHEVILLE, PRIX LES MÉZIÈRES ET SAINT PIERRE SUR VENCE, tranche 7	Bruno DUCHENE (INR)	OPD		2011	

ARDENNES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0



ARDENNES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

APREMONT La Fille morte

Contemporain

Suite aux sondages réalisés en 2009, deux campagnes de fouille programmée ont eu lieu en 2010 et 2011 sur ce secteur ainsi que celui de Binarville dans la Marne.

Une synthèse des résultats est présentée en partie dans la section interdépartementale de ce volume, les résultats des campagnes de fouille d'Apremont seront présentés dans le BSR 2011.

ASFELD Gloie à Vieux

Contemporain - Indéterminé

Un diagnostic a été réalisé préalablement à l'aménagement d'une ZAC sur une emprise de 40 000 m² sondée à 8 %. Un paléochenal non daté, une fosse d'extraction de grève contemporaine, trois fosses en cigare et trois fosses circulaires non datées ont été mis au jour. On note la présence de trois obus et quatre fragments d'objets indéterminés.

Une stratigraphie de débordement liée au fonctionnement de la vallée de l'Aisne couvre l'ensemble de la parcelle.

Jérôme MARIAN

BOGNY-SUR-MEUSE
Zone d'activités Braux V, Rochers des
Grands Ducs

Moderne - Contemporain -
Indéterminé

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la réalisation d'une zone d'activité. La zone étudiée, qui représente une surface de 120 000 m², se trouve au sud de l'agglomération actuelle. Cette opération, avec un taux de sondage de 8 % environ, a permis de mettre au jour des structures modernes/contemporaines et d'autres à datation indéterminée : les premières regroupent une fosse ovale, un fossé, des traces

d'un parcellaire matérialisées par une borne et deux trous de poteau, un drain en pierres et une tranchée comportant une conduite en béton. Les secondes structures rassemblent un chablis, une fosse en Y, un hypothétique foyer et six taches charbonneuses.

Jérôme MARIAN

BRIENNE-SUR-AISNE
Les Mazures

Haut Moyen Âge

Le diagnostic réalisé à l'est de l'occupation actuelle de Brienne-sur-Aisne, préalablement à la réalisation d'un lotissement sur une surface de 14 100 m² sondée à près de 11 %, a mis en évidence deux concentrations de trous de poteaux au sud de l'emprise. Ces vestiges n'ont pas permis de lire une organisation spatiale particulière. Ils sont en effet situés aux extrémités limitant ainsi les ouvertures de sondages. Ils ont néanmoins livré du mobilier céramique permettant de les attribuer au Haut Moyen-Âge.

Cette opération a également mise en évidence la présence d'un large fossé rectiligne traversant la parcelle selon un axe sud-est/nord-ouest. Il a été aperçu dans trois des 19 sondages.

L'étude de ce secteur, peu connu par les opérations préventives, a ainsi livré les vestiges d'une occupation médiévale rurale à l'est des habitations actuelles. Le lien entre les trous de poteaux et le fossé n'a pas pu être clairement établi.

Sandy POIRIER

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
3bis rue Chanzy

Gallo-romain

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction d'une maison. La zone étudiée, qui représente une surface de 1 192,5 m² et qui a été sondée à environ 20 %, se trouve à l'est de l'hyper centre de Charleville, près de la Meuse. Cette opération constitue une nouvelle fenêtre d'étude sur le secteur

de Montcy-Saint-Pierre. Elle montre notamment que l'occupation d'époque romaine étudiée récemment par l'Inrap le long du canal se développait plus à l'ouest. Celle-ci paraît dense et très structurée. Les vestiges mis au jour ici (des murs, deux caniveaux, deux fosses ovales, une cave, un coffrage en pierre et un dépôt de

faune), ainsi que ceux – du même type – fouillés dans la parcelle contiguë, appartiennent probablement à un secteur d'habitat organisé autour de voies empierrées. Les bâtiments, dotés – au moins pour certains – de caves (maçonnées ou non), suivent semble-t-il une orientation commune, probablement calquée sur celle du réseau viaire.

D'une manière plus générale, on remarquera que les opérations d'archéologie préventive menées depuis une douzaine d'années sur le secteur de Montcy-Saint-Pierre permettent de compléter et d'approfondir les informations recueillies par le passé à l'issue de découvertes isolées. Si ces interventions, encore peu nombreuses, ne concernent que des surfaces assez réduites, et ne permettent donc pas encore d'appréhender le fonctionnement interne de cette agglomération romaine, les résultats obtenus à cette occasion, notamment entre la rue Chanzy et

la Meuse mais aussi lors des deux suivis de travaux de C. Laurelut, ont mis en lumière une occupation particulièrement dense pour cette période et très organisée. Le caractère urbain de l'agglomération semble donc confirmé. Gageons par ailleurs que les futures opérations permettront de mieux cerner ses limites. Il est possible, mais non avéré, que la zone diagnostiquée rue Chanzy appartienne à l'extrémité sud-est de cette agglomération. Si un habitat doit être envisagé à l'emplacement des suivis de travaux effectués par C. Laurelut, rue Létrange ainsi que rue Chanzy, on notera que des aires funéraires d'époque romaine ont été observées au nord du plateau de Berthaucourt et sur le Mont-Olympe. Quelques tombes ont également été découvertes Place Nevers, dans le centre-ville de Charleville.

Jérôme MARIAN

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Moderne - Contemporain

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

La Sablonnière (tranche 1), La Pépinière (tranche 3)

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la réalisation d'un programme de rénovation urbaine ANRU. Ce diagnostic a été réalisé sur deux parcelles au lieu-dit *La Sablonnière* « tranche 1 » d'une surface de 38 474 m² et *La Pépinière* « tranche 3 » d'une surface de 17 068 m² dans le quartier Manchester. L'ensemble a pu être sondé au taux de 10 % environ.

La première parcelle a révélé un ensemble de cinq trous de poteaux dépourvus de mobilier. Trois types de fosses rectangulaires, contemporaines par le mobilier recueilli, ont également été mis au jour : le second groupe a été identifié comme des fosses d'exploitation délimitant des parcelles. Une nécropole protohistorique comportant un enclos circulaire et une sépulture à crémation a été identifiée au sein de cette parcelle : l'enclos d'un diamètre de 14 m n'a livré qu'un fragment de charbon.

La sépulture à crémation, déposée dans un vase cinéraire à pâte claire à gros dégraissants n'a pu être datée par la céramique. L'étude des restes osseux a montré la

présence d'un jeune adulte de sexe indéterminé et, peut-être, d'un second individu immature, qui serait éventuellement représenté par deux fragments.

La seconde parcelle a livré dans le sondage 13 un ensemble isolé de céramique protohistorique, attribuable au Hallstatt C.

Des taches naturelles ont été observées ainsi que des fosses rectangulaires et circulaires modernes/ contemporaines, un ensemble de six fossés et des aménagements récents (puits sanitaires, dalle en pierre, remblais récents).

Olivier BRUN

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Le clos Paul, Le Trio du Sart

Cette opération de fouille, réalisée dans le cadre d'un projet de lotissement, s'est déroulée en plusieurs phases durant les années 2010 et 2013. La synthèse des résultats sera présentée dans le BSR 2013.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Les Côtes de Berthaucourt

Contemporain - Indéterminé

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la réalisation d'un lotissement. La zone étudiée, qui représente une surface de 15 957 m², se trouve immédiatement au sud du plateau de Berthaucourt, à l'est du quartier de Mézières. Cette zone domine le débouché nord de la Meuse.

L'environnement archéologique est désormais mieux connu sur le territoire de Charleville-Mézières. Les diagnostics et fouilles effectués dans cette ville permettent par exemple de mieux délimiter les occupations d'époque romaine dans cette zone, ainsi qu'à Montcy-Saint-Pierre et à Berthaucourt. L'opération réalisée au sud du plateau de Berthaucourt vient ainsi s'ajouter à celles effectuées dans ce secteur au cours des dernières années. Il semblerait que les occupations anciennes identifiées sur le plateau (préhistorique, protohistorique et surtout romaine), plus particulièrement sur la partie nord de cet espace, ne se développaient pas dans cette direction. En effet, les structures reconnues ici, au terme de sondages à 8 % de l'emprise du projet, sont manifestement très récentes. Il s'agit essentiellement de fossés mais aussi d'une fosse et de quatre lentilles difficiles à interpréter.

Les fossés mis en évidence sur cette parcelle, directement sous la terre végétale, ont une largeur généralement comprise entre 0,60 m et 1 m et sont le plus souvent parallèles entre eux. L'intervalle entre les fossés est à peu près constant (entre 2,40 m et 2,80 m). Ces structures sont assez profondes : certaines d'entre elles atteignent le substrat, parfois à plus d'1 m de profondeur. Le matériel présent dans leur comblement semble dater du XX^e s.

Ces structures témoignent probablement des manœuvres effectuées à cet endroit par les militaires, ces derniers étant basés quelques centaines de mètres plus au nord. La fosse découverte dans le sondage 20 pourrait se rattacher à cette occupation temporaire. On rapprochera par ailleurs ces fossés de ceux identifiés plus à l'ouest en 2005 par D. Gaillard (Inrap), lors d'un diagnostic, qui étaient comblés par des déchets contemporains.

Gaël CARTRON

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la reconversion par l'OPAC des Ardennes du site Jean-Baptiste Clément en complexe locatif. La zone étudiée représente une surface de 13 381 m². Elle est située dans le centre-ville de Charleville-Mézières, le long de la Meuse. De forme irrégulière, elle a un axe principal est-ouest. Ce terrain est bordé au nord par le quai Arthur Rimbaud, à l'ouest par la rue Jules Cardot et au sud par la rue Jean-Baptiste. Il se situe en partie sur l'angle nord-ouest de la ville ancienne de Charleville et en partie sur ses remparts. Ce diagnostic, avec des sondages à environ 10 % de l'emprise, porte à présent à 6,5 % la surface étudiée de la ville de l'époque moderne.

L'occupation du site est marquée plus tard par l'implantation d'une école normale de filles au XIX^e s. La zone connaîtra par la suite divers aménagements jusqu'au XX^e s. dont les principaux témoins sont des murs en pierre et des éléments de fondation en béton. À ce propos, on citera en particulier la mise au jour d'un bâtiment en pierres dans le sondage 5, dans la cour de l'ancienne École Normale. La future réhabilitation du site a entraîné par ailleurs de nombreuses démolitions ces derniers mois.

Au chapitre des découvertes, le présent diagnostic a apporté des éléments concrets et inédits de compréhension du plan et du mode de construction des fortifications de Charles de Gonzague d'une part et, d'autre part, du rempart postérieur de Louis XIV.

Concernant les vestiges des fortifications de Charles de Gonzague, on notera la mise au jour de deux tronçons de murs. En projetant leur croisement, il est possible de restituer la pointe de l'un des bastions, ce qui est une première dans un contexte d'étude archéologique. Le fait que celui-ci soit maçonné est également une information nouvelle obtenue grâce à cette opération puisque qu'aucune donnée ne permettait auparavant de l'assurer. Des aménagements supplémentaires appartenant à cette même fortification ont été mis au jour. Elles correspondent à des murs formant un plan en chicane marqué par des angles irréguliers. Dans l'un de ces murs, il a pu être observé la partie haute d'une porte flanquée de deux ouvertures latérales en biseau. Ces éléments forment une ouverture dirigée manifestement vers le fossé intérieur du rempart.

Enfin, un important remblai observé sur cette zone pourrait correspondre à l'aménagement d'une plateforme dans cet angle de la fortification.

Par ailleurs, un pan important du second rempart de la ville, édifié par la volonté de Louis XIV, a également pu être dégagé. Il s'agit d'un mur qui traverse la quasi-totalité de l'emprise dans un axe nord-ouest/sud-est. Certaines spécificités dans sa construction ont pu être mises en évidence telle que la différence de traitement entre le parement intérieur et le parement extérieur

Hormis les fortifications, un bâtiment a été mis au jour qui pourrait correspondre à un édifice appartenant à la ville ancienne. En effet, son orientation et sa forme rappellent celles d'un établissement de Carmélites nommé « Mont-Dieu » sur une carte de 1654. Cependant, ce rapprochement ne peut être établi de façon définitive en raison du manque d'éléments de datation suffisamment précis.

Enfin, à proximité de ce bâtiment, au moins huit sépultures sont apparues dont trois peuvent être parfaitement individualisées. Il serait également très intéressant de pouvoir préciser la datation de cet ensemble. En effet, d'après la céramique récoltée dans l'une d'elle ainsi qu'à la base des remblais les entourant, elles pourraient être datées entre le XVI^e s. et le XVII^e s. Ces tombes pourraient tout aussi bien dater de l'époque moderne et alors fonctionner avec l'édifice religieux du Mont-Dieu que dater de la fin de la période médiévale et, dans ce cas, se rapporter au premier village d'Arches qui reste jusqu'à nos jours très méconnu.

Olivier BRUN

DOM-LE-MESNIL La Feuse

Néolithique - Âge du Fer -
Contemporain

Un projet de création d'un lotissement, sur le territoire communal de Dom-le-Mesnil, a donné lieu à une opération de diagnostic archéologique. Le projet est situé à l'ouest de la commune de Dom-le-Mesnil et à proximité de la route départementale 764, et s'étend sur une superficie de 36 196 m². L'opération de diagnostic s'est établie sur la base de 64 sondages, qui totalisent une surface d'ouverture de 4 260 m² (11,8 % de l'emprise). Au total, 36 structures archéologiques ont été mises au jour. Ce sont principalement des structures agraires fossoyées, de type fosses et trous de poteaux.

Les vestiges archéologiques découverts se répartissent sur deux périodes chronologiques. Cette intervention aura permis de mettre au jour un site d'habitat protohistorique de l'âge du Fer d'une part et une zone d'épandage lié à la Guerre de 1914-1918 et des structures contemporaines associées au parcellaire, au réseau viaire et à la gestion de l'eau d'autre part.

Les indices d'occupation de la Préhistoire se limitent à la découverte d'une armature de flèche du Néolithique moyen II, attribuable à la culture du Michelsberg.

Les indices d'occupation de la Protohistoire ont été mis en évidence à l'ouest de l'emprise et en périphérie de celle-ci.

Ces vestiges sont essentiellement composés de fosses et de trous de poteaux attribuables à la Protohistoire et plus particulièrement à la période de La Tène moyenne (La Tène C2, voire D1a). Quatre fosses et cinq trous de poteaux sont concentrés à l'ouest de l'emprise dans trois sondages.

Deux autres structures excavées peuvent correspondre à des fosses, sous toutes réserves. En effet, leur remplissage uniforme associé à l'absence de mobilier archéologique peut également être interprété comme des dépressions naturelles.

Dans l'angle nord-est de l'emprise, des vestiges contemporains ont pu être mis en évidence.

Une zone d'épandage comportant un abondant mobilier civil et militaire lié à la Guerre de 1914-1918 a été cernée dans trois sondages.

Dans plusieurs autres sondages des vestiges contemporains liés au parcellaire ont été observés. Ils se matérialisent par deux fossés et onze trous de poteaux appartenant à des clôtures. Un chemin empierré associé à une zone de rejet de démolition ont également été appréhendés à proximité d'une butte en limite nord-est de l'emprise. Enfin, trois sections de drains, un fossé et deux fosses isolées qui pourraient correspondre à des puisards, situés à proximité peuvent-être associés à cette période chronologique.

La répartition spatiale des vestiges de La Tène mis au jour lors de ce diagnostic est circonscrite à la périphérie ouest de l'emprise. Ces vestiges permettent néanmoins d'apporter des éléments nouveaux concernant l'occupation humaine, sur un secteur géographique encore mal connu pour cette période chronologique. Ils témoignent en effet d'une activité agro-pastorale et d'un habitat situé sur l'emprise et qui se développe vraisemblablement plus à l'ouest en dehors de celle-ci.

David GUCKER

GIVET Les Basses Tiges

Moderne - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la réalisation d'un lotissement sur une surface de 13 000 m², se trouvant à l'est de l'agglomération de Givet. Elle prend place sur la moitié sud d'une parcelle communale et est limitée par la route départementale D46 au sud et un lotissement à l'ouest. 8,8 % de l'emprise ont été sondés.

Lors de l'opération une fosse de rejet a pu être observée. Elle contenait des éléments de démolition, notamment

des blocs et du mortier. Quelques tessons modernes et des éléments en fer de nature indéterminée y ont été recueillis permettant de lui attribuer une phase chronologique large. Du reste, la puissance stratigraphique sur l'ensemble de la zone sondée est très faible, 0,40 m en moyenne, avant de se heurter au substrat schisteux.

Sandy POIRIER

JOIGNY-SUR-MEUSE Derrière les Granges

Âge du Bronze - Indéterminé

Le diagnostic réalisé dans le cadre d'un projet de lotissement sur une emprise de 13 682 m² sondée à 8,9 % a permis la mise au jour, sur un peu plus d'un hectare, des premiers vestiges issus de l'archéologie préventive sur la commune. La stratigraphie observée y est très homogène mais elle change au contact des parties urbanisées.

Des vestiges protohistoriques ont été mis au jour dans la partie ouest de l'emprise. Il s'agit de deux fosses circulaires ayant livré du mobilier céramique et lithique. Elles sont elles-mêmes au contact d'autres vestiges

dont la datation est indéterminée : deux trous de poteau, un fossé et une fosse.

À l'est, des fosses d'époque moderne à contemporaine ont été identifiées. Circulaires ou rectangles, elles sont à mettre en relation avec les aménagements urbains de cette zone. Il s'agit donc ici des premiers vestiges protohistoriques mis au jour sur la commune.

Sandy POIRIER

L'ÉCAILLE La Couture

La création d'un lotissement a donné lieu à un diagnostic sur une emprise de 9 753 m², localisée au centre du territoire communal. L'emprise est située en contexte de plaine alluviale, à 350 m au sud de la Retourne et à proximité d'un habitat du haut Moyen Âge (250 m au

nord du diagnostic) et d'occupations protohistoriques.

Au total, cette opération aura nécessité 24 sondages, implantés suivant un maillage régulier en quinconce, sur la totalité de l'emprise d'environ 1 ha représentant

une surface diagnostiquée de 1 114 m² (11,4 % de la surface).

Deux secteurs se démarquent par la présence d'un abondant dépôt de limons. Le premier secteur, détecté dans les sondages 5 et 6, correspond vraisemblablement à une dépression localisée en bordure du chemin de l'écaille à Saint-Rémy-le-Petit.

Le second secteur, correspond au début d'un vallon comblé par des colluvions, appréhendé en périphérie de l'emprise dans le sondage 13 est visible sur la carte géologique. Cependant, aucun vestige archéologique n'a pu être mis en évidence.

David GUCKER

POURU-AUX-BOIS La Ginve, Le Bout de la Ginve, phase 2

Une demande de permis d'extension de carrière a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. La parcelle diagnostiquée est située dans le massif de l'Ardenne, au sud-est de la commune de Pouru-aux-Bois et au nord-ouest de la commune d'Escombres-et-le-Chesnois. Au total, cette opération aura nécessité 48 sondages, implantés suivant un maillage régulier en quinconce, sur la totalité de l'emprise d'environ 2,5 ha. Ils représentent une surface diagnostiquée de 2 272 m² (9,1 % de la surface du projet).

Sur un secteur bien circonscrit au sud de l'emprise, présentant topographiquement une dépression, un horizon de colluvions de limon argileux brun repose sur la matrice de limon argilo-sableux brun qui couvre la totalité de l'emprise. Aucun vestige archéologique n'a pu être mis en évidence et aucun mobilier archéologique n'a pu être prélevé dans les dépôts limoneux.

David GUCKER

REVIN Barrage de Saint-Nicolas

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit suite à la demande volontaire concernant la reconstruction de cinq barrages sur le cours de la Meuse, dont le barrage Saint-Nicolas à Revin. D'une surface de 6 175 m², la zone étudiée s'étend sur les deux berges de la Meuse, de part et d'autre du barrage existant. Les sondages sont au nombre de trois sur la rive droite et de sept sur la rive gauche et couvrent 2,6 % de la surface concernée.

Cette opération de diagnostic a permis d'observer les niveaux recouvrant les alluvions de schiste de la Meuse, ainsi que les niveaux supérieurs de celles-ci.

Sur la rive gauche des remblais recouvrent les alluvions de galets de schiste. Sur la rive droite elles

sont recouvertes par des limons. Plusieurs niveaux d'alluvions, de dimensions variables ont pu être observés.

À l'exception de remblais sur les rives, contenant quelques éléments mobilier (terre cuite et scories récentes), aucun vestige anthropique n'a été repéré à l'occasion de cette opération. Par ailleurs aucun chenal ancien n'a été rencontré, montrant ainsi une régularité du cours actuel, au moins depuis l'Holocène

Olivier BRUN

SAINT-LAURENT
25 rue du Muguet

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la réalisation d'un lotissement sur une emprise de 8 982 m², qui se trouve à l'est de l'agglomération actuelle. Les résultats du diagnostic, au terme de sondages couvrant environ 10 % de la surface accessible, se résument une fosse carré récente et à du mobilier comportant un fragment céramique de panse à pâte claire, un fragment de terre cuite architecturale,

et une scorie de fer. En s'additionnant aux différentes opérations d'archéologie préventives réalisées depuis 10 ans dans ce secteur ce diagnostic permet de délimiter le *vicus* de Saint-Laurent vers le Nord.

Jérôme MARIAN

SIGNY-LE-PETIT
Tonneau

Moyen Âge - Indéterminé

Le diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction d'une gendarmerie sur la commune de Signy-le-Petit. La zone étudiée, qui représente une surface de 4 648 m², se trouve au sud de la commune de Signy-le-Petit. Elle a été sondée à 23 %.

Les vestiges découverts lors de l'opération sont peu étendus. Il s'agit de quatre fosses de grandes dimensions. Situées dans un périmètre de 80 m², deux d'entre elles présentent des profils révélant deux creusements et ont livré un rare mobilier. Les deux autres sont des fosses en cuvette simple qui ont livré un

mobilier céramique, dont une céramique brisée, attribué au XIV^e s. Ces quatre fosses apparues au même niveau et présentant la même forme et une nature semblable semblent avoir fonctionné à la même période.

Les autres vestiges ne sont pas attribués chronologiquement. Il s'agit d'un trou de poteau un peu à l'écart dans le sondage A4 et d'une couche charbonneuse *a priori* assez limitée dans l'espace.

Sandy POIRIER

TAGNON
La Fricassée

Protohistoire - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'extension d'une zone artisanale sur 7 840 m². Elle s'intègre dans les opérations réalisées précédemment. Plus précisément, elle jouxte l'opération menée en 1992 par J-P Lémant et D. Billoin sur le tracé de la déviation et surtout elle vient poursuivre le diagnostic réalisé par J. Vanmoerkerke en 1995 sur les parcelles situées

au nord. La fouille menée par J-P Lémant avait livré des vestiges d'habitats et d'incinérations du Bronze final et le La Tène, tandis que les sondages menés par J. Vanmoerkerke ont révélé un habitat de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer, ainsi qu'un enclos circulaire conservant une partie de sa masse tumulaire en limite de la zone sur laquelle nous sommes intervenus.

Quelques éléments mésolithiques ou néolithiques ont également été récoltés. Les sondages (10 % de l'emprise du projet) que nous avons menés viennent

donc préciser l'extension de ces vestiges.

Olivier BRUN

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Moderne - Contemporain

TOURNES, CLIRON Le Mont de Fay, Le Bailly phases 1, 2 et 3

Les trois phases du diagnostic archéologique ont été réalisées du 21 au 27 juillet 2010 pour la phase 1, puis du 29 novembre au 9 décembre 2010 et le 6 janvier 2011 pour les phases 2 et 3 préalablement à l'extension de la zone industrielle sur la commune de Tournes. La zone étudiée, qui représente une surface de 294 000 m², se trouve au sud-ouest de l'agglomération de Tournes.

Les données recueillies au cours de ce diagnostic sont de deux natures différentes : la première concerne un paléo-chenal et la seconde nous renseigne sur une occupation protohistorique.

Le comblement du paléo-chenal comporte sur la moitié nord de son tracé de nombreux macro-restes végétaux, parmi lesquels plusieurs troncs et branches de chêne qui sont en cours d'analyse dendrochronologique. Le comblement de ce chenal a également livré un important corpus céramique et lithique, dont une partie est issue du même niveau que les bois subfossiles. Le premier examen de ce mobilier réalisé dans le cadre de cette opération, permet d'avancer une datation allant du Bronze final IIIb à La Tène ancienne. Cet ensemble céramique montre une forte influence du Nord, trouvant essentiellement des comparaisons en Belgique et dans le nord de la France.

Cette nouvelle découverte d'un chenal conservant des bois et comblé, probablement durant l'âge du Fer, offre de nouvelles perspectives d'études des relations hommes-milieu au cours de l'Holocène. D'autant que la présence d'artefacts avec les bois, semble indiquer un lien entre l'activité anthropique, les dépôts de bois et le comblement du chenal.

Un site protohistorique, caractérisé par la présence de plusieurs fosses, d'une série de trous de poteau, de fossés et d'une tache charbonneuse, a été identifié dans la partie sud-est de l'emprise à cheval sur les phases 1 et 2. Le mobilier céramique issu de cette occupation permet d'avancer la fourchette chronologique du Bronze final à La Tène moyenne. Cependant, une datation Hallstatt final et La Tène moyenne semble la plus probable mais reste à vérifier.

Ces résultats confirment le potentiel archéologique de ce secteur encore peu étudié et viennent offrir des informations inattendues en révélant le fort potentiel paléo-environnement de ce secteur.

Olivier BRUN, Jérôme MARIAN

Contemporain

VIREUX-MOLHAIN Rue de la Fonderie

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la demande volontaire de diagnostic par la commune de Vireux-Molhain. La zone étudiée, qui représente une surface de 36 900 m², se trouve au sud-ouest de l'agglomération actuelle. 3 002 m² ont été sondés,

soit 8,1 % de l'emprise du projet. Les résultats se résument en une série de quatre fosses rectangulaires repérées dans les sondages (10, 24, 37 et 44), une tache charbonneuse dans le sondage 25, un réseau de drainage dans les sondages 25 et 37, un trou de poteau

de parcellaire dans le sondage 36 et une structure indéterminée dans le sondage 37. La stratigraphie observée sur l'ensemble de la zone diagnostiquée est homogène. Cette opération permet de compléter nos

connaissances de l'occupation dans la vallée de la Meuse et de l'environnement du Mont-Vireux.

Jérôme MARIAN

Contemporain

VIVIER-AU-COURT 15 rue Jules Fuzelier

Le diagnostic réalisé préalablement à la construction d'un lotissement par la commune sur une emprise de 20 440 m² sondée à 8,6 % a permis de mettre en évidence que l'occupation humaine, bien observée au sud de la ville, ne s'est pas étendue jusqu'à cette zone.

Le relief particulier de l'emprise (présence d'un vallon) laissait supposer une stratigraphie intéressante. Le vallon a ainsi pu être observé en profondeur suivant le même profil qu'en surface. Il s'agit probablement d'une ancienne vallée asséchée naturellement.

Des vestiges contemporains ont été observés au nord-ouest de l'emprise. Il s'agit d'une fosse charbonneuse en lien avec l'activité métallurgique de la commune. Le matériel qu'elle contenait indique qu'elle est contemporaine. De plus, à peu de distance, une vaste fosse creusée dans le substrat a servi de décharge à une époque rapprochée.

Sandy POIRIER

Contemporain

VIVIER-AU-COURT ZA La boutillette

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la réalisation d'un centre commercial sur une surface de 9 450 m², qui se trouve au sud-est de l'agglomération actuelle. Les résultats du diagnostic, au terme de 1 026 m² sondés (10,8 % de l'emprise), se résument en une étude stratigraphique mettant en avant deux remblais récents. Le diagnostic n'a livré aucun vestige anthropique ancien.

Cette opération vient compléter les connaissances acquises ces dernières années. Elle permet de mieux comprendre l'implantation des chenaux anciens dans la confluence Vigne-Meuse et permet de délimiter plus précisément les installations découvertes par J. Vanmoerkerke.

Jérôme MARIAN

La demande de permis de construire pour l'extension de la ZAC, sur les territoires communaux de Belval et de Warcq, a donné lieu à une étude d'impact archéologique. Le projet est situé à l'ouest de la commune de Warcq et à l'est de Belval. L'emprise du projet initial s'étend sur une superficie de 500 950 m², dont 39 900 m² concernant cette présente phase au lieu-dit Les Cinq Chênes et La Haie de Gosseval, localisé entre la RD9 et le Chemin de Sury. Elle a été limitée par la présence d'un parking situé au sud de l'emprise. L'opération de diagnostic s'est établie sur la base de 55 sondages, qui totalisent une surface d'ouverture de 3 841 m² (12,9 % de la surface accessible, 29 622 m²). Au total, 10 structures archéologiques ont été mises au jour. Ce sont principalement des structures agraires fossoyées, de type fosses et trous de poteaux.

Les vestiges archéologiques découverts sur les communes Belval et Warcq se répartissent sur deux périodes chronologiques. Cette intervention aura permis de mettre au jour une nécropole protohistorique de l'âge du Fer au nord de l'emprise, d'une part, et des structures contemporaines associées au terroir et au parcellaire d'autre part. Les deux structures découvertes dans les sondages 23 et 40 peuvent être identifiées comme des sépultures à inhumation et sont attribuables à la Protohistoire et plus particulièrement à la période de La Tène ancienne (La Tène A). Elles sont orientées d'est en ouest comme cela est souvent le cas pour les sépultures de la Tène A. Le mobilier archéologique qui les accompagne vient corroborer cette hypothèse car il s'agit de céramique semi-fine à

fine lissée et entière, couramment rencontrée dans ce type de contexte. Les deux fosses découvertes dans le sondage 46, dont une a livré deux fragments de panse de céramique grossière pourraient être rattachées à cette période chronologique. Elles peuvent être liées à l'organisation spatiale de la nécropole ou à mettre en relation avec une occupation, plus ancienne à vocation agro-pastorale, qui se développerait en limite de l'emprise sous le parking actuel. Les vestiges contemporains se limitent à deux fosses de rejets domestiques et un trou de poteau lié au parcellaire ancien. Les vestiges indéterminés sont constitués de mobilier lithique, parmi lesquels quatre outils, prélevés soit dans le vallon comblé ou dans les niveaux de colluvions superficiels. Il faut noter que ce secteur est dépourvu de silex naturel et que par conséquent ces éléments ont été importés. Cependant, le corpus ici étudié n'étant pas représentatif, il ne permet pas d'aller plus en avant en termes de rattachement chronologique et/ou culturel.

La répartition spatiale des sépultures de la Tène A mis au jour lors de ce diagnostic est située au nord de l'emprise. Ces vestiges apportent des éléments nouveaux concernant l'occupation humaine, sur un secteur géographique encore mal connu pour cette période chronologique. Ils témoignent en effet de la présence d'une nécropole située sur l'emprise et qui se développe vraisemblablement au nord de l'emprise et au sud, sous le parking actuel non sondé.

David GUCKER

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la création d'une plateforme industrielle sur le territoire des communes de Warcq et de Belval. La zone étudiée, qui représente une surface de 48 130 m², sondée à près de 10 %, se trouve à l'ouest de l'agglomération de Warcq.

Cette opération correspond à la tranche 2 de la ZAC de Warcq/Belval. Elle vient s'ajouter à celles effectuées dans ce secteur au cours des dernières années. À ce jour, une trentaine d'hectares ont déjà été diagnostiqués, soixante autres devraient l'être dans un avenir proche. Cette phase concerne les parcelles bordant au nord le terrain étudié en mars 2010 par D. Gucker (phase 1 et ce volume). Des sépultures de

la Tène A-B ont notamment été découvertes lors de ce diagnostic effectué par l'Inrap. Les sondages réalisés par nos soins ont confirmé l'utilisation funéraire de cette zone puisqu'un enclos circulaire et deux fosses correspondant vraisemblablement à des sépultures ont été mis en évidence. La nécropole semble aujourd'hui délimitée sur ses côtés nord et nord-ouest.

Par ailleurs, un habitat gallo-romain a été identifié contre la limite ouest de l'emprise. Celui-ci semble s'étendre au-delà de la zone sondée. Ce site a livré plusieurs structures, dont trois couvrant plusieurs mètres carrés. L'une d'entre elles, testée manuellement, pourrait correspondre à une cave. Une zone micro-stratifiée a de plus été mise au jour immédiatement au sud de cette construction. Une structure linéaire (sans doute un fossé), parallèle semble-t-il à la possible cave, est quant à elle recouverte par une couche limoneuse contenant un important mobilier céramique et lithique.

Il ne s'agit pas seulement ici de la découverte d'un nouveau site : cette opération vient confirmer la très forte densité d'occupation humaine dans ce secteur durant l'époque romaine. En effet, on peut estimer aujourd'hui qu'une installation antique est mise au jour à cet endroit tous les cinq hectares diagnostiqués. Par ailleurs, il paraît intéressant de noter que l'ensemble céramique étudié dans le présent rapport, daté du III^e s. de notre ère, est manifestement plus récent que ceux recueillis quelques centaines de mètres plus au sud au lieu-dit Buny, qui se rattachent semble-t-il à la fin de la Tène et/ou au gallo-romain précoce.

Outre ces deux occupations, pour lesquelles une attribution chronologique est possible, plusieurs vestiges plus isolés ou mal datés ont également été dégagés :

- Un ensemble de quatre trous de poteau dans le même sondage, dont trois alignés ;
- Deux lentilles charbonneuses et une structure de combustion rectangulaire partiellement rubéfiée et remplie de charbons de bois. Bien que cette dernière ne comporte pas d'élément de datation précis, elle peut être comparée à d'autres fosses de ce type fréquemment découvertes dans le nord des Ardennes et en Lorraine. Celles qui ont été datées appartiennent toutes à l'Antiquité.

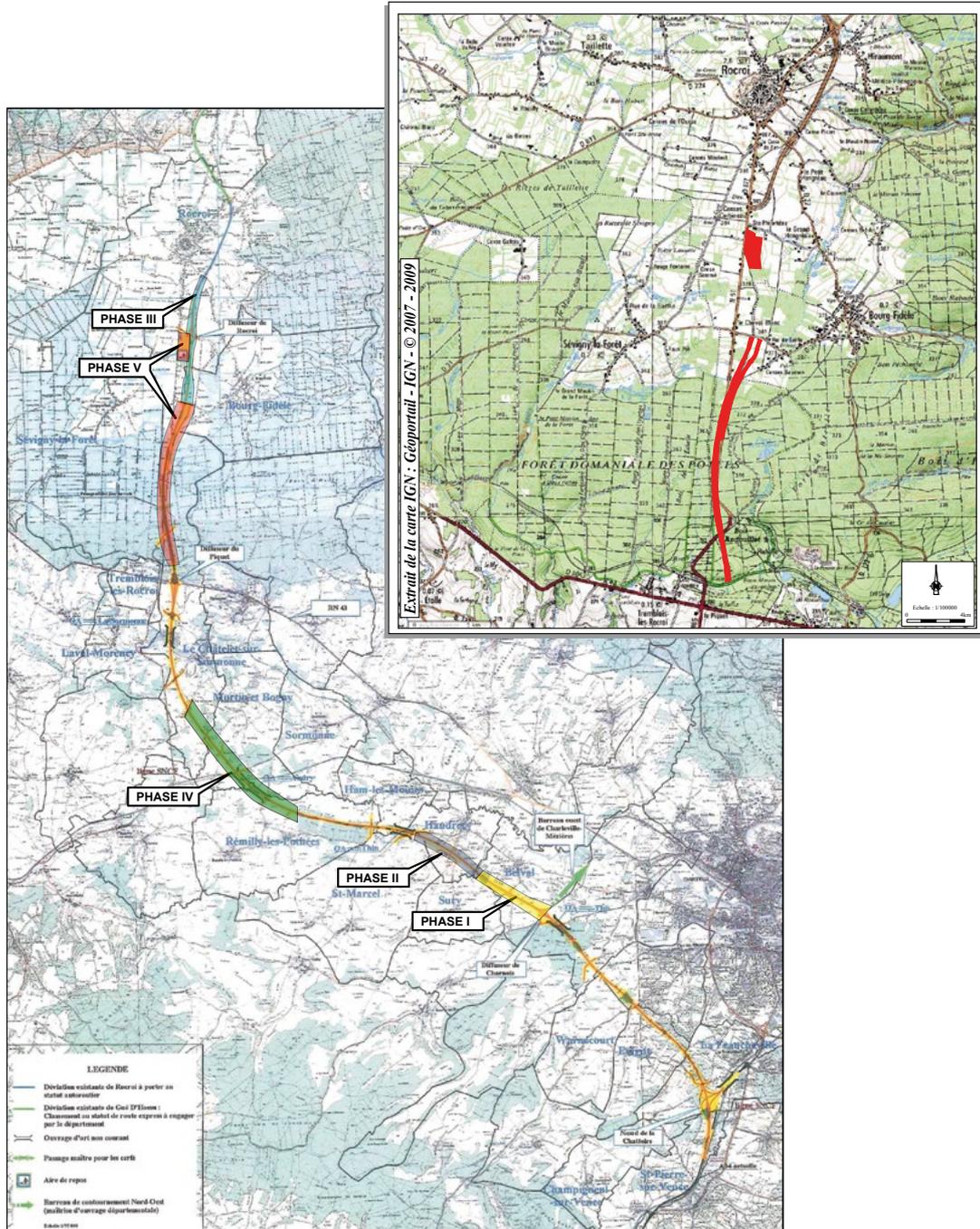
57 pièces lithiques, dont 17 taillées, ont également été retrouvées au cours de ce diagnostic, soit dans les limons, soit au sein de structures postérieures (notamment dans la possible cave gallo-romaine A66 1).

Cette opération confirme donc le potentiel archéologique de ce secteur et souligne l'intérêt d'un suivi systématique des futurs aménagements. En effet, aucun des vestiges dégagés à cet endroit lors des diagnostics réalisés ces dix dernières années n'appartient à un site déjà connu.

De plus, il paraît important de noter que ces petites surfaces diagnostiquées, qui pouvaient sembler isolées il y a quelques années, forment aujourd'hui un bloc surfacique de plusieurs dizaines d'hectares. Ce bloc, dont la taille devrait augmenter dans les années à venir, couvre l'ensemble des positions topographiques dans ce secteur. Il fournit ainsi des informations que les suivis de grands travaux de l'autoroute, limités aux parties basses, n'auraient pu obtenir à eux seuls

Gaël CARTRON

PROLONGEMENT A 34



PROLONGEMENT DE L' A34 - PHASE 5

Plan d'ensemble du projet entre Saint-Pierre-sur-Vence au sud et Rocroi au nord et localisation des phases de diagnostics archéologiques réalisées. Fond de plan réalisé par la DRE - Echelle modifiée 1/150 000^{ème} (extrait de Marchadier, Inrap, 2010 p. 14).

SÉVIGNY-LA-FORÊT à ROCROI, Phase 5

Âge du Fer

L'opération s'inscrit dans le cadre du projet autoroutier menée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (D.R.E.A.L.) visant à prolonger l'autoroute A34 vers le nord de la France, entre les communes de Saint-Pierre-sur-Vence et Rocroi, dans les Ardennes. Face à l'importance du projet de 320 ha au total, le tracé a été divisé en plusieurs phases. Les quatre premières phases ont été réalisées entre décembre 2007 et décembre 2008 par Z. Hugon et A. Rémy. Le tracé à étudier pour la phase 5 représente une surface de 498 553 m² plus une aire de repos qui représente à elle seule 159 488 m² soit une emprise totale de 678 041 m². Cette phase se situe entre les communes de Sévigny-la-Forêt et Rocroi. L'emprise s'étend sur 5 km de tracé linéaire et une aire de repos ce qui représente une surface totale à sonder de 67 ha. L'opération a permis de mettre au jour six structures archéologiques localisées dans la forêt des Pothées.

Il s'agit de cinq tumuli et d'un trou de poteau isolé. Les *tumuli* se présentent de la même façon au sol et adoptent des dimensions similaires. L'absence de matériel au sein des structures ne nous permet pas de préciser une fourchette chronologique. Pour évoquer une datation large, nous nous sommes appuyés sur les recherches archéologiques menées dans la forêt des Pothées. À la lumière de ces lectures, nous pouvons dire que les structures relèvent de l'âge du Fer et plus exactement de La Tène. Les résultats de cette opération permettent de localiser les vestiges d'une occupation de l'âge du Fer près du plateau de Rocroi ; qui n'a connu qu'une seule opération archéologique moderne depuis 1939. Une investigation plus poussée permettrait de compléter sinon de renouveler des données déjà anciennes sur ce secteur mal connu de la nécropole tumulaire de la forêt des Pothées.

Aurélie MARCHADIER

PRIX LES MÉZIÈRES, WARNECOURT et WARCQ Tranche 6

Âge du Bronze - Gallo-romain -
Contemporain

La phase 6 du diagnostic archéologique du prolongement autoroutier de l'A34 se situe entre les communes de Warcq et Prix-les-Mézières. L'emprise s'étend sur 2 km de tracé linéaire ce qui représente une surface totale à sonder de 24 ha. 21 830 m² ont été sondés, soit 10 % de la surface accessible (218 700 m²).

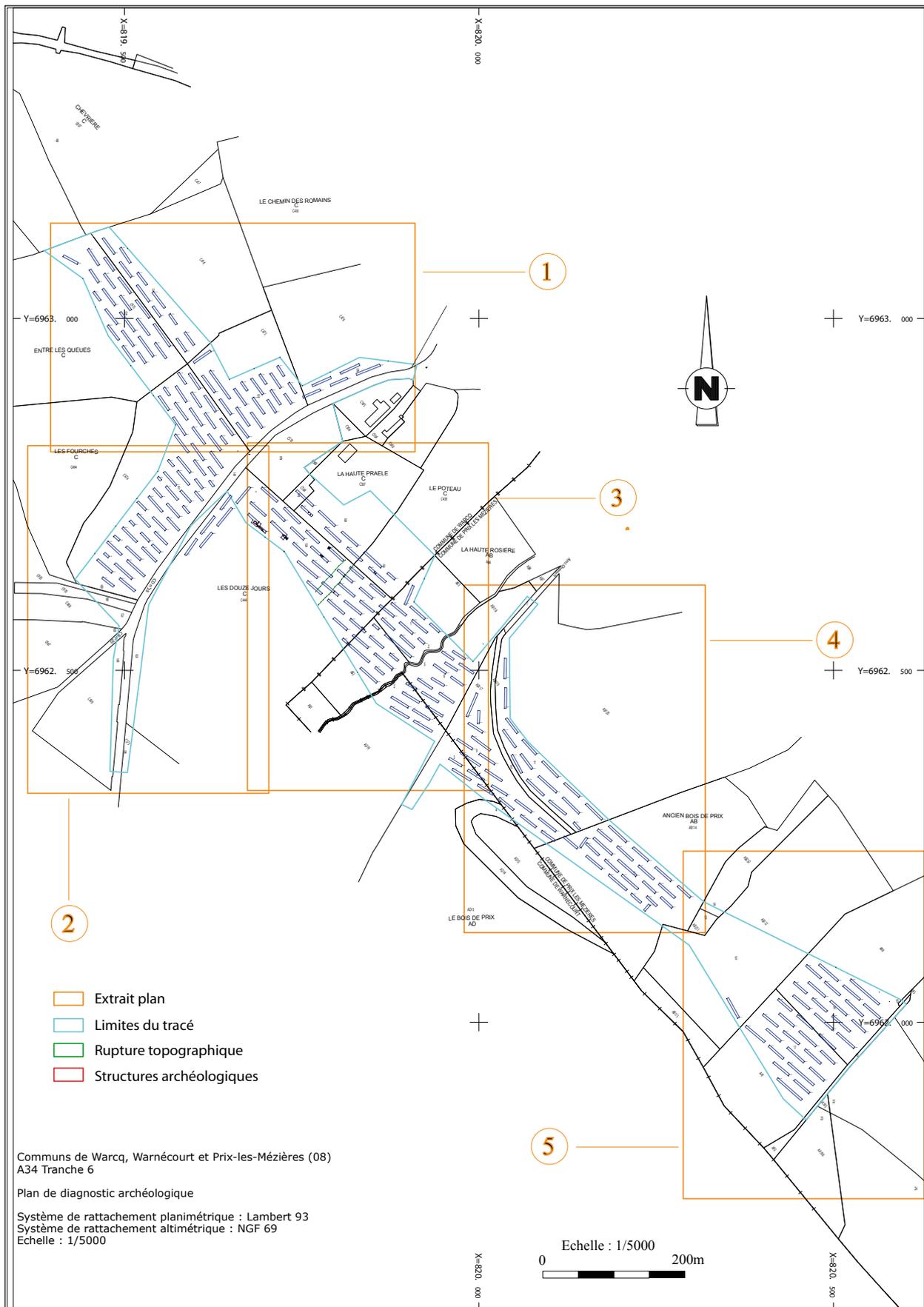
L'opération a permis de mettre au jour six structures archéologiques antiques dont 5 d'entre elles sont localisées sur la pente sud de la vallée du ruisseau de la Praelle et des Rejets. La sixième est isolée et se situe à l'orée du bois de Prix. Il s'agit d'une fosse dont les quelques très rares tessons suggèrent une datation de l'époque protohistorique (Bronze final IIb-III). Concernant les vestiges antiques, il s'agit de trois ensembles de murs, d'une fosse et d'une probable cave qui sont concentrés sur un vaste secteur. Les murs présentent des dimensions et un appareillage similaire. Malgré la faible quantité de matériel fragmenté et largement altéré par la nature du terrain,

l'étude céramique permet toutefois de proposer une fourchette chronologique avec, au minimum, deux phases possibles de réaménagement, que seule la fouille permettrait d'affirmer et de préciser.

La première phase se situerait entre la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. voire le début du II^e s. et la deuxième phase se rattache plutôt à la fin du III^e s. ap. J.-C., et au début du IV^e s. ap. J.-C.

Les résultats de cette opération permettent de localiser les vestiges d'une occupation antique à une centaine de mètres du « Chemin des Gaulois », situé dans le bois des Chanois, qui reprend le tracé d'une ancienne voie romaine. Une investigation plus poussée permettrait de préciser des données relatives sur ce secteur vallonné, propice à l'installation humaine.

Aurélie MARCHADIER



PROLONGEMENT DE L'A34 TRANCHE 6
 Plan du diagnostic au 5 000^{ème} avec découpage en cinq extraits de plan
 (DREAL, F. Avival, extrait de Marchadier, Inrap, 2010 p. 23).

Un diagnostic archéologique a été prescrit préalablement à la modification du tracé autoroutier sur les communes de Murtin-et-Bogny et de Remilly-les-Pothées. La phase terrain de l'opération a été réalisée du 20 septembre au 22 octobre 2010. sur une surface de 125 500 m². L'environnement archéologique reste peu connu dans ce secteur. En effet, seuls les précédents diagnostics effectués par l'Inrap sur des tronçons de l'A34 viennent fournir des renseignements sur les vestiges présents dans le sol. Une opération a notamment été menée par A. Rémy en 2008 à proximité immédiate du terrain étudié par nos soins. Ce diagnostic a permis de compléter les données issues de l'opération réalisée en 2008 par l'Inrap mais aussi de mettre en évidence plusieurs occupations jusque-là inconnues. Les découvertes concernent trois périodes anciennes : l'Épipaléolithique/Mésolithique, la Protohistoire et l'époque romaine. Les vestiges anthropiques ont tous été trouvés sur les versants. Des observations faites en fond de vallée (bois, paléochenaux, etc.) nous renseignent par ailleurs sur le paléo-environnement.

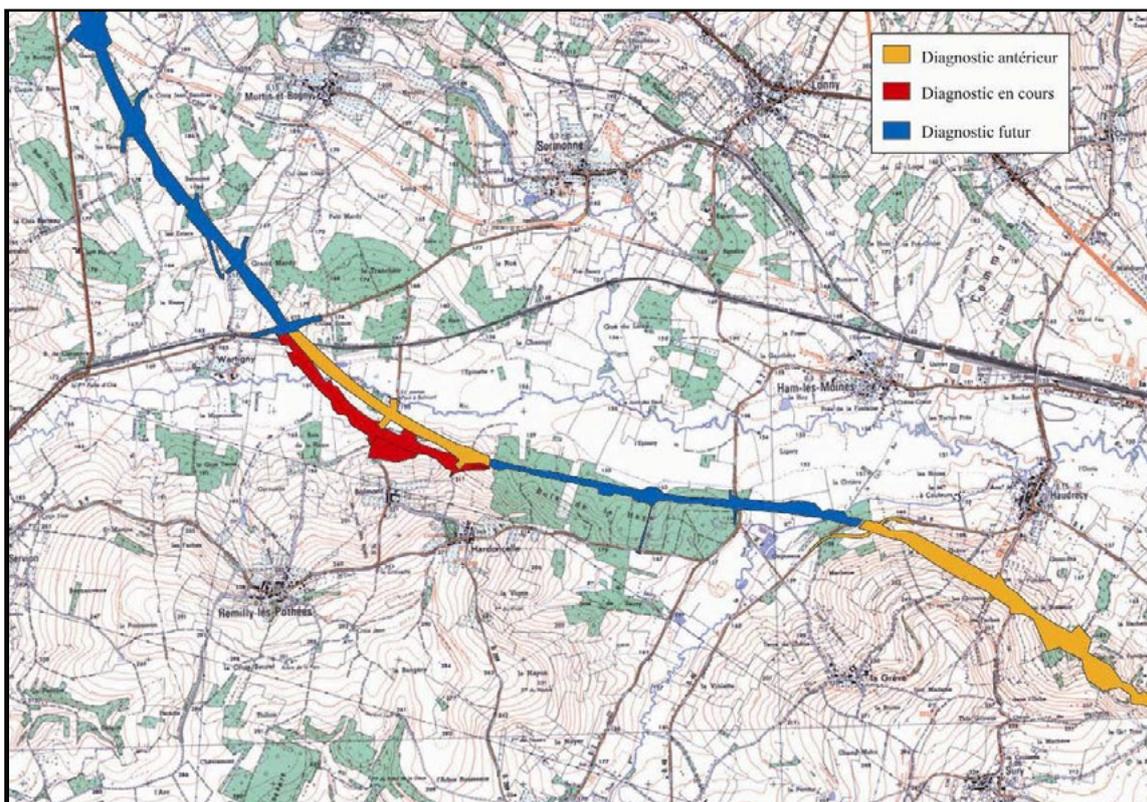
Trois concentrations de silex pouvant être datées de l'Épipaléolithique/Mésolithique ont été repérées au cours de ce diagnostic. Une seconde intervention a été réalisée sur le terrain début 2011 avec une équipe de spécialistes (Brou, Naton, Schydrowsky, 2011), plusieurs observations peuvent être faites ici (cf. études V. Schydrowsky). Ces trois *loci* se trouvent en bas de versant, parfois à une distance très faible du fond de vallée. Chacun des terrains concernés accueillait également des structures d'époque romaine, perturbant ainsi la compréhension des ensembles préhistoriques.

La zone identifiée dans le secteur 3, qui n'a fourni qu'un faible nombre d'artéfacts, présente une particularité : les silex y ont été recueillis dans des structures attribuables à l'époque romaine, et sont donc manifestement en position résiduelle. Dans le secteur 1, le gisement s'étend semble-t-il sur toute la largeur de l'emprise, soit 150 m d'est en ouest. Si certains éléments lithiques ont été observés sur le versant très près de la terre végétale, d'autres ont été découverts dans la rupture de pente, à une profondeur maximum de 1,50 m. La très grande majorité des pièces repérées semblent naturelles. Une relation stratigraphique entre les structures d'époque romaine et les artéfacts en silex a été observée dans un seul sondage : la couche qui a reçu les structures, située sous la terre végétale, recouvre le sédiment ayant fourni des silex.

La zone située dans le secteur 4, qui regroupe environ 80 % des exemplaires mis au jour durant cette opération, couvre toute la largeur de l'emprise, soit 220 m à cet endroit, sur une longueur minimum de 120 m. Si quelques silex proviennent d'une couche ayant également livré un abondant matériel romain (céramique et faune), la plupart des pièces sont issues d'une autre matrice, un limon argileux gris bleuâtre généralement atteint vers 1 m de profondeur. Les artéfacts sont répartis sur toute l'épaisseur de cette couche. Des ossements très fragiles et mal conservés semblent présents, dans quelques cas, dans ce sédiment.

Parmi les deux zones d'occupation protohistorique repérées au cours de ce diagnostic, on compte un grand bâtiment rectangulaire sur poteaux situé dans le secteur 3 (8,65 x 6 m), à environ 70 m du fond de la vallée (zone d'occupation n° 2). Celui-ci, apparu à 0,90 m de profondeur, est formé de 18 trous de poteau. Une seule structure a livré un élément de mobilier (un bord en céramique datable du deuxième âge du Fer). La seconde zone d'occupation protohistorique a été découverte 300 m environ au sud-est, près de l'angle nord-ouest du secteur 4 (zone d'occupation n° 4). Les structures sont apparues dans deux sondages, à une profondeur oscillant entre 0,80 et 0,90 m. Les deux tronçons de fossé mis en évidence dans ces tranchées, larges de 0,50 à 1 m selon les endroits, appartiennent sans doute à la même structure. Près de ce fossé ont été dégagés quatre trous de poteau, trois fosses et deux structures de combustion. Une des fosses a livré 49 tessons de céramique protohistorique. On remarquera que certaines des structures localisées près de ces deux sondages, qui n'ont pas fourni de mobilier, se rattachent peut-être à cette occupation, comme les deux tronçons de fossé dégagés plus au nord.

Quatre zones d'occupation de l'époque romaine ont en outre été identifiées au cours de ce diagnostic. L'une d'elle, située dans l'angle nord-est du secteur 2 (zone d'occupation n° 1), s'inscrit dans une zone trapézoïdale de 100 m de long sur 70 m de large au minimum. Des structures – presque exclusivement des trous de poteau et des fosses – ont été mises en évidence dans cinq sondages, généralement à des profondeurs assez faibles. Un bâtiment à abside sur poteaux de 5,10 m de large a été dégagé en partie, sur une longueur de 6,30 m. Une seule structure a livré du mobilier, à savoir un fond de récipient en céramique. Le reste du matériel, peu abondant, a été collecté en contrebas des structures et provient probablement de niveaux de colluvionnement. Le diagnostic réalisé en



PROLONGEMENT DE L'A34, Murtin et Bogny, Remilly les Pothées
 Localisation de l'opération sur le tracé de l'A34 sur la carte IGN au 1/25 000^{ème}
 (DREAL, DAO : CD08).

2008 par A. Rémy immédiatement à l'est montre que ce site s'étendait manifestement dans cette direction. Ces deux interventions révèlent ainsi qu'une occupation était implantée à l'époque romaine en bas de versant, juste avant la rupture de pente, dominant ainsi le fond humide de la vallée. Au total, celle-ci s'étendait sur 180 m de large au minimum.

La zone d'occupation n°3, située à une cinquantaine de mètres du fond de vallée, est représentée par les structures découvertes dans trois sondages du secteur 3, à une profondeur oscillant entre 0,70 et 0,85 m. Il s'agit de deux tronçons d'un fossé formant un angle droit – sans doute une partie d'un enclos – ainsi que de fosses et de trous de poteau. Un fragment de bord en céramique trouvé dans le comblement du fossé offre une fourchette chronologique entre le I^{er} et le III^e s. après J.-C. Cette structure est par ailleurs recoupée par une fosse ayant fourni un tesson datable de la seconde moitié du I^{er} s. après J.-C. Un trou de poteau localisé près de l'extrémité nord du fossé contenait dans son comblement un tesson également attribuable au I^{er} s. de notre ère. Le matériel céramique collecté à 0,65 m de profondeur dans un autre sondage, à une trentaine de mètres au nord-ouest de ces structures, doit probablement être rattaché à cette occupation. Trois éléments ont pu être datés des I^{er}-II^e s. ap. J.-C.

La zone d'occupation n° 5, localisée dans le secteur 4, est la plus vaste repérée au cours de cette opération. Celle-ci forme une large bande dont la superficie minimum est estimée à 15 200 m² (190 m sur l'axe nord-sud et 80 m sur l'axe est-ouest). Ce groupe de structures est installé sur un terrain en pente douce vers le nord, à environ 70 m du fond de la vallée. La partie centrale de cette zone est occupée par un probable enclos quadrangulaire délimité par un fossé. De celui-ci, seuls deux tronçons formant un angle droit ont été dégagés. Ils apparaissent à 1,10-1,30 m de profondeur et mesurent entre 0,25 et 0,40 m de largeur. Les fondations en pierre d'un bâtiment ont par ailleurs été mises au jour à une dizaine de mètres de cette structure (à l'intérieur de celle-ci ?), à une profondeur comprise entre 0,60 et 0,80 m. Seul l'angle nord-ouest de cette construction a été observé. Plusieurs autres structures ont en outre été décelées près du probable enclos et du bâtiment : 11 trous de poteau, cinq fossés, deux petites structures de combustion et une fosse. La couche limono-argileuse grise qui accueille certaines structures comporte de nombreux éléments de céramique et de faune. La majorité des tessons recueillis dans la zone de l'enclos appartiennent manifestement au I^{er} s. Les plus anciens sont datables de l'époque augustéenne. On notera toutefois la présence d'un fragment d'amphore Gauloise 4 attribuable au II^e s. ou au III^e s. Parmi les

structures trouvées en périphérie de cet ensemble (essentiellement des trous de poteau, des structures de combustion et des fosses), on notera notamment la présence d'une aire empierrée. Cette structure mesure 2,40 m de large et s'étend manifestement de part et d'autre du sondage. Les tessons de céramique recueillis lors de son nettoyage et de part et d'autre de celle-ci appartiennent semble-t-il essentiellement au III^e s. de notre ère. Plus au nord, à une soixantaine de mètres du probable enclos, une structure funéraire mesure 1,90 m de long sur 0,85 m de large. Un test manuel a révélé la présence dans son remplissage inférieur d'un mobilier abondant et diversifié (céramique, verre et métal) datable de la seconde moitié du I^{er} s. après J.-C. ou de la première moitié du siècle suivant. Le comblement, double, est conservé sur 0,40 m d'épaisseur environ. Cette structure pourrait être interprétée comme un simple bûcher en fosse ou une tombe-bûcher.

Un autre groupe de structures a été mis en évidence dans le secteur 4, une centaine de mètres au sud-est (zone d'occupation n°6). Celui-ci forme une zone grossièrement triangulaire mesurant au minimum 120 m de large à sa base et 90 m de long sur l'axe nord-sud. Il s'agit de la zone d'occupation la plus éloignée du fond de vallée (environ 180 m de distance). Elle est en outre implantée sur une pente plus forte. La plupart des vestiges apparaissent directement sous la terre végétale, généralement à 0,20-0,25 m de profondeur. Les structures, qui épousent globalement le sens de la pente, présentent souvent la même orientation nord-sud. Leur nature est variée : construction en forme de T, structures funéraires, zone empierrée, structures linéaires empierrées, fosse, fossés et trou de poteau. Du bâtiment repéré dans la partie sud de cette zone, il ne

reste par exemple que le solin en pierre, constitué d'une seule rangée de plaques de calcaire (0,50 m de large en moyenne). En forme de T, il comprend un mur est-ouest parfaitement rectiligne (6,15 m de long) et un mur nord-sud très légèrement sinueux (11 m de long). Par ailleurs, parmi les quatre structures à caractère funéraire trouvées dans cette zone, l'une d'elles correspond sans doute à une petite sépulture à crémation au plan en L (au maximum 1,10 m de long sur 0,60 m de large). Une autre, située à proximité, est oblongue (2,10 x 0,90 m). Un test mécanique a révélé qu'il s'agissait d'une structure funéraire typologiquement proche de celle mise au jour au nord de l'enclos, puisqu'elle possède un comblement double avec un remplissage inférieur très charbonneux contenant des esquilles osseuses et du mobilier. La zone empierrée dégagée à proximité des structures funéraires, constituée d'un seul niveau de pierres calcaires jaunes de petits modules, mérite également d'être signalée. Son plan exact n'est pas connu. Elle mesure semble-t-il 8,20 m sur l'axe nord-sud. Sa longueur n'excède probablement pas 9m sur l'axe est-ouest. Il paraît difficile de déterminer si cette aire empierrée correspond à une zone de circulation à l'air libre ou au sol d'un bâtiment.

Les vestiges d'époque romaine découverts en 2008 par A. Rémy plus au nord, vers le fond de la vallée, appartiennent peut-être à cette occupation. Une des structures trouvées à cette occasion semble en effet comparable à deux structures funéraires étudiées par nos soins.

Gaël CARTRON et Jérôme MARIAN

PROLONGEMENT A 34
Évigny, La Francheville, Prix les
Mézières et Saint Pierre sur Vence,
tranche 7

Les résultats de cette opération ayant eu lieu sous la responsabilité de Bruno Duchêne (Inrap) en mars 2012, seront présentés dans le BSR 2012

AUBE**BILAN
SCIENTIFIQUE****2 0 1 0****Tableau des opérations autorisées**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6110	BARBEREY-SAINT-SULPICE, Rue de la Gare, phase 1	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	BRO-MOD	*	1
6260	BARBUISE, Route départementale 97	Carole DAROQUE (INR)	OPD	BRO-FER-MA	*	2
6113	BARBUISE, LA SAULSOTTE, L'Érable	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD	BRO-FER	*	3
6146	BRIENNE-LE-CHATEAU, Route d'Arcis	Aurore LOUIS (INR)	OPD	FER-MOD-CON	*	4
6334	CHAPPES, Rue de la Grand'Croix	Sandrine FOURNAND (INR)	OPD	IND	*	5
6219	CLEREY, Le Gué de Fonteny	Carole DAROQUE (INR)	OPD		*	6
6598	COURCEROY, Borsin	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD	NEO-FER-GAL-MOD	*	7
5985	COUSSEGREY, Les Mailles	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD	FER-IND	*	8
6380	DIERREY-SAINT-PIERRE, Marmoreau	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	NEO-GAL-CON	*	9
6409	GYE SUR SEINE, Cordelon	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	CON	*	10
6556	LA SAULSOTTE, Station d'épuration	Christelle LAGATIE (MCC)	SD	MA		11
6185	LA VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, PÉRGNY-LA-ROSE, Le Breuil, Le Pré Chevalier	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD	PAL-NEO-PRO-GAL-MA	*	12
6363	LESMONT, Pôle Scolaire	Luc SANSON (INR)	OPD	NEO-BRO	*	13
5763	MÉRY-SUR-SEINE, Les Pâtures	Alexandre BURGEVIN (INR)	OPD	NEO	*	15
6072	MESNIL-SAINT-LOUP, Les Vieilles Vignes	Sébastien BERNARD-GUELLE (PAL)	FPREV	NEO	*	14
6194	NOGENT-SUR-SEINE, ZI Canal Terray	Charles-Edouard SAUVIN (INR)	OPD	PRE-CON-IND	*	16

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6379	PAYNS, RD 169 - RD 165	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	MA	*	17
5278	PÉRIGNY-LA-ROSE, Le Rouilly, La Pièce de Villière	Isabelle LE GOFF (INR)	FPREV		2011	18
5780	PÉRIGNY-LA-ROSE, Pampleine	Hervé BOCQUILLON (INR)	FPREV	NEO-BRO-FER-GAL	*	18
6099	PONT-SAINTE-MARIE, Rue Fernand Jaffiol	Émilie MILLET (INR)	FPREV	BRO-FER-GAL-MOD	*	19
6456	PONT-SUR-SEINE, Le Haut de Launoy phase 2	Vincent DESBROSSE (INR)	FPREV	MESO-NEO-BRO-FER-GAL-MOD	*	20
6160	ROMILLY-SUR-SEINE, Chemin d'Origny	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	CON	*	21
6275	ROMILLY-SUR-SEINE, La Belle Idée, La Usée	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	NEO-PRO-GAL-CON	*	21
6512	ROMILLY-SUR-SEINE, Le Bois Industriel, phase 1	Luc SANSON (INR)	OPD		*	21
6309	ROMILLY-SUR-SEINE, Les Hauts Buissons, phase 2	Sandrine FOURNAND (INR)	OPD	BRO-FER-MOD	*	21
6337	ROMILLY-SUR-SEINE, Le Parc	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	MOD-CON	*	21
6203	ROSIÈRES-PRES-TROYES, Chantereignes	Carole DAROQUE (INR)	OPD	FER-GAL-MA	*	22
6378	ROSIÈRES-PRES-TROYES, Le Tiergé	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	NEO-BRO-FER	*	22
5690	ROSIÈRES-PRES-TROYES, ZAC des Feuillâtes, tranches III et IV	Michel KASPRZYK (INR)	FPREV	NEO-BRO-FER-GAL-MA-MOD	*	22
5881	ROSIÈRES-PRES-TROYES, ZAC des Feuillâtes, tranches III et IV	Michel KASPRZYK (INR)	FPREV	NEO-BRO-FER-GAL-MA-MOD	*	22
6480	ROSIÈRES-PRES-TROYES, Chantereignes	Aurore LOUIS (INR)	FPREV	FER-GAL-MA-MOD	*	22
6289	RUVIGNY, Les Demeures du Bois	Arnaud RÉMY (INR)	FPREV	NEO-FER-GAL-HMA	*	23
	RUVIGNY, LE Pré aux Chevaux	Isabelle PIGNOT (EVE)	FPREV	MA	*	23
6078	SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, Échenilly, Tranche 1, habitat	Stéphane LEPLUS (ARP)	FPREV	BRO-HMA-MOD	*	24
6386	SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, Échenilly, Tranche 1, nécropole	Melody FELIX-SANCHEZ (ARC)	FPREV	GAL-IND	*	24
6121	SAINT-JULIEN-LES-VILLAS, Nouveau Pont	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	FER-CON	*	25
6410	SAINT-PARRE-AUX-TERTRES, Les Perrières	Sandrine FOURNAND (INR)	OPD	CON	*	26
6273	SAINT-PARRE-AUX-TERTRES, Le Champ de la Cloche	Carole DAROQUE (INR)	OPD	GAL-IND	*	26

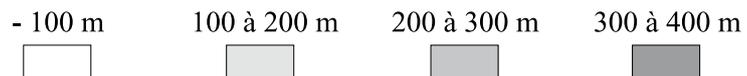
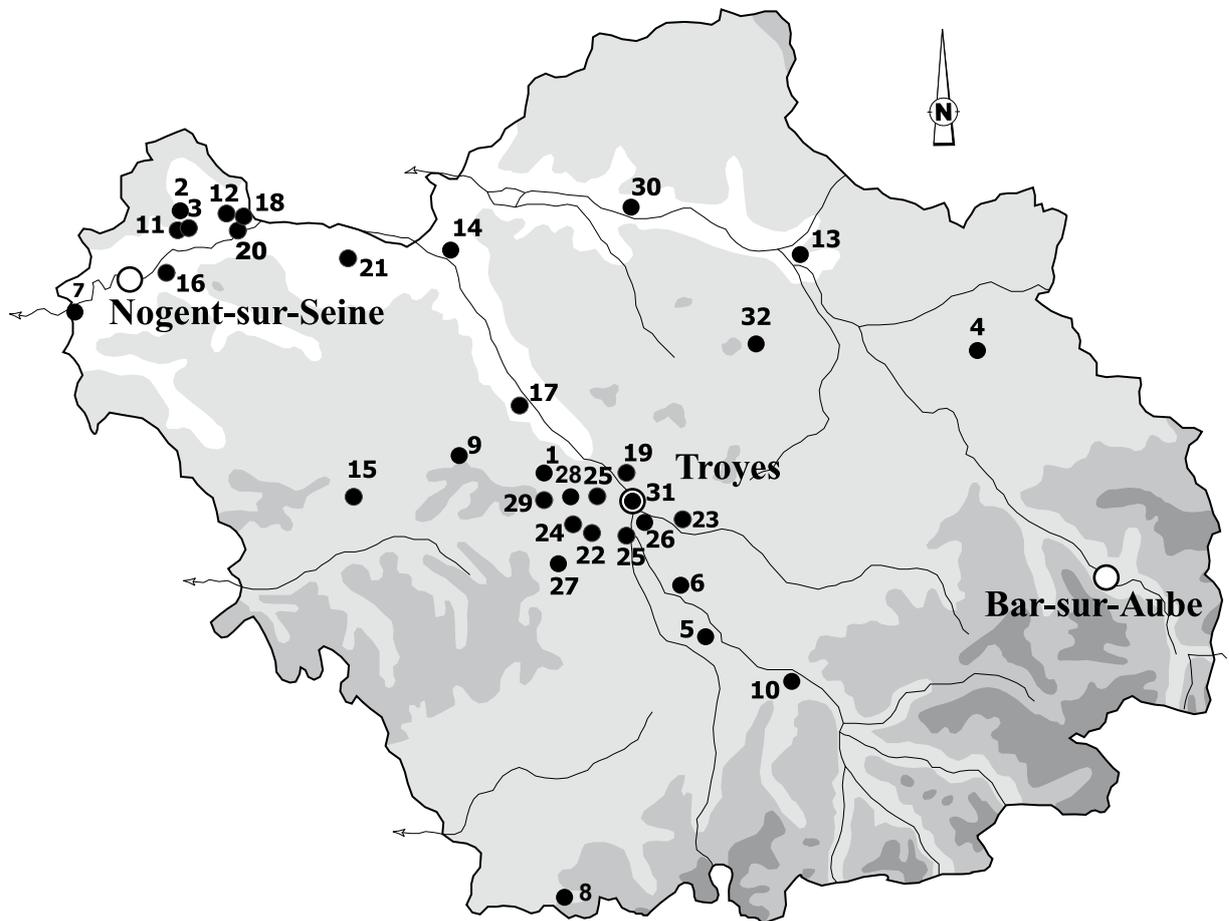
N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6198	SAINT-POUANGE, Chemin de la Charmotte, Le Pont à la Bergère	Carole DAROQUE (INR)	OPD	IND	*	27
6304	SAINTE-SAVINE, Parc du Grand Troyes Phase 3	Sandrine FOURNAND (INR)	OPD	BRO-FER-CON	*	28
6202	SAINTE-SAVINE, LA CHAPELLE-SAINTE-LUC, La Voie des Pois, Grange l'Evêque	Aurore LOUIS (INR)	OPD	CON	*	29
6393	TORCY-le-Grand, Les Grands Champs	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD		*	30
6241	TROYES, 14 Impasse des Carmélites	Aurore LOUIS (INR)	OPD	FER-GAL-BMA	*	31
6242	TROYES, 3, 5 rue Bon Pasteur	Pascal STOCKER (INR)	OPD	HMA	*	31
5226	TROYES, Extension Hôtel du département	Gilles DEBORDE (INR)	FPREV	GAL-MA-MOD-CON	*	31
4615	TROYES, Place de la Libération	Cédric,ROMS, Philippe KUCHLER (INR)	FPREV	MES-GAL-HMA-MA-MOD	*	31
6041	TROYES, Rue d'Alkmaar	Pascal STOCKER (INR)	OPD		*	31
5887	TROYES, Rue Grand Véon	Aurore LOUIS (INR)	OPD		*	31
5851	TROYES, Rues Louis Maison, Amadys Jasmin et Lacoste	Pascal STOCKER (INR)	OPD		*	31
6134	TROYES, 4 rue Jeanne d'Arc	Cyril DRIARD (EVE)	FPREV	GAL-BMA-MOD	*	31
6534	VAL D'AUZON, le Nil	Jan VANMOERKERKE (MCC)	SD			32

AUBE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0



AUBE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

BARBEREY-SAINT-SULPICE Rue de la Gare, phase 1

Âge du Bronze - Moderne

La commune de Barberey-Saint-Sulpice occupe une partie de la vallée de la Seine, immédiatement au nord de l'agglomération troyenne. Depuis environ 20 ans, son territoire a bénéficié de nombreuses interventions archéologiques. Notre opération se situe au sein de la zone commerciale, le long de la RN19.

Ce diagnostic mené dans le cadre d'un projet d'aménagement de locaux commerciaux, concerne une emprise de 1 311 m² sondée à près de 11 %. Il a permis de mettre au jour deux structures datées de la fin de l'âge du Bronze pour la première fois sur le territoire de Barberey-Saint-Sulpice. Elles complètent avantageusement les découvertes de mobilier réalisées sur la parcelle 12 contigüe. Un ancien horizon de surface a également livré de la céramique du Bronze final I-IIa dans le bas du terrain, jusqu'à 2 m de profondeur. Ce niveau semble se poursuivre

sous le parking et les magasins au sud-ouest. Parmi les deux fosses répertoriées, la plus grande (fo. 12) correspond à une fosse d'extraction de graviers. Sa profondeur ne dépasse pas les 0,50 m de profondeur. Le mobilier, présent uniquement en surface, a pâti du passage répété de camions au sein d'une plateforme de stockage.

Des segments de fossés semblent appartenir à des éléments de parcellaire et de drainage. Un alignement de 8 poteaux forme une palissade. Ces éléments, compte tenu de leur régularité, pourraient être assez récents ; apparaissant encore sur le cadastre de 1808, ils remontent sans doute à l'époque moderne. Enfin, trois fosses n'ont pas livré d'indice de datation.

Vincent MARCHAISSEAU

BARBUISE Route départementale 97

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Moyen Âge

La mairie de Barbuisse envisageant la construction d'une salle polyvalente sur une emprise de 700 m², un diagnostic a été réalisé. 202 m² ont été sondés, soit 29 %

de l'emprise. Un puits, un fond de cabane et un probable bâtiment à 4 poteaux ont été retrouvés, datables, selon le mobilier, du Moyen Âge. On peut donc émettre

l'hypothèse d'un site de bordure d'habitat, lié peut-être à la date de construction de l'église de Barbuise, au XII^e s. Un enclos circulaire de 10 m de diamètre a également été mis au jour, mais probablement arasé et sans mobilier.

Il est donc attribuable sans trop de précisions à une période allant du Bronze final au Hallstatt.

Carole DAROQUE

BARBUISE, LA SAULSOTTE L'Érable

Âge du Bronze - Âge du Fer

L'opération de diagnostic archéologique menée à Barbuise *L'Érable*, préalable à l'extension d'une carrière de granulats sur une emprise de 39 435 m², a livré un nombre non négligeable de vestiges archéologiques. Il s'agissait de la phase 7 et de la fin de la phase 4 de diagnostic au sein de cette carrière. Les 60 sondages ouverts sur l'ensemble de la zone prescrite (5 085 m², 12,3 % de la surface) ont permis la mise au jour de 29 anomalies anthropiques reconnues ou supposées.

Parmi celles-ci on dénombre : 22 empreintes de poteaux (trous de poteau), 4 portions de fossés, 3 fosses dont une polylobée. Enfin, quelques bois subfossiles non anthropiques ont été découverts dans le sondage 14. Ils ont été prélevés pour être remis, via le Service régional de l'archéologie, à la société DendroNet, afin de compléter le cas échéant les séquences régionales.

Tout d'abord, quelques traces fugaces d'une occupation de l'âge du Bronze final, représentée surtout par un trou de poteau très riche en mobilier céramique dans le sondage 3. Ensuite, la fosse polylobée très arasée

du sondage 3, dont l'important mobilier a été retrouvé dans la couche directement située à la verticale de la fosse, atteste d'une présence d'occupation à La Tène ancienne. Bien que les structures soient là encore peu nombreuses, les mobiliers en présence permettent de suggérer la proximité d'un habitat (complètement arasé ?).

Ensuite, l'ambiance protohistorique est renforcée par plusieurs îlots de structures en creux, à l'est (sondage 15) et à l'ouest (sondage 51) de l'emprise. Ces fosses et trous de poteaux ne montrent pas de structuration évidente et la datation très généraliste n'est apportée que par quelques tessons. Enfin, un nombre important de structures non datées mais d'allure très semblable a été découvert dans le sondage 12, non loin du sondage 15. L'absence d'éléments de datation n'a pas permis de proposer une attribution chronologique pour ce qui pourrait être un reste de bâtiment ou de palissade.

Fabien LANGRY-FRANCOIS

BRIENNE-LE-CHATEAU Route d'Arcis

Âge du Fer - Moderne -
Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique se place en amont de la construction d'un commerce à vocation alimentaire de moyenne surface sur une emprise de 16 800 m². Les 4 investigations, couvrant 1 478 m² (8,8 % de la surface du projet) ont mis en évidence une occupation protohistorique datée de la fin de la

Tène D2 (75-30 av. J.-C.) ainsi qu'une occupation plus récente, datée du début du XIX^e s. La commune de Brienne-le-Château se situe dans le département de l'Aube, localisé dans la moitié méridionale de la région Champagne-Ardenne. Brienne-le-Château se place dans la moitié orientale du département, à environ

30 km au nord-nord-est de Troyes. Ce secteur est marqué par un relief de plaine, légèrement vallonné sur les rives de la rivière de l'Aube qui s'écoule du sud vers le nord ; la commune est implantée en rive droite, à une altitude de 130 m NGF. La zone est également connue pour ses forêts (Forêt d'Orient) et pour ses trois lacs artificiels (réservoirs de régulation de la Seine mis en service entre 1966 et 1990) ; le lac du Temple est situé à environ 10 km au sud de la ville. L'emprise concernée par le diagnostic se place en périphérie nord de la ville, à flanc de coteaux dénommés *Les Tertres*. Cette butte dont le point le plus haut se place à 162 m NGF, fait rempart entre Saint-Léger-sous-Brienne, le nord de Brienne-le-Château, et le cours de l'Aube. Entre la rivière et le piémont sud de la butte s'étend un bois appelé *Bois du Défaut*. La zone de diagnostic suit une pente naturelle, contrainte sur son flanc occidental par la butte (121,80 m NGF) puis s'amenuisant vers la plaine (121 m NGF).

Trois différentes phases d'occupation du site ont pu être mises en évidence lors de cette opération de diagnostic ; les deux phases les plus anciennes sont datées de la période protohistorique tandis que la plus récente, s'avère contemporaine. Deux phases d'implantation des structures protohistoriques peuvent être définies par datation relative. Bien que les trous de poteaux et les fosses circulaires de la première phase ne dessinent aucune organisation spatiale claire, la présence d'un grenier sur quatre poteaux laisse supposer que cette première occupation pourrait être liée à un établissement rural à vocation agricole, tourné vers le stockage des denrées agricoles. Cet ensemble s'avère antérieur à La Tène D mais l'absence de fossile directeur ne permet pas d'avancer de date plus précise. Les fossés de la phase 2 ne peuvent être associés à aucune structure annexe ; l'absence de lien matériel entre ces fossés et le reste des structures ne permet pas de caractériser la nature de cette seconde

occupation. Cependant, la succession des fossés, leurs interruptions, ainsi que leur forme en V, peuvent traduire une superposition d'enclos multiples, semblable aux établissements complexes de la fin de La Tène, connus en Picardie (Frémolant et Malrain 1996, p. 44). Ces établissements sont caractérisés par des fossés délimitant des enclos régulièrement remaniés, agrandis ou déplacés, parfois dans un intervalle de temps très court (*ibidem*, p. 41). Ainsi, il n'est pas à exclure que les phases 1 et 2 ne puissent être espacées que de quelques années. Cependant, si les structures permettent de définir le type d'occupation, les limites de l'établissement et la répartition spatiale des bâtiments reste malaisée du fait d'un faible taux de conservation des vestiges (disparition éventuelle d'une partie des vestiges) et d'une forte acidité du sol (altération des mobiliers céramiques).

L'occupation contemporaine se traduit par huit fossés de parcellaire, mesurant entre 0,35 et 2,25 m de largeur. Ils s'orientent suivant un axe nord-ouest/sud-est, perpendiculairement au sens de la pente. Ces fossés apparaissent au-dessus du niveau archéologique des phases protohistoriques, à environ 120,70 m NGF. La coupe réalisée dans la structure 601 montre un creusement à profil à fond plat peu profond ; le comblement, composé de limon argilo-sableux brun moyen mêlé de gravillons calcaires, diffère radicalement de celui repéré dans les structures protohistoriques. Aucun mobilier n'a été détecté dans ces structures. La superposition quasi parfaite de ce maillage avec les parcelles anciennes définies par le cadastre napoléonien de 1811 confirme la fonction de délimitation de ces fossés. Ces derniers suivent ainsi l'axe de la parcelle agricole dénommée *La Contrée au-devant du Cliquat* en bordure du Chemin de la Maraye à Troyes, aujourd'hui route départementale n°443.

Aurore LOUIS

Indéterminé

CHAPPES Rue de la Grand'Croix

Le projet de construction d'un lotissement a fait l'objet, de par sa localisation géographique « en bordure d'une ancienne voie et proche de la Seine » d'une prescription de diagnostic par le Service régional de l'Archéologie. La parcelle concernée représentait une surface de 10 000 m². La journée d'opération a permis de sonder 10,1 % de la surface totale à l'aide de 15 sondages

disposés en quinconce. À l'issue des sondages, les vestiges archéologiques découverts, un fossé et un puits, n'ont pu être datés faute de mobilier. Un paléosol de datation inconnue a été mis au jour dans la totalité des tranchées réalisées.

Sandrine FOURNAND

CLÉREY Le Gué de Fonteny

La société Plurihabitat projette l'aménagement d'un lotissement sur une emprise de 25 048 m². Cette opération, avec 1 653 m² ouverts, soit 6,6 % de l'emprise du projet, nous a permis de vérifier sur le terrain les informations de la carte géologique.

Il n'a en revanche pas révélé de traces anthropiques ni archéologique.

Carole DAROQUE

COURCEROY Borsin

Néolithique - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moderne

Le diagnostic archéologique a été mené sur la commune de Courceroy, située aux confins ouest du département de l'Aube et est de la Seine-et-Marne. L'emprise se trouve à environ 8 km à l'ouest de la ville de Nogent-sur-Seine. La zone sondée se situe au nord-ouest de la commune, au bord de la RD168. L'opération est rendue nécessaire par l'ouverture d'une carrière de granulats. La réalisation de ce diagnostic a été effectuée au moyen de deux pelles mécaniques.

La prescription concerne 176 000 m², qui ont pu être appréhendés intégralement. La surface ouverte par les sondages est de 23 887 m², ce qui correspond à 13,5 % de la superficie prescrite. Les 319 sondages effectués sur l'emprise de ce diagnostic à auront mené à la découverte d'un nombre important de structures. Sur les 199 creusements anthropiques relevés on compte : 19 portions de fossés, 57 fosses, 105 trous de poteau et 4 apparentes tranchées de fondation. Les tests menés sur l'ensemble du diagnostic ont concerné 37 structures de toute nature, soit 18,5 %. Les éléments de datation recueillis ont permis d'établir trois phases d'occupation structurées, ainsi que deux phases présentes à l'état résiduel. L'emprise présente une vaste butte graveleuse en son centre, bordée à l'est par des limons sableux ayant comblés d'anciens chenaux non datés, et à l'ouest par un important chenal ayant fonctionné jusqu'au Tardiglaciaire. Ce dernier est bordé sur sa rive droite, jouxtant la butte graveleuse, d'un limon noir organique et riche en mobilier dont la mise en place n'a pas été totalement perçue.

Si pour la première occupation, située à la transition du Hallstatt final à La Tène ancienne, les témoins mobiliers

en structures sont rares, les artefacts céramiques ont été ramassés en quantité plus importante dans le niveau de limon noir bordant le chenal.

L'occupation la plus densément identifiée correspondant assez fidèlement à l'étendue de la butte graveleuse concerne La Tène moyenne à finale. Celle-ci est à la fois complexe et très structurée, avec un fossé imposant (3 m de large) participant peut-être d'un enclos, et à la fois dispersée et disparate, avec des fosses variées plus ou moins riches en mobiliers et situées aux extrémités de la butte graveleuse et en dehors du potentiel enclos. Cependant, il faut rappeler que seuls moins de 20 % des structures ont été testées, et que la présence de plusieurs périodes chronologiques proches sur ce secteur ne permet pas de rattacher à l'une ou l'autre les très nombreuses structures en creux découvertes.

Quelques structures, testées ou non, ont livré des tessons trop fragmentaires pour permettre une attribution chronologique précise, tout en restant vaguement situées dans la Protohistoire. Le nombre de phases présentes dans les sondages de la butte graveleuse n'autorise pas à préférer un rattachement à l'une ou l'autre de ces phases pour ces structures.

Par ailleurs, des structures archéologiques gallo-romaines ont été retrouvées lors de cette opération de diagnostic. Un fossé, élément structurant d'une installation mal définie, ne saurait en l'état être rattaché à un tracé parcellaire ou viaire. Les fosses ne montrent pas d'organisation particulière et aucun bâtiment n'a été repéré pour cette phase chronologique. L'occupation gallo-romaine semble donc très résiduelle et concerne

sans doute des besoins agricoles ponctuels. Cet état de vestige était déjà ressenti lors de l'opération de diagnostic de 2009 (Debrosse, 2010). Il ne faut cependant pas oublier qu'à quelques kilomètres à l'ouest, sur le terroir de la commune de Villiers-sur-Seine, une occupation dense gallo-romaine a été fouillée en 2003 par J.-M. Séguier (Afan).

Un nombre important de structures n'ayant pas été testé, les éléments de datation restent donc limités. Parmi ces structures non datées, on trouve des fossés (12 portions repérées de 6 fossés), des fosses (53 fosses et 9 fosses ou trous de poteau), des trous de poteau (101 dont 9 sont peut-être des fosses) et quatre portions de sablières basses ou tranchées de fondations. Il est plus que probable que la plupart de ces structures non datées se rattachent à l'une des occupations protohistoriques : localisation sur la butte graveleuse, comblements limoneux proche de ceux des structures datées. Plusieurs éléments structurants ont été repérés : des fossés participants sans doute à un ou plusieurs réseaux de parcelles et de probables tranchées de fondation de bâtiment. Quelques unités architecturales sont soupçonnées, bien que les plans repérés ne soient pas sans lacunes ou défauts. Il faut cependant noter que l'absence de datation pour une si grande part des structures mises au jour est propre au diagnostic, et qu'on suppose ici par similarité qu'une grande majorité de structures se rattachent à l'une ou l'autre des occupations protohistoriques.

Un mobilier lithique assez abondant a été retrouvé lors du diagnostic. Ces mobiliers proviennent principalement de prospection sur la butte graveleuse et l'ouest de celle-ci, et pour une moindre partie d'unités stratigraphiques des sondages. Il s'agit pour une grande part de silex taillés, surtout des éclats, mais également de fragments de meules en roche gréseuse. L'outillage est plutôt bien représenté et reste ubiquiste de toute la Préhistoire : grattoirs, racloirs, coches, briquets ou retouchoirs. Les seuls éléments diagnostics chronologiques sont les deux haches polies : celles-ci peuvent être attribuées à une fourchette chronologique allant du Néolithique moyen I au Néolithique final. Aucune structure mise au jour n'a été rattachée au Néolithique sur ce diagnostic. On peut émettre l'hypothèse que les éventuelles structures néolithiques ont été détruites par l'érosion ou les chenaux. Il faut rappeler en ce sens que la fouille de Villiers-sur-Seine en 2005 (Seine-et-Marne) a livré plusieurs sépultures néolithiques (Peake *et alii* 2006). Par ailleurs, la précédente phase du diagnostic au lieu-dit *Borsin* a également permis la découverte de mobilier lithique en surface (Debrosse, 2010) et une zone de prospection est connue plus à l'est pour avoir livré du silex taillé (cf. carte archéologique, Sra).

Un important corpus céramique a été découvert lors de l'ouverture des sondages, hors de toute structure anthropique interprétable. Ces mobiliers proviennent

très principalement des dépôts limono-argileux observés entre la butte sablo-graveleuse et le paléochenal situé à l'ouest du secteur. La majeure partie des céramiques renvoie à la fin de la période hallstattienne et au début de La Tène (cf. annexes, étude céramique). Ils sont donc contemporains de la première occupation relevée sur la butte graveleuse.

Si l'étude archéo-géologique menée lors de ce diagnostic n'a pas permis de clarifier l'origine de ces dépôts limono-argileux, la présence en telle quantité de mobiliers en son sein pose nécessairement plusieurs interrogations. La fraîcheur du mobilier semble pour le moins exclure un transport important par les courants fluviaux, ce qui suppose au moins une provenance très proche de ces céramiques. On peut en effet se demander dans quelle mesure le chenal, lors de sa déviation d'ouest en est, a amoindri l'occupation de la transition Hallstatt / La Tène, qui se serait située davantage à mi-chemin entre l'occupation du Hallstatt ancien de Villiers-sur-Seine et celle de La Tène moyenne à finale plus à l'est sur la butte.

En outre, un système de ponton à quatre poteaux a été découvert à Villiers-sur-Seine, de l'autre côté du chenal. Un aménagement de berge à l'époque protohistorique sur la rive est du chenal n'est donc pas à exclure au regard de l'aspect du niveau de limon argileux noir et graviers, et du mobilier qu'il contenait, même si aucune structure, ni aucun bois subfossile anthropique, ne vient pour le moment étayer cette hypothèse.

Par ailleurs, la faiblesse de la représentation en mobilier hallstattien dans les structures mises au jour pousse à considérer que la zone préservée, et uniquement celle-ci, n'a pas connu d'occupation dense à cette époque ; ou que cette occupation a été fortement remaniée par l'occupation plus tardive de La Tène moyenne à finale. Les mobiliers pourraient alors avoir été exhumés de niveaux en place et déposés avec les limons en remblais d'une zone un peu trop marécageuse.

Le diagnostic mené en 2010 sur le lieu-dit *Borsin* à Courceroy aura donc permis la mise au jour de très nombreux vestiges au regard de leur concentration. La densité de trous de poteau et de fosses est tout-à-fait remarquable sur la butte graveleuse. Si l'absence d'occupation au sud et à l'ouest de cette butte semble très clairement liée à l'érosion de cette berge par le vaste chenal de la Seine, la moindre densité de structures au nord et à l'est paraît plutôt liée à des choix d'implantations récurrents aux diverses périodes rencontrées. Il est probable que ces dernières zones, à l'altitude plus basse que la butte, aient été plus sensibles aux inondations hivernales.

Trois phases chronologiques structurées ont été repérées : une installation avec fosses et trous de poteau de la transition Hallstatt final / La Tène ancienne ; une

installation bien plus fortement ancrée avec un imposant fossé et des fosses à La Tène moyenne à finale ; et enfin une petite occupation résiduelle du Haut-Empire.

Par ailleurs, les vestiges mobiliers issus du vaste chenal indiquent une présence humaine probablement proche au Néolithique. Les informations ici recueillies permettent également de supposer que l'occupation de la fin du Hallstatt était située en partie dans la zone érodée.

Les éléments découverts livrent donc une certaine continuité avec les découvertes de Villiers-sur-Seine : ce secteur de la vallée de la Seine a été densément

occupé durant les âges du Fer (Hallstatt et La Tène). Les occupations du *Borsin* prolongent chronologiquement l'installation importante fouillée juste à côté en Seine-et-Marne. Il semble donc qu'il y ait eu une translation des occupations humaines d'ouest en est, et surtout de rive droite à rive gauche, sur les sept cents ans que représentent ces périodes. En comparaison avec les données issues de l'opération de diagnostic de 2009 sur le même projet de carrière, la chronologie d'occupation de ce secteur s'étend de la fin de l'âge du Bronze jusqu'au Haut-Empire.

Fabien LANGRY-FRANCOIS

COUSSEGREY Les mailles

Âge du Fer - Indéterminé

L'opération de diagnostic archéologique menée à Coussegrey, au lieu-dit *Les Mailles*, préalable à l'ouverture d'une carrière, a livré quatre structures anthropiques. L'emprise de 114 000 m² a été ouverte sur 13 779 m², soit 12,1 %, par 199 sondages.

Une fosse, contenant un abondant mobilier céramique de la période protohistorique (Hallstatt C / D1), ainsi que trois foyers non datés ont été mis au jour.

Fabien LANGRY-FRANCOIS

DIERREY-SAINT-PIERRE Marmoreau

Néolithique - Gallo-romain -
Contemporain

La commune de Dierrey-Saint-Pierre se situe à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Troyes, le long d'un petit ruisseau, le Bétro, qui y prend sa source. Le finage est implanté aux confins de la Champagne sèche au nord et de la Forêt d'Othe au sud. Suite à un projet communal de lotissement portant sur une superficie de 2,2 ha, un diagnostic archéologique a été prescrit.

Bien que 8 structures seulement aient été répertoriées à l'issue de cette opération (sondages : 10,6 % de l'emprise), elles nous renseignent sur des époques méconnues dans ce secteur de plateau entre Seine et Vanne. Une fosse à profil dit « en V », généralement datés du Néolithique ou de l'âge du Bronze constitue une découverte inattendue. En l'absence de mobilier, trois prélèvements de charbon ont été réalisés en vue

de datations radiocarbone. Enfin, quatre poteaux et une fosse semblent appartenir à un petit bâtiment dont le plan complet reste hypothétique. Visiblement isolé, ce bâtiment a pu avoir une destination agricole (remise, grange...). La fosse est la seule structure à avoir livré du mobilier (7 tessons) qui évoque un contexte du Haut-Empire (I^{er}-II^e s.). Ce secteur constitue une zone de « vide archéologique » pour l'époque romaine (Denajar 2005, p. 163, fig. 54).

Cette première intervention laisse présager d'une occupation domestique gallo-romaine sur le territoire de Dierrey-Saint-Pierre, peut-être dans les environs immédiats de notre diagnostic.

Vincent MARCHAISSEAU

GYÉ SUR SEINE Cordelon

Contemporain

La commune de Gyé-sur-Seine se situe au sud du département de l'Aube, à environ 10 km de Bar-sur-Seine. Le paysage est encaissé par la vallée de la Seine et par de nombreux vallons secs transversaux. Notre opération se trouve sur un sommet de crête dominant de tels vallons. L'entreprise Carbonex ayant un projet de rénovation industrielle et de conversion des terrains en centrale photovoltaïque, un diagnostic fut prescrit sur une superficie de 16,9 ha. De nombreuses contraintes ont réduit cette superficie initiale (bâtiments de l'usine, plates-formes de stockage, bois devant servir de biomasse...).

Aussi la surface réellement accessible se réduit à 7 ha (taux de sondage 7,4 % de l'emprise accessible).

Cette opération de diagnostic n'a pas permis de découvrir une quelconque occupation humaine sur les terrains sondés. La présence du socle calcaire sous une faible couche de terre végétale, celle-ci faisant même parfois défaut, a dû être un critère négatif pour une occupation anthropique.

Vincent MARCHASSEAU

LA VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, PÉRIGNY-LA-ROSE Le Pré Cornu, Le Pré Chevalier, Le Breuil

Paléolithique - Néolithique -
Protohistoire - Gallo-romain -
Moyen Âge

L'opération de diagnostic archéologique menée à La Villeneuve-au-Châtelot et Périgny-la-Rose, aux lieux dits respectifs de Le Pré Cornu et Le Breuil, préalable à l'extension d'une carrière, a donc livré deux occupations principales et chronologiquement attribuées, une occupation plus lâche et non datée, de rares structures fossoyées et des mobiliers éparses issus des remaniements par les chenaux. La prescription concerne 113 882 m², des surfaces boisées ainsi qu'un stockage de terre ayant réduit l'emprise sondable à 104 967 m². La surface ouverte par les 179 sondages est de 9 655 m², ce qui correspond à 9,2 % de la superficie disponible. .

La première occupation, située au nord-ouest de l'emprise sur une butte de grève, consiste en un niveau d'origine indéterminé, qui a conservé une quantité importante de mobiliers du Néolithique final. Dans ce niveau ont également été mis au jour cinq trous de poteau ne formant pas de plan particulier. La qualité et la quantité du mobilier issu de ce secteur en font un des ensembles les mieux connus en contexte clair pour cette phase du Néolithique régional. Enfin, si le niveau relevé est circonscrit à un seul sondage, il est possible que l'occupation s'étende vers le nord (parcelle non

sondée). À cette occupation il faut ajouter les tessons épars du Néolithique final, et surtout le poignard en silex du Grand-Pressigny découvert dans les argiles à l'opposé de l'emprise. Ceux-ci contribuent à établir une ambiance d'occupation de la fin du Néolithique dans ce secteur, peut-être partiellement entamée par un paléochenal.

La seconde occupation est davantage structurée, bien que les nombreux trous de poteau et les fosses relevés n'aient pas permis d'établir de plan cohérent. Il s'agit d'une petite installation rurale située à nord-est de l'emprise, potentiellement attribuée au haut Moyen Âge.

Les mobiliers archéologiques recueillis sont plutôt rares mais en bon état. À l'inverse, les structures sont nombreuses mais présentent de faibles niveaux de conservation en profondeur.

Il faut rappeler que dans ce secteur plusieurs interventions sur le terrain avant diagnostic ont entamé les niveaux superficiels. L'aire concernée par cette occupation est assez moyenne (diamètre d'environ 50 m constaté), mais une partie sud-est de l'emprise n'a pu être sondée. En revanche, le diagnostic mené

au nord de cette zone n'a pas livré de structures en lien. L'occupation non datée concerne deux petits bâtiments sur poteaux, probables greniers surélevés, dont la fouille exhaustive n'a pas permis de fournir d'éléments datant. Ceux-ci peuvent se situer en marge de l'occupation rurale gauloise observée au sud de l'emprise de la carrière lors du précédent diagnostic (Burgevin, 2009). Les fossés sont d'ailleurs pour partie reliés à mis au jour dans ce secteur sud, sans qu'un lien chronologique n'ait rapproché ces fossés de l'occupation gauloise, et ce dans les deux diagnostics.

Enfin, dans les mobiliers charriés par les chenaux, en dehors du poignard exceptionnel déjà mentionné, on peut retenir la présence d'un fragment de fémur humain et celle d'une pointe de lance Levallois du Paléolithique moyen (Moustérien).

Fabien LANGRY-FRANCOIS

LESMONT Pôle scolaire

Néolithique - Âge du Bronze

Suite à la demande de permis de construire initiée par la commune de Lesmont pour un projet d'aménagement de pôle scolaire, chemin rural dit « du Lotissement », dans la commune de Lesmont, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée.

L'emprise du projet (d'une surface totale de 12 620 m²) a été sondée à la pelle mécanique sur 12,3 % de la superficie, et le diagnostic a mis en évidence des

vestiges (essentiellement des fosses) qui ont pu être datés du Néolithique moyen d'une part, et des deux dernières phases de l'âge du Bronze final d'autre part.

C'est suite à l'examen du matériel recueilli (céramique, lithique et faune, de bonne qualité) que ces datations ont pu être proposées.

Luc SANSON

MÉRY-SUR-SEINE Les Pâtures

Néolithique ? - Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Moyen Âge - Moderne - Contemporain

Dans le cadre d'un projet d'extension d'une carrière de graviers sur une superficie de 61 540 m², un diagnostic archéologique a mis en évidence les témoignages d'aménagement et d'occupation dans un secteur du lit majeur de la Seine. 5 875 m² ont été sondés, soit 10,3 % de la surface prescrite.

En effet, dans le méandre d'un paléochenal de la Seine, s'est développé, probablement sur les deux rives, entre le Néolithique moyen et la fin du premier âge du Fer un habitat sur poteaux accompagné de fosses. Les témoignages (excavation, mobilier céramique, lithique, métallique, faune) de cette occupation avec ou sans *hiatus*, ont été conservés dans un sol ancien se déployant sur une trentaine de centimètres d'épaisseur

et sur une surface d'à peu près 12 237 m².

Un enclos probablement à usage funéraire a été consacré au nord-ouest de l'emprise, dans le méandre du paléochenal. Sa chronologie précise n'étant pour le moment pas déterminée, on peut déduire tout de même qu'il est postérieur à la mise en place du sol ancien.

Un système de fossés parcellaires ou drainant vient se superposer à ces structures mais sans indication chronologique particulière.

Enfin, un axe de circulation délimité par deux fossés bordiers vient traverser les parcelles du ouest-nord-ouest à l'est-sud-est. Apparemment ce chemin

ne possède pas d'aménagement de circulation ni d'ornières. Il est stratigraphiquement l'événement le plus récent sur ces parcelles, mais il n'apparaît sur aucun cadastre napoléonien ou contemporain. Ainsi, une mise en place à la période moderne ou au Moyen Âge reste à envisager.

Alexandre BURGEVIN

Néolithique

MESNIL-SAINT-LOUP Les Vieilles Vignes

Le site de Mesnil-Saint-Loup *Les Vieilles Vignes* est localisé en bordure occidentale du village, le long de la RD95 qui mène à Pâlis et à Villemaur-sur-Vanne, à une altitude médiane de 168 m. Il fut découvert dans le cadre d'un projet d'extension résidentielle du village. Le diagnostic archéologique permet la mise en évidence de structures liées à l'extraction du silex et d'un abondant mobilier lithique lié à la production de pièces bifaciales. La prescription de fouille fut ensuite orientée vers un contrôle mécanique de la totalité des structures mises au jour, après un relevé en plan de l'ensemble des structures découvertes. L'opération, menée par Paléotime, s'est déroulée de la mi-février à la fin du mois d'avril 2010 sur une emprise de quelques 8 000 m², avec une équipe permanente de sept personnes et l'intervention ponctuelle d'un géoarchéologue. Afin de se conformer à la prescription, la fouille a été entièrement mécanisée depuis le décapage jusqu'à la vidange des structures, requérant la présence permanente de la pelle hydraulique. Une centaine de structures ont été soumises à une « fouille » plus détaillée, consistant au tamisage mécanique à la maille de 10 mm de l'ensemble du comblement des structures incriminées. La fouille manuelle a été exceptionnelle et dans aucun cas n'a concerné la totalité d'une structure.

Le site d'extraction minière est installé en bordure d'un thalweg entamant le substrat crayeux du Campagnien, qui est caractérisé par une craie fissurée en plaquette, contenant des niveaux à silex noirs. Le silex est présent dans la craie soit sous la forme de cordons aplatis, soit plutôt disséminés, de formes et de grosseurs variables. Plusieurs types de structure (fosses, puits...) liés à son extraction ont été rencontrés. Leur profondeur actuelle varie entre 20 et 285 cm, avec une moyenne d'environ 90 cm conservée sous le niveau de décapage. Les structures les plus superficielles occupent principalement les secteurs septentrionaux

et méridionaux de l'emprise, tandis que les fosses à exploitation latérale se rassemblent au cœur de la zone exploitée, découverte par l'emprise. Les fosses les plus profondes, ainsi que les puits, sont plutôt cantonnés en périphérie de la zone d'extraction par fosse.

Les témoignages d'extraction se matérialisent sous diverses formes mais le plus souvent ce sont de simples alvéoles ou niches creusées à la base de la structure. Dans de rares cas, l'exploitation souterraine s'est développée sur tout le pourtour de l'accès, donnant un profil « en cloche ». Dans d'autres, des chambres plus importantes sont pu être observées mais il n'existe pas, à proprement parler, de galeries. Certaines structures sont tellement coalescentes et apparemment sans recoupement, qu'elles devaient former un ensemble large d'extraction, de type front de carrière.

Hormis quelques exceptions, le remplissage des structures obéit toujours au même schéma séquentiel : un premier comblement de plaquettes et blocs de craie à peu près stérile, remplissant également les exploitations latérales. Dans sa partie supérieure, ce comblement est un peu plus hétérogène, mêlé de sédiments argilo sableux.

Vient ensuite un comblement hétérogène et meuble, composé de sédiment argilo-sableux de texture grumeleuse, brun à brun foncé, mêlé de petits nodules ou blocs de craie, formant le « bouchon » de la structure.

Très souvent, un dernier comblement central consiste en une mince lentille de petits blocs de craie concassée. En plan, cette lentille dessine une aire circulaire à ovale, de couleur blanche auréolée d'une zone foncée. La plupart du matériel archéologique provient de ce bouchon. Cependant, il était parfois « posé » sur le comblement de craie, au niveau de l'espace demeuré

entre le remplissage d'une exploitation latérale et son plafond.

Le mobilier archéologique, contenu dans les structures de toute nature, consiste essentiellement en matériel lithique en silex, présent sous la forme de rejets de débitage, et de nombreux vestiges d'outils en bois de cerf. Le mobilier lithique (N > 40 000 pièces hors esquilles ; masse > 1,3 tonne) se compose exclusivement de produits en silex, vraisemblablement directement traités et rejetés au sortir des structures d'extraction et parmi lesquels 380 ébauches de lame de hache ont été isolées.

La production lithique de Mesnil-Saint-Loup s'articule autour du façonnage de lames de hache. Ce dernier se caractérise par un choix déterminant du support, basé sur l'acquisition de nodules, supports aplatis et réguliers, propices à la mise en forme d'artefacts bifaciaux.

Les causes d'abandon d'ébauches de lame de hache traduisent une maîtrise modérée du façonnage bifacial, qui s'illustre également à travers les rejets importants d'ébauches dès les premiers stades, les accidents de taille récurrents et l'absence de préparation des enlèvements. Cependant, ce faible investissement technique est contrebalancé, outre l'opportunisme dans le choix des supports, par un accès aisé à la matière première. Bien qu'aucune lame de hache aboutie n'ait été isolée, la variété morphologique des ébauches en fin de façonnage indique une faible standardisation des produits semi-finis.

Les lames devaient cependant être assez courtes, comme en témoigne la longueur moyenne des ébauches les plus abouties : 12,5 cm. La morphologie très variable des pièces, que cela soit au niveau de la longueur mais également de la largeur, pourrait être

inhérente à la matière première, abondamment fissurée.

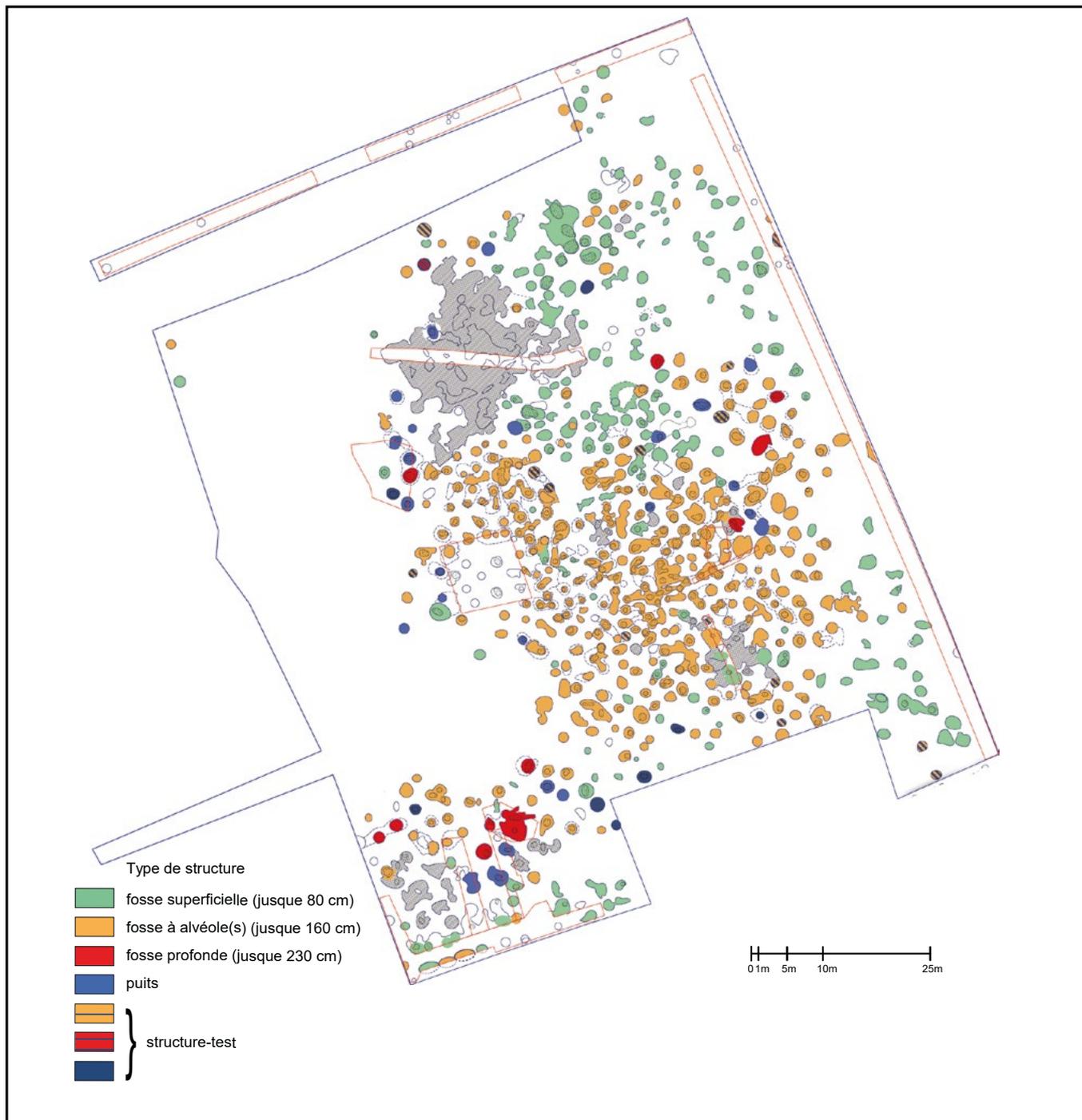
Plus de 1400 blocs débités ont été mis au jour à travers l'emprise de fouille. Ces artefacts présentent des petites séries d'enlèvements (2 à 5 enlèvements), sans préparation, sans entretien et profitant avant tout des convexités naturelles des blocs. Ce faible investissement qui, comme pour les ébauches de lame de hache, se traduit par de très nombreux accidents de taille, est à mettre en corrélation directe avec un investissement en termes de temps des plus limité. La finalité de ces blocs débités reste à éclaircir.

Plus d'une soixantaine d'andouillers a été dénombrée, essentiellement dans la partie sommitale des structures, auxquels s'adjoignent une vingtaine de pièces comportant la meule ou un fragment de merrain. Un seul bois est complet, de la meule à la couronne. Une soixante-dizaine de fragments et d'esquilles ont été recensés, dont plusieurs ont été découverts dans le fond des exploitations. Les extrémités des andouillers portent les stigmates caractéristiques d'une utilisation des pièces en percussion lancée, étayée par la présence, dans plusieurs structures, de traces de pic en bois de cerf.

La minière de Mesnil-Saint-Loup s'inscrit dans le complexe minier du Pays d'Othe, au même titre que les autres sites miniers fouillés à l'occasion des travaux autoroutiers de l'A5 entre 1990 et 1992, sur les communes de Pâlis et de Villemaur-sur-Vanne (Aube), et sur celle de Serbonnes (Yonne). La densité des structures à l'hectare en fait l'un des sites miniers les plus denses actuellement connus, avec une exploitation peu profonde. L'exploitation de plusieurs bancs de silex, l'existence conjointe de divers types de structures d'extraction et la production exclusive d'ébauches de hache sont autant de traits communs qui rapprochent ces ensembles.



MESNIL-SAINT-LOUP, Les Vieilles Vignes
Coupe de la structure d'extraction ST138
(Cliché : A. Hauzeur, Paléotime)



MESNIL-SAINT-LOUP, Les Vieilles Vignes
 Répartition spatiale des différents types de structures d'extraction
 (DAO A. Hauzeur, Paléotime)



MESNIL-SAINT-LOUP, Les Vieilles Vignes
Ébauche de lame de hache abandonnée (Objet 289a ;
Cliché et montage A. Hauzeur, Paléotime)



MESNIL-SAINT-LOUP, Les Vieilles
Vignes
Vue générale du complexe de fosses
d'extraction ST199
(Cliché : A. Hauzeur, Paléotime)



MESNIL-SAINT-LOUP, Les Vieilles Vignes
Vue zénithale du site minier par ballon captif
(cliché : © Dombes-Rhône)

À cela, s'ajoute l'absence caractérisée d'éléments de la vie quotidienne, tels la céramique, l'outillage domestique ou encore les restes animaux, qui empêche toute attribution culturelle précise.

Une série de dates au radiocarbone par AMS, réalisée sur bois de cerf et sur charbons de bois, place l'occupation du site, en âge calibré, entre 3700 et 3650 avant notre ère, soit en plein développement du Néolithique moyen II.

Sébastien BERNARD-GUELLE

L'agrandissement de la zone industrielle a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 23 600 m², dont 18 130 m² ont été accessibles. 9,5 % de cette surface ont été sondés (1 726 m²).

Le terrain concerné se situe au sud-ouest de l'agglomération de Nogent-sur-Seine et très légèrement décentré par rapport au point central de la commune. Les deux parcelles se trouvent dans un secteur triangulaire délimité par la route du Canal Terray, la route de Bray (D951) et la Vieille route de Bray. Les parcelles étudiées sont localisées au sud-est de la zone industrielle du Canal Terray, au niveau du faubourg Bechereau, à une altitude moyenne de 67 m NGF.

Au terme de cette opération, au moins une occupation a été appréhendée. Une fosse d'origine anthropique a également été mise au jour au sein du sondage 20. La présence de quelques tessons de verre, mélangés à des morceaux de brique et des fils de fer barbelé permet vraisemblablement de dater le comblement de cette structure de l'époque contemporaine.

Toutefois, ce diagnostic, localisé sur les basses terrasses sur la Seine, a permis d'effectuer des observations géomorphologiques en contexte alluvial ; le terrain se trouvant à une centaine de mètres d'un méandre de la Seine, à environ 300 m à l'est du cours actuel. La grande majorité des sondages n'a pas atteint le substrat alluvionnaire.

Les quelques sondages profonds effectués ont livré de la grave à 2 m de profondeur, sur laquelle reposent plusieurs horizons de limon argileux gris plus ou moins riche en matière organique, suggérant un dépôt alluvionnaire récent. Seul le sondage 20 a livré un dépôt sableux, reposant directement sur la grave, à 0,90 m de profondeur. Il est constitué d'un lit de sable grossier comprenant des galets, des silex et des blocs de matériel divers (silex, grès rouge, quartzite, etc.). Les quelques fenêtres réalisées autour du sondage ont permis d'apprécier l'épaisseur du dépôt sableux et son extension spatiale. Circonscrit uniquement dans le sondage 20 et reposant directement sur les graves de fond, ce dernier n'atteint pas plus de 0,20

m d'épaisseur. Il semblerait que ce dépôt soit « bordé » par un paléochenal relativement large et aurait pu constituer, à une époque, un îlot. Toutefois, la taille très variable des particules (bloc et sable mélangés) de ce dépôt semble peu compatible avec un transport uniquement fluvial, même ancien. La présence de blocs laisse penser que ce dépôt n'est pas en place et pourrait correspondre à un remblai.

Quelques éléments de terre cuite architecturale ont également été appréhendés au contact du dépôt sableux. Selon toute vraisemblance, ce dernier apparaît donc fortement remanié.

C'est également sur ce niveau de sables grossiers, au sein du sondage 20, qu'ont été repérées et collectées quelques pièces en silex (11 au total). Elles sont apparues à 0,90 m de profondeur de façon dispersées. Leur distribution spatiale ne fait apparaître aucune concentration évoquant des zones d'activités telles que des foyers, des zones d'habitats, des amas de taille de silex, etc. Il ne semble pas y avoir particulièrement de pièces techniques, témoignant de la mise en œuvre du nucléus, mais plutôt de quelques outils et éclats résiduels d'un débitage. Du point de vue technologique, aucune des pièces ne permet d'indiquer une période chronologique précise. Le caractère ubiquiste de certains outils, notamment le grattoir bec, se retrouve aussi bien à la période paléolithique qu'à la période néolithique. Il en est de même pour la lame fragmentaire. L'absence de stigmates de taille ne permet de d'aborder les modalités de sa production. Ce type de lame à 3 pans rectiligne se retrouve aussi bien dans des contextes du paléolithique supérieur qu'au Néolithique ancien et récent. Enfin, l'état de conservation des pièces est très variable, certaines présentent des arêtes émoussées, d'autres des arêtes vives. Les matières premières sont hétérogènes et les patines ne semblent pas liées au même processus physico-chimique post-dépositionnel.

Par conséquent, la courte série issue de ce diagnostic ne permet pas pour le moment de trancher en faveur d'une période chrono culturelle. Le caractère hétérogène des artefacts, les différents états de surface, leur très faible densité, l'absence de concentrations ainsi que la nature de l'unité sédimentaire dans laquelle ils se trouvent, suggèrent que ces artefacts, sans cohérence technologique, proviennent de plusieurs industries ayant subi un important remaniement d'origines fluvial et anthropique.

Charles-Édouard SAUVIN

PAYNS
RD169 - RD165

Moyen Âge

La commune de Payns se situe sur la rive gauche de la Seine, environ 15 km au nord-ouest de la ville de Troyes. Un projet communal de zone artisanale, le long de la RN19, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une superficie d'environ 2 ha. 1 780 m² ont été sondés, soit 8,9 % de la superficie totale. Cette opération aura permis de mettre au jour les segments d'un fossé dont le comblement indique

qu'il était lié à un talus contre son bord occidental. Il s'agit vraisemblablement d'une délimitation parcellaire. Un tesson a été retrouvé près de celui-ci et date de la fin du Moyen Âge. Un chablis complète l'inventaire des structures. Il demeure non daté.

Vincent MARCHAISSEAU

PÉRIGNY-LA-ROSE
Le Rouilly, La Pièce de Villière

La phase terrain de cette opération s'étant déroulée du 6 octobre au 17 décembre 2010 puis du 13 avril au 6

mai 2011, sous la responsabilité d'I. Le-Goff (Inrap), les résultats seront présentés dans le BSR 2011.

PÉRIGNY-LA-ROSE
Pampleine

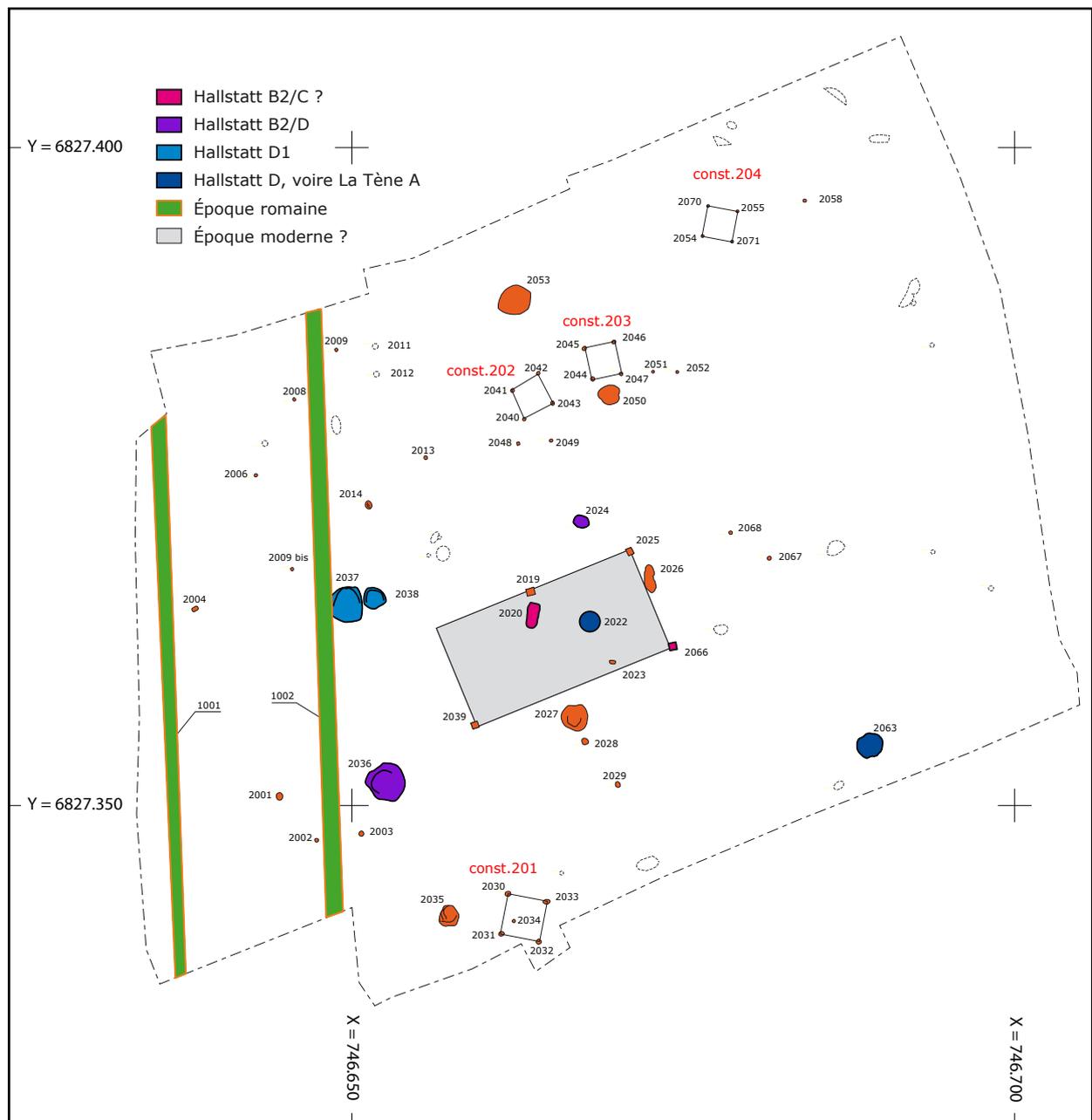
Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain

Les parcelles concernées par l'opération font partie d'un projet d'exploitation d'une carrière d'alluvions anciennes sur la commune de Périgny-la-Rose dans la vallée de la Seine. Les fouilles ont porté sur deux secteurs principaux (1, au sud et 2, au nord), respectivement d'environ 5 000 et 4 000 m², sur le lieu-dit Pampleine. Ces secteurs sont distants d'environ deux cents mètres. Un troisième petit secteur, 1 bis, a été traité suite à la découverte d'un pieu fiché en bordure de la carrière au nord du secteur 1.

L'opération a permis de mettre au jour des vestiges d'habitat se rapportant du Néolithique à la période romaine, et une petite sépulture romaine. Un peu plus de trois cents structures d'habitat ont ainsi été découvertes et fouillées intégralement. En outre, le décapage de la zone sud a permis d'aborder vers le

nord-est un bras de paléochenal en limite d'un vaste réseau de paléochenaux reconnu lors du diagnostic entre les deux secteurs. Il a été presque intégralement fouillé avec deux coupes et un décapage par passes mécaniques de la zone intermédiaire. Le relevé du mobilier a été effectué par niveaux. Il en est de même pour les prélèvements dont celui d'un bloc dans la couche du fond riche en débris végétaux et en malacofaune.

L'analyse sédimentaire réalisée par M. Frouin et des datations, d'une part radiocarbones et d'autre part fondées sur des restes mobiliers, ont permis de retracer les grandes étapes de sa mise en place et de son évolution. Le chenal a ainsi pu être mis au cœur de la réflexion sur l'évolution de l'occupation des deux secteurs décapés. Diverses phases anciennes, du



PÉRIGNY-LA-ROSE, Pamplaine
Plan chronologique du secteur 2
(DAO : H. Bocquillon, Inrap)

Néolithique et des débuts de l'âge du Bronze sont documentées sur le secteur sud : un tessan erratique de la phase récente du Bischheim, l'un des faciès anciens de la période néolithique et une fosse avec un petit lot de vases appartenant à la période du Néolithique moyen II/récent (étude C. Laurelut) ; un lot d'outils et d'éclats lithiques en général en position secondaire (étude F. Langry-François) et quelques tessons attribués à la période post-campaniforme ou au Bronze ancien. Le chenal a connu une première phase active antérieure au début du Bronze final, période à laquelle, il a entamé une phase de faible activité et de comblement par des

débris végétaux qui a duré semble-t-il jusque vers la transition Bronze-Fer. Ils traduisent un environnement immédiat relativement boisé. Les traces d'occupation contemporaine, au Bronze final, sont peu nombreuses, quelques éléments sur le secteur nord, et surtout un peu de mobilier dans le paléochenal du secteur sud avec deux petites concentrations combinant céramique (étude K. Zipper) et bois de cerf montrant des traces de travail des matières osseuses (étude C. Lachiche). L'activité du chenal reprend au premier âge du Fer et c'est à cette époque que se développe l'occupation dans les deux emprises traitées. On identifie en particulier



PÉRIGNY-LA-ROSE,
Pamplaine
Vue du nord sur les fossés
de la voie sur le secteur 2
(Cliché : H. Bocquillon,
Inrap)



PÉRIGNY-LA-ROSE, Pamplaine
Vue sur les trous de poteau de la construction 107
(Cliché : H. Bocquillon, Inrap)

dans le secteur 1 l'implantation, dans la partie un peu surélevée, d'un habitat d'une certaine envergure, combinant enceinte palissadée quadrangulaire, alignement de constructions de type grenier sur quatre poteaux, et fosses. On peut envisager que se développe alors l'exploitation du limon fin présent au nord du secteur 1 pour les besoins des constructions. Par la suite, pour une période datée autour du Hallstatt D3/La Tène A (voire B), l'habitat se développe d'ailleurs à proximité dans cette zone basse caractérisée par des alluvions fines. Des constructions sur six poteaux d'assez grande taille, entre 20 et 30 m², et peut-être un grand bâtiment d'habitation à proximité de fosses ayant

livré des restes céramiques appartiendraient à cette phase. À cette époque, le chenal a cessé son activité, et se présente sans doute comme une dépression herbeuse qui sera entre autres utilisée comme zone de rejets pour l'habitat voisin.

L'indigence du mobilier entraînant des fourchettes chronologiques souvent larges et un manque de témoins et, de plus la complexité de l'occupation durant la Protohistoire ne permettent pas de développer sur les pratiques des occupants des lieux en rapport avec les différentes phases. Quelques structures ne peuvent être attribuées, comme une possible fosse « en Y » et

un plan de construction vaste et complexe, peut-être lacunaire (âge du Bronze ou autre ?).

Les vestiges les plus récents se rattachent à l'époque romaine et apparaissent bien caractérisés. En particulier, deux fossés parallèles signalent un axe de circulation nord-sud qui traverse les deux secteurs, avec sans doute des aménagements particuliers au passage de la zone de paléochenaux (quelques traces dans le secteur 1bis), dont l'approche n'a pu être développée en raison du front de la carrière actuelle. Un habitat est implanté le long de la voie. Il se compose d'au moins

un bâtiment d'habitation comme en atteste les rejets de céramique de consommation courante découverts dans le fossé et étudiés par A. Delor-Ahü. Les rejets animaux évoquent des pratiques de boucherie concernant les bœufs et les caprinés, mais le lot est réduit (étude C. Lachiche). Une petite tombe d'immaturation dans une céramique, a été découverte dans le fossé de la voie et fouillée après prélèvement par S. Thiol. Localisée à une vingtaine de mètres au nord de l'habitat, elle pourrait être contemporaine d'après la datation du vase.

Hervé BOCQUILLON

PONT-SAINTE-MARIE Rue Fernand Jaffiol

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moderne

Réalisée sur une surface de 2 225 m², l'opération de fouille de Pont-Sainte-Marie, rue Fernand Jaffiol, a livré plusieurs témoignages d'occupations protohistoriques, antique et moderne. Le site fait état d'au moins cinq occupations, ventilées sur un temps long, entre le Bronze ancien et La Tène D2/Haut Empire, qui témoignent de changements de vocation de l'espace, passant de la sphère domestique (structures de stockage, silos) au monde funéraire (sépultures) et/ou cultuel (enclos). La période moderne est principalement caractérisée par deux fosses de plantation et une fosse de fonction indéterminée.

La petite fenêtre d'observation constitue un frein à l'analyse de la dynamique spatiale du site et, de ce fait, les *hiatus* observés dans la chronologie sont probablement biaisés.

L'occupation initiale du site se fait dès le Bronze ancien par l'implantation d'une fosse quadrangulaire et l'inhumation d'un défunt dans une fosse polylobée.

Après un *hiatus* chronologique entre le Bronze ancien et le Bronze final, l'espace fouillé est occupé par des structures de stockage ou d'excavation, durant le Bronze final IIb/IIIa (RSFO). Ces structures révèlent l'existence d'un habitat incomplètement identifié en l'absence des bâtiments d'habitation. Par la suite, l'implantation d'un *Langgraben* au Bronze final IIIb marque une rupture évidente avec les structures antérieures dont la vocation est domestique. De forme allongée aux petits côtés arrondis, ce monument funéraire/cultuel est doté d'une ouverture latérale encadrée de trous de poteau. Les quelques dépôts céramiques identifiés dans le fond

du fossé datent la structure.

La période du Hallstatt C/D1 est représentée par les rejets détritiques présents dans deux fosses polylobées d'extraction, qui devaient faire partie d'une unité domestique : l'importance quantitative et les types des rejets supposent en effet la proximité des bâtiments d'habitation.

Du Hallstatt D1 à La Tène C2, un relatif continuum chronologique est attesté sur le site ; cette fourchette de datation est issue des analyses radiocarbones réalisées sur les dépôts humains effectués dans trois silos. Ces structures domestiques ont fait l'objet d'une réutilisation opportuniste à des fins funéraires, fait particulièrement bien attesté dans la région durant l'âge du Fer. Ces découvertes permettent toutefois d'alimenter l'inventaire très restreint des cas de manipulations sur cadavres en cours de décomposition, mais aussi, de compléter celui plus étoffé des dépôts humains dans les comblements supérieurs des silos. Dans chacun de ces silos, quelques dépôts de faune atypiques ainsi qu'un currency bar ont été mis en évidence. La part symbolique qui ressort de ces trois silos alimente l'actuelle discussion sur des pratiques parallèles, mais ne permet pas de conclure entre relégation ou exaltation du cadavre.

Au minimum un siècle plus tard (La Tène D2/Haut Empire), une ou plusieurs sépultures viennent s'aligner sur les derniers vestiges du *Langgraben*, clôturant de la sorte l'occupation protohistorique/antique du site.

Émilie MILLET

PONT-SUR-SEINE Le Haut de Launoy, phase 2

Mésolithique - Néolithique - Âge
du Bronze - Âge du - Fer -
Gallo-romain - Moderne

En prévision de l'extraction du sable alluvionnaire par la carrière Saint-Christophe dans une nouvelle parcelle, une fouille préventive fut menée au lieu-dit *Le Haut de Launoy*, dans la vallée de la Seine, au nord du bourg de Pont-sur-Seine. Elle fait suite à un diagnostic archéologique réalisé près de 10 ans auparavant (Haurillon 1999).

L'opération s'est déroulée en deux temps : 6 000 m² furent fouillés en avril et 32 480 m² de mai à novembre 2009. Dans une grande partie du terrain, les alluvions sableuses fines apparaissent directement sous le labour ; mais dans la partie ouest, un horizon limoneux

vient s'intercaler entre ces deux horizons. Ce niveau renferme du mobilier archéologique.

Les vestiges retrouvés témoignent du grand nombre d'occupations que cette parcelle a connu au cours des 7000 dernières années. Les fondations de trois constructions circulaires et la cloison d'une quatrième sont à rattacher à une occupation du Néolithique moyen I. Le Néolithique moyen II est plus discret, mais c'est probablement à cette phase qu'il faut attribuer une construction avec des fosses de refend. Le milieu du quatrième millénaire est attesté par trois sépultures. Deux à trois siècles plus tard, une occupation



PONT-SUR-SEINE, Le Haut de
Launoy
Vue de la construction circulaire 56,
rattachée au Néolithique moyen 1
(Cliché : V. Desbrosse, Inrap).



PONT-SUR-SEINE, Le Haut de Launoy
Vue générale du décapage réalisé en 2010
(Cliché : f.canon@vertical-photo.com).

gigantesque sort de terre. Elle est matérialisée par deux fossés qui accueillent à l'origine une palissade, des constructions domestiques (au nombre de dix) et deux constructions monumentales aux formes inédites. L'occupation se prolonge, *a minima*, vers l'est (un bâtiment est partiellement décapé) et vers le nord (direction vers laquelle les fossés se poursuivent).

Le mobilier retrouvé dans une fosse et à proximité dans un niveau de sol révèle une occupation du Néolithique final. Durant la Protohistoire, la parcelle continue à être occupée mais les traces sont rares : deux silos datés du Bronze final et une fosse laténienne avec un crâne de cheval.

Les terrassements sont en revanche beaucoup plus conséquents à l'époque antique. Creusés peu de temps après la Conquête, quatre fossés parallèles indiquent qu'une voie d'importance passait à cet endroit. Il s'agit très vraisemblablement de la voie reliant Troyes à Meaux. Au cours du Haut-Empire, un chemin bordé de part et d'autre d'un fossé apparaît dans l'angle nord-ouest du décapage, tandis qu'au nord-est, c'est une énorme carrière de graviers qui fut partiellement décapée.

La deuxième phase de l'opération s'est déroulée de juin à décembre 2010. Elle jouxte immédiatement au nord le décapage de 2009. Elle concerne 4,4 ha soit 53,5 % de la surface totale de la parcelle. Les caractéristiques du sous-sol sont donc les mêmes que celles de 2009, exceptées dans l'angle nord-est où un paléochenal a été partiellement décapé. Il est bordé par un vaste horizon limoneux où du mobilier de nombreuses périodes est préservé. Cette deuxième phase a contribué à préciser les occupations précédemment mises en évidence, mais elle en a également révélé de nouvelles. C'est notamment le cas du Mésolithique, puisque quelques artefacts et deux dates radiocarbone révèlent une fréquentation de cette parcelle par des chasseurs-cueilleurs. Le BVSG est présent par quelques tessons et par un fragment de bracelet en céramique retrouvé dans une fosse (probablement un puits). L'occupation du Néolithique moyen I se poursuit à cet endroit comme l'attestent les trous de poteaux d'un bâtiment circulaire au plan très net et d'un hypothétique deuxième.

Deux sépultures très rapprochées, elles-aussi du Néolithique moyen I, sont situées à seulement une cinquantaine de mètres des constructions circulaires. En plus du mobilier erratique, le Néolithique moyen II



PONT-SUR-SEINE, Le Haut de Launoy :
Sépulture néolithique 2323, du milieu du IV^e millénaire,
en cours de relevé
(Cliché : V. Desbrosse, Inrap)

se signale par un monument funéraire renfermant une seule tombe. Non loin du paléochenal, une fosse a livré un abondant mobilier détritique.

Une nouvelle sépulture du milieu du IV^e millénaire fut fouillée au cours de cette opération.

Le Néolithique récent est à nouveau bien représenté avec quatorze bâtiments domestiques, mais également la suite et la fin des deux fossés de palissade découverts en 2009.

C'est probablement au Néolithique final qu'il faut rattacher deux bâtiments ayant une extrémité en abside. Le Bronze ancien est représenté par quelques tessons et par un plan de bâtiment. Les comblements de silos ont livré du mobilier caractéristique du Bronze final. Quelques fosses et du mobilier indiquent que la parcelle fut habitée au cours du Hallstatt et de La Tène ancienne.

Pour l'époque antique, la fouille a permis non seulement de dégager les prolongements de la voie, du chemin et de la carrière, mais aussi de mettre au jour une nouvelle

carrière de graviers et la partie d'un établissement romain en bordure de la carrière est.

La fin du III^e s. marque un tournant puisqu'après cette date il n'y aura plus d'occupation domestique. Les traces sont alors liées aux activités agricoles et aux pertes d'objets.

À la fin de ces deux opérations, on peut affirmer que *Le Haut de Launoy* a connu une succession d'occupations, rarissimes tant par leur nombre que par leur importance. Ces fouilles ne font que renforcer le caractère très particulier de ce secteur de la vallée de la Seine.

Vincent DESBROSSE

ROMILLY-SUR-SEINE Chemin d'Origny

Contemporain

La commune de Romilly-sur-Seine, chef-lieu de canton située sur la rive gauche de la Seine, fait l'objet de nombreux projets immobiliers depuis quelques années. L'un des plus ambitieux vise à remodeler l'actuel aérodrome, à cheval sur les communes de Romilly-sur-Seine et Maizières-la-Grande-Paroisse, en zone commerciale. Afin de faciliter l'accès à ce secteur, et pour désengorger la RN 19, une nouvelle avenue doit voir le jour. La prescription archéologique concerne toute l'assiette des terrains le long de cette future route, soit 5 ha, à l'ouest de l'aérodrome. 3 761 m² ont été sondés, soit 7,5 % de la superficie totale et 8,5 % de la superficie accessible.

Malgré une superficie conséquente, la présence de plateformes en béton armé et d'un ancien lotissement sur l'emprise limitaient les possibilités de découverte archéologique. Toutefois, sur les zones libres, seul un horizon de surface enterré a pu être repéré dans une dépression ou un petit vallon sec. Le niveau de limon brun le surmontant a livré, dans un sondage, un unique tesson pouvant dater du haut Moyen Âge.

Quelques structures non datées semblent se rapporter à la période contemporaine. Seule une fosse allongée, de type « fosse cigare » doit retenir l'attention.

Enfin, de nombreuses structures contemporaines ont été retrouvées. Elles sont à mettre en relation avec l'ancien lotissement au nord du terrain ou avec les bombardements de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Vincent MARCHAISSEAU

ROMILLY-SUR-SEINE La Belle Idée, La Usée

Néolithique - Âge du Bronze -
Gallo-romain - Contemporain

Ce diagnostic, d'une superficie de 21,1 ha, intervient en amont d'un projet de centrale photovoltaïque. Les sondages représentent 9 % de l'emprise, soit 18 925 m². L'opération a permis de mettre au jour une centaine de structures.

Si la majorité se rapporte à l'occupation militaire de l'aérodrome de la Belle-Idée durant la Seconde Guerre mondiale (trous d'obus, fondations de DCA...), quelques occurrences plus anciennes et peu communes ont été retrouvées. Une douzaine de fosse à profil en « V, W » ont pu être topographiées. Trois d'entre elles, isolées, ont été testées dès cette phase d'évaluation, confirmant leur appartenance à ce type de fosse faisant encore l'objet de nombreux débats entre spécialistes (fosses de tannage, de rouissage, pièges passifs pour grands herbivores...). Une concentration de 6 fosses est perceptible dans l'angle nord-est des terrains sondés. Parmi celle-ci, une structure a été testée, confirmant à nouveau le profil dit « en W », caractéristique de ces fosses datées du Néolithique à l'âge du Bronze. En raison des problématiques particulières liées à ces structures, une batterie de prélèvements malacologiques et paléoparasitologiques a été réalisée. En parallèle, 7 traces charbonneuses, étaient en cours de datation au moment de la rédaction du rapport (Laboratoire de l'Université de Groningen). L'ensemble de ces informations a fait l'objet d'une présentation lors d'une table-ronde sur le sujet (octobre 2010, Châlons-en-Champagne).

Un enclos gallo-romain, visiblement en position isolée, constitue une découverte inattendue dans ce secteur. De forme trapézoïdale, il enferme une superficie de 2 450 m². Son profil en cuvette, d'environ 0,30m de profondeur, possède un fond très irrégulier, certainement des négatifs de racines. D'autres structures végétalisées ont pu être perçues à travers la présence de plusieurs chablis dans ses environs immédiats, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enclos.

L'un des chablis a fait l'objet d'une fouille intégrale :: plus de 3 kg de céramique y ont été retrouvés correspondant à 18 individus vases. Cet ensemble de vaisselle domestique (vaisselle de table, récipients à cuire et de stockage, service des liquides...) constitue un lot très homogène, dont le rejet date de 80-90 ap. J. C. environ.

L'isolement, peut-être relatif compte tenu de notre méconnaissance archéologique des terrains environnants, lié à des structures végétalisées ou naturelles (chablis), l'abondance de mobilier dans l'une de ces structures naturelles pourrait faire pencher en faveur d'un enclos votif. Il convient cependant de rester prudent sur cette hypothèse. Seule une éventuelle fouille pourrait permettre de valider ou d'infirmer cette proposition.

Vincent MARCHAISSEAU

ROMILLY-SUR-SEINE Le Bois Industriel, phase 1

Un diagnostic archéologique a été réalisé, suite à la demande de permis de construire sur une emprise de 2 800 m². 170 m² ont été sondés, soit 6 % de la surface concernée.

La présence d'une épaisse couche de remblais contemporains, sans doute en lien avec les travaux de terrassement (archéologiquement destructeurs) des bâtiments environnants, doit expliquer le fait qu'aucune

structure archéologique n'a été rencontrée lors de cette opération.

Luc SANSON

ROMILLY-SUR-SEINE
Les Hauts Buissons, phase 2

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Moderne

Le projet d'aménagement d'un lotissement sur une surface de 70 626 m² a fait l'objet d'une seconde phase de diagnostic archéologique. La première phase, réalisée en 2009 par D. Renesson, avait débordé sur le présent projet. Ainsi, la surface totale à évaluer cette année n'était plus que de 67 461 m². Les sept jours d'opération ont permis de sonder 10,6 % de la surface totale et 11 % de la surface réelle à l'aide de 94 tranchées disposées en quinconce.

À l'issue des sondages, trois zones d'occupation archéologique ont été mises au jour : un enclos circulaire protohistorique, un enclos quadrangulaire protohistorique ou gallo-romain, tous deux dédiés à la sphère funéraire, et la poursuite d'un enclos quadrangulaire probablement moderne considéré comme un verger par le précédent diagnostic. L'on notera la présence de fosses éparses sur l'emprise ainsi que la mise au jour du chemin rural cadastré n°105

Sandrine FOURNAND

ROMILLY-SUR-SEINE
Le Parc

Moderne - Contemporain

Une emprise de 1 400 m² a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en amont de la construction d'un parc de stationnement. 15,2 % de la surface a été sondée, soit 213 m². Bien que localisé non loin du centre-ville de Romilly, ce diagnostic n'a pas permis de retrouver de structures antérieures à la période moderne. Il existait vraisemblablement une zone de culture (verger) au XVIII^e s. sur ces parcelles. Le véritable développement de la ville s'effectue dans le courant du

XIX^e s. et la majorité des structures retrouvées (murs, caves...) appartiennent à cette période. Compte tenu des documents historiques et graphiques, le bourg médiéval de Romilly est certainement de faible ampleur et doit se trouver au plus près du château féodal, c'est-à-dire à quelques centaines de mètres plus au nord de notre diagnostic

Vincent MARCHAISSEAU

ROSIÈRES-PRES-TROYES
Chantereignes

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moyen Âge

Le diagnostic archéologique sur une emprise de 39 963 m² sondée à 10,2 % (4 089 m² ouverts) a permis d'observer des vestiges archéologiques montrant 3 phases d'occupation :

Phase protohistorique

Sur la partie est de la parcelle a été décelé un enclos circulaire, d'une largeur de 0,70 m et d'un diamètre restitué d'environ 12 à 15 m. La vocation funéraire semble avérée grâce à la présence d'au moins trois tombes à inhumation dans son emprise.

Phase antique

L'aqueduc antique de Troyes a été mis au jour sur plus de 150 m dans la parcelle diagnostiquée. Une coupe a été effectuée dans le sondage 20, montrant que l'aqueduc a été récupéré (du moins à cet endroit). Des éléments de mortier de tuileau et de béton hydraulique ont été extraits, ouvrant des perspectives de recherche particulièrement intéressantes.

Un enclos trapézoïdal associé à plusieurs fosses mais sans zone d'habitat caractérisée a été mis au jour au Nord de l'emprise, sans plus de précisions de datation entre le Haut-Empire et le haut Moyen Âge.

Une série de fossés de parcelles orientés pour la plupart NO/SE est également présente sur la parcelle.

Phase médiévale

Le mobilier retrouvé sur la voie de circulation nous indique une phase d'utilisation autour du XIII^e s., mais une utilisation dès l'époque romaine et une perdurance aux époques récentes est à envisager. La réouverture du fossé pour la récupération des matériaux de l'aqueduc pourrait éventuellement dater de la même époque.

Carole DAROQUE

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES ZAC des Feuillates, tranches III et IV

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen Âge -
Moderne

L'aménagement d'une vaste ZAC sur la commune de Rosières-Près-Troyes sur les parcelles situées à l'est de la rue de la Liberté, au sud de la RD 21 (rue Parmentier) et au nord de la rue Victor Hugo, sur une superficie totale de 21,9 ha (lieu-dit *Les Feuillates*) a motivé la prescription de trois diagnostics archéologiques. Ils ont été réalisés en 2004, 2006 et 2007. Les diagnostics de 2006 et 2007 ayant révélé des concentrations de structures archéologiques d'époque romaine et médiévale dans la partie septentrionale de la ZAC (globalement sur une bande de 100 à 200 m au sud de la rue Parmentier), une fouille a été réalisée sur une surface de 4,4 ha. Les parcelles fouillées se trouvent à Rosières-près-Troyes, localité située au centre du département de l'Aube, à 3 km au sud de Troyes, à environ 500 m des deux noyaux anciens du village (Rosières et Viélaines). Elles sont localisées en rive gauche et à 500 m au nord du Triffoire, un petit affluent de la rive droite de la Seine.

La vallée du Triffoire constitue un milieu spécifique. Le bassin versant est caractérisé par un faible pendage (l'altitude du niveau d'écoulement du Triffoire perd 1 m entre Chevillèle (commune de Saint-Germain), où sourdent la plupart des ruisseaux se fondant dans le Triffoire, et le château de Rosières près de 4 km en aval). Pour ces différentes raisons, le fond de la vallée est caractérisé par une grande humidité, confirmée par des chartes anciennes où la toponymie.

Principales phases d'occupation

Fosse de piégeage du Néolithique

Deux fosses en fente (dites « en Y ») d'un profil particulier ont été fouillées au nord-ouest de la fouille. Un charbon de bois prélevé dans la fosse 444 a permis une datation radiocarbone (GrA 51652 : 4955 BP ± 30 BP).

Indices isolés de la Protohistoire

Quelques indices signalent une occupation ponctuelle du secteur des *Feuillates* à l'âge du Bronze. Il s'agit de témoins isolés, généralement en position résiduelle dans des contextes postérieurs. Une seule structure peut être attribuée au Bronze final I ; deux à la fin de l'âge du Fer.

Époque romaine

Les premières occupations pérennes observées dans le secteur de la ZAC des *Feuillates* datent de l'époque romaine. Deux établissements agricoles séparés par un vaste espace intercalaire ont été observés aux extrémités occidentale et orientale de la fouille.

L'établissement occidental

Restituer la chronologie de l'établissement rural occidental s'avère problématique dans la mesure où le nombre de structures datées avec précision est particulièrement faible (20 structures !). Encore faut-



ROSIÈRES-PRES-TROYES, ZAC des Feuillates, tranches III et IV
 Plan général de la fouille, toutes phases confondues
 (DAO : M. Kasprzyk, Inrap)

il noter que certaines datations ne sont même pas à l'échelle du siècle (I^{er} - II^e - III^e s.).

Les témoignages matériels les plus anciens datent assurément du deuxième quart du I^{er} s. ap. J.-C. La date d'abandon de l'établissement demeure difficile à évaluer faute d'éléments chronologiques suffisants (les derniers éléments assurés datent des années 280). L'indice d'occupation le plus tardif serait la sépulture 669 qui a livré une jatte Chenet 323 datable de la seconde moitié du III^e s. ou de la première moitié du IV^e s. Aucune structure domestique ne peut être attribuée au IV^e s. La morphologie de l'établissement occidental des *Feuillates* est difficile à restituer, tant en raison du décapage manifestement partiel du noyau principal de l'occupation que de la superposition manifeste de structures appartenant à différentes phases du Haut-Empire, mais aussi de la rareté des éléments susceptibles de le délimiter (fossés, palissades).

En dépit de ces réserves de méthode, on peut considérer que l'alignement des bâtiments UA3, UA1, U 2, cave 545/UA6 constitue probablement la limite orientale de l'établissement, à laquelle vient se superposer l'alignement de sépultures d'enfants orienté nord-sud (voir *supra*). Les limites septentrionales, méridionales et occidentales sont plus difficiles à restituer.

La fenêtre de décapage complémentaire effectuée au sud du bâtiment constitué de la cave 545 et de l'UA6 suggère que le fossé 995 ou/puis la palissade UA7 semblent limiter l'établissement dans ce secteur.

Au nord et à l'ouest, les données sont plus fugaces. Au nord, on peut soit envisager une limite de l'établissement à hauteur du bâtiment UA3 dans le prolongement de la palissade UA1 ; soit, si l'on accepte l'existence du bâtiment UA15, à hauteur de celui-ci. À l'ouest, la limite est manifestement située au-delà de l'aire de fouille.

Sur la base de ces propositions, on peut estimer que l'établissement s'organise sur une aire quadrangulaire mesurant 80 à 100 m du nord au sud (selon que l'on accepte ou non l'existence du bâtiment UA15) et 90 m d'est en ouest (si l'on accepte l'existence d'un bâtiment à l'emplacement de l'aire de démolition du sondage 45 du diagnostic), pour une superficie de l'ordre de 8 000 à 10 000 m², qui paraît tout à fait acceptable pour un établissement de modestes dimensions de la partie centrale de Gaule Lyonnaise. Le site paraît implanté sur un replat situé en bordure d'un léger thalweg humide perpendiculaire à la vallée du Triffoire. Dans cette restitution, il semble que les bâtiments sont distribués sur les côtés de l'établissement, la partie centrale n'ayant pas révélé d'indices de la présence de bâtiments. L'architecture des bâtiments semble essentiellement sur poteaux plantés et / ou sablières, un fragment de tambour de colonne d'ordre toscan trouvée en position de rejet dans le fossé 1209=1250

pouvant suggérer des élévations un peu plus élaborées sur certains d'entre eux (bâtiment constitué de la cave 545 et de l'UA 6 ? probable bâtiment du sondage 45 ?).

Les structures associées à cette occupation (puits et fosses) montrent une répartition nettement différenciée. Alors que les puits assurément datés de l'époque romaine se concentrent dans l'établissement, les fosses sont presque toutes situées dans sa périphérie.

La surface enclose par des fossés, située à l'est de l'établissement, ne paraît pas devoir être rattachée à l'établissement proprement dit. L'absence à peu près totale de traces de bâtiments dans ce secteur situé en outre dans les parties les plus basses et humides du site, incite à y voir un élément de délimitation parcellaire.

Deux structures funéraires ont été observées au sud-est de l'établissement : une inhumation multiple de 3 à 5 adultes qu'une datation radiocarbone suggère d'attribuer au Haut-Empire (GrA 51764 : 1845 ± 30 BP) et une inhumation d'un homme adulte en cercueil avec dépôt d'une jatte Chenet 323b (III^e ou début du IV^e s.).

L'établissement oriental

Le décapage du secteur oriental a permis d'observer un second établissement rural d'époque romaine. Seule sa limite nord semble avoir été appréhendée, l'essentiel de l'occupation se situant au sud, à l'est et à l'ouest du décapage, en dehors du projet de la ZAC des *Feuillates*. La compréhension du site est néanmoins limitée par la faible surface décapée (1 238 m²). On peut néanmoins envisager qu'il s'agit d'un établissement agricole délimité par un fossé, puis partitionné par des fossés de subdivision, selon un schéma déjà connu dans la plaine de Troyes au Haut-Empire (site de la ZAC Coulmet à Bréviandes).

Haut Moyen Âge

Une vaste occupation du haut Moyen Âge se développe sur la moitié nord de la zone fouillée. L'analyse de la répartition des structures datées suggère la présence de trois noyaux distincts. On constate qu'ils sont néanmoins situés la plupart du temps en limite d'emprise et qu'il est donc difficile d'assurer une solution de continuité spatiale entre eux.

En raison du faible nombre de structures datées et de l'impossibilité de proposer un phasage précis de l'occupation, les vestiges de l'occupation du haut Moyen Âge ont été regroupés en une seule phase, dans la mesure où ces trois noyaux sont globalement synchrones (occupation principale aux VIII^e - IX^e s.).

Comme le laisse supposer le diagramme du nombre de structures attestées par siècles, l'occupation initiale du secteur au VII^e s. est très limitée et semble se



ROSIÈRES-PRES-TROYES, ZAC des Feuillates, tranches III et IV
Plan analytique de l'établissement antique occidental
(DAO : M. Kasprzyk, Inrap)

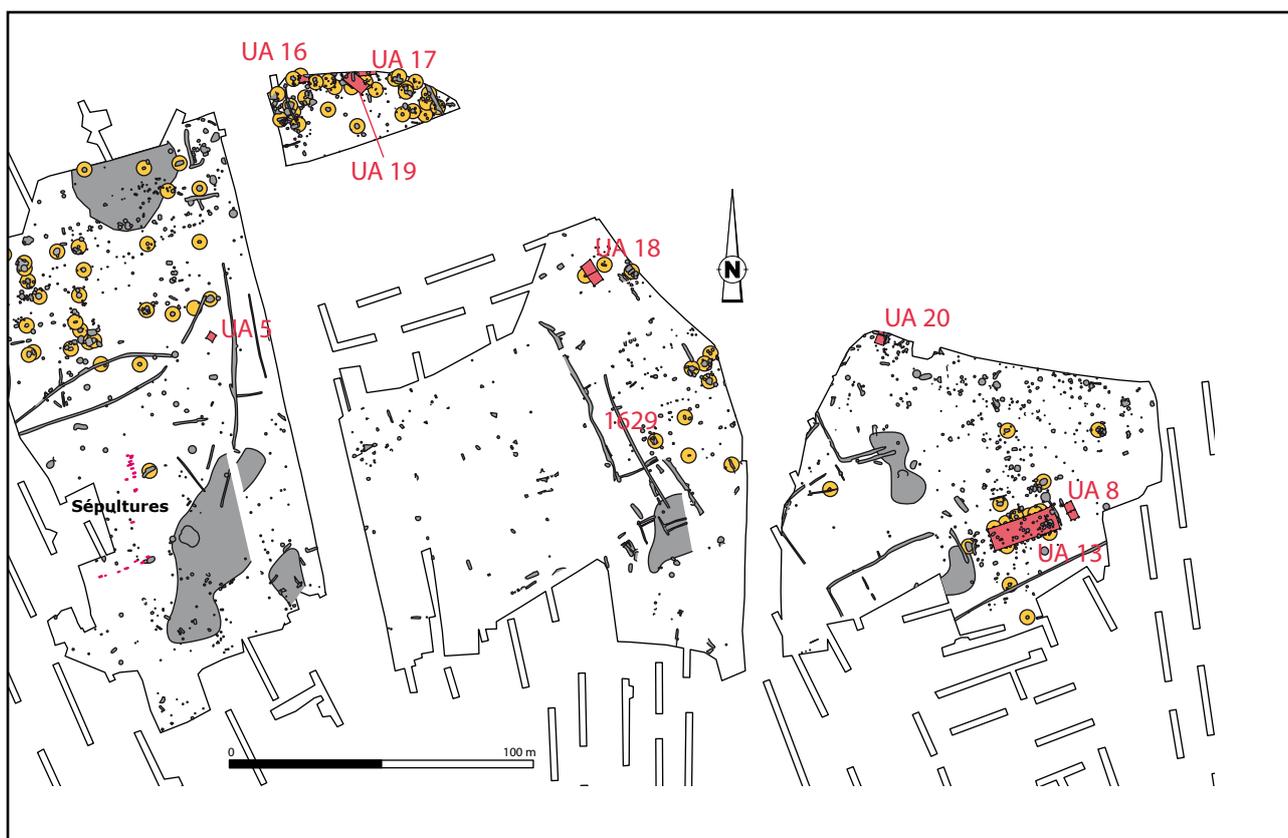
limiter à quelques fosses situées au nord-ouest de la fouille. Aucun indice ne laisse supposer la présence d'occupations dans les secteurs situés plus à l'est. La situation change radicalement au VIII^e s., avec le développement d'une vaste occupation qui s'étend sur tout le pourtour du bassin de réception du thalweg. L'occupation du IX^e s. ne montre pas de changement significatif par rapport au siècle précédent.

Au X^e s., la morphologie de l'occupation évolue radicalement. Le nombre de structures attestées diminue très fortement, à tel point qu'il est difficile de déceler un noyau d'occupation éventuel. Les quelques structures attestées sont situées à l'emplacement des principales concentrations des VIII^e-IX^e s.

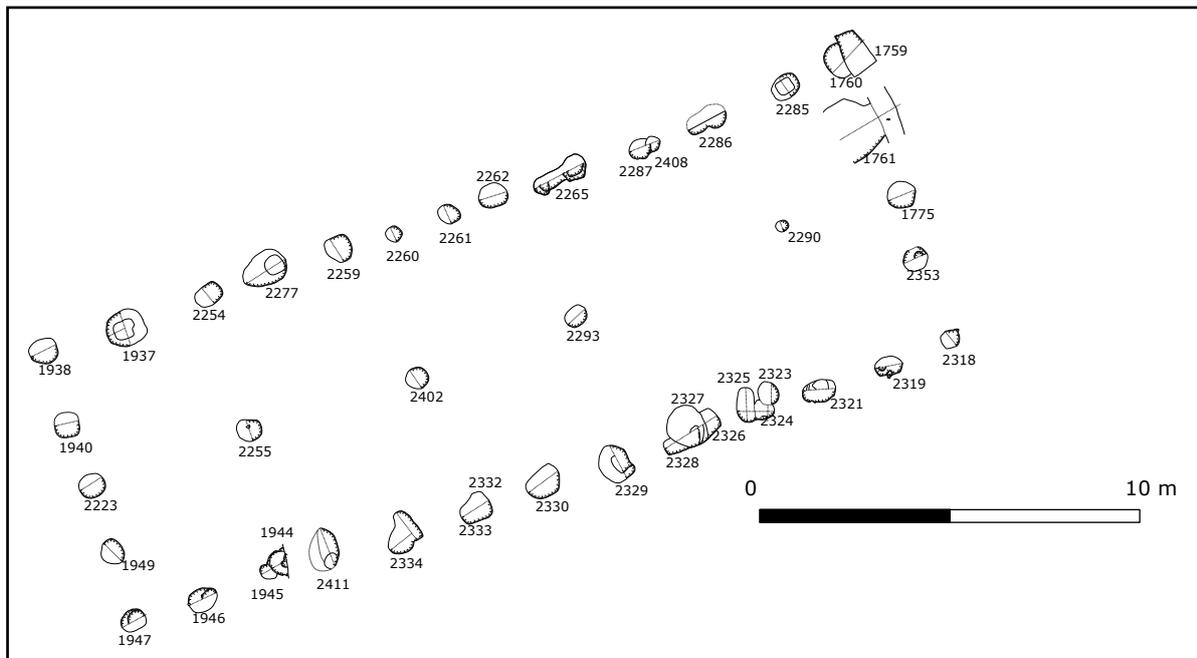
Les constatations précédentes indiquent qu'il n'est guère envisageable d'étudier l'organisation d'ensemble du site du haut Moyen Âge avant le VIII^es. et au-delà du IX^e s. Notre propos se limitera donc à l'analyse spatiale du site carolingien. La morphologie d'ensemble de l'établissement du haut Moyen Âge des Feuillates est difficile à restituer en raison du décapage manifestement partiel du site. La relative brièveté de l'occupation carolingienne permet cependant de l'analyser dans sa globalité, la répartition des structures datées des VIII^e et IX^e s. étant à peu de choses similaires.

En l'état, il semble que seule la limite méridionale de l'occupation ait été observée. Les structures du haut Moyen Âge sont massées au nord et l'est de la surface fouillée, à proximité de la route RD 21 qui longe le site sur son côté nord. La concentration de structures carolingiennes le long de son tracé pourrait suggérer que l'axe de circulation remonte au haut Moyen Âge. Ainsi, on peut donc envisager que l'occupation se développe de manière linéaire parallèlement à un chemin qui serait recouvert par l'actuelle RD 21.

Ce type d'organisation, qui n'est pas sans évoquer celle d'un « village-rue », commence à être bien connu dans le Bassin parisien et dans l'est de la France à l'époque carolingienne, comme à Vitry-sur-Orne (Moselle), Baillet-en-France, Villiers-le-Sec (Val-d'Oise), ou, plus près de Troyes, sur les sites carolingiens de Pont-sur-Seine/Marnay-sur-Seine et Romilly-sur-Seine. La particularité du site de Rosières est en définitive que l'axe principal traversant le site (sans doute sous la RD 21) n'a pas été fouillé. Si l'on admet une telle organisation, il faut supposer la présence de structures du haut Moyen Âge sur le côté nord de cette route. Plus à l'est, la situation est moins claire, les structures étant moins nombreuses. On y trouve néanmoins un grand bâtiment sur poteaux UA13, que plusieurs datations radiocarbone permettent de dater du VIII^e s. Dans un cas,



ROSIÈRES-PRES-TROYES, ZAC, des Feuillates, tranches III et IV
Plan de l'établissement du haut Moyen Âge
(VIII^e - IX^e s. ; DAO M. Kasprzyk, Inrap).



ROSIÈRES-PRES-TROYES, ZAC des Feuillates, tranches III et IV
 Plan du bâtiment UA 13
 (VIII^e s. ; DAO M. Kasprzyk, Inrap)

on peut envisager que l'occupation se poursuive vers le nord-est, en dehors de la zone fouillée ; dans l'autre, l'occupation semble bien circonscrite dans une unité isolée. Il n'en demeure pas moins que ces deux noyaux d'occupation s'inscrivent dans la dynamique générale de l'occupation du haut Moyen Âge (développement et rétraction) et doivent donc être associés à l'occupation des secteurs les plus au nord de la fouille.

Sur la base de ces propositions, on peut estimer que l'établissement s'organise sur une bande de terrain sinueuse, longue de près de 400 m, suivant approximativement le tracé de l'actuelle route RD21, d'une superficie très approximative de 20 000 à 30 000 m². L'analyse spatiale des différents types de structures et aménagements permet d'envisager une partition de cette occupation en quatre noyaux à la fonction différenciée : trois noyaux où l'on observe la présence d'habitats matérialisés par des bâtiments et les structures classiquement associées (puits, silos, fosses) ; un noyau, dans au nord-ouest, délimité par un système fossoyé, où l'on observe une absence de bâtiments et une sur-représentation des fosses, silos et structures de combustion par rapport aux autres noyaux. Deux rangées de sépultures d'immatures ont été observées au sud-ouest du site (14 inhumations avérées). Une datation radiocarbone (GrA 51765 : 1200 ± 35) indique qu'elles doivent être contemporaines de l'occupation carolingienne.

Cette juxtaposition évoque la présence d'au moins trois noyaux domestiques (trois noyaux familiaux ?) et d'une zone économique, où l'absence apparente de structures

d'habitat suggère un usage collectif. L'ensemble évoque une occupation de type « proto-villageoise » se développant le long d'un axe de circulation contournant à cet endroit la zone humide que constitue le bassin de réception du thalweg qui se dirige au sud en direction du Triffoire.

Fin du Moyen Âge et époque moderne

La dernière phase de fréquentation du thalweg des *Feuillates* débute au XIII^e s. et s'achève à l'époque contemporaine. Elle correspond à la mise en valeur du fond du bassin de réception du thalweg au moyen d'un réseau complexe de fossés, sans cesse remanié, qui permet la mise en culture de cet espace, comme en témoigne la présence de parcelles en lanière – des billons – liés au labour de terres emblavées. Il est intéressant de noter que ces fossés, qui reprennent en partie l'armature des fossés de l'enclos antique, ne sont présents que dans les parties les plus basses du site, ce qui suggérerait de prime abord qu'elles sont les seules cultivées. Il faut plutôt envisager que les parties hautes du site, moins humides, n'ont pas nécessité la mise en place de fossés probablement destinés à canaliser l'écoulement des eaux de surface. Le développement de ces aménagements indique à l'évidence une intensification de l'exploitation agricole du fond de la vallée du Triffoire par les communautés environnantes, qui ne trouvera son terme qu'au XX^e s.

Michel KASPRZYK

L'intervention se place en amont d'une réalisation immobilière projetant la création d'une chaufferie biomasse et d'une unité de méthanisation sur une superficie de 13 000 m².

La combinaison des résultats de la fouille et du diagnostic a permis de préciser l'évolution de la topographie périurbaine de Troyes, entre le Hallstatt ancien et le XIX^e s. La période protohistorique est représentée par un enclos circulaire à tombe centrale. Pour l'époque gallo-romaine, les structures consistent en un enclos quadrangulaire à sépultures à incinération et en un tronçon de l'aqueduc de Troyes (*Augustobona*). Le haut Moyen Âge voit la création d'une large voie pour laquelle la période de construction est difficile à cerner. Au même moment, des sépultures à inhumation sont implantées en bordure de chemin. Durant la période médiévale et moderne, le secteur se structure le long de la voie servant de repère d'arpentage à l'implantation de parcelles agricoles maraîchères et fruitières.

Période 1 – L'occupation protohistorique

L'enclos circulaire n'entrant pas dans l'emprise définie par l'arrêté de prescription, il n'a pu être fouillé. Les données appliquées à cette structure sont celles livrées par le diagnostic (Daroque 2010).

L'enclos, de forme circulaire, se compose d'un creusement entamant le terrain naturel, large d'environ 0,70 m dont le comblement se compose d'un limon brun compact et homogène. Il présente une interruption à extrémité arrondie et une courbure régulière permettant de restituer un diamètre total mesurant de 12 à 15 m. En revanche, sa moitié ouest est restée indétectable, certainement perturbée par les structures alentours.

Au centre de cet enclos est apparue une structure fossoyée quadrangulaire mesurant 2,40 m de long pour 2,20 m de large et comblée du même type de colmatage que l'enclos. Cette structure interprétée comme une tombe à inhumation, est orientée suivant un axe nord-est/sud-ouest. Le nettoyage de surface du comblement a mis au jour un fragment de crâne humain dont le mauvais état de conservation ne permettait pas de datation par radiocarbone.

La comparaison typologique de cet enclos avec les exemplaires connus dans la plaine de Troyes et dans le reste de la Champagne donne une datation au Hallstatt ancien (Grisard 2011, pp. 64-82).

Période 2 – L'occupation gallo-romaine

L'enclos quadrangulaire : un marqueur funéraire du début de l'époque romaine ?

Lors du diagnostic, un enclos de plan trapézoïdal est apparu dans l'angle nord-est de la parcelle. Il s'oriente selon un axe nord-est/sud-ouest et mesure environ 33 m de côté (Daroque 2010, p. 18). Au centre de l'enclos est creusé une petite fosse quadrangulaire contenant un récipient céramique de datation gallo-romaine.

Sa position au centre de l'enclos laisse supposer une urne cinéraire liée à une sépulture à incinération. Le fossé sud de l'enclos est recoupé par une fosse rectangulaire aux angles arrondis dont les dimensions (1,65 x 0,80 m) la rapprochent d'une sépulture à inhumation. Cependant, aucune trace d'ossement ni même de mobilier pouvant indiquer la fonction et la datation de la structure n'ont été décelés. Bien que la vocation funéraire de cet ensemble de fosses et d'enclos ne soit pas clairement estimée, son organisation générale est à rapprocher des nécropoles à enclos connues en Champagne-Ardenne au I^{er} s. av. J.-C.

L'aqueduc

La structure majeure de cette opération de fouille est sans conteste l'aqueduc. Il est matérialisé sur l'aire de fouille par une large tranchée orientée nord-est/sud-ouest traversant la moitié sud de l'emprise.

L'édifice est fortement perturbé, postérieurement à son abandon, par une récupération intempestive des matériaux. L'ouverture profonde réalisée sur un tronçon a permis de mettre au jour les fondations de l'ouvrage et la tranchée de récupération.

La tranchée de fondation

En limite nord-est de la parcelle, la tranchée de l'aqueduc présente une configuration singulière. Le creusement est interrompu en une extrémité arrondie. Le sondage fait à cet emplacement révèle deux modes de comblement distincts. Le premier visible dans la coupe sud correspond au comblement de la tranchée de récupération des matériaux à une époque ultérieure. Le second de nature radicalement différente semble correspondre au comblement originel de la tranchée de fondation. Il se compose d'une vingtaine d'unités stratigraphiques constituées de craie sous différents



ROSIÈRES-PRES-TROYES, Les Chantereignes
Sépulture à inhumation du IX^e s.
(Cliché : F. Wittmann, Inrap)



ROSIÈRES-PRES-TROYES, Les Chantereignes
Détail de la dalle inférieure
de l'aqueduc antique de Troyes
(Cliché : A. Louis, Inrap)

aspects (petits fragments de craie dans une matrice de limon argilo-sableux, de craie altérée et fragmentée en petits blocs ou de craie naturelle en plaquettes. Ces couches de remplissage s'organisent de manière régulière et en alternance. Les couches s'agencent selon une pente suivant l'orientation des parois du creusement, d'épaisseur identique et sont scellées en partie sommitale de deux couches de craie. La tranchée de fondation de l'aqueduc est ainsi comblée avec la part de craie naturelle enlevée lors du creusement. Les traces de limon et d'altération de la craie peuvent provenir d'une exposition prolongée des déblais à l'environnement climatique. Les déblaiements sont stockés après enlèvement sur les bords de la tranchée le temps de la construction du conduit puis ils servent au rebouchage de la fouille. L'interruption de la tranchée de récupération à cet endroit reste difficile à expliquer. Si le tracé de la tranchée de fondation se poursuit vers le nord-est, la crête crayeuse peut constituer un obstacle à l'aqueduc qui pourrait se poursuivre en tunnel.

Le conduit

Le conduit d'acheminement de l'eau est implanté au fond de la tranchée de fondation. Les fondations du conduit sont constituées d'un lit de graviers alluvionnaires dans une matrice de limon argileux brun clair. Elles tapissent

les parois de la tranchée et servent de forme à un hérisson composé d'une couche de pierres calcaires plates. Ces pierres sont ensuite recouvertes d'un litage de mortier de chaux constitué de graviers calcaires et de sable oxydé de couleur orangée dans lequel sont insérés la dalle de fond et les piédroits du conduit. Comme en témoignent les analyses pétrographiques faites sur le mortier, celui-ci est fortement désagrégé ; il est apparu à la fouille totalement concassé, avec des éléments délités. Un phénomène identique a déjà été mentionné lors de la fouille de l'aqueduc de Reims et expliqué par les infiltrations d'eau et la « forte capacité aquifère du substrat crayeux » (Rabasté et Arduin 2010, p. 57). L'US de mortier dans lequel sont insérés le conduit et les piédroits aurait donc été solide et aurait ainsi enserré la construction de manière à la maintenir sur toute sa longueur. Le conduit est ensuite positionné sur le hérisson de fondation. Ce conduit est agencé en plusieurs étapes. Un premier radier est coulé certainement sur toute la longueur de l'aqueduc ; il est difficile de savoir s'il s'agit de plusieurs dalles associées les unes aux autres ou si la chape a été formée en une seule coulée, dans un coffrage en bois. Il mesure 0,62 m de large pour 0,13 m d'épaisseur. Il est constitué de deux horizons. Le premier est un béton de très gros granulats calcaires au liant presque disparu. Le terme de béton est ici utilisé car les éléments ont

tous une taille supérieure aux sables. Aucun fragment de tuileau n'est présent dans cette couche externe, épaisse d'environ 5-10 cm. Le second horizon est constitué d'une maçonnerie à blocs de silex, liés par un mortier de chaux, sans tuileau. Un fin dépôt calcaire est visible à la jonction entre les deux horizons révélant un manque d'adhérence entre le béton et la maçonnerie de silex et de probables problèmes d'infiltrations d'eau. La troisième étape de construction correspond au montage des piédroits de part et d'autre du radier. Ils se présentent sous la forme d'une maçonnerie de pierres meulières et de rognons de silex dont seule la première assise est conservée. Ils accusent une largeur comprise entre 0,36 et 0,40 m. Aucun liant n'est visible mais on peut supposer que le recouvrement de graviers mêlés de sable ocre, pourrait correspondre à du mortier altéré. Aucun indice ne permet de préciser le mode de fabrication des piédroits. On peut cependant établir un parallèle avec l'aqueduc de Reims pour lequel les parois sont réalisées en coffrage de bois (Rabasté et Arduin, 2010, p. 60). Par la suite, les parois internes des piédroits ainsi que la dalle de fond sont recouverts d'un mortier étanche. Il s'agit d'un liseré de mortier hydraulique rose à petits fragments de tuileau (terres cuites broyées). Il tapisse ainsi le radier (0,01 m d'épaisseur) et la face interne des piédroits (0,04 m d'épaisseur) évitant les infiltrations à la jonction entre ces trois parties de la maçonnerie. Le quatrième et dernier horizon correspond à la dalle de fond, sur laquelle circule l'eau. Ce mortier clair, presque blanc à gros fragments de tuileau (terres cuites broyées), est épais d'environ 7-8 cm. À l'angle avec les piédroits, on remarque deux goulottes correspondant à l'arrachement du mortier servant de colmatage à la jonction entre dalle et parois. Bien que le mortier soit constitué de gros fragments de tuileau lui conférant une bonne résistance à l'eau, sa surface est badigeonnée d'un enduit définitif de couleur bordeaux à lie-de-vin, épais de 2 mm. Les analyses pétrochimiques n'ont pu déterminer la composition de cette substance. Il pourrait s'agir d'un enduit hydrofuge décrit par Pline l'Ancien (*Hist. Nat.* XXXVI, 58) comme un mélange de matière grasse animale ou végétale et de chaux éteinte « dans du vin » lui conférant une teinte rouge sombre. Cette matière a déjà été observée par J. Scapula sur le tronçon de la rue Jeanne d'Arc. Il décrit un « badigeon hydrofuge rouge dénommé la maltha [...] Nul enduit n'est plus tenace, il est plus dur peut-être que la pierre. » (Scapula 1962, p. 12).

Le passage répété de l'eau dans le conduit a entraîné la constitution de dépôts calcaires sur le fond. Ils se caractérisent par des plaques de calcaire, fines, lisses et très résistantes, recouvrant partiellement la dalle d'écoulement de l'eau. Les observations faites rue Jeanne d'Arc montrent que les piédroits sont recouverts d'une couche de concrétion mesurant jusqu'à 7 cm d'épaisseur et qui présente un relief en bourrelets. Ce type de concrétion est apparenté à une présence constante d'eau dans le conduit. Cette organisation en

stries montrerait différents niveaux de remplissage en eau de l'aqueduc, chaque ride correspondant à une limite du niveau de l'eau. Les griffures observables sur cet agglomérat calcaire répondraient aux traces laissées par un outil servant au raclage des dépôts superficiels lors du nettoyage du canal (Fronteau 2010, p. 72).

Restitution de l'aqueduc

Bien que l'élévation de l'aqueduc de Rosières-près-Troyes soit manquante, des indices visibles dans la tranchée de récupération ainsi que le suivi de travaux fait par J. Scapula donnent quelques indications sur la partie supérieure de la construction. L'empreinte de la voûte visible dans le comblement de la tranchée de récupération, permet de restituer une hauteur sous plafond du conduit de 1 m, pour une hauteur hors-tout de 1,45 m. La largeur de la voûte pourrait atteindre 1,74 m, soit la largeur du creusement de fondation et les pieds de voûte reposeraient directement sur la tête des piédroits. La hauteur du conduit est estimée à 0,86 m pour une largeur interne de 0,50 m. Une déclivité de 0,30 m entre les altitudes du point A (111,11 m NGF) et du point B (111,44 m NGF) révèle une pente orientée sud/nord de 0,14 %. Les analyses radiocarbone réalisées sur deux charbons pris dans le mortier du conduit ont donné un résultat non caractéristique de l'utilisation de l'aqueduc. Le premier échantillon (Grn-49989, 2155 +/-35 BP, calibration 1 sigma) offre une fourchette chronologique calée entre 260 et 90 av. J.-C. tandis que le second (Beta-319519, 2060 +/- 30 BP, calibration 2 sigmas) donne un écart de 180 à 40 av. J.-C. L'antériorité de ces datations révèle soit une pollution des mortiers par des charbons intrusifs, soit une affectation des isotopes des charbons due au contact avec l'eau. On ne peut que supposer que cet aqueduc ait été implanté lors de la fondation de la ville autour du début du I^{er} s. ap. J.-C.

Période 3 - L'occupation du haut Moyen Âge

La voie

Sur la frange ouest de l'aqueduc, se développe une voie orientée parallèlement au tracé de l'aqueduc. Elle suit un axe nord-est/sud-ouest en direction de l'entrée sud-ouest de la ville de Troyes. Elle mesure 13 m de large hors-tout et elle est conservée sur 216 m de long. Elle est composée d'un fossé bordier et d'une zone de circulation. Elle s'aligne sur la bordure ouest de la tranchée de l'aqueduc. La voie s'est développée en plusieurs étapes chronologiques. Le premier état correspond à la conception de l'infrastructure et à l'implantation des fossés bordiers et de la bande de circulation. Un seul fossé bordier (01FS) sur le flanc ouest a été mis au jour. Le fossé opposé est soit inexistant, soit détruit par la tranchée de récupération de l'aqueduc. Le fossé (01FS) est distant de la voie

d'environ 0,60 m. Ce dernier, de plan assez irrégulier, mesure environ 1 m de large. Il accuse un profil en cuvette, à parois faiblement évasées et fond plat, entamant le terrain naturel de craie en plaquette. Ce fossé est conservé sur 0,10 m de profondeur. Il est comblé de limon argilo-sableux de couleur brun clair à gris comprenant quelques rares petits blocs de craie. La zone de circulation présente un mode de construction simple et se compose de deux éléments principaux. Un niveau de recharge est placé directement sur le terrain naturel crayeux au centre de la voie. Il se compose d'une couche très compacte de limon sablo-argileux tassé mêlé de gros fragments de craie d'une largeur de 6,35 m. La bande de roulement est caractérisée par des ornières inscrites dans l'horizon de recharge. Elles consistent en sillons intermittents, de dimensions variables (entre 0,05 et 0,28 m de large), plus ou moins marqués (0,06 à 0,15 m de profondeur) dont certains s'impriment directement dans le terrain naturel, sous la couche de recharge. Ces ornières sont comblées de limon argilo-sableux gris brun comprenant quelques inclusions de craie. Plusieurs d'entre elles ont livré du mobilier céramique et métallique témoignant de la phase d'utilisation de la structure. La forte érosion du site, notamment sur la partie sommitale de l'emprise, a ôté partiellement la recharge et ne persistent que les sillons creusés dans le substrat.

Discussion sur la chronologie de la voie

L'attribution de cette voie à une des phases chronologiques est difficile. En effet, aucun mobilier datant de l'époque romaine n'a été découvert sur la voie. Seul un élément d'époque antique, certainement en position résiduelle, est apparu lors du décapage de surface. Il s'agit d'un fragment de céramique à pâte blanche fine du groupe de pâtes champenois pour la période antique (Biegert *et al.*, 2004). La parcimonie, voire l'absence de mobilier, sur les voies romaines est cependant fréquente dans la région, comme en témoignent quelques opérations telles à Bezannes dans la périphérie de Reims (Jemin, 2009) ou à Vulaines dans l'Aube (Kasprzyk, 2010). Trois éléments témoignent d'une présence de la voie à l'époque carolingienne. La découverte dans les ornières de 38 objets métalliques, datés entre la période carolingienne et le XIX^e s., donnent un *terminus post quem* de l'utilisation de ces objets à la fin du VII^e - début du VIII^e s. De plus, les trois sépultures identifiées sur la bordure orientale de la voie ont été datées par radiocarbone entre le VIII^e et le IX^e s. La relation chronologique entre ces structures montre une antériorité de la voie sur les sépultures. La voie existerait avant le VIII^e s. et pourrait être une réutilisation d'une voie d'époque romaine comme une création *ex-nihilo*. Cette voie perdure jusqu'au XIX^e s. Elle est mentionnée sur le cadastre napoléonien de 1828, toujours sous le toponyme du « Chemin de la Reine blanche ». Cependant, son pic de fréquentation se place aux époques médiévale et

moderne, pour lesquelles les pertes de mobilier sont les plus importantes.

Les structures funéraires

Trois tombes à inhumation bordent la voie. Les deux premières tombes sont situées à 8 m au sud de l'enclos protohistorique et sont positionnées côte à côte. Elles présentent un plan rectangulaire mesurant 1,08 x 0,50 m pour la première et 1,25 x 0,55 m pour la seconde. Ces tombes sont positionnées parallèlement l'une à l'autre, distantes d'1 m et orientées suivant un axe nord-est/sud-ouest, identique à celui de la tombe de l'enclos (Daroque 2010, p. 22).

Des analyses radiocarbones effectuées sur ces restes, notamment un fragment de fémur issu de la tombe 6, date la sépulture entre 760 et 890 ap. J.-C. (Beta-319520, 1140 +/- 30 BP, ratio 13C/12C, calibration à 2 sigmas).

Enfin, lors de la fouille est apparue une troisième sépulture située à 34 m au sud-ouest des autres inhumations. Il s'agit d'une fosse rectangulaire aux angles arrondis pour une longueur de 1,87 m, une largeur de 0,80 m et une profondeur de 0,15 m à la tête et 0,20 m aux pieds. Elle présente un profil à parois légèrement évasées et fond plat. Le comblement se compose de limon brun clair, légèrement argileux assez fin et meuble contenant quelques rares inclusion calcaires. L'analyse radiocarbone réalisée sur un fragment de fémur du défunt révèle une datation de l'enfouissement comprise entre 660 et 825 ap. J.-C.

Période 4 - L'époque médiévale et moderne

Après un *hiatus* de sept siècles, l'espace est réoccupé et redéfini en espace agricole. Au XV^e s., comme aux périodes précédentes, on remarque que la voie principale joue le rôle de vecteur directeur à l'organisation de la zone avec une implantation des structures parallèlement au tracé viaire. Deux chemins annexes viennent se greffer à la voie principale.

La voie principale

La voie principale traverse les périodes médiévales et modernes. Ainsi, le second état de la voie correspond à l'évolution « naturelle » de la voie et au débordement des ornières à l'extérieur du tracé viaire, en dehors de la couche de recharge. Cet élargissement de la voie est bien visible sur la frange ouest de la structure, entre la zone de circulation et le fossé bordier. La frange orientale ne fait pas exception et plusieurs ornières sont perceptibles aux abords de la bande de roulement mais également en bordure est de la tranchée de l'aqueduc. Ces évolutions montrent une persistance de la voie dans le temps. Les ornières et le fossé bordier des voies ont livré une quantité importante de mobilier,



ROSIÈRES-PRES-TROYES, Les Chantereignes
 Vue d'ensemble du Chemin de la Dame Blanche et des ornières, XIV^e - XV^e s.
 (Cliché : A. Louis, Inrap)

essentiellement métallique. Ce dernier correspond à des éléments de quincaillerie, d'équipement et de maréchalerie. Le comblement du fossé bordier a livré un fragment de luminaire céramique à coupelle intermédiaire en céramique glaçurée.

Les voies annexes

Au sud de la parcelle, apparaît un chemin annexe de 9 m de large, orienté nord-ouest/sud-est, venant se greffer sur la voie principale. Il se compose de sept ornières implantées directement dans le terrain naturel. Leur comblement est légèrement différent de celui des ornières de la voie principale avec un limon argilo-calcaire brun moyen mêlé d'un cailloutis de craie. La voie nord est matérialisée par quelques ornières très ténues, faiblement marquées dans le sol, mises en évidence lors de la fouille, et par un tronçon de fossé bordier, révélé dans le sondage 8 du diagnostic (Daroque 2010, p. 65). Ce fossé, large de 0,50 m et comblé de limon brun sablo-argileux, compact, homogène, est apparu à 0,45 m sous la surface actuelle. Son tracé est mieux connu par le cadastre napoléonien. Il s'oriente

nord-est/sud-ouest et relie Troyes à Saint-Germain, parallèlement à la route communale située à quelques dizaines de mètres au sud.

Les indices agraires

Deux catégories de structures liées au domaine agricole, de datation médiévale et moderne, sont visibles sur l'ensemble du site. Il s'agit de groupements de fosses de plantation et de chablis correspondant à un verger et un bosquet, ainsi que de parcelles bien délimitées par un système régulier de fossés.

Conclusion

La fouille du site de Rosières-près-Troyes *Chantereignes* a permis d'amender les connaissances archéologiques et de confirmer les synthèses proposées pour le secteur sud-ouest de Troyes.

Après le temple gallo-romain de la rue Jeanne d'Arc (Driard, Grange 2011), l'aqueduc est le second édifice monumental gallo-romain découvert pour

Augustobona. Bien que récupéré, l'aqueduc s'avère être une découverte inédite qui témoigne du statut privilégié de la ville. Sa mise au jour permet non seulement de confirmer la découverte du conduit faite en 1962 à l'entrée de la ville, mais aussi et de préciser son mode de construction alors mal perçu. Le point de captage de l'eau est difficilement appréhendable mais deux hypothèses ont pu être émises : la première propose une source située dans les Monts d'Othe à une vingtaine de kilomètres du point de sortie, la seconde propose un puisage beaucoup plus proche, dans la source du Triffoire à moins de dix kilomètres.

Les formes des occupations qui se succèdent dans ce secteur montrent une évolution caractéristique des zones organisées à partir d'un noyau de référence, qu'il s'agisse de la cellule domestique aux époques protohistoriques, des axes de circulation aux époques gallo-romaines ou de la ville pour les périodes médiévales.

Aurore LOUIS

ROSIÈRES-PRES-TROYES

Le Tiergé

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer

Le diagnostic préalable à l'aménagement d'un lotissement sur une emprise de 3 168 m² sondée à 11,3 % a permis de mettre en évidence un habitat du Néolithique ancien, probablement VSG, comprenant au moins deux grandes maisons (poteaux de paroi et tierces) et de nombreuses fosses ovales.

Deux fosses à profil « en Y, V » se situent proche de l'occupation précédente. Ces structures, encore énigmatiques sont rarement associés à des habitats d'où leur intérêt ici. Un silo, quatre fosses polylobées et d'autres structures constituent les témoins d'un

habitat de l'âge du Bronze, sans doute en liaison avec les découvertes déjà réalisées sur le *Domaine de l'Essor* dans les années 1970. Enfin, trois fosses et trois segments de fossés témoignent d'une occupation au cours du premier âge du Fer. La découverte d'un petit fossé se rattachant à une enceinte palissadée hallstattienne est une première en plaine de Troyes.

Vincent MARCHAISSEAU

RUVIGNY Les Demeures du Bois

Néolithique - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

Le village de Ruvigny se situe à environ 8 km à l'est de Troyes. La parcelle concernée par cette opération (ZA 75) se trouve en limite nord du village, au lieu-dit *Les Demeures du Bois*. Le plus proche cours d'eau est L'Ancienne Barse, petite rivière affluent de la Seine se développant à environ 300 m au sud-ouest. La fouille, réalisée sur une surface de 15 000 m² a permis d'étudier des vestiges du Néolithique ancien, du premier et du deuxième âge du Fer, de l'époque romaine et du haut Moyen Âge.

Les indices relevant du Néolithique ancien sont peu nombreux mais néanmoins significatifs. Trois ou quatre fosses sont attribuées à cette phase. Une datation 14C renvoie à un comblement de la fosse 1222 entre 5210 et 4960 BC. Un groupe de fosses de piégeage en V et W illustre également une phase ancienne de l'occupation du secteur, sans que l'on puisse être davantage précis dans l'état actuel des données.

Le premier âge du Fer est illustré par une unique fosse. Outre le mobilier céramique renvoyant au Hallstatt D, la fosse comprend deux andouillers sciés liés à la fabrication d'objet.

C'est au cours du second âge du Fer que l'occupation du secteur se densifie avec l'installation d'une ferme, matérialisée par un enclos fossoyé et plusieurs bâtiments associés à quelques fosses de stockage.

L'enclos, reconnu partiellement, affiche un plan *a priori* quadrangulaire ou trapézoïdale. Dans son espace interne, trois constructions environnées de quelques fosses ont été découvertes. Il s'agit de constructions classiques à pans coupés. La construction UA1 se démarque toutefois par sa taille imposante (99,6 m², 12 poteaux). Le mobilier céramique, provenant essentiellement du fossé, relève de la période La Tène D1b-D2b (120-30 av. J.-C).

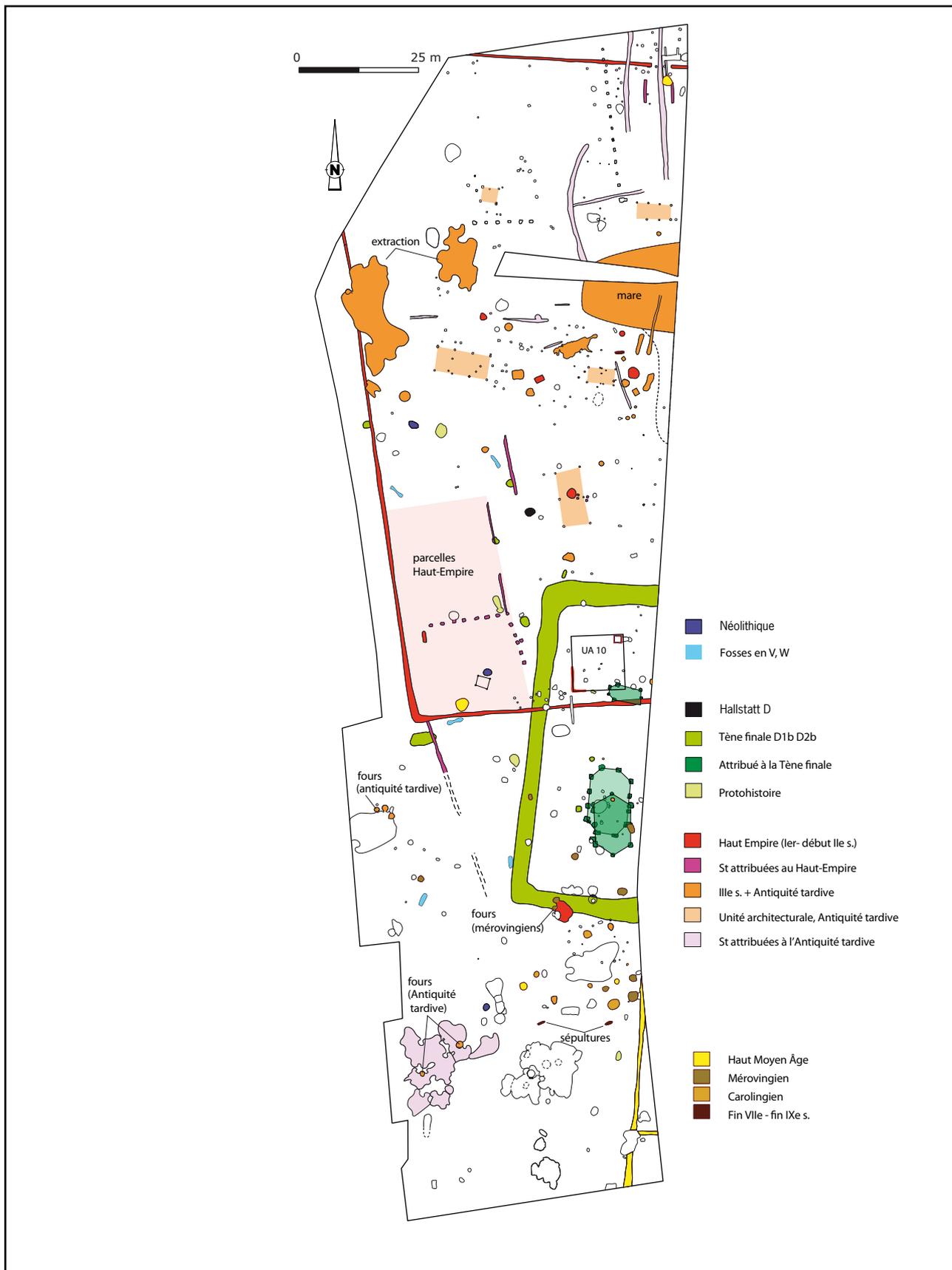
À cette ferme succède un établissement agricole gallo-romain localisé essentiellement sur la moitié nord du gisement et marqué par deux phases. La première se rattache uniquement au Haut-Empire et semble assez courte, se développant durant la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C et le début du II^e s. Les vestiges, relativement peu nombreux, s'inscrivent à l'intérieur d'un vaste enclos implanté partiellement sur l'enclos laténien. Son espace interne paraît structuré, plusieurs parcelles ayant pu être identifiées. La seconde phase gallo-romaine se concentre quant à elle sur les III^{es}., IV^e s. et début V^e s. ap. J.-C. Au cours de cette période, l'occupation s'est affranchie de l'enclos de la phase précédente, qui ne joue plus de rôle structurant. Les vestiges, plus nombreux, se développent autour d'une grande mare dont le comblement paraît débuter au cours du III^e s. Cinq bâtiments en matériaux légers ainsi que des fours domestiques ont pu être identifiés. On observe également la présence d'un puits construit



RUVIGNY, Les Demeures du Bois
Fosse de chasse à profil en W
(Cliché : A. Rémy, Inrap)



RUVIGNY, Les Demeures du Bois
Coupe de l'enclos laténien (La Tène finale D1b-D2b ;
Cliché A. Rémy, Inrap)



RUVIGNY, Les Demeures du Bois
 Plan d'ensemble des vestiges archéologiques
 (DAO : A. Rémy, Inrap)



RUVIGNY, Les Demeures du Bois
Fours culinaires en série creusés en sape, avec soles d'un mètre de diamètre environ (IV^e - V^e s. ;
Cliché : A. Rémy, Inrap)



RUVIGNY, Les Demeures du Bois
Bois Détail des douves d'un tonneau réutilisé en
cuvelage dans un puits (VIII^e - IX^e s. ;
Cliché : A. Rémy, Inrap)



RUVIGNY, Les Demeures du Bois
Fours culinaires en série creusés en sape (VII^e s. ;
Cliché : A. Rémy, Inrap)

selon la technique du « Blockbau ». Le mobilier montre un abandon de ce secteur nord au début du V^e s.

On observe en effet un glissement de l'occupation au début du haut Moyen Âge vers le sud du gisement. Un petit noyau de structures témoigne d'une fréquentation de ce secteur sud entre le VI^e s. et le début du X^e s., peut-être de façon continue. Les vestiges du haut Moyen Âge, peu nombreux, correspondent à des fours

domestiques, puits, fosses, silos et quelques trous de poteau.

On note également la présence de trois sépultures disséminées sur l'emprise de la fouille

Arnaud RÉMY

RUVIGNY Le Pré aux Chevaux

Moyen Âge - Moderne

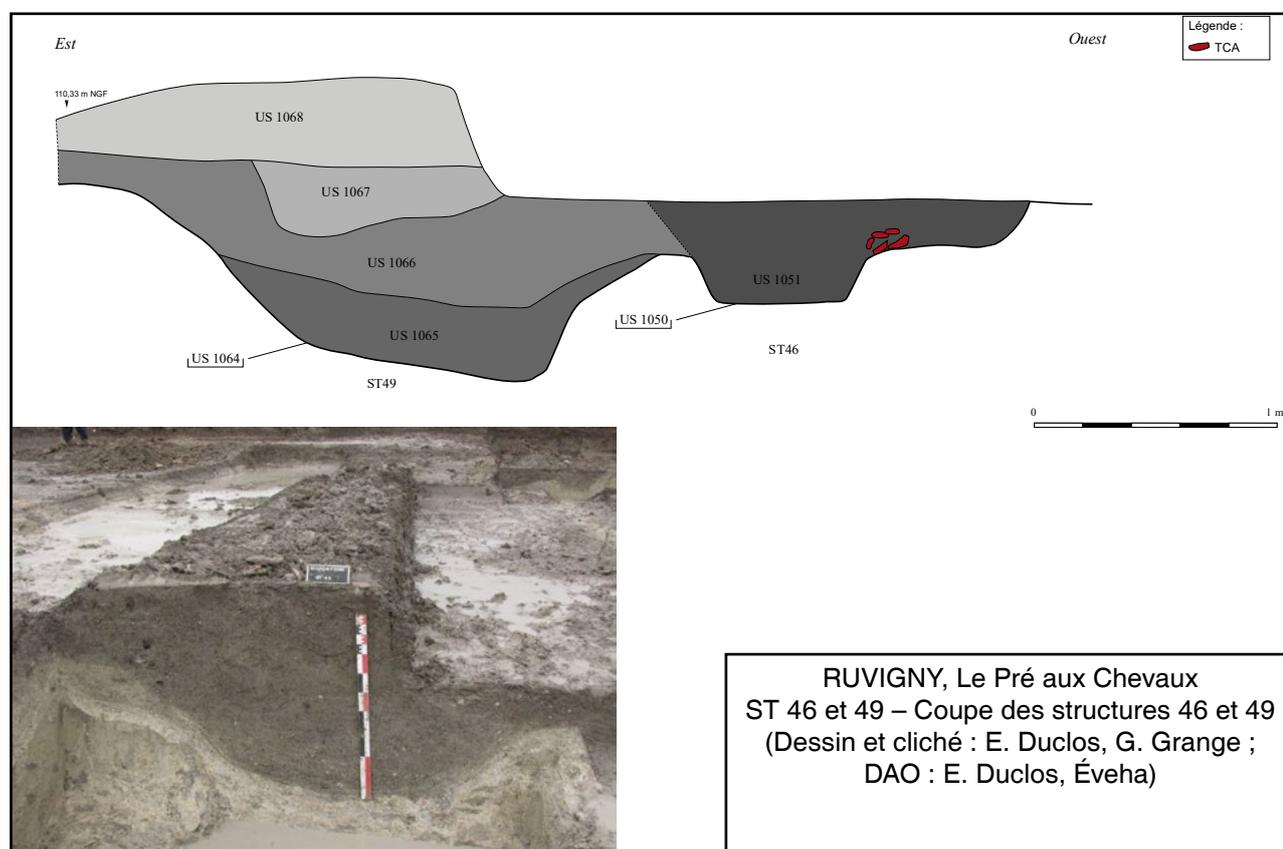
Le site du *Pré aux Chevaux* sur la commune de Ruvigny est un habitat rural médiéval correspondant à l'emplacement de l'ancien village attesté dès le IX^e s., à moins de 100 m de l'église paroissiale. La parcelle fouillée est de 1 000 m². Elle a livré des vestiges médiévaux, modernes et contemporains.

Cet habitat se caractérise par la présence de fonds de cabane semi-enterrés, de dimensions relativement modestes. Trois ont été repérés sur cette parcelle, un sans aménagement interne (ST 7), un présentant un trou de poteau ou fosse d'ancrage (ST 5) et un avec cinq trous de poteau identifiés (ST 86). Cet habitat est structuré par un système de fossés parcellaires qui revêtent aussi sans doute une fonction de drainage. Ils sont associés à des trous de poteaux et parfois des réseaux de drains. Il s'agit en effet d'une zone extrêmement humide comme en témoignent les remontées d'eau permanentes, même en saison sèche. Ce phénomène pourrait d'ailleurs expliquer l'abandon progressif du site à l'époque moderne. La fouille a livré peu de mobilier, mais celui de l'époque médiévale est le mieux représenté. Il relève des XIII^e s. et XIV^e s. pour l'essentiel. Aucun vestige du haut Moyen

Âge n'est identifié sur cette parcelle. Les maçonneries repérées se rattachent à l'époque moderne. Il s'agit de deux bâtiments orientés nord/sud, observés sur quelques mètres et se prolongeant au sud hors de l'emprise de la fouille. Ces bâtiments se composent de maçonneries de pierres calcaires et parfois de terres cuites architecturales prises dans un épais mortier de chaux.

Les structures modernes sont essentiellement des fossés de drainage, très présents le long de la rue de la Barse - zone particulièrement humide - mais aussi de multiples fosses interprétées comme des chablis. Les céramiques retrouvées attestent une datation des XVII^e, XVIII^e s., voire, même, de l'époque contemporaine. L'une des découvertes probablement les plus importantes est une statue d'un personnage en pied, mise au jour dans le comblement d'une de ces petites fosses récentes. Il s'agit d'une statue de calcaire fin, peinte, dont la tête et les mains sont bûchées. La facture permettrait de la dater de la première moitié du XVI^e s., en lien avec l'école de sculpture Renaissance de Troyes.

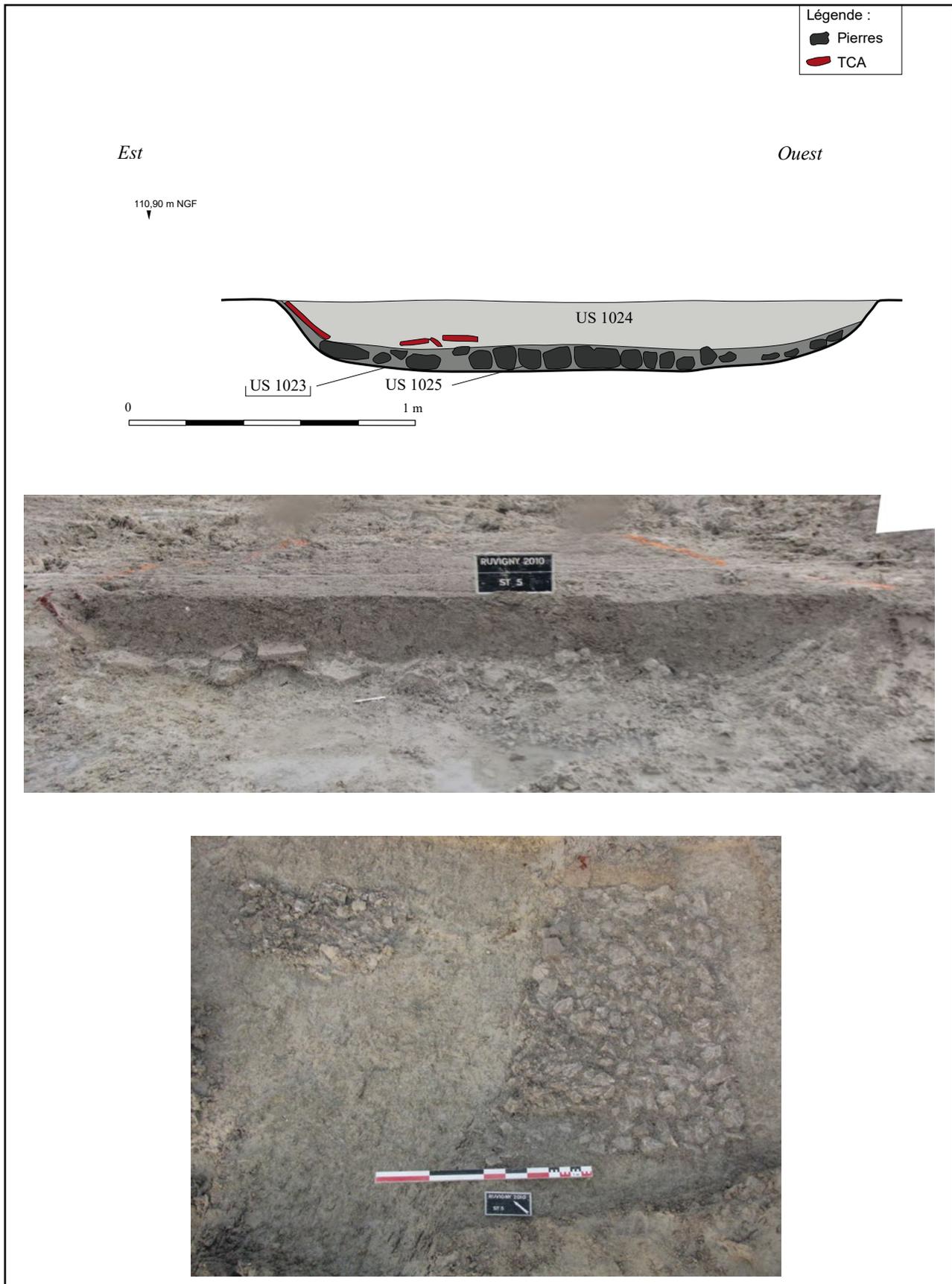
Isabelle PIGNOT





RUVIGNY, Le Pré aux Chevaux
Plan phasé du site
(Dessin : E. Duclos, Éveha).





RUVIGNY, Le Pré aux Chevaux
 Coupe de la structure 5 (ST05, fond de cabane), coupe en cours de fouille et vue zénithale des structures 5 et 45
 entièrement fouillées
 (Dessin et clichés : X. Lamonerie, DAO : E. Duclos ,Éveha

SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS ZAC d'Échenilly, tranche 1

Âge du Bronze - Haut Moyen
Âge - Moderne

La fouille de la ZAC d'Échenilly, tranche 1, s'est déroulée du 29 mars au 19 mai 2010 suite à un diagnostic mené par G. Deborde en 2008 sur la commune de Saint-André-les-Vergers.

La découverte d'une nécropole et d'éléments d'habitat mérovingien ont été les éléments déclencheurs de la prescription. La fouille concerne une superficie de 6 400 m² et ne traite que de la zone d'habitat, la nécropole étant fouillée par Archeosphère et faisant l'objet d'une autre prescription (cf. *infra*).

Au final, trois périodes d'occupation se succèdent puisque la fouille a permis de mettre au jour des structures protohistoriques, mérovingiennes et modernes.

La période protohistorique est très peu documentée puisqu'elle ne consiste qu'en deux structures isolées, à rapprocher probablement avec une structure du Bronze final IIa découverte lors du diagnostic.

Les structures mérovingiennes se scindent quant à elles en deux phases d'occupations datées du deuxième quart du VI^e au début du VII^e s. (Mérovingien ancien 2 – Mérovingien ancien 3, soit entre 530 et 600/610). Ces deux phases sont caractérisées par six bâtiments sur poteaux, deux bâtiments excavés, trois fonds de cabane, huit puits (dont l'un présentait un cuvelage en pierres), un silo, quatre foyers ainsi qu'un réseau fossoyé peu présent. Chaque phase dispose d'au moins un de chacun de ces éléments. Cependant le mobilier céramique indigent a restreint les possibilités d'affinage de la datation, de nombreuses structures ne



SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, ZAC d'Échenilly, tranche 1
Le bâtiment excavé 1267
(Cliché : Inrap)

sont par conséquent pas attribuées formellement à une des trois périodes.

La période moderne (du XV^e au XVIII^e s.) est représentée par trois fossés ainsi que par des substructions en dur (fondations de piliers en craie) qui sont à rapprocher d'une cave maçonnée fouillée lors du diagnostic ainsi que de solins de craie observés au nord et au sud de la zone sondée par G. Deborde.

Le caractère remarquable de ce site provient de sa datation. En effet très peu de sites dans l'Aube et *a fortiori* en Champagne-Ardenne ont livré des vestiges

d'habitat mérovingien attribuables au VI^e s. La majeure partie des autres sites renseignent plutôt sur les VII^e et VIII^es. et la période carolingienne, jusqu'aux X^e s. et XI^es. Le VI^e s. est quant à lui plutôt représenté par des nécropoles. Le site de Saint-André-les-Vergers apporte donc un éclairage supplémentaire bienvenu sur une période mal représentée pour l'instant, même si ses faibles dimensions et les carences en mobilier et en traces d'artisanat limitent sensiblement l'apport aux connaissances.

Stéphane LEPLUS



SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS,
ZAC d'Échenilly, Tranche 1
Le puits 1306 (Cliché : Inrap)

SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS ZAC d'Échenilly, Tranche 1, nécropole

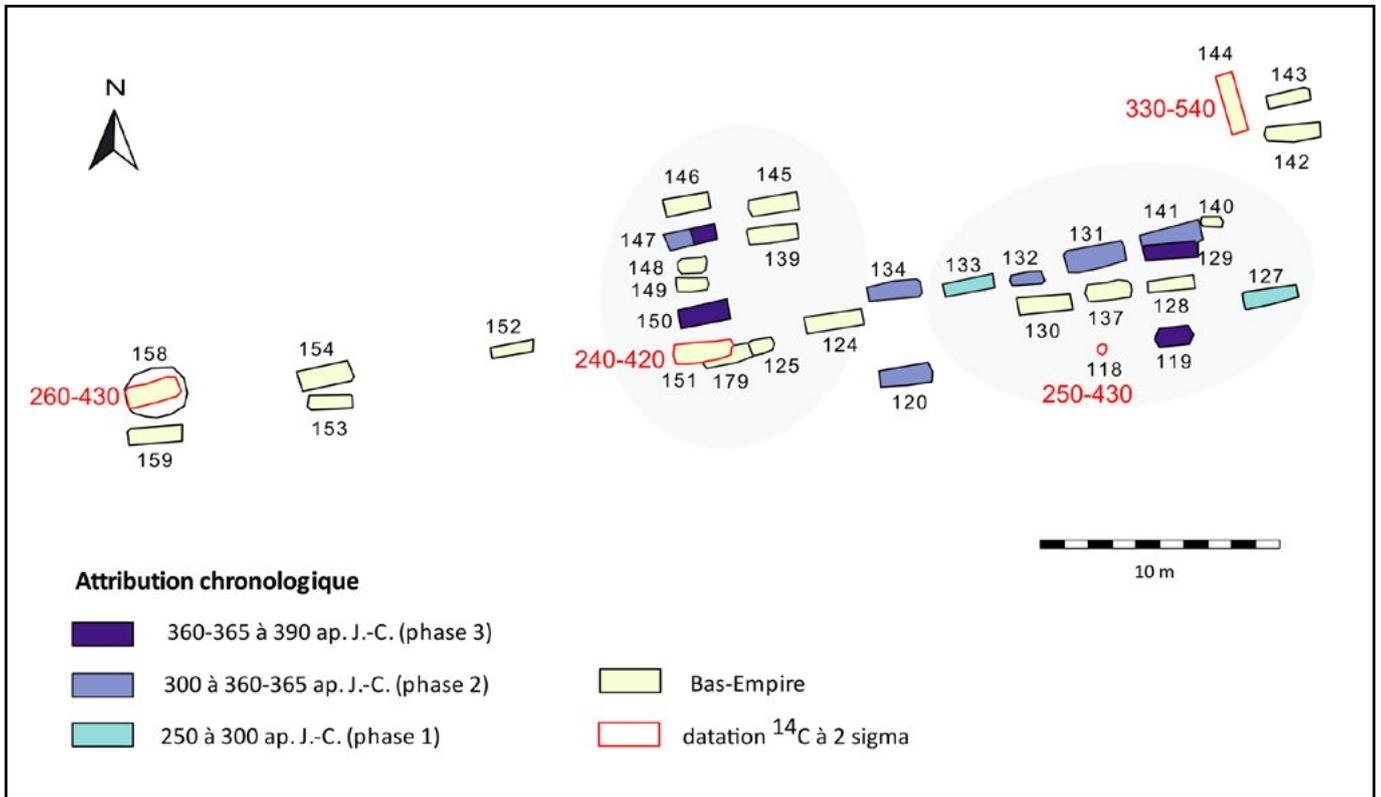
Gallo-romain

En mars 2010, dans le cadre de la construction de lotissements sur la ZAC d'Échenilly à Saint-André-les-Vergers, une opération de fouille préventive a été réalisée sur une aire funéraire rurale attribuée au Bas-Empire (milieu III^e - fin IV^e s.). Les 2 500 m² décapés ont permis la fouille exhaustive d'une zone sépulcrale composée de trente sépultures à inhumation et d'une crémation, concentrées sur une surface d'environ 380 m². À cet ensemble s'ajoute deux fosses vides correspondant vraisemblablement à des sépultures de jeunes enfants.

L'organisation spatiale de cette aire funéraire est originale puisque quasiment deux tiers de ces sépultures s'étendent suivant deux axes orientés est/ouest. Une

seule rangée perpendiculaire s'insère au centre de cet alignement. Les défunts sont inhumés dans des fosses étroites et profondes, pouvant atteindre 1,50 m dans le substrat. Ils reposent sur le dos, les mains sur l'abdomen ou le bassin, la tête placée généralement à l'ouest. De plus, de gros clous associés à des restes de bois ont été retrouvés en place et attestent du dépôt de ces individus dans des cercueils. Seuls deux individus ont été inhumés dans une enveloppe souple périssable uniquement.

À l'extrémité de l'aire funéraire se trouve une fosse sépulcrale plutôt insolite. En effet, un défunt a été déposé dans une fosse rectangulaire, elle-même creusée au fond d'une fosse circulaire de 2 m de diamètre.



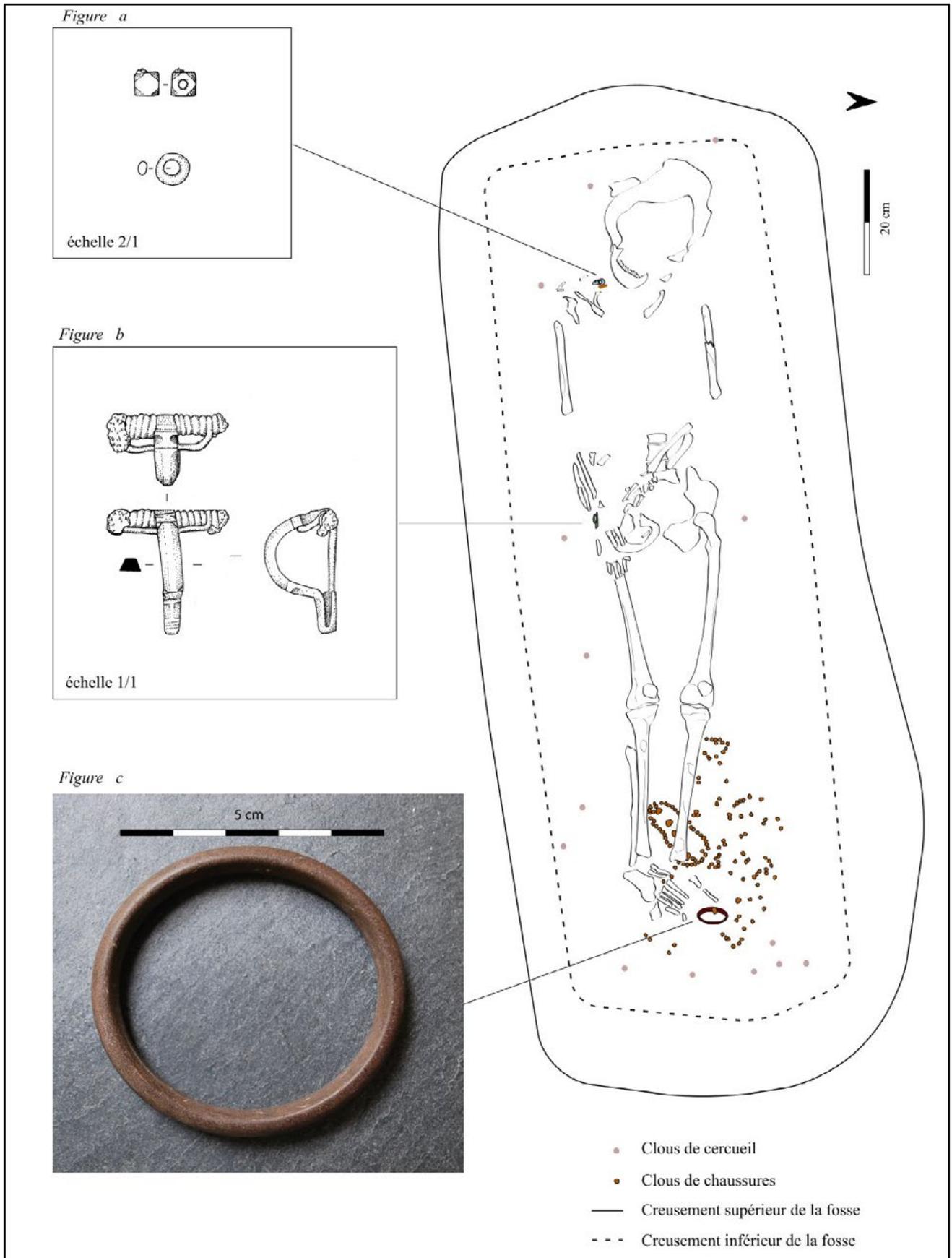
SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, ZAC d'Échenilly, Tranche 1 - Nécropole
Plan de masse phasé (DAO : Sarl Archéosphère)



SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS,
ZAC d'Échenilly, Tranche 1 - Nécropole
Dépôt de chaussures aux pieds du défunt dans la
sépulture 131 (Cliché : Sarl Archéosphère)



SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS,
ZAC d'Échenilly, Tranche 1 - Nécropole
Dépôt de vases en verre à la tête du défunt
de la sépulture 133 (Cliché : Sarl Archéosphère)



SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, ZAC d'Échenilly, Tranche 1 - Nécropole

Relevé de la sépulture 137 (DAO : N. Crépeau). Figure a haut et bas : perle annulaire en verre bleu et perle polyédrique en verre bleu (Dessin : M. Brunet) ; figure b : fibule en alliage cuivreux du type 6 de Keller (dessin : M. Brunet) ; figure c : vue en plan de la parure annulaire en lignite (Cliché : G. Schütz).



SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS,
ZAC d'Échenilly, Tranche 1 - Nécropole
Ensemble de la vaisselle en verre retrouvée
dans les sépultures à inhumation
(Cliché : Sarl Archéosphère)



SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, ZAC d'Échenilly, Tranche 1 - Nécropole
Assemblage des vases en céramique mis au jour dans les sépultures
(Cliché : Sarl Archéosphère)

À l'autre extrémité, l'unique sépulture à crémation reposait vraisemblablement dans un coffret en matière périssable, chacun de ses angles étant maintenus par un clou.

Sur ce site, deux types de mobilier ont été observés. Le premier correspond à des éléments témoignant de la présence de sépultures habillées. Des vestiges de chaussures, représentées par des clous, ont été mis au jour. Ces chaussures étaient soit portées par les défunts, soit déposées à leurs pieds. D'autres objets, tels que des boucles de ceinture, une fibule, un fragment d'anneau, un bracelet en lignite et des perles en verre ont également été découverts. Le deuxième type de mobilier associé aux défunts concerne les viatiques. Il s'agit de vases, de gobelets et de bouteilles en céramique et en verre. Suivant le type de matériau, les objets sont placés différemment dans les sépultures :

ceux en verre sont déposés préférentiellement à la tête et ceux en céramique aux pieds. L'ensemble de ce mobilier est exceptionnellement bien conservé puisque les formes sont complètes et non fragmentées dans les sépultures. Par ailleurs, ce mobilier se présente sous deux formes : la vaisselle quotidienne et les vases miniaturisés, de même type que la vaisselle, mais conçus spécialement pour le dépôt funéraire.

Les études des mobiliers de ce site associées à l'étude anthropologique permettent de préciser l'organisation au sein de cet ensemble funéraire, de mieux cerner les pratiques funéraires employées par cette petite population rurale et d'appréhender *a minima* leur vie quotidienne à travers l'état sanitaire

Melody FÉLIX-SANCHEZ

SAINT-JULIEN-LES-VILLAS Nouveau Pont

Âge du Fer - Contemporain

La commune fait partie de l'agglomération troyenne et a subi une urbanisation importante depuis les années 1970. Son territoire est situé dans l'ensemble de la plaine alluviale de la Seine, au sud-est de la ville de Troyes. La présence du fleuve et de nombreux canaux ne facilite pas les déplacements d'une rive à l'autre ; aussi le quartier du Petit Julien se trouve-t-il en grande partie enclavé sur la rive gauche. Seuls deux ponts sont actuellement en usage, et demandent un détour imposant. Cette opération de diagnostic se situe donc en amont d'un projet de nouveau pont enjambant la Seine et le canal du Trévois, entre les rues du Moulin du Roi et du Bois Dorieux. Ce diagnostic, sur une emprise de 3 000 m² sondée à près de 9 %, a permis de mettre au jour un ancien méandre appartenant sans doute au

canal du Trévois et encore visible sur des plans des XVII^e et XVIII^e s. Un niveau organique horizontal présent sur l'ensemble de l'emprise, contenant des charbons de bois et du mobilier céramique protohistorique associé à quelques éléments lithiques (Néolithique ?), se situe stratigraphiquement au-dessus de l'ancien chenal. Il pourrait s'agir du témoin d'un épisode violent de crue (crue centennale) ayant arraché du mobilier d'un site de l'âge du Fer en amont. Des segments de fossés et un trou de poteau non datés sont les seules structures archéologiques en place retrouvées. Des éléments contemporains (ligne haute tension, canalisation) complètent l'inventaire.

Vincent MARCHASSEAU

SAINT-PARRE-AUX-TERTRES Les Perrières

Contemporain

La poursuite du projet d'aménagement de la zone industrielle au lieu-dit *Les Perrières*, sur une surface de 35 590 m² a donné lieu à un diagnostic. À l'issue des sondages (8%), aucun vestige archéologique n'a été découvert. Les seuls témoins d'occupation mis au

jour consistent en des zones d'extraction de craie ainsi que la présence de deux décharges datant de l'ère industrielle.

Sandrine FOURNAND

SAINT-PARRE-AUX-TERTRES Le Champ de la Cloche

Gallo-romain - Indéterminé

Un lotissement sur une emprise de 14 760 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic. La surface sondée (1 235m²), soit 8,4 % de la surface du projet n'a révélé que peu de structures archéologiques dont un réseau de fossés sans de mobilier datant, qui peuvent correspondre à des fossés parcellaires. La fonction et la datation des autres structures (une fosse et des fossés), sans mobilier, restent indéterminées. Le

principal intérêt de ce site est la présence d'une voie orientée nord-ouest/sud-est, probablement d'époque romaine (Haut-Empire), composée d'un chemin creux, d'une voie à ornières, et d'un fossé bordier, ayant livré des fers à cheval, un fragment d'hipposandale, et un mortier gallo-romain.

Carole DAROQUE

SAINT-POUANGE
Chemin de la Chamotte, Le Pont à la Bergère

Indéterminé

Un diagnostic réalisé dans le cadre d'un permis de construire sur une emprise de 2,5 ha sondée à 9 % a révélé des traces d'occupation éparses (trous de

poteau, fosse polylobée et fosses) sans mobilier.

Carole DAROQUE

SAINTE-SAVINE
Parc du Grand Troyes, phase 3

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Contemporain

Le projet d'extension de la ZAC du Grand Troyes a fait l'objet d'un diagnostic. sur une surface de 173 033m². 206 sondages disposés en quinconce ont permis d'ouvrir 10,6 % de la surface totale. Plusieurs zones de vestiges archéologiques ont été découvertes : un

chemin, trois concentrations de fosses de plantations, un fossé de parcellaire et une batterie de silos en ligne.

Sandrine FOURNAND

SAINTE-SAVINE,
LA CHAPELLE-SAINT-LUC
La Voie des Pois, Grange l'Evêque

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé à la frontière entre La-Chapelle-Saint-Luc et de Sainte-Savine, en amont de la construction d'un complexe commercial sur une emprise de 92 272 m². 8 037 m² ont été sondés sur les 89 500 m² accessibles, soit près de 9 % de la surface

du projet. Les investigations révèlent la présence de quelques fosses de plantation et d'extraction de craie d'époque contemporaine.

Aurore LOUIS

TORCY-LE-GRAND
Les Grands Champs

Une opération a été réalisée le long de la route départementale RD441 dans le cadre d'un permis

d'aménager. Le projet, situé en bordure est de la commune, à proximité de l'A26, s'étend sur 18 000 m².

Au total, avec une surface ouverte de 2 343 m² (13 % de l'emprise) cette opération a permis de mettre en évidence une grande fosse non datée, ainsi qu'une fosse

et un fossé parcellaire de la période contemporaine.

Yoann RABASTÉ

Âge du Fer - Gallo-romain -
Bas Moyen Âge

TROYES 14 Impasse des Carmélites

Un diagnostic archéologique a été réalisé en amont de la construction de logements sociaux collectifs. L'opération a été répartie en deux phases (phase 1 : 1 065 m² ; phase 2 : 4 985 m², surfaces accessibles pour la phase 1 : 1 065 m² et 2 508 m² pour la phase 2). 225,7 m² ont été ouverts, soit 6,3 % de la surface accessible. Les investigations ont mis en évidence une partie de la nécropole nord datée de la fin de la Tène finale, une occupation domestique du début du I^{er} s. ap. J.-C. ainsi que quelques éléments d'époque médiévale. La commune de Troyes se situe dans le département de l'Aube, localisé dans la moitié méridionale de la région Champagne-Ardenne, bordé au nord par le département de la Marne et au sud par la Haute-Marne. La ville est implantée à la frontière entre la Champagne crayeuse (présente au centre de la région) et la Champagne humide (présente sur toute la partie sud). L'espace urbain est traversé par deux bras fluviaux ayant fortement influencé sa configuration et aujourd'hui canalisés : le fleuve de Seine s'écoulant selon un axe sud-nord et la rivière de Vienne, orientée ouest-est ; celle-ci longe le flanc nord-ouest de la ville pour se jeter dans la Seine au point le plus septentrional. À l'emplacement de la ville, la Seine se décompose en plusieurs lits mineurs, dessinant une trame fluviale multiple et complexe. La ville s'intègre ainsi à la topographie en cuvette de ce secteur, modelée par ces cours d'eau et délimité au sud-sud-est par le début des « monts » de Bourgogne (Yonne et Côte-d'Or) et la forêt d'Othe, au sud-est par le relief naissant du plateau de Langres, et à l'est par le paysage vallonné des monts du Barrois. En revanche, elle s'ouvre sur un paysage plus plat, à l'ouest avec la plaine de Brie (Seine-et-Marne) et au nord avec la plaine crayeuse de Champagne. L'emprise de diagnostic se situe dans le quart nord-est de la ville actuelle, à l'extérieur immédiat de la ville historique dont l'enceinte courait le long du canal de Seine, sur les boulevards des Charmilles et le Cours Jacquin. Le terrain borde la rue Lucien Morel, placée parallèlement à l'avenue du 1^{er} Mai, la principale artère permettant l'entrée dans la ville sur sa périphérie nord-orientale. Cet axe suivrait le tracé de la rue principale à l'époque romaine (*decumanus maximus*).

Les investigations ont révélé une vingtaine de structures, réparties sur trois phases chronologiques, entre le début de la période augustéenne (27 av. J.-C.) et la période moderne (XVI^e-XVII^e s.). Ainsi, trois phases d'occupation sont définies selon les relations stratigraphiques entre les structures et les datations données par le mobilier céramique : la phase 1 correspond au début de la période augustéenne, la phase 2 à la période comprise entre l'ère augustéenne et la moitié du I^{er} s. ap. J.-C., enfin la phase 3 regroupe les structures plus tardives, d'époque médiévale. La distinction entre les deux phases gallo-romaines est ténue. Le faible intervalle chronologique entre ces structures montre qu'elles se succèdent rapidement, pour une durée de fonctionnement assez courte

La phase 1 se traduit par des structures agricoles et funéraires, correspondant à des fosses, des trous de poteau et des fossés d'enclos quadrangulaires. Ces structures ne sont pas contemporaines les unes des autres et s'organisent selon trois états distincts. L'ensemble des structures de la phase 1, sur la totalité de la surface des sondages 1 et 2, sont scellées par un horizon de limon argileux brun foncé hétérogène, comportant des inclusions de marne, du cailloutis de craie, des fragments de terre cuite architecturale et de vaisselle céramique (US 1002). Cette couche datée par le mobilier du début de la période augustéenne, marque la date d'abandon de cette première occupation. Au sein de cette première phase chronologique, les structures sont implantées suivant trois états chronologiques, déterminés non par le mobilier mais par les relations stratigraphiques entre les structures. Les datations données par la céramique montrent que les structures de cette phase ne sont utilisées que très peu de temps, à la fin du I^{er} s. av. J.-C. et plus particulièrement dans le dernier quart de ce siècle. La première phase se développerait ainsi en deux temps avec tout d'abord une occupation rurale ou péri-urbaine, composée de bâtiments sur poteaux et de fosses de stockage ou de dépotoir ; ce type d'organisation est connu pour les villes de la fin du I^{er} s. av. J.-C. et du début du I^{er} s. ap. J.-C. Dans un second temps, les structures agricoles

sont abandonnées pour laisser place à une zone funéraire, peut-être contemporaine de l'implantation du *decumanus maximus*, correspondant à l'actuelle avenue du 1^{er} Mai. Ainsi la proximité des nécropoles du 1^{er} Mai et du Faubourg Saint-Jacques dessine un ensemble funéraire, placé de part et d'autre de la voie, en sortie immédiate de la ville, conformément aux pratiques funéraires connues pour cette période.

La phase 2 se divise également en trois séquences temporelles : la première correspondant à la mise en place de niveaux de scellement des structures antérieures, la seconde à l'implantation de l'occupation pour cette phase et enfin, la dernière à l'abandon de ces structures par remblaiement. Le cadre chronologique de cette phase se place entre la fin de la période augustéenne et la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. L'occupation se traduit par des éléments en lien avec un éventuel habitat (sols en craie, celliers, trous de poteau), concentrés dans la partie sud de l'emprise (sondages 1 et 2). Il est difficile d'appréhender une quelconque organisation dans les structures de la phase 2. La stratigraphie révèle trois états distincts, répartis entre couches de nivellement général, structures liées à l'occupation et remblais d'abandon. Les murs Mr 102 et Mr 112 forment un angle droit pouvant délimiter un espace s'étendant vers le nord-ouest. À l'intérieur de cet espace, les murs, trop légers pour être porteurs d'une quelconque habitation, semblent plutôt correspondre soit à des solins, soit à des murets délimitant des petites espaces ; la moitié sud de l'emprise pourrait correspondre à une cour intérieure dans laquelle

des structures plus légères en bois (trous de poteau) ou excavées (cellier) serviraient de stockage à un habitat situé à proximité immédiate de l'emprise. Cette hypothèse est confirmée par l'importante quantité de céramique de consommation.

Les structures de la phase 3 se résument aux restes de trois fondations de murs et d'une fosse.

Le diagnostic réalisé au N°14 impasse des Carmélites/9 rue Lucien Morel apporte des données nouvelles à la compréhension de la ville de Troyes antique. En effet, non seulement il permet de cerner un peu mieux la nécropole nord-est de la ville antique mais surtout de redescendre la datation de la première occupation à la fin de la Tène finale. En effet, les découvertes les plus anciennes réalisées jusqu'alors pour l'époque gallo-romaine, n'ont révélé que des structures datées de la période augustéenne (soit environ dernier quart du I^{er} av. J.-C.- première décennie ap. J.-C.). Sur le diagnostic, les datations livrées par la céramique issue des structures de la première phase placent cette première occupation au dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. soit une fourchette chronologique située entre la Conquête des Gaules (52 av. J.-C. et la période augustéenne). Ce secteur nord-est de Troyes s'avère donc archéologiquement très intéressant et permet de réviser les connaissances actuelles sur la fondation de la ville des Tricasses.

Aurore LOUIS

Haut Moyen Âge

TROYES 3-5 rue Bon Pasteur

Un projet de construction de lotissement sur une emprise de 537 m² a nécessité un diagnostic archéologique. Le sondage de 52 m² (9 % de l'emprise) réalisé au cours de cette opération a permis de mettre en évidence un ancien bras de rivière recouvert par un remblai d'assainissement (1,10 m d'épaisseur) ou reposent des constructions matérialisées par une fondation de mur construit en moellons de craie et un puits construit en brique. Ce remblai livre des fragments de céramique à glaçure jaune et des grès que l'on peut rattacher à la fin de la période moderne voir début contemporaine. La fenêtre réalisée au centre du sondage a fait l'objet d'un relevé de coupe stratigraphique. La lecture du

profil stratigraphique permet d'identifier une succession de sept dépôts sédimentaires hydromorphes qui matérialisent des dynamismes hydrauliques du paléochenal plus ou moins important. Cependant, les divers dépôts sédimentaires n'ont pas livré le moindre mobilier de la période antique. Les seuls éléments chronologiques sont datés du VIII^e s. Ils ont été recueillis dans un dépôt naturel dont l'hydrodynamisme du milieu devient moins important. La fouille du Campus universitaire (A. Louis. 2006) a également livré des milieux humides canalisés dès la période médiévale.

Pascal STOCKER

TROYES

Extension de l'Hôtel du département

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Bas
Moyen Âge - Moderne -
contemporain

Un projet d'extension de l'Hôtel du département à Troyes, au-delà de la limite de la rue Perdue, a fait l'objet d'une demande de permis de construire déposée en 2008 par le Conseil départemental de l'Aube. Le plan de terrassement définitif a concerné une superficie de 2 200 m² incluant une grande partie du tracé de la rue Perdue sur une longueur de 115 m. Les bâtiments de l'Hôtel du département de l'Aube jouxtent actuellement ceux de la Préfecture, installés à l'angle du Quai du Comte Henri et de la rue Pierre Labonde, face à la Place de la Libération. Le projet d'extension concernait une grande partie d'un îlot urbain encore récemment bâti, délimité à l'est par la rue Perdue, à l'ouest par la rue Charles Gros, au nord par la rue Émile Zola et la Place de la Libération, et au sud par la rue Arbois de Jubainville.

L'environnement historique et archéologique du projet était bien identifié grâce à plusieurs interventions réalisées sur le secteur : la fouille du site de la clinique des Ursulines en 1998, un suivi de travaux réalisé rue Pierre Labonde en 2004, la fouille de la Place de la Libération conduite en 2004-2005 et les différents diagnostics entrepris en amont de ces opérations. Le projet scientifique de l'intervention avait pour objectif la recherche des conditions de l'urbanisation de ce secteur de la ville situé, autrefois, à la marge d'une vaste zone humide.

Un important travail d'identification et de codification des dépôts sédimentaires relevés dans de nombreuses coupes pratiquées sur le terrain, recherche appuyée par des séries d'analyses géochimiques et granulométriques visant à déterminer l'origine de ces formations, a abouti, avec succès, à une mise en corrélation du phasage d'une occupation antique reconnue au nord de l'emprise fouillée et du phasage établi précédemment sur la fouille de la Place de la Libération en 2004-2005. Au sud de l'emprise livrée à la fouille, l'opportunité s'est également présentée de pouvoir soumettre à une analyse chrono-écologique une colonne de 1,20 m de sédiments retenus au cœur d'une dépression colmatée à la suite d'un processus combiné d'envasement et détournement. Sur le site de la Place de la Libération, l'étude sédimentaire avait porté principalement sur des étages relatifs à une période située entre le Tardiglaciaire (14700 cal BP) et la période augustéenne. La fouille de l'extension de l'Hôtel du département a permis d'atteindre les étages supérieurs de cette séquence et ainsi de poursuivre jusqu'au haut Moyen Âge une collecte de données

relatives à l'environnement de ce quartier de la ville.

Phase de transition

Les correspondances établies entre les deux sites soulignent une nette partition géographique entre deux contextes se différenciant nettement. Une submersion permanente de l'emprise de la fouille de l'Hôtel du département est patente tandis que se met en place un premier parcellaire sur le site de la Place de la Libération dans le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C.

Des indices de détérioration climatique et de modification du contexte hydrographique entre 10 et 30 ap. J.-C. confirment cette distinction alors que se met en place sur la Place de la Libération une première trame urbaine définie par un réseau viaire orthonormé. Une intensification de l'activité hydrodynamique au milieu du I^{er} s., avec un ennoisement toujours constant de la totalité de l'emprise de la fouille de l'Hôtel du département, n'entrave pas la mise en place d'un habitat structuré et opulent sur le site de la Place de la Libération.

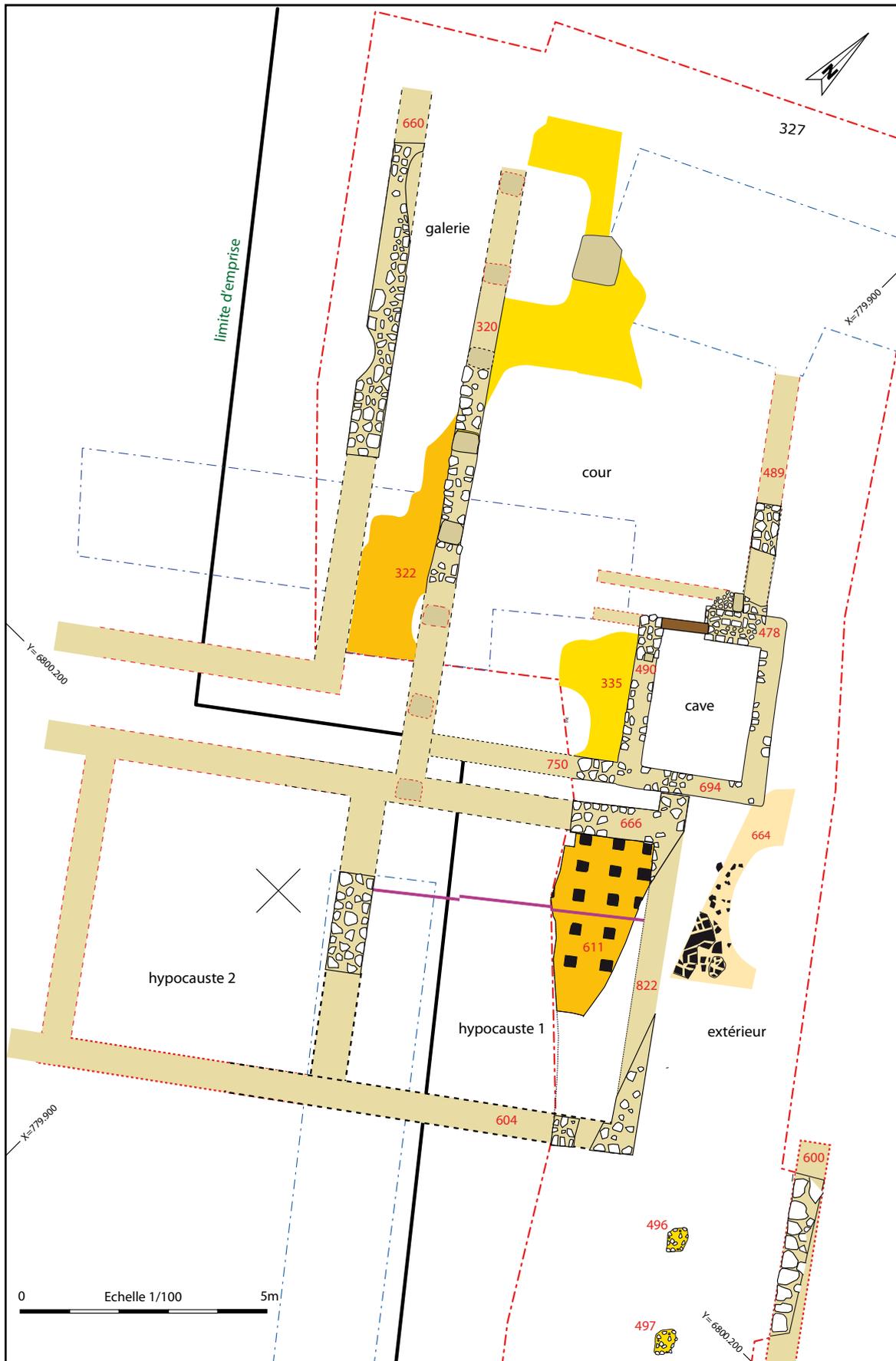
La partition entre les deux secteurs est alors soulignée, à hauteur de la rue Pierre Labonde, par la construction d'un quai, qui fixera la limite méridionale à l'extension de la trame urbaine antique sur ce secteur jusqu'au milieu du II^e s. L'incendie qui ruine les constructions de la première *domus* du site de la Place de la Libération, à la fin du I^{er} s., est bien identifiable sur le site de l'Hôtel du département par des dépôts charbonneux présents dans la plupart des coupes étudiées.

Phase 1 (milieu du II^e s.)

À la faveur d'une amélioration climatique et d'un recul de la zone immergée, les marges du talweg deviennent accessibles, progressivement transformées en zone marécageuse (zone nord). Des ornières témoignent de cette pénétration. Au sud, sur une grande partie du site de l'Hôtel du département, les eaux de la Seine et de la Vienne circulent encore librement dans une profonde dépression. Les crues trop régulières de ces deux cours d'eau parviendront encore quelques temps à contrarier une installation pérenne sur le secteur nord.

Phase 2 (seconde moitié du II^e s.)

C'est seulement au cours de la phase 5 du site de la Place de la Libération que l'émersion du site de l'Hôtel du département semble suffisamment assurée. Elle



TROYES, Extension de l'Hôtel du département.
 Ensemble architectural de la zone 1
 (DAO : Inrap)

va permettre une première occupation tangible de la zone nord après quelques apports de matériaux exogènes destinés à consolider l'assise des premières constructions simplement posées sur des sablières basses.

Phase 3 (fin du II^e s.)

Les premières constructions en pierre sur fondations apparaissent sur la zone nord. Elles préfigurent un contexte architectural orienté 55°/145° Est dont l'organisation générale apparaîtra plus précisément à la phase suivante. Une première tentative de construction d'un hypocauste échoue à cause d'une montée subite des eaux de la Seine. Sur la zone sud, toujours submergée, des perches plantées dans la vase matérialisent des couloirs de navigation. Une probable empreinte de bachot et des pesons de filets en plomb témoignent de la pratique de la pêche sur le secteur.

Phase 4 : fin du II^e s. -début du III^e s.

À cette phase correspondent des témoins de constructions mieux conservés. Il s'agit de fondations et de bases de murs en légère élévation qui se superposent aux empreintes des fondations précédentes. Le plan d'une *domus* se dessine ainsi, intégré au nord à un contexte densément urbanisé et ouvert au sud sur un vaste plan d'eau.

Phase 5 : Première moitié du III^e s.

Cette phase est avant tout marquée par une accentuation du caractère somptueux de l'ensemble architectural désormais doté d'une cave et de deux salles sur hypocaustes, ornées de peintures murales. Le terme de cette période est marqué par un abandon précipité de toutes les constructions sans qu'il soit possible d'en établir précisément la cause. L'incendie de la cave ne suffit pas à lui seul à justifier le départ des occupants de la demeure privée.

Phase 6 (seconde moitié du III^e s. - milieu du V^e s.)

Au terme de la phase 5 s'engage une longue période de désertion de la zone anciennement bâtie tandis que la zone humide méridionale s'assèche lentement, transformée en marécage puis évoluant, suivant l'hygrométrie ambiante du marais, en une prairie humide, puis d'une prairie temporaire en une tourbière fluviogène.

Phase 7 (milieu du V^e s. - milieu du XI^e s.)

Cette phase correspond également à une longue période de repos relatif du site au cours de laquelle tous les secteurs régulièrement ou durablement submergés à partir du milieu du III^e s. seront concernés par un lent processus de sédimentation organique. La réduction

progressive de la surface d'eau libre va favoriser une végétation hygrophile pâturable qui se reconstituera entre des épisodes de retour à une submersion partielle ou complète (VII^e-VIII^e s. et début du XI^e s.). Le processus de tourbification restera atténué aux abords de l'ancien secteur bâti, au nord. Il sera continu et plus important en puissance sur la zone méridionale où l'importance de cette turbigénèse peut être évaluée à la mesure de l'épaisseur des dépôts organiques et argileux conservés.

Phase 8 (fin XI^e s. - XII^e s.)

Au terme de la phase 7, le phénomène de tourbification engagé au Bas-Empire prend fin sur les deux zones nord et sud, au profit de l'installation d'une surface plus résistante. Un chenal actif reste toutefois ouvert entre les deux zones (Grand Ru). Les premiers canaux dérivés de la Seine et les premières fortifications médiévales mises en place par les comtes de Champagne ne sont pas étrangères à cette évolution. Cette accessibilité permet une réintégration de la zone nord dans l'espace urbain et une mise en valeur foncière de la zone sud.

Cette phase voit l'implantation, sur l'espace nord autrefois réservé à l'habitat antique, de deux types de fosses. Les premières présentent une grande profondeur, mesure qui a contraint les terrassiers à leur donner un profil caractéristique en Y et qui leur vaut aujourd'hui d'être désigné sous le terme de « fosses à fond perdu ». Les secondes présentent des ouvertures aux dimensions plus modestes et des profondeurs moindres. Les deux types de structures ont servi à collecter ou retenir de la matière organique (lisier, tan, pépins de raisins et noyaux de cerises) dont la conservation a été favorisée par un contexte hygrophile. L'opportunité d'un nombre important de prélèvements soumis à diverses analyses a permis d'approcher la fonction de chacune de ces fosses, l'origine des matières retenues et la durée d'utilisation des structures.

Il semble que les vestiges des murs antiques aient pu participer, dans une certaine mesure, à l'organisation de cet espace, malgré un laps de temps très long après leur abandon. Il semble toutefois peu probable que ces fosses aient été couvertes par une charpente. Les plus petites devaient être recouvertes d'un plancher surélevé à la manière des fosses d'aisances.

Les structures observées sur la zone méridionale, la plus exposée aux remontées de la nappe phréatique, sont d'une toute autre nature. Trois fossés parallèles ont servi de réceptacles à des dépôts massifs de tan (écorce de chêne broyée) en relation avec une activité de tannage.

L'un de ces fossés a produit un nombre conséquent de données et d'artefacts, relatifs non seulement à la vie quotidienne, à la culture et à l'environnement social du



TROYES, Extension de l'Hôtel du département.
Aperçu en plan de la fosse 742 perforant la fondation
de l'hypocauste du Haut-Empire (Cliché : Inrap)



TROYES, Extension de l'Hôtel du département.
Barrage de planches verticales 2058 en travers
du fossé 1958 ; piquets de bois de diverses
essences plantés en rive du fossé 1958
(Cliché : Inrap)



TROYES, Extension de l'Hôtel du département.
Alignements de pieux sur la zone 2 correspondant
aux deux rives du chenal 1311 (à gauche) ;
Renforcement des rives du chenal par des
palplanches bloquées à l'arrière des pieux
(à droite)
(Clichés : Inrap)

secteur, mais également à sa vocation économique. Il retenait une quantité importante de tan ainsi que de nombreuses chutes de découpes de cuir. La proximité d'un atelier de cordonnerie est documentée par les archives. Des empreintes de cuves et de tonneaux, relevées dans l'intervalle des trois fossés, pourraient être liées à une activité d'équarrissage mais plus certainement à un traitement des peaux en vue de la production de cuir.

Plusieurs carcasses d'équidés avaient en effet été abandonnées sur toute la longueur du fossé. Les ossements (6300 restes) proviennent de pas moins de 38 individus, des chevaux, des mulets et des ânes. La mort de ces animaux, affectés aux transports, n'a pas interrompu leur exploitation. Leurs dépouilles ont en effet été traitées par des « écorcheurs » qui en ont prélevé toutes les matières encore utiles (graisses, tendons, sabots, os plats) avant un abandon aux charognards (chiens, chats, oiseaux et porcs). L'absence de trace de boucherie exclut une consommation par l'homme de la chair équine, après que cette viande ait été qualifiée « d'immonde » par l'Église.

Phase 9 (fin XII^e s. - début XIII^e s.)

Au terme de la phase 8, la plupart des fosses à rejets organiques de la zone nord ne sont plus exploitées. Un incendie pourrait avoir conduit à une mise en repos du secteur et à sa transformation en place publique. Sur la zone sud, deux fossés sont colmatés tandis qu'un troisième semble pérennisé par une relation privilégiée au Grand Ru. Cet ultime couloir dessert désormais des ateliers nettement spécialisés dans le traitement des peaux. Du lisier, de la cendre de bois et de l'écorce de chêne sont alors employés dans la chaîne de production des cuirs. Des tonneaux et de larges fosses rectangulaires sont employés à la préparation et au confinement de la matière première.

Phase 10 (milieu du XIII^e s. – XIV^e s.)

Deux faits majeurs caractérisent cette période. Au dernier fossé se substitue un canal rectiligne aux rives entièrement boisées. Parallèlement, est mise en place la structure d'une voie nouvelle (rue Perdue). Apparaissent également de nouveaux contextes domestiques, associés aux ateliers, et un puits public implanté en bordure de la voie. Ces événements transforment radicalement la physionomie du quartier. Ils seront accompagnés, au sein des ateliers, d'innovations techniques qui contribueront également à modifier substantiellement le paysage urbain.

Phase 11 (XIV^e s. - XV^e s.)

Les modifications structurelles intervenues au sein des ateliers assurent un développement conséquent de l'activité de tannerie sur le secteur et vraisemblablement

sur une partie conséquente du quartier. Ces transformations portent autant sur les conditions de fabrication des cuirs que sur l'aspect architectural des ateliers et des habitations connexes.

Les contextes domestiques sont dotés de larges cheminées adossées, montées en encorbellement, sans manteau et non plus de simples plaques foyères. Les charpentes des murs reposent sur de simples solins de terres cuites récupérées. Des fosses rectangulaires, dont les parois et les fonds sont consolidés par des plessis d'osier tressés, apparaissent dans les ateliers, disposées en batteries (phase 11a). Elles retiennent du tan destiné au tannage. C'est au cours de cette période qu'apparaît dans les ateliers l'usage de la chaux dans une phase préparatoire de dépilation des peaux. Ce matériau se substitue progressivement à la fiente et à la cendre. Un petit four à chaux fait ainsi son apparition dans l'environnement de l'un des ateliers. La substance obtenue par combustion de la craie était stockée dans des tonneaux partiellement enfouis dans le sol afin de maintenir une humidité relative indispensable à la conservation du produit.

À la fin de la période (phase 11b), aux fosses de tannage en osier se substituent, dans certains ateliers, des fosses de plus grand volume, dont les parois sont sommairement consolidées au moyen de planches en chêne. De plus en plus improvisés, les boisages tendront bientôt à rendre ces fosses étanches.

Phase 12 (XVI^e s. et XVII^e s.)

Si l'évolution des structures au sein des ateliers et celle de l'architecture propre à l'habitat furent progressives, il semble que cette phase inaugure un déplacement ou une réduction de l'activité de tannerie sur le site, en même temps que s'intensifie l'urbanisation des deux zones nord et sud. Les positions des constructions établies au cours de cette période ne varieront guère au cours des suivantes. Cette urbanisation fait suite au comblement du chenal transversal. Un nouveau traversin, parallèle au Grand Ru, crée une nouvelle partition nord-sud.

À l'extrémité nord de la rue Perdue, est construit un hôtel à l'enseigne du « Cheval de Bronze », identifié ainsi sur le plan Coluel de 1769. Au service des voyageurs, il devait être doté d'une écurie et d'une forge dont l'empreinte a été distinctement mise en évidence sur le site. Les fondations de l'hôtel étaient constituées d'une multitude de pieux en chêne soutenant l'ossature des murs.

Phase 13 (XVIII^e s. et XIX^e s.)

Si les plans cadastraux disponibles pour cette période restituent l'organisation des parcelles loties du quartier de Notre-Dame-aux Nonnains et, par le



TROYES, Extension de l'Hôtel du département.
Mortier culinaire en pierre de savonnière
L1354-12 (Cliché : Inrap)



TROYES, Extension de l'Hôtel du département.
Batteries de fosses à tan et à plessis d'osier sur l'atelier D
(Cliché : Inrap)



TROYES, Extension de l'Hôtel du département.
 Détail de la succession des différents planchers de bois et de craie
 mis en oeuvre pour assurer la stabilité de la cheminée
 (Clichés : Inrap)



TROYES, Extension de l'Hôtel du département.
 Manche de couteau figuratif en os 1366-1 découvert dans le remblai de positionnement de la première ligne de
 pieux de la berge méridionale du traversin ; à droite : détail de l'extrémité du manche avec l'évêque portant une
 bible à la main droite et sa crosse à la main gauche.
 (Clichés : Inrap)

biais des matrices foncières, quelques inventaires de propriétaires, l'archéologie permet de pénétrer à l'intérieur de chacune d'elle et de découvrir la manière dont était organisés ces espaces de vie. Ainsi découvre-t-on d'astucieuses méthodes de construction destinées à établir de manière durable et opportuniste, sur un secteur encore très humide, des fondations nécessitant peu de terrassement et un moindre coût d'approvisionnement en matières premières. Ainsi fut établie la fondation d'une cheminée d'usine monumentale, sur une plate-forme d'imposants moellons de craie, récupérés après 1792 sur le site ruiné de Notre-Dame-aux-Nonnains, posés sur un plancher de madriers en chêne lui-même soutenu par des pieux de même essence.

Dans les ateliers, la nature et la disposition des structures de transformation des peaux en cuir sont en tous points conformes aux illustrations de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. De grandes cuves circulaires en bois, étanches, toujours enfouies dans le sol mais rehaussées d'une margelle maçonnée, sont destinées au tannage. Les dernières cuves exploitées sur le site, au sud du Grand Ru, ont appartenu au sieur Laurent, l'un des derniers représentant de la profession des tanneurs, mégissiers et corroyeurs à Troyes, établi au n° 7 de la rue de la Petite Tannerie jusqu'en 1892.

Gilles DEBORDE

TROYES Place de la Libération

Paléolithique - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

Le terrain concerné par le projet d'aménagement se situe au cœur de la ville actuelle, au débouché des rues Émile Zola et Urbain IV et à la jonction des quais Dampierre et du Comte Henri.

Au sud de la place se développent les locaux de la Préfecture de l'Aube, à l'emplacement d'une partie des anciens bâtiments conventuels de l'abbaye Notre-Dame-aux-Nonnains.

L'emprise des travaux s'étend sur une superficie totale d'un peu plus de 3 000 m². L'opération d'archéologie préventive s'inscrit dans le cadre d'un important projet de requalification urbaine, et plus précisément avant la construction d'un parking souterrain à six niveaux, de plan circulaire d'un diamètre de 49,50 m, avec aménagements paysagers de surface.

Le site a fait l'objet de cinq campagnes de fouilles préventives entre août 2004 et mai 2010. Au préalable, des sondages avaient été réalisés afin de vérifier le potentiel archéologique du site et d'orienter les prescriptions. La nature du projet d'aménagement a permis l'étude d'une séquence stratigraphique de près de 7 m depuis le toit du substrat crayeux jusqu'aux vestiges des aménagements récents de la place. Onze phases ont été retenues à partir des données stratigraphiques et des datations absolues.

Les études paléoenvironnementales ont révélé une importante séquence fluviale depuis la transition du Pléniglaciaire-Tardiglaciaire avec des épisodes d'envasement et de développement de zones marécageuses, peu propices à l'installation humaine.

Des structures anthropiques attestent néanmoins du passage d'un groupe humain au cours du Paléolithique final (phase 1) ; il faut attendre le dernier quart du I^{er} s. de notre ère pour que le site, après des aménagements destinés à assécher le marais, soit occupé de manière pérenne. Un réseau de fossés drainants, marquant un premier parcellaire, ainsi que des fosses caractérisent cette première occupation préurbaine (phase 2a). Le schéma urbain est mis en place dans le premier tiers du I^{er} s. de notre ère et va perdurer jusqu'à l'abandon du site au III^e s. (phases 2b à 5b). Au cours de cette période, le parcellaire est fixé, la voirie se met en place et des bâtiments d'habitation, dont deux *domus*, sont érigés progressivement sur les différentes parcelles.

L'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, se caractérisent par une occupation domestique périurbaine (phase 6) : un bâtiment sur solins de pierre est construit sur une des parcelles séparées par des fossés dont l'orientation diffère du parcellaire antique.

Avec la fondation de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains au VII^e s., le bâtiment de la phase 6 devient chapelle ou église cémétériale et une nécropole se



TROYES, Place de la libération
Tonneau ayant servi pour la réalisation d'un puits
antique
(Cliché : C. Roms, Inrap)





TROYES, Place de la libération

Sépultures multiples dans la partie du cimetière Notre-Dame réservée à l'hôtel-Dieu-le-Comte (XII^e s.)
(Cliché : C. Roms, Inrap)

développe autour. Au IX^e-XI^e s. l'église est reconstruite dans le cadre d'une réorganisation de l'abbaye et l'église devient abbatiale (phase 8). La nef accueille à partir du milieu du XI^e s. les fidèles de la paroisse Notre-Dame nouvellement fondé (phase 9a). Les modifications et agrandissements de l'église se poursuivent jusqu'à son démantèlement en 1796 : nouveau chevet (phase 9b, XI^e-XII^e s.), portail occidental (phases 9b et c, XII^e s.), nef gothique (phase 9d, XIII^e-XIV^e s.) et nouveau portail occidental (phase 10, XVI^e s.).

Le cimetière abbatial s'ouvre plus largement aux laïcs avec la fondation de la paroisse Notre-Dame. Il accueille en outre les morts de la paroisse Saint-Jean et

ceux de l'hôtel-Dieu-le-Comte. La partie réservée à cet établissement a livré plusieurs sépultures collectives.

Les pratiques funéraires évoluent et la gestion de l'espace et des corps se rationalise au cours de l'époque moderne avec la création de caveaux pourrissoirs, d'ossuaires et la clôture du cimetière par un muret de pierres. L'église est démolie à la fin du XVIII^e s. (phase 11, XVIII^e-XIX^e s.). Une première halle au blé, jamais achevée, lui succède avant d'être remplacée par une seconde au XIX^e s.

Cédric ROMS, Philippe KUCHLER

Illustration page de gauche : TROYES, Place de la libération
Plan cumulatif des vestiges par grandes période
(DAO : C. Roms, Inrap)



TROYES, Place de la libération
Vue des fondations du portail occidental de l'église Saint-Jacques-aux-Nonnains (début XVI^e s.)
(DAO : S. Grisard, C. Roms, Inrap)

TROYES Rue d'Alkmaar

Dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement, un diagnostic archéologique a été mené sur une surface de 6 243 m². Les sondages réalisés au cours de cette opération (304 m² soit 5 % de l'emprise du projet) ont permis de mettre en évidence un ancien bras de rivière recouvert par un remblai d'assainissement dont l'épaisseur varie entre 2 m et 2,50 m. Ce remblai livre plusieurs matériaux que l'on peut rattacher à la période contemporaine. Il recouvre les derniers dépôts sédimentaires d'un paléochenal

reconnu sur l'ensemble de l'emprise. La profondeur des sondages varie entre 3,80 m et 4,95 m dont la base est marquée par la présence d'alluvions probablement anciennes.

Par ailleurs, le sondage n°1 localisé dans la partie sud-ouest du futur projet de construction n'a pas été poussé jusqu'aux alluvions anciennes, en raison d'une pollution aux hydrocarbures des remblais supérieurs. Le maillage des sondages ne permet donc pas d'affirmer avec

exactitude la reconstitution et l'évolution des systèmes de paléochenaux.

La lecture des profils stratigraphiques permet d'identifier une succession de dépôts sédimentaires hydromorphes qui matérialisent des dynamismes hydrauliques plus ou moins important. Cependant, les divers dépôts sédimentaires n'ont pas livré le moindre

mobilier archéologique permettant d'apporter une datation. Toutefois, cette opération signale que la cité antique et médiévale ne se développe pas jusque dans ce secteur de la ville.

Pascal STOCKER

TROYES Rue Grand Véon

Cette opération de diagnostic archéologique a été motivée par un projet de création de logements collectifs sur une emprise de 8 500 m².

Une pollution du sol, inconnue du propriétaire et non diagnostiquée en amont, a contraint les équipes à

quitter les lieux, l'opération n'a donc pas pu être menée à son terme. Seuls 140 m² ont pu être sondés.

Aurore LOUIS

TROYES Rues Louis Maison, Amadys Jasmin et Lacoste

Un projet de construction d'un lotissement a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 11 340 m².

Les sondages réalisés au cours de cette opération (648 m² soit 5 % de l'emprise) ont permis de mettre en évidence des traces de vignes relativement récentes.

Elles se présentent sous forme de saignée qui entame le substrat sur 0,10 m de profondeur. Le mobilier recueilli dans le comblement est essentiellement contemporain (céramique, tesson de bouteille etc.).

La topographie du terrain est marquée par deux dépressions naturelles (vallons secs) dont la profondeur varie entre 1,50 m et 2,50 m en moyenne. Des fenêtres ont été réalisées dans les sondages, afin de mettre

en évidence la surface du paléosol et d'identifier une éventuelle occupation.

L'ensemble des tranchées réalisées au cours de cette opération n'a pas permis de déceler la présence de vestiges archéologiques sur l'emprise du projet d'aménagement.

Pascal STOCKER

TROYES

4 rue Jeanne d'Arc

Gallo-romain - Bas Moyen
Âge - Moderne

L'intervention archéologique réalisée au 4 rue Jeanne d'Arc à Troyes par le bureau d'études Éveha, d'avril à Juin 2010, a permis de fouiller un terrain situé à l'écart du centre historique de Troyes, sur une surface de 1 500 m². Cette opération fait suite à une prescription du Sra de Champagne-Ardenne sur une parcelle vouée à la construction de plusieurs immeubles d'habitation, par la société Mon Logis. Des occupations antiques et médiévales avaient été mises en évidence dans ce secteur, lors du diagnostic archéologique réalisé par G. Deborde (Inrap) en 2008. Le site archéologique se situe dans la plaine alluviale de la Seine (cote altimétrique : 117,20 m NGF au nord à 112,50 m NGF au sud), sur des formations datant du Pléistocène, à la sortie d'un vallon incisant celles du Crétacé.

Un front de décarbonatation soutenu par une bioturbation démontre l'existence d'une phase de pédogenèse ancienne, précédant toute occupation humaine du site. Aucun indice d'occupation antérieure à la période romaine, n'a été mis en évidence.

Il est aujourd'hui acquis, grâce aux différentes interventions archéologiques réalisées dans le secteur, que l'on se situait en milieu péri-urbain dans l'Antiquité, à quelques centaines de mètres à l'ouest de la ville d'*Augustobona*. L'établissement antique mis au jour se trouvait à proximité de la jonction de plusieurs axes routiers, provenant de la région parisienne, de Sens ou d'Auxerre, et convergeant vers la capitale des Tricasses.

Une implantation mal cernée au début du I^{er} s.

Le site est occupé dès l'époque augustéenne. Cette première phase d'occupation a été mise en évidence uniquement par quelques fosses dépotoirs. La nature de cette implantation n'a pas été déterminée, elle a été identifiée uniquement au sud de la zone prescrite, où le terrain est particulièrement érodé et recoupé par les structures médiévales. Les possibilités de reconnaître l'extension de cette implantation plus au nord étaient amenuisées, en raison de la création postérieure d'une vaste terrasse artificielle. La structure la mieux documentée pour cette phase, est une fosse approximativement rectangulaire, (2,10 m de long, 1,77 m de large et 1,20 m de profondeur) qui présentait les traces d'un cuvelage en bois. Des petits fragments de tôle en alliage cuivreux et un pariétal droit de crâne humain appartenant à un jeune adulte y ont été mis au jour.

Le comblement de cette fosse, homogène, est daté de la fin de la période augustéenne ou du début du règne de Tibère. La fonction de cet aménagement est indéterminée. L'hypothèse d'une sépulture isolée, vidée de son contenu au Haut-Empire a été émise, elle ne peut cependant pas être validée en l'état des connaissances.

La construction d'un édifice monumental au cours de la période flavienne

Au cours de l'époque flavienne (60/70 de notre ère), la construction d'un édifice monumental est entreprise. Une vaste terrasse est aménagée dans la pente du terrain. Le chantier semble avoir été interrompu entre la phase de terrassement (creusement des tranchées de fondation) et la phase de construction. Les excavations sont alors remplies de sédiment, provenant du ruissellement. Les traces d'une reprise de pédogenèse laissent supposer que les travaux ne reprennent qu'après plusieurs mois d'abandon. Peu de traces du chantier de construction ont été conservées. Des petites fosses réparties de façon régulière le long de l'une des tranchées de fondation du complexe monumental, pourraient correspondre à un dispositif d'échafaudage.

Les structures archéologiques découvertes appartiennent à l'angle nord-est d'un complexe monumental, qui semble orienté vers l'est, face à la ville antique. Elles occupaient l'intégralité de la zone prescrite, et en débordaient largement à l'ouest, au sud et à l'est, où des décaissements de terrain effectués récemment nous privent de la possibilité de compléter le plan de l'établissement. Celui-ci se présentait sous la forme d'une cour ou d'un jardin, conservé sur 26 m de côté au nord et une vingtaine de mètres à l'est. Cet espace était bordé au nord par une galerie et à l'est, par une galerie, suivie d'un mur de clôture. Dans la cour, d'importantes tranchées de fondation ont été mis au jour. Elles appartenaient à une construction massive, à laquelle on accédait par une rampe ou un escalier.

La galerie nord, large de 4,75 m, pourrait avoir été pourvue d'un portique ouvert sur la cour. Des fragments de briques (quart de rond) de 32 cm de diamètre (sans le revêtement) et des fragments de calcaire permettant de restituer des colonnes de 40 cm de diamètre ont été retrouvés le long de la façade sud de cette galerie. La façade nord était pourvue de contreforts, que l'on retrouve également contre le mur de clôture est.



TROYES, 4 rue Jeanne d'Arc
Vue générale de la cour et de la galerie nord de l'édifice antique et de ses abords
(Cliché : C. Driard, Éveha)



TROYES, 4 rue Jeanne d'Arc
Vue partielle de l'escalier descendant dans une cave médiévale (Cliché : C.Driard, Éveha)

Les sols des galeries n'ont pas été conservés. Seules subsistaient par endroit, une couche de fragments de craie pilée et les traces d'une chape de chaux. Un pavillon d'angle permettait de desservir la galerie nord, la galerie est, ainsi que la cour et l'accès à la construction massive située dans la cour.

La construction massive située dans la cour a été totalement démantelée. Elle a été mise en évidence par la présence de deux tranchées parallèles, distantes de 2,90 m, larges de 3,10 m et reliées entre elles par une tranchée large de 1,65 m. Ces excavations étaient remplies de nombreux déchets de taille, des pierres, un fragment de bloc de grand appareil et une grande quantité de mortier détritique. Il pourrait s'agir d'un aménagement de type podium.

Des blocs architectoniques ont été retrouvés dans le comblement d'un puits, situé dans la cour. Il y avait notamment un tambour de colonne cannelé, de 0,83 m de diamètre. Ils pourraient provenir d'un édifice imposant, que l'on peut rapprocher de la construction massive. Cependant, il convient d'être prudent, car ces éléments pourraient avoir été réemployés dans les fondations, comme en témoigne la mise au jour de trois blocs de grand appareil, découverts en réemploi, dans les fondations à l'angle des galeries nord et est.

Le décor architectural de l'édifice est connu essentiellement à travers le répertoire des roches décoratives identifiées sur le site. Il s'agit en majorité de plaques et d'appliques moulurées taillées dans le calcaire marbrier de Diou, Gilly-sur-Loire et dans le marbre de Châtelperon (Nord du Massif Central et Morvan). Une quantité non négligeable de marbre a été importée du bassin méditerranéen (Asie Mineure et Tunisie). Un des fragments de plaque en marbre blanc comporte une inscription « ...TON... ». Des plaques d'enduits peints ont été également retrouvées, mais elles sont trop peu nombreuses et trop fragmentées pour être exploitées.

Bien que le plan soit lacunaire, l'ensemble monumental découvert à Troyes est comparable à d'autres sites présents aux abords des capitales de cité en Gaule, et que l'on interprète comme des sanctuaires péri-urbain. Ces ensembles monumentaux marquaient le paysage à l'approche des villes. Plus qu'un simple rôle cultuel, ces établissements semblent revêtir une dimension politique et civique.

Un démantèlement précoce de l'édifice monumental et une occupation de l'Antiquité tardive

La destruction de cet édifice semble précoce. Le mobilier céramique découvert dans les tranchées de récupération des murs principaux de l'établissement constitue un lot homogène, dont la datation s'étale entre le milieu du I^{er} s. et le milieu du II^e s. La durée de

fonctionnement de l'édifice monumental, si le projet a été mené à son terme, semblerait courte.

La cour de l'ancien complexe monumental ne connaît pas de perturbation importante. Elle conserve sa fonction d'espace extérieur. Quelques fosses datées du milieu du III^e s. ou du IV^e s. parsèment le site.

L'aile sud est réoccupée au cours du IV^e s. et du V^e s. par des artisans pratiquant la métallurgie des alliages cuivreux et du plomb. Le sol était parsemé de gouttelettes de plomb, ainsi que de fragments de plaques et de tôle d'alliage cuivreux, découpés en lamelles. Plusieurs foyers ont été mis en évidence, ils étaient comblés par de nombreuses scories et des fragments de terre cuite (moules ou creusets), parfois recouverts de lut. Il semble s'agir d'un artisanat ponctuel et non d'un véritable atelier. Ces installations pourraient être liées à la récupération des métaux encore disponibles à cette époque, dans les ruines de l'édifice monumental.

Aucune occupation n'a été clairement mise en évidence au cours du haut Moyen Âge. Seul un reste de maçonnerie très dégradée et qui a livré un tesson daté du X^e s. a été découvert en limite de fouille à l'est.

Aux portes de la ville au bas Moyen Âge

À l'époque médiévale, on se situe à proximité de la route d'Auxerre, près du rempart de la ville et non loin de l'une des portes ouest. Les vestiges médiévaux, datés du XIII^e et du XIV^e s. sont implantés de façon privilégiée à l'écart des substructions appartenant à l'édifice monumental antique. Certaines portions de mur étaient encore visibles durant le bas Moyen Âge, et l'une d'entre elles a été réutilisée dans la clôture d'une cour.

La cour est préservée. Cet espace a bénéficié d'un apport de terre végétale au cours de l'Antiquité, qui est probablement à mettre en relation avec l'aménagement d'espaces verts au sein de l'édifice monumental. La terre végétale de qualité était rare dans le secteur, notamment en raison de la forte érosion des sols. Il se peut donc que cet espace ait été réutilisé en jardin.

L'absence de vestiges médiévaux au niveau de la galerie nord de l'ancien établissement monumental pourrait s'expliquer par l'amas de matériaux de construction provenant de la démolition des bâtiments antiques. Ce lieu a probablement encore servi de carrière au cours du XIV^e s., comme en témoigne la présence de tessons datés de cette époque, à la surface des couches de démolition de l'édifice antique.

Plusieurs structures creusées dans le substrat, de forme plus ou moins circulaire, avec des parois verticales et un fond plat pourraient être des citernes. La présence d'encoches et de matière organique le long des parois



TROYES, 4 rue Jeanne d'Arc
Vue du tambour de colonne cannelé stocké provisoirement sur les déblais
(Cliché : C. Driard, Éveha)



TROYES, 4 rue Jeanne d'Arc
Vue de la structure 1015, possible glacière ?
(Cliché : C. Driard, Éveha)

pourrait être liée à celle de cuvelages en bois.

Un modèle d'aménagement, comprenant une structure plus ou moins circulaire, profonde, associée à une structure oblongue, moins profonde a été mis en évidence à trois reprises sur le site. La fonction de ces structures est inconnue. Aucun macro-reste n'a été retrouvé dans le comblement de ces aménagements. La structure plus ou moins circulaire et profonde aurait pu fonctionner comme silo ou citerne, et l'excavation moins profonde, comme espace semi-enterré, permettant l'accès à la structure plus profonde ou pouvant être utilisé comme espace de stockage, de travail ou de vide sanitaire. Aucun déchet artisanal n'a été mis en évidence dans le comblement de ces structures. La découverte de plusieurs aménagements de ce type laisse présager qu'il ne s'agit pas d'une disposition aléatoire, mais d'un modèle d'organisation spatiale. Les différentes observations permettent de restituer une élévation en terre, et un plancher. Ces structures ont été comblées entre la fin du XIII^e s. et la fin du XIV^e s. Dans l'une d'entre elles, une obole de billon émise par Henri Dandolo, entre 1192 et 1205 et frappée à Venise a été découverte.

Un escalier, comprenant au moins 14 marches taillées dans le substrat a été mis au jour. Il est bordé de murs en moellons de calcaire, liés à un mélange argileux. La construction peu soignée et conservée sur trois assises. Aucune cave n'a été identifiée. Cet escalier pourrait avoir servi à circuler entre la terrasse supérieure et une terrasse inférieure se développant en bordure de la rue Jeanne d'Arc.

Le statut de l'occupation médiévale est difficile à mettre en évidence. La présence ou la proximité d'habitat a été mise en évidence, à travers la variété et la quantité de vaisselle découverte (tirelire, lampe à huile, vaisselle de table, de cuisine...). L'étude archéozoologique a permis de mettre en évidence une spécialité de boucherie. En effet, les traces de découpe relevées correspondent davantage à des traces de préparation primaire des carcasses, qu'à des traces de préparation culinaire.

Une occupation de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne

Cette occupation se concentre dans l'angle nord-est de la fouille. Il s'agit d'un ensemble de construction implanté non loin de l'actuelle rue Léon Couturat, à partir du XV^e s. et abandonné au plus tôt, au cours du XVI^e s., puis recouvert totalement au XVIII^e s. Parmi ces constructions, on distingue un bâtiment avec des murs à contreforts et un sol en mortier de chaux, ainsi que trois autres aménagements, interprétés comme des structures de stockage maçonnées (silo maçonné, glacière ?) Elles ont été comblées par des couches charbonneuses et cendreuses très fines, noires et pulvérulentes. Il s'agit d'un apport extérieur qui pourrait provenir de la vidange des structures de combustion situées à proximité, ou de résidus provenant de l'incendie d'aménagements en chaume, comme les toitures. Si aucune trace d'incendie n'a été perçue dans l'emprise de la fouille, il se peut que les structures situées dans la zone aient servi de dépotoir afin de nettoyer un secteur voisin ravagé par le feu.

Cyril DRIARD, Gwenaëlle GRANGE

MARNE**Tableau des opérations autorisées****BILAN
SCIENTIFIQUE****2 0 1 0**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6319	AIGNY, La Grande Croix	Claire PILLIOT(INR)	OPD		*	1
6272	ALLIANCELLES, Le Grand Aviot	Alexandre BURGEVIN (INR)	OPD	BRO-FER-GAL-MOD-CON	*	2
6333	BASLIEUX LES FISMES, Le Clos	Luc SANSON (INR)	OPD	HMA-CON	*	3
6457	BAZANCOURT, Le Mont de Pomacle, Zone I	Sylvie CULOT (INR)	FPREV	MULTI	*	4
6373	BEZANNES, ZAC de Bezannes 2 Tranche 3b2	Nicolas GARMOND (RM)	OPD	NEO-BRO-GAL-MOD-CON	*	5
6338	BEZANNES, ZAC de Bezannes 2 Tranches 3a1 à 3a5, Secteur 4, le Haut Torchant	Régis BONTROND (RM)	FPREV	FER-GAL	*	5
6568	BEZANNES, ZAC de Bezannes 2 Tranches 3a1 à 3a5, Secteur 5	Sidonie BÜNDGEN (RM)	FPREV	NEO-BRO-FER-GAL	*	5
6389	BINARVILLE, Bois communal de Grandham, Bois communal de Condé les Autry, Bois communal de Binarville	Brad POSEY (BEN)	PM	CON	région	6
6256	BUSSY-LE-CHATEAU, ZS 4	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	FER-HMA-MOD-CON	*	7
6254	CAUREL, Le Village	Raphaël DUROST (INR)	FPREV	GAL	*	8
6369	CAUREL, Ruisseau la Blanche	Pascal STOCKER (INR)	OPD	FER-GAL-MOD-CON	*	8

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6346	CERNAY-LES-REIMS, Le Linguet	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	GAL-CON	*	9
6415	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 17 rue Thiers	Aurore LOUIS (INR)	OPD	MA-MOD	*	10
6257	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 28-30-32 rue du Général Féry	Aurore LOUIS (INR)	OPD	GAL	*	10
6526	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 83 rue Oehmichen	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD		*	10
6343	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, Parc des Expositions, Avenue Roosevelt, Phase 1	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	CON	*	10
6468	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, PCR 20 ans d'interventions archéologiques	Aurore LOUIS (INR)	PCR			10
6557	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, Rue de la Marne, Rue Cosme Clause	Dominique MORIZE (MCC)	SD		*	10
5896	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, Rue Etienne Oemichen	Aurore LOUIS (INR)	OPD	GAL-CON	*	10
6349	COMPERTRIX, AE3, Saint Pierre	Arnaud RÉMY (INR)	OPD	BRO-FER-GAL	*	11
6406	CORMONTREUIL, Rue Pierre de Coubertin, Zones B et C	Sidonie BÜNDGEN (RM)	FPREV	BRO-FER-MA-MOD	*	12
6359	COUVROT, Les Carelles	Arnaud RÉMY (INR)	OPD	BRO-PRO-MOD?	*	13
6586	DAMPIERRE-AU-TEMPLE, La Commanderie	Françoise LE NY (BEN)	OPI			14
6168	DORMANS, La Sablonnière, Le Pourcelot	Claire PILLIOT(INR)	OPD	MOD-CON	*	15
5533	ÉPERNAY, rue Dom Pérignon, rue Foch	Claire PILLIOT(INR)	OPD	MOD	*	16
6009	FISMES, La Culée de la Tournelle	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	PRO-GAL-CON	*	17
6262	FRIGNICOURT, Le Cerisier	Charles-Edouard SAUVIN (INR)	OPD	CON	*	18
6117	HAUSSIMONT, Les Petites Ouches	Pascal STOCKER (INR)	OPD	PRO-GAL	*	19
6212	ISLES-SUR-SUIPPE, Sohettes et Val des Bois, Phase 1 partielle	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	FER-GAL-MOD-CON	*	20
6583	ISLES-SUR-SUIPPE, Sohettes et Val des Bois, Phase 2 partielle	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	BRO-FER-GAL-CON	*	20
5247	JUSSECOURT-MINECOURT, La Gravière, La Pièce Gillot, Les Gravousines	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD	GAL	*	21

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
5379	JUVIGNY, Les Monteux phase IB	Nathalie ACHARD-COROMPT (INR)	FPREV	NEO-FER-GAL-HMA	BSR 2007-2009	22
6490	LA CHEPPE, Camp d'Attila	Hervé BOCQUILLON (INR)	PI	FER-GAL-MA	*	23
6299	LOISY-SUR-MARNE, ZAC de la Haute Voie, Zone B	Régis ISSENMANN (EVE)	FPREV	MES-NEO-BRO-FER-GAL-MOD	*	24
6142	MARCILLY-SUR-SEINE, La Charbonnière, La Maison des Bois, Le Bois de Romilly, La Pièce des Lièvres	Fabien LANGRY-FRANCOIS (INR)	OPD	NEO-FER-GAL-HMA-BMA-MOD	*	25
6332	MAURUPT-LE-MONTOIS, Les Colards, la Clouée	Alexandre BURGEVIN (INR)	OPD	CON	*	26
6283	MONCETZ-LONGEVAS, Giratoire RN44 et VC 2 et 5	Régis ISSENMANN (EVE)	FPREV	FER	*	27
6310	MONTMIRAIL, Faubourg de Condé	Vincent MARCHASSEAU (INR)	OPD	GAL-MOD-CON	*	28
6494	OGER, Le Branlart	Pascal STOCKER (INR)	OPD		*	29
6298	OIRY, Derrière les Jardins	Claire PILLIOT (INR)	OPD	PRO-CON	*	30
6429	OIRY, Les Ormissets	Sandrine FOURNAND (INR)	OPD	CON	*	30
6551	OIRY, Zone Industrielle	Geertrui BLANCQUAERT (MCC)	SD		*	30
6312	ORCONTE, La Grande Pièce des Moines	Alexandre BURGEVIN (INR)	OPD	MOD-CON	*	31
6317	POMACLE, Carrefour giratoire RD 31 - RD 20a	Aurélie MARCHADIER (INR)	OPD	GAL-CON	*	32
6358	PROSNES, Les Coupons	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	GAL	*	33
5712	RECY, Parc de Référence, phase I	Stéphanie DESBROSSE-DEGOBERTIERE (INR)	FPREV	FER	*	34
6270	REIMS, 23 rue Saint Jean Césarée	Pascal STOCKER (INR)	OPD	MA	*	35
6308	REIMS, 35 rue de Sébastopol	Pascal STOCKER (INR)	OPD	GAL	*	35
6387	REIMS, 6 rue Ponsardin	Magalie CAVÉ (INR)	OPD	GAL-MA-MOD	*	35
6564	REIMS, Halles du Boulingrin, voiries	Régis BONTROND (RM)	FPREV		BSR 2012	35
6276	REIMS, Les Épinettes, Hameau de l'Est	Sidonie BÜNDGEN (RM)	FPREV	GAL-CON	*	35

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6290	REIMS, Place du Boulingrin	Laurent CAMERINI (RM)	OPD	GAL-MA-MOD-CON	*	35
5841	REIMS, Rue Dieu Lumière	Claire PILLIOT(INR)	OPD	MOD-CON	*	35
6307	REIMS, rue du Colonel Fabien	Nicolas GARMOND (RM)	OPD	GAL-MA-MOD	*	35
6467	REIMS, PCR publications Reims	Robert NEISS (MCC)	PCR	FER-GAL		35
6294	REIMS LA BRÛLEE, La Côte Beauchamp	Alexandre BURGEVIN (INR)	OPD	PRO-CON	*	36
6372	ROMIGNY, Le Jensoie	Pascal STOCKER (INR)	OPD	PRO-CON	*	37
6195	ROSNAY, Haut de Vallière	Émilie MILLET (INR)	FPREV	MES-NEO-FER	*	38
6221	SAINT-BRICE-COURCELLES, Parc d'activités de La Malle, phase 1	Nicolas GARMOND (RM)	OPD	GAL-CON	*	39
5922	SAINT-ÉTIENNE-AU-TEMPLE, RD 208	Benjamin TIXIER (EVE)	FPREV	BRO-FER-GAL-MA-CON	*	40
5662	SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ, Rue des Castors	Nicolas GARMOND (RM)	FPREV		BSR 2011	41
6336	SARON SUR AUBE, La Rosière	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	NEO-BRO-FER-GAL-HMA	*	42
6353	SARRY, Le Pont Pillard, Lot 7	Marie MAURY (ARC)	FPREV	GAL-HMA-MA	*	43
6340	SILLERY, Le Chemine des Anes, Le Chemin de Verzy	Yoann RABASTÉ (INR) (INR)	OPD	GAL-CON	*	44
6424	THIÉBLEMONT-FAREMONT, Aménagement carrefours RN44	Nicolas PIMPAUD (EVE)	FPREV	BRO-FER-MOD	*	45
5941	TOGNY-AUX-BŒUFS, Les Grandes Pâtures	DAROQUE Carole	OPD	NEO-BRO-FER-GAL	*	46
6122	VANAULT-LES-DAMES, Le Village	Arnaud RÉMY (INR)	OPD	MOD	*	47
6239	VERTUS, La Fosse Notre Dame	BOCQUILLON Hervé (INR)	OPD		*	48
5921	VILLERS-ALLERAND, Le Bas des Grand Près	Geertui BLANCQUAERT (MCC)	ST	PAL-MES-NEO-IND	*	49
6354	VITRY-LE-FRANÇOIS, Rue du Bac, Ruelle du Bac	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	MOD?-CON	*	50
6355	VITRY-LE-FRANÇOIS, Rue du Faubourg de Châlons, Rue du Bac	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	CON	*	50
6193	VRIGNY, Les Cumines Basses, Saint Marcoul	Hervé BOCQUILLON (INR)	OPD		*	51
5915	WARMERIVILLE, La Bassière	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	GAL-MA-CON	*	52

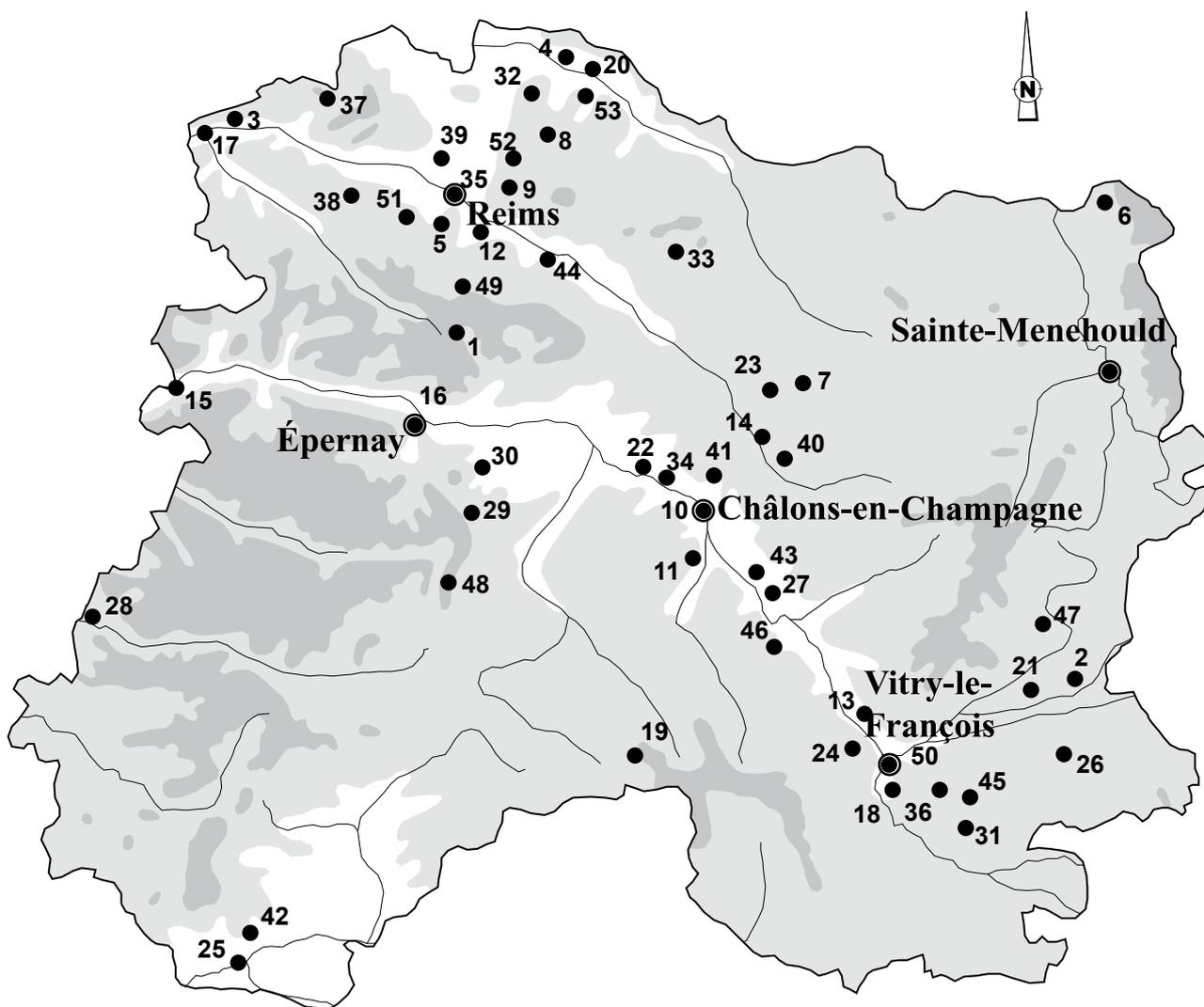
N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	notice/report	Réf. carte
6180	WARMERIVILLE, La Fosse Pichet	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	FER-GAL-MOD-CON	*	52
6376	WARMERIVILLE, La Fosse Pichet	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	GAL-CON	*	52
6169	WITRY-LES-REIMS, Le Haut Chemin	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	FER-GAL-CON	*	53

MARNE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 1 0



0 50 km



MARNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

AIGNY La Grande Croix

Cette opération n'a mis au jour aucune structure archéologique sur les 7 900 m² du projet diagnostiqué à 11 %. Un limon brun clair contenant des nodules de craie mélangé à un peu de graveluche, d'une épaisseur

moyenne de 0,30 m a été observé sous la terre végétale et couvrait le substrat (craie blanche).

Claire PILLIOT

ALLIANCELLES Le Grand Aviot

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Dans le cadre d'un projet d'extension d'une carrière de graviers d'une emprise de 75 620 m², un diagnostic archéologique, avec un taux de sondage de près de 10 %, a permis la mise en évidence notamment de trois fossés. Deux de ces fossés, parallèles et orientés nord sud, avaient été localisés en 2009 lors d'un diagnostic dirigé par S. Lenda au nord de la parcelle concernée par la présente opération.

La configuration des fossés associée à un fragment de cruche daté du II^e s. assure leur chronologie gallo-

romaine. Le troisième fossé, lui, est perpendiculaire au deux autres. Du mobilier, notamment un fragment de vase de stockage à double cordon digité daté du Bronze-Hallstatt et 41 fragments de faune ont été prélevés lors du décapage de l'intersection des trois fossés. L'hypothèse rapprochant la céramique protohistorique de ce troisième fossé n'est pas à écarter.

Une fosse a été découverte dans l'extrémité nord du site mais n'a pas livré d'élément datant et trois bornes cadastrales en pierre de Savonnière ont été relevées

sur la parcelle. Enfin, l'opération a mis en évidence le tracé de trois paléochenaux dont un (chenal N°2) a fait l'objet de prélèvements de bois subfossiles.

Alexandre BURGEVIN

BASLIEUX-LES-FISMES Le Clos

Haut Moyen Âge -
Contemporain

Suite à la demande de permis de construire initiée par la mairie de Baslieux-les-Fismes pour un projet de lotissement, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la parcelle de 12 400 m² concernée qui a été sondée à hauteur de 7,5 % de la superficie.

Le diagnostic a mis en évidence des vestiges (fosses, foyers, trous de poteaux), localisés dans le quart sud-

ouest de l'emprise, qui ont pu être datés du haut Moyen Âge d'une part, et de la Première Guerre mondiale (traces de combats) d'autre part. C'est suite à l'examen du matériel recueilli (céramique essentiellement) que ces datations ont pu être proposées.

Luc SANSON

BAZANCOURT Le Mont de Pomacle, zone I

Néolithique ? - Âge du
Bronze - Âge du Fer - Gallo-
romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

La société Cristanol a décidé de construire une centrale biomasse afin d'alimenter en énergie leur distillerie et les entreprises environnantes. Des vestiges révélés par le diagnostic de 2008 étant menacés par ce projet, une fouille préventive fut donc prescrite. La phase terrain s'est déroulée du 7 juin au 10 septembre 2010, sur une superficie totale de 2,6 ha. Elle a été menée sous la direction de S. Culot (Inrap, rapport en cours). Le décapage se situe dans la partie haute d'un versant crayeux. Deux thalwegs y prennent naissance avant de descendre, vers l'ouest, en direction du petit ru qui s'écoule, par intermittence, vers la Suippe. Bien qu'à peine marquées dans le paysage, ces dépressions avaient préservé, sous leurs colluvions, l'horizon de sol ancien. Au plus profond, en rive ouest du décapage, le toit de la craie apparaît à 0,70 et 0,9 m sous le sol actuel, alors qu'ailleurs sur la fouille, les couches superficielles ne constituent qu'une trentaine de centimètres.

Cette opération a permis la mise au jour de plus de 1100 creusements. Près des trois quarts de ces structures sont des trous de poteau qui appartiennent à une soixantaine de constructions à 4 ou 6 poteaux et à un enclos ovalaire. Les fosses sont toujours aussi rares, puisque l'on n'en compte que deux. Ces vestiges correspondent à la partie orientale d'une vaste occupation du Bronze final se développant sur plus de 7 ha. La limite orientale avait été révélée par les premiers sondages de 2003 et, depuis, sa compréhension a progressé au fur et à mesure des opérations menées dans le cadre de l'extension de la distillerie Cristanol, vers l'ouest.

Le deuxième groupe est constitué de traces agraires. Un chemin et des limites parcellaires coïncident avec celles observées sur le cadastre de 1825. À ces creusements, il faut ajouter plus de 200 fosses de plantation qui dessinent quatre concentrations principales. Quant à

l'époque contemporaine, elle est représentée par les vestiges liés à la Première Guerre mondiale. Enfin on notera la présence de trois fosses à profil en V/Y qui ont été retrouvées, disséminées sur le décapage.

Cette opération apporte donc un éclairage notable sur le passé de ce terroir dont l'exploration archéologique a débuté en 2003.

Vincent DESBROSSE, Sylvie CULOT

BEZANNES ZAC de Bezannes 2, tranche 3b2

Néolithique - Âge du Bronze -
Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Ce diagnostic archéologique, réalisé sur la commune de Bezannes, sur une surface de 97 062 m², est le dernier diagnostic d'une Z.A.C. ayant livré de nombreuses occupations protohistoriques et antiques. 11 600 m² ont été sondés, soit près de 12 % de l'emprise de l'opération.

Les traces d'occupations protohistoriques sont ici très modestes. En revanche, la présence de voies antiques, reprises à l'époque moderne, a été confirmée par les sondages réalisés. Ces voies, non empierrées, sont marquées par la présence de nombreux petits fossés perpendiculaires, plus rarement parallèles, relativement atypiques, qui pourraient avoir servi au drainage. Deux autres chemins, antiques et modernes, partent perpendiculairement des axes.

Un petit habitat antique a été mis au jour au croisement d'une voie et d'un chemin. Il est recoupé par un large fossé, possédant d'autres aménagements, avec dans le comblement terminal, des amas de tessons contenant des monnaies, attribuables à la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C. Ces amas de tessons de céramiques, parfois quasis-complètes, ne semblent liés à aucun geste funéraire, sans qu'aucune interprétation ne puisse être donnée au diagnostic.

Cette occupation romaine, à la croisée des chemins, est donc intéressante, puisqu'elle est liée à d'autres sites antiques situés plus au sud et à l'est. Elle vient compléter l'esquisse du paysage antique de la périphérie sud de *Durocortorum*, qui commence à être ici bien documentée par l'ensemble des opérations archéologiques des alentours.

Nicolas GARMOND

BEZANNES

ZAC de Bezannes 2, tranches 3a1 à 3a5, secteur 4, Le Haut Torchant

Âge du Fer - Gallo-romain

Le site fouillé s'étend sur une superficie de 2 670 m². Il est installé sur le flanc d'une légère éminence surplombant l'extrémité nord d'une vallée sèche. Une seule occupation, de nature funéraire, a été mise en évidence. Elle débute par l'installation de trois sépultures secondaires à crémation au cours de la Tène finale. La plus importante, tant en taille qu'en quantité de mobilier, a livré les restes d'un enfant d'environ six ans. Ils étaient accompagnés du dépôt de douze céramiques ainsi que de plusieurs objets en alliage cuivreux (fibules et aiguille). Deux de ces trois sépultures semblent être chacune associée à une construction sur poteaux.

L'espace funéraire semble être délimité seulement dans un second temps (dans le courant du I^{er} s. après J.-C. ?) par un enclos fossoyé rectangulaire de 43 m x 33 m en moyenne.

Un possible second enclos de dimensions similaires, chevauchant le premier, a également été mis en évidence, mais la chronologie relative des deux n'est pas clairement établie. Les ensevelissements se poursuivent, mais de manière semble-t-il assez sporadique. Seules deux sépultures secondaires à crémation semblent pouvoir être attribuées au I^{er} s. après J.-C. La monumentalisation du lieu est assurée par le creusement des fossés d'enclos, mais également par la construction d'un monument funéraire carré en pierre, de 2,50 m de côté. Cette phase de fréquentation s'achève vers la fin du I^{er} s. par le comblement des fossés. S'ensuit alors un abandon d'au moins un siècle, avant que le lieu soit de nouveau utilisé. Cette réutilisation est symbolisée par le recreusement complet des fossés de l'enclos avec une légère rétraction au nord. Sept sépultures



BEZANNES, ZAC de Bezannes 2 Tranches 3a1 à 3a5, secteur 4, Le Haut Torchant
Vue générale de l'enclos funéraire.
(Cliché : Service archéologique de Reims Métropole).



BEZANNES, ZAC de Bezannes 2 tranches 3a1 à 3a5, secteur 4, Le Haut Torchant
Détail des dépôts d'une sépulture secondaire à
crémation de La Tène finale
(Cliché : Service archéologique de Reims
Métropole).



BEZANNES, ZAC de Bezannes 2 tranches 3a1 à 3a5, secteur 4, Le Haut Torchant
Détail d'un dépôt de céramiques d'une sépulture secondaire à crémation de La Tène finale
(Cliché : Service archéologique de Reims Métropole).



BEZANNES, ZAC de Bezannes 2 tranches 3a1 à 3a5, secteur 4, Le Haut Torchant
Vue du sarcophage en plomb de l'Antiquité tardive
(Cliché : Service archéologique de Reims Métropole).

à inhumation sont installées, au cours d'une période semble-t-il assez courte, centrée sur la seconde moitié du III^e s. L'une d'entre elle est dotée d'un sarcophage de plomb, et enfouie à une profondeur de 3 m, ce qui a permis la préservation d'éléments organiques. Les inhumations semblent toutes avoir bénéficié d'un coffre en bois cloué. Par ailleurs, la mise en évidence de plusieurs creusements ayant accueilli un coffre de taille réduite et dépourvus d'ossements humains ouvre des perspectives concernant d'éventuelles pratiques funéraires spécifiques.

L'abandon définitif du site intervient vers la fin du III^e s. ou le début du IV^e s. Il est notamment marqué par la récupération des blocs de grand appareil qui constituaient le parement du monument funéraire.

Régis BONTROND

BEZANNES

ZAC de Bezannes 2, tranches 3a1 à 3a5, secteur 5, La Fosse à Carin

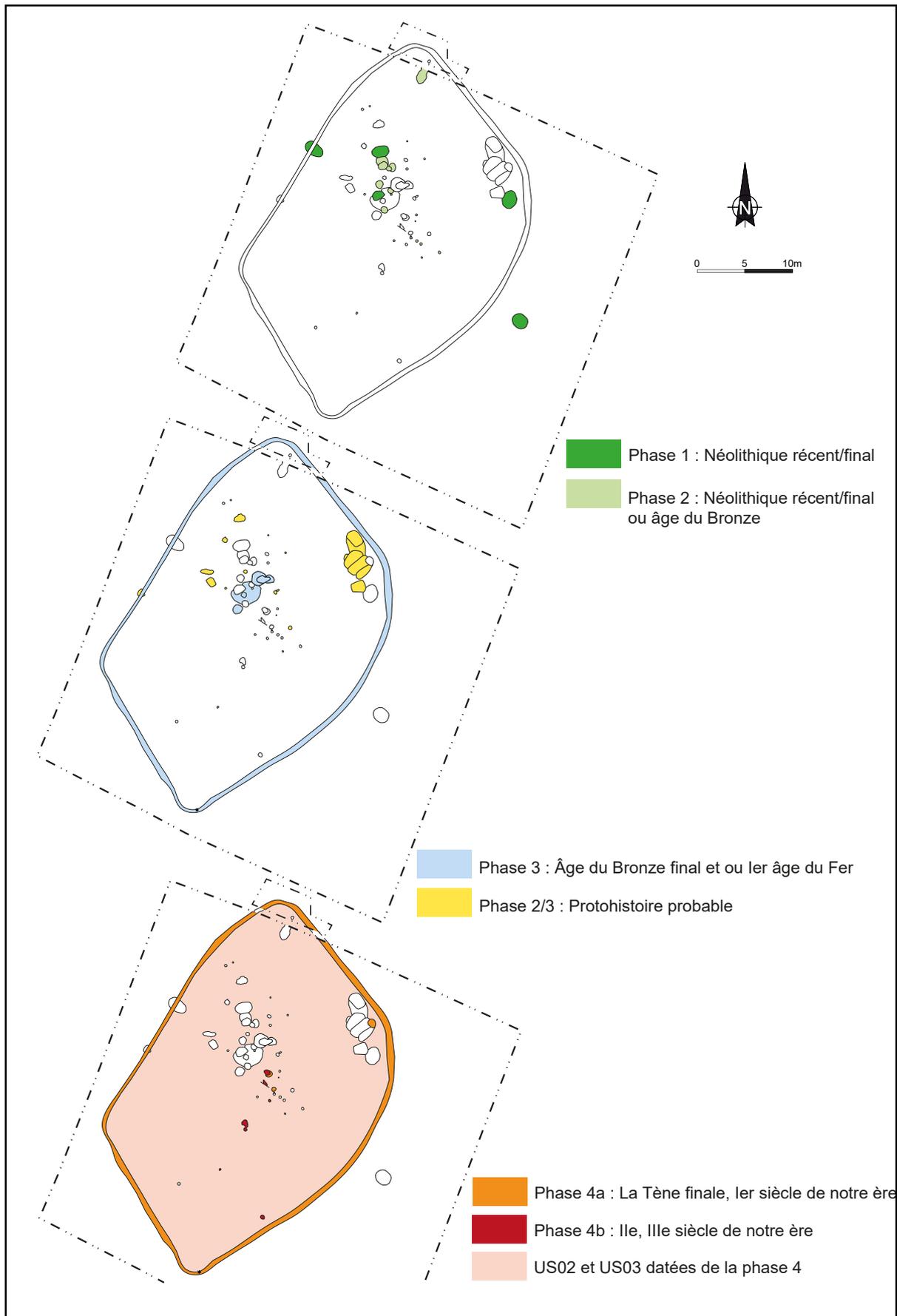
Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain

La fouille préventive qui s'est déroulée à Bezannes, commune de la périphérie rémoise, au lieu-dit *La Fosse à Carin* fait suite à un diagnostic réalisé en 2009 par le service archéologique de Reims Métropole (N. Garmond) dans le cadre de l'aménagement d'une vaste ZAC. Le diagnostic a mis en évidence la présence d'un enclos fossoyé dans lequel une sépulture secondaire à crémation a été enfouie. Ces éléments ont motivé la prescription d'une fouille portant sur une surface de 4 074 m² et qui s'est déroulée du 2 novembre 2010 au 11 janvier 2011, avec une interruption durant la seconde moitié de décembre pour cause d'intempéries.

Le site se compose presque exclusivement d'éléments fossoyés qui se répartissent à l'intérieur ou sur la bordure externe de l'enclos vu au diagnostic. Ce dernier suit le sommet d'une dépression dont l'origine naturelle est probable (bien que cela ne soit pas prouvé par les analyses géomorphologiques menées dans le cadre de la fouille) et qui a été entièrement comblée et nivelée lors de travaux de terrassement réalisés au cours de la dernière phase d'occupation du site. Sur les 71 faits anthropiques fouillés, 67 ont pu être rattachés à l'une ou l'autre des quatre grandes phases chronologiques attestées pour ce site.



Page de gauche : BEZANNES, ZAC de Bezannes 2, tranches 3a1 à 3a5, secteur 5, La Fosse à Carin
Vue de la structure empierrée F34 en cours de fouille
(Cliché : Service archéologique de Reims Métropole)



BEZANNES, ZAC de Bezannes 2 Tranches 3a1 à 3a5, secteur 5, La Fosse à Carin
 Plan général phasé du site
 (Topographie et DAO : Service archéologique de Reims Métropole).

Les plus anciennes traces de fréquentation ont lieu dès le Néolithique récent (phase 1). Il ne s'agit pas d'une occupation pérenne puisque les structures observées sont cinq fosses profondes au profil caractéristique dont le rôle de piège de chasse ne fait guère de doute. Elles ont toutes été datées par le radiocarbone. Elles sont associées à une petite série lithique qui est issue de différents contextes dans lesquels les pièces se trouvaient en position détritique. Cette aire de chasse semble liée à la présence de l'eau, soit sous la forme de mares saisonnières susceptibles de se développer dans le fond des dépressions naturelles nombreuses dans le secteur, soit en raison de la proximité de la Muire. Cette activité illustre la gestion des ressources et du territoire par une communauté dont le lieu d'habitat demeure à ce jour non identifié. À ces éléments sont

peut-être associés des faits, qui ne sont pas datés avec précision et qui ont été rassemblés dans la phase 2 qui couvre la période entre le Néolithique récent et l'âge du Bronze moyen. C'est le cas notamment d'autres fosses profondes, certaines cynégétiques, de puits ainsi que d'une série de trous de poteau formant de petits alignements qui ne sont pas sans évoquer des restes de palissades. Une occupation des lieux dans le courant de l'âge du Bronze moyen est aussi attestée par la présence d'une structure de combustion démantelée.

Une troisième phase d'occupation a pu être individualisée entre la fin de l'âge du Bronze et le Hallstatt, sans plus de précision. Au cours de cette période longue de presque huit siècles, le fond de la dépression semble être curé afin de mettre en place un



BEZANNES, ZAC de Bezannes 2; tranches 3a1 à 3a5, secteur 5, La Fosse à Carin
 Vue du squelette F94 en cours de fouille
 (Cliché : Service archéologique de Reims Métropole).



BEZANNES, ZAC de Bezannes 2,
 tranches 3a1 à 3a5, Secteur 5,
 La Fosse à Carin
 Vue en coupe de la fosse de chasse
 (Cliché : Service archéologique de Reims
 Métropole).



BEZANNES, ZAC de Bezannes 2 tranches 3a1 à 3a5, secteur 5, La Fosse à Carin
 Mobilier métallique : fibules, trousseau de toilette et couteau/rasoir issus de l'urne F536
 (Cliché : Service archéologique de Reims Métropole).

monument funéraire. Cette structure se compose d'une fosse sépulcrale cylindrique et profonde contenant un individu masculin adulte enterré en position assise. Une structure de combustion à pierres chauffantes chapeaute cette fosse, lui servant de petit tertre. Le monument est probablement complété par le creusement d'un fossé qui suit le bord de la dépression et l'enclot entièrement, en se calant sur les courbes de niveau de cette dernière. L'aspect monumental de la sépulture est renforcé par son positionnement au centre de la dépression et sur l'axe qui rejoint les deux entrées observées dans les angles nord et sud du fossé d'enclos.

Ainsi, entre la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer l'occupation du site est de type funéraire et probablement culturelle. Aucune trace d'habitat n'a été observée sur le site même mais la période est bien attestée dans ses environs immédiats. En effet, des occupations hallstattiennes importantes sont connues au sud du site, sur les lieux dits *Les Ouettes* et *La Bergerie*. Ce sont deux sites qui ont été fouillés, le premier en 2005 par l'Inrap (Riquier *et al.* 2010, BSR 2005), le second par le service archéologique de Reims Métropole en 2013 (Bündgen, 2020). Ces éléments semblent former un tout qui renvoie l'image d'une occupation hallstattienne pérenne et d'un haut niveau social correspondant sans doute à une chefferie.

La dernière phase d'occupation mise en évidence sur le site de *La Fosse à Carin* concerne la période gallo-

romaine. Elle a pu être scindée en deux sous-phases. La première couvre la fin de La Tène et le I^{er} s. de notre ère (phase 4a), tandis que la seconde se rapporte aux II^e et III^e s. de notre ère (phase 4b). Dans les deux cas, il s'agit de périodes qui marquent la fermeture de structures mises en place antérieurement, puis l'abandon définitif du site. En effet, c'est lors de la phase 4a que le fossé d'enclos qui participe au monument funéraire protohistorique est définitivement rebouché. À cette occasion, une sépulture secondaire à crémation est déposée dans son angle sud, juste à côté d'une de ses deux entrées. La dernière phase correspond à la fermeture définitive du site dans le courant du Haut-Empire. Elle se traduit par un apport massif de limons venant sceller l'ensemble de la dépression et des structures qu'elle contient.

Sidonie BÜNDGEN

BUSSY-LE-CHATEAU ZS 4

Âge du Fer - Haut
Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet immobilier (17 633 m²) au sud du village sur la rive gauche de la Noblette, affluent de la Vesle. Vingt-trois sondages et leurs extensions ont permis de décapier une surface totale de 2 570 m², en face de l'une des mottes du village, celle dite « le Château du Vidâme ». Ce diagnostic a révélé plusieurs indices d'occupations et/ou d'installations à l'intérieur du projet. Dans son angle sud-est, une douzaine de trous de poteau non datés ont été reconnus sur une surface d'environ 250 m².

La première occupation datable remonte à l'âge du Fer, avec au moins deux structures attribuables à la période de La Tène ancienne, distantes d'une centaine de mètres : une structure d'ensilage et une fosse à côté d'un bâtiment quadrangulaire.

Une deuxième installation, comprend au moins deux grandes fosses alignées, dont la plus grande a pu être identifiée comme un fond de cabane, vraisemblablement à deux poteaux axiaux et au moins un aménagement interne (métier à tisser ?). Un fragment de panse percé, mais en pâte à dégraissant calcaire, appartenant à une marmite à trous de suspension, permet de proposer une attribution au haut Moyen Âge. Ces deux installations se situent en limite septentrionale du projet, au-delà de

laquelle une vaste zone basse le long de la Noblette correspond à une ancienne zone d'extraction et/ou d'aménagements hydrauliques en aval d'un ancien moulin à eau. Six sondages dans la partie nord-est du projet ont révélé l'extension occidentale de cette vaste zone dont les limites angulaires figurent sur le plan cadastral communal de 1839.

Dans le virage de la route départementale n° 66, une troisième installation comprend des constructions avec des structures annexes au nord. L'ancien cadastre permet d'identifier cette installation à un lieu habité, dit *Les Maisons Rouges* qui figurent également sur la carte de Cassini assurant une occupation au cours du XVIII^e s.

À l'est de cette installation moderne, trois structures linéaires de type fossé ont été découvertes dans la partie méridionale du projet. Sous réserve d'un décapage extensif, deux d'entre elles pourraient s'insérer dans le parcellaire du début du XIX^e s., malgré la découverte de quelques fragments de céramique gallo-romaine et/ou médiévale dans leur comblement. En revanche, une troisième, accusant un tracé curviligne n'a livré aucun élément datant.

Geert VERBRUGGHE

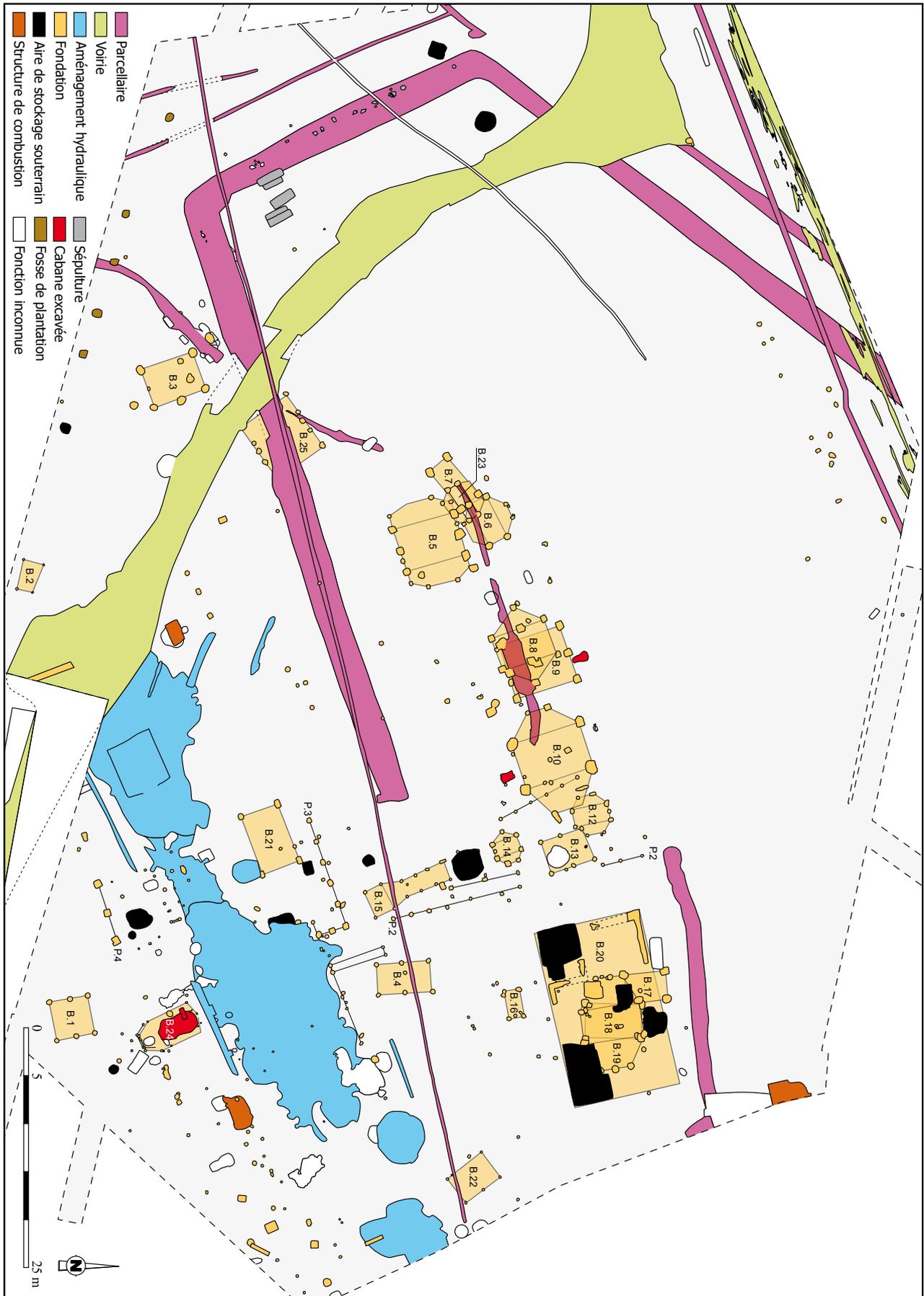
CAUREL Le Village

Gallo-romain

Cette fouille de 9 952 m² a eu lieu à l'automne et l'hiver 2010 en bordure du village actuel de Caurel, en territoire rème, à une dizaine de kilomètres à l'est de Reims. La fouille se situe à environ 1 km de la voie qui relie cette ville à celle de Trèves.

La majorité des structures individualisées émane d'un établissement rural occupé sans interruption du début de La Tène C à la moitié du IV^e s. de notre ère. Cette fourchette chronologique est assurée grâce au

mobilier céramique et aux monnaies contenues dans les aménagements excavés, dont la morphologie correspond effectivement aux types de vestiges contemporains observés ailleurs. Mais il est beaucoup plus dur de distinguer l'évolution formelle du site, pour deux raisons. La première réside dans l'indigence du mobilier datant : seules 89 structures sur les 536 individualisées, soit 16,5 %, en contiennent, et le plus souvent en petite quantité. La deuxième raison est l'absence de rupture dans l'organisation spatiale



CAUREL, Le Village
 Fonction des structures
 (Relevés et DAO : équipe de fouille et D. Duda, Inrap)

du site. La destination des différents espaces reste apparemment stable durant leurs sept siècles d'occupation. Les mêmes limites parcellaires restent valides, et les bâtiments se superposent dans de mêmes secteurs. Ces deux caractéristiques sont particulièrement handicapantes pour individualiser les phases des trois premiers siècles d'occupation, auxquels appartiennent la plupart des éléments structurants conservés. Durant cette période, les techniques architecturales changent peu et laissent au sol des plans de bâtiment ressemblants. Le site en présente 14 qu'il est impossible de dater au siècle près par une approche typologique. La datation du 14C de restes osseux ou végétaux conservés dans 7 fosses de fondation confirment leur existence de La Tène C au I^{er} s. de notre ère.

Second âge du Fer

Durant La Tène C et D, le cœur de l'habitat semble se trouver à l'intérieur d'un enclos fossoyé, puis les aménagements assurément antiques ne se retrouvent qu'à l'est de l'enclos. Un nouveau fossé de délimitation est construit au nord à cette occasion. L'enclos laténien est matérialisé sur trois côtés par un fossé de 3 à 4 m de large et de 1 m à 1,50 m de profondeur. Son profil est constant, avec des parois obliques, un premier palier horizontal situé sur le côté intérieur, et un surcreusement étroit et rectiligne, qui sert manifestement à implanter les poteaux d'une palissade. L'aménagement d'une entrée sur le côté sud est étonnante puisque le côté est de l'enclos n'est pas palissadé, et semble rester ouvert.

L'essentiel des bâtiments qui peuvent être contemporains se situent dans la partie sud. Leur chevauchement témoigne de remaniements, et donc d'une période d'occupation relativement longue.

Haut-Empire

À La Tène D2 ou plus tard dans le I^{er} s. avant notre ère, le cœur de l'habitat se déplace d'une quinzaine de mètres à l'est de l'enclos. Ce déplacement est attesté par la superposition des fondations de quatre bâtiments successifs (B17 à 20). Les trois premiers sont construits sur poteaux plantés et le dernier sur des solins qui reposent sur la surface de la craie, sans l'entamer. Leur conservation n'est que partielle, d'autant plus que leur contenu est récupéré, mais leur association aux deux seules caves maçonnées du site permet de restituer un plan standardisé des campagnes gallo-romaines à façade tripartite, où les deux caves occupent les côtés de la façade. Les nombreux fragments de peintures murales sur enduit accumulés dans une des caves témoignent de la vocation domestique de l'édifice. On notera que ces enduits sont appliqués non pas sur des murs maçonnés mais sur de la terre crue ou des tuiles.

Face à ce bâtiment, au sud, est ménagée une cour

encadrée sur au moins un de ses côtés par une série de bâtiments plus petits. Au sud, la cour aboutit à un secteur de travail artisanal, attesté par au moins un four, plus à l'écart une aire excavée du I^{er} s. servant probablement au tissage au vu des trente pesons de métier à tisser trouvés dans le comblement inférieur, et enfin un vaste système de récupération d'eau. Ce système doit être d'une grande utilité puisqu'actuellement la surface de la nappe phréatique se trouve à 30 m de profondeur, et qu'il est donc compliqué de disposer d'une réserve d'eau à ciel ouvert. Ce système de récupération fonctionne en partie grâce à un puits dont l'eau tirée se déverse dans un fossé qui suit la pente naturelle du terrain puis, au point le plus bas du secteur, aboutit à un bassin taillé dans la craie. Son fond est revêtu d'un mélange d'argile et de tuileau, et les parois sont empierrées. Au fur et à mesure de son utilisation, le fossé tend à s'élargir pour former 200 ans plus tard une sorte de large zone humide qui s'étend aussi peut-être autour du bassin.

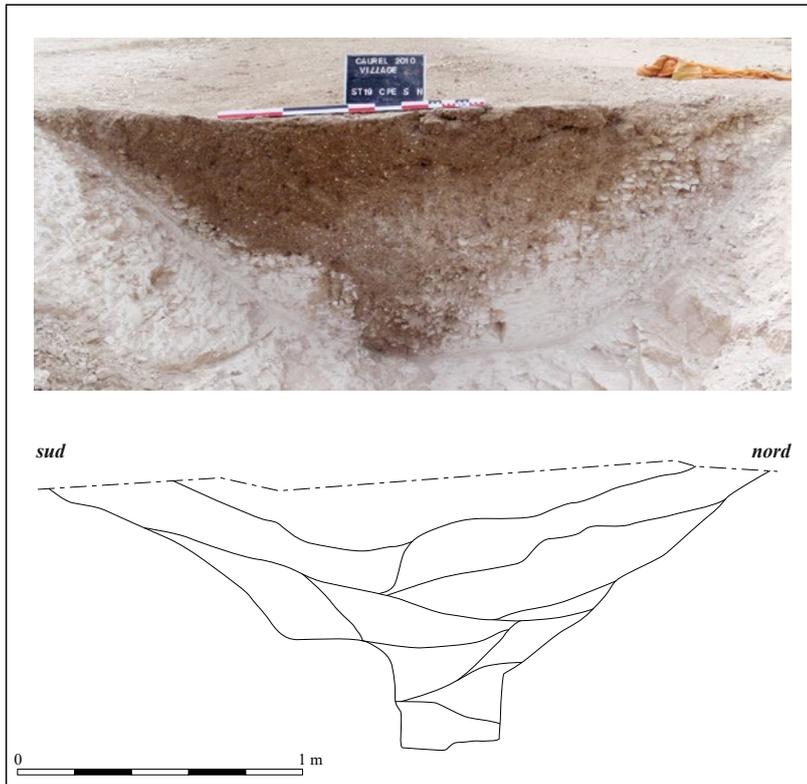
Les moyens de subsistance de l'établissement semblent classiques dans un tel environnement rural. Les grains carbonisés et minéralisés témoignent d'une production avant tout céréalière largement dominée par l'orge et le blé. L'épeautre, l'engrain l'amidonner et l'avoine sont quasi absents. Les espèces dites sauvages témoignent elles aussi d'un environnement de champs, avec des adventices de cultures d'été et de jachères. Rien n'atteste la présence de pâturages proches. Les restes animaux illustrent quant à eux l'habituelle triade domestique bœuf-caprinés-porc, au travers de restes plus domestiques que bouchers.

Rien ici ne trahit d'activités singulières liées à la ville voisine. Peut-être faut-il pour cela accorder une valeur économique à deux témoignages matériels plus originaux, à savoir les faisselles à fromage en céramique d'une part, et le lot de pesons de tissage issus de la cabane semi-excavée du I^{er} s. d'autre part. En effet, à notre connaissance, si les cabanes de ce type sont fréquentes à partir du IV^e s., elles n'existent pas dans les établissements ruraux du I^{er} s.

Il n'existe aucun vestige dont le mobilier témoigne de la poursuite de l'occupation au II^e s. et dans la première moitié du III^e s., hormis une monnaie située en surface d'une des caves du bâtiment principal (B. 20), frappée sous Antonin le Pieux. Pourtant la prospection magnétique réalisée dans la terre arable révèle deux objets probablement précieux de cette période, à l'emplacement du bâtiment principal et de l'aire artisanale. Il s'agit d'une fibule circulaire plate en argent et d'une épingle à cheveux en alliage cuivreux de type Riha 12.7, à tête géométrique et pendentifs.

Antiquité tardive

Il faut attendre le tout début de l'Antiquité tardive pour retrouver du mobilier, et ce en quantité et qualité

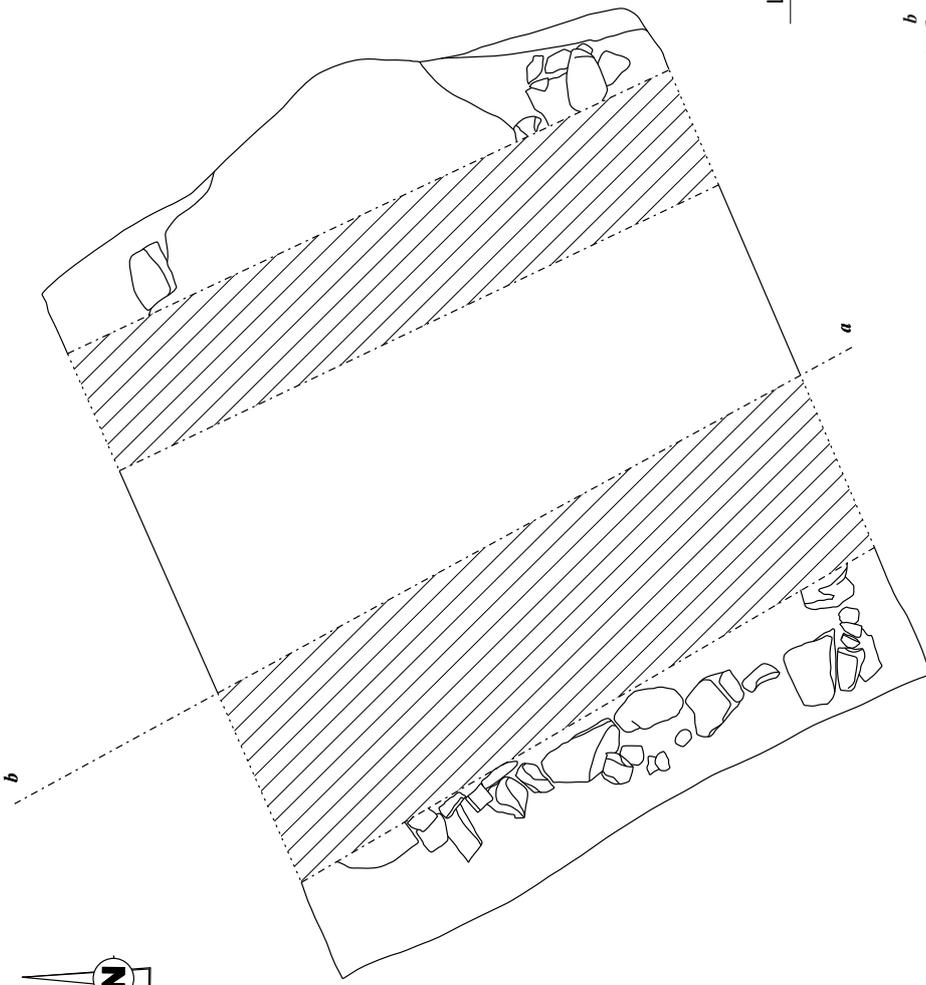


CAUREL, Le Village
 Section du fossé de l'enclos laténien
 (Cliché : P. Barrois, DAO : R. Durost, Inrap)



CAUREL, Le Village
 Fragment d'enduit peint du bâtiment 20, appliqué sur un mur de torchis
 (Cliché : S. Loiseau, Inrap)

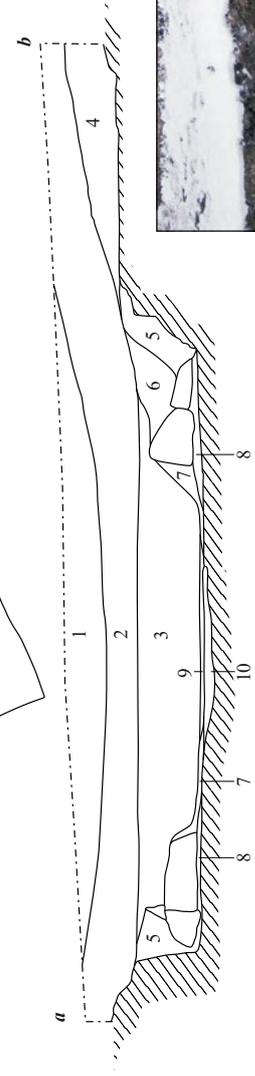
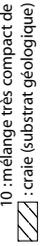
CAUREL, Le Village
 Page de droite : bassin antique de récupération d'eau
 (R. Durost, E. Jouhet, S. Thiol, C. Van Lynden Tot Oldenaller, Inrap)



Remplissage de surface de l'arrière

Légende :

- 1 : limon brun, cailloutis abondant (st.15)
- 2 : limon brun-gris, cailloutis abondant (st.15)
- 3 : limon pulvérulent gris-clair très homogène, rare cailloutis
- 4 : cailloux de craie et limon argileux brun avec abondant cailloutis (st.15)
- 5 : mélange compacte de cailloux de craie et d'argile grise
- 6 : mélange hétérogène de gravelle, de limon, de cailloux et cailloutis
- 7 : limon pulvérulent gris-clair, fréquent gros cailloutis de craie
- 8 : limon argileux pulvérulent, gris clair
- 9 : argile limoneuse gris clair, fréquent cailloutis calcaire
- 10 : mélange très compact de mortier, de tulleau et de cailloutis de craie. Tessons à plat en surface



Coupe du remplissage





CAUREL, Le Village
Tombe à niche
(Cliché : R. Durost, Inrap)

suffisamment importante pour témoigner d'une occupation probablement permanente du dernier tiers du III^e s. jusqu'au troisième quart du IV^e s. L'essentiel du matériel de l'Antiquité tardive vient en réalité de dépressions formées en surface de structures en creux du Haut-Empire. Ces dépressions se comblent alors avec la terre végétale de surface, où se trouvent manifestement de nombreux déchets de l'établissement de l'Antiquité tardive. De la même manière, la détection magnétique effectuée dans la terre arable actuelle a révélé quelques monnaies de cette période dont la répartition spatiale concorde avec les observations en sous-sol.

La reprise incontestable de l'occupation se manifeste par l'enfouissement d'un ensemble de récipients complets en céramique du dernier tiers du III^e s., dans ce qui pourrait être un trou d'arrachage de poteau dans le fossé de la palissade laténienne. Il s'agit d'un vaisselier de cuisine qui semble complet.

Dans la première moitié du IV^e s., le côté ouest du fossé de la palissade laténienne doit toujours marquer le paysage puisqu'il reçoit dans son comblement sommital l'inhumation d'un nouveau-né dans un pot en céramique recouvert d'une tuile. Le type de ce pot

à cuire permet de dater l'inhumation de la première moitié du IV^e s. Les restes d'au moins six autres très jeunes enfants proviennent du même tronçon de fossé, sous des dalles calcaires, mais l'absence de mobilier d'accompagnement ne permet pas de les dater.

Dans l'angle sud-ouest de la cour délimitée par le fossé, à proximité des sépultures des tout-petits, trois sépultures individuelles d'adultes inhumés en cercueil sont accolées, et grossièrement alignées. Si la fosse sépulcrale centrale présente un profil classique en U, le fond des deux autres est deux fois plus large que leur moitié supérieure, grâce à un creusement en sape d'un des longs côtés. Le cercueil et les dépôts sont placés dans cette niche. L'une d'elle est datée avec certitude de la première moitié du IV^e s. par un gobelet en sigillée d'Argonne. Il est accompagné d'une cruche en pâte calcaire, au contenu lui aussi inconnu, d'un coq, de morceaux de porcelet et de quelques œufs, le tout déposé à l'extérieur de cercueil. Il s'agit d'un homme de plus de 30 ans. La seconde sépulture de ce type contient des portions d'un porcelet et une poule simplement déposés sur le couvercle du cercueil. Le défunt est un adulte de sexe indéterminé. La ressemblance avec l'agencement de la sépulture précédente autorise à les dater de la même période, tout comme la troisième

inhumation où, malgré l'absence d'une niche latérale, l'adulte inhumé est lui aussi accompagné d'un coq ou d'une poule, d'œufs et de portions de porc.

Si l'absence de mobilier postérieur au IV^e s. dans les cent-seize restes céramiques issus du comblement du puits sous-entend que ce dernier ne fonctionne plus dès cette date, les autres aménagements de récupération d'eau du puits sont étrangement toujours en activité. Il s'agit en premier lieu du bassin décrit plus haut. La dépression humide qui se développe entre lui et le puits pourrait être déjà en partie colmatée par un niveau brun sombre dès le début du IV^e s. non plus tard comme le bassin. Le mobilier abandonné dans son comblement limoneux sombre est en effet abondant et le plus diversifié du site. Il appartient à toute l'Antiquité gallo-romaine et à des domaines très divers : écriture (stylet et boîte à sceau des II^e-III^e s.), parure (bracelet en bronze du I^{er} ou II^e s.), stockage alimentaire (amphores africaines et de Bétique), vaisselle de cuisine et de service en céramique, déchets alimentaires (os de bœufs, de porcs, d'équidés et de caprinés), attelage (applique de harnais de cheval, clochette, passe-guide, renfort de timon et de caisse de char, clavette de roue), chaudronnerie ou forge (pince et marteau), artisanat du bois (hache, coin, clous de menuiserie et d'ameublement), ainsi que deux monnaies gauloises. Les monnaies romaines n'appartiennent quant à elles qu'à l'Antiquité tardive. Cet assemblage hétéroclite évoque la surface d'une cour intensément fréquentée et utilisée comme aire de travail. L'homogénéité du comblement, l'abondance du mobilier du IV^e s., et la présence de monnaies du dernier tiers du siècle, montrent que cette dépression qui existe dès le tout début du Haut-Empire existe encore au début du siècle

et ne se colmate que lentement à partir de cette période.

Malgré tous les indices d'une occupation domestique et professionnelle pérenne, les traces architecturales de l'habitation de l'Antiquité tardive manquent totalement. Bien que les vestiges décrits jusqu'à présent montrent une organisation fonctionnelle fidèle à celle du Haut-Empire, l'emplacement du bâtiment résidentiel du I^{er} s. ne présente quant à lui aucun aménagement postérieur. Pourtant, lorsque le remblai chargé d'éléments de démolition d'une des deux caves du bâtiment antérieur se tasse progressivement, il se forme une légère déclivité qui permet de préserver le sol antique à cet endroit, et de révéler une proportion importante de matériel de l'Antiquité tardive. La présence d'un squelette complet de chouette chevêche dans cette couche n'est peut-être pas due au hasard. En effet, cette espèce affectionne particulièrement les bâtiments en ruine encore couverts. Une datation du carbone radioactif de cet animal pourrait donc apporter un jalon chronologique original à l'abandon du bâtiment.

Aucun indice chronologique ne dépasse le IV^e s. À partir de cette date, les vestiges n'appartiennent qu'à un chemin légèrement excavé traversant le terrain du *Village* du nord-ouest au sud-est, et ayant livré comme artefact le plus ancien un denier datable du IX^e au XI^e s. Toutefois, le tracé du chemin tient compte de certains marqueurs parcellaires antiques, et peut donc exister bien avant la période carolingienne ou capétienne.

Raphaël DUROST

CAUREL Ruisseau la Blanche

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit préalablement au projet de construction d'un lotissement sur une surface de 39 566 m² de terres agricoles en friche. 4 478 m² ont été ouverts, soit 11,3 % de la superficie réelle. Les sondages réalisés au cours de cette opération ont permis de mettre en évidence 101 structures. Elles apportent des informations sur une occupation de La Tène (B 2 – C 1) matérialisée par un fossé, et une occupation de la période gallo-romaine qui s'étend de la fin du I^{er} s. avant notre ère à la seconde moitié du II^e s. - III^e s. après. Ces structures sont

représentées par des trous de poteau, des fossés, des fosses, un foyer et un puits qui s'inscrivent directement dans le substrat, constitué d'une craie peu altérée.

Les résultats obtenus à l'issue de ce diagnostic mettent donc en évidence un important nombre de vestiges archéologiques, matérialisés au nord de l'emprise par une forte concentration de trous de poteau. Leur densité suppose la présence d'habitat bien qu'aucun ensemble cohérent n'ait été identifié. En effet, les données ne sont pas complètes et seul un décapage

général permettra d'appréhender au mieux les vestiges et d'affiner la chronologie. La première période datée sur le site par une occupation du début de La Tène moyenne se caractérise par un puissant fossé. Il peut s'agir d'un enclos de ferme doté d'un talus entourant un ou plusieurs bâtiments. Il faut toutefois rester prudent sur ces premières interprétations, il ne s'agit que d'hypothèses.

La période gallo-romaine est marquée par deux phases d'occupation. La première (I^{er} s. avant notre ère – début du I^{er} s. de notre ère) est représentée par un fossé et des fosses. Ces structures semblent être contemporaines du site d'habitat fouillé actuellement (R. Durost, Inrap) à proximité immédiate au nord de la

zone évaluée et montrent que l'organisation spatiale du site se développe sur les terrains explorés. La deuxième (seconde moitié du II^e s. - III^e s. de notre ère) est matérialisée par un fossé situé à l'est des terrains. Il se dirige probablement vers l'est, hors emprise et signale que l'occupation s'étend certainement sur les parcelles mitoyennes.

Ces deux phases indiquent une continuité de l'occupation durant toute l'Antiquité.

Pascal STOCKER

CERNAY-LES-REIMS Le Linguet

Gallo-romain – Contemporain

La demande volontaire de diagnostic initiée par l'Effort Rémois pour la création d'une Zone d'Activité sur la commune de Cernay-les-Reims sur une emprise de 55 000 m², a motivé la réalisation d'un diagnostic. L'emprise du projet est située entre les villes de Reims et Witry-les-Reims, entre la route départementale RD 51 et l'autoroute A34.

Au total, 30 sondages (8 088 m² 14,7 % de la superficie du projet) ont permis de mettre au jour près de 200 structures. Celles-ci se répartissent selon deux occupations bien distinctes.

La première, datée de la période gallo-romaine, est matérialisée par un réseau de fossés parallèles et de fondations de piliers en pierres et en tegulae liées par du mortier jaunâtre. Quelques trous de poteau, sans organisation apparente, sont installés en bordure immédiate des fossés. La concentration de vestiges

antique, localisée en limite extrême sud de l'emprise est probablement liée à ceux de la *villa* « des Petits Didris », située sous l'actuelle autoroute A34, contiguë à l'opération.

La seconde occupation correspond à une forte concentration de vestiges datés de la Grande Guerre sur la moitié nord de l'emprise. Il s'agit de nombreux trous de poteau s'organisant selon un axe nord-ouest/sud-est, le long de la route départementale RD 51, de fosses de tranchées et de positions d'artilleries.

Yoann RABASTÉ

L'opération de diagnostic archéologique se place en amont de la construction d'un ensemble de logements collectifs avec parking sur une emprise de 270 m² accessibles, sondés à 19,3 % (52,2 m² ouverts). Les investigations révèlent la présence de bâtiments maçonnés en craie, à vocation domestique ainsi que les aménagements de berges en bois d'époque médiévale. L'emprise de diagnostic se situe au cœur de la ville historique, à proximité immédiate de la collégiale Notre-Dame-en-Vaux, de la Halle du marché (ancien marché aux fleurs) et de la place de la République (ancien marché au blé). Elle se place également sur la rive droite du Mau, bras de Marne tenant son nom d'un petit ruisseau affluent, prenant sa source dans les plateaux calcaires de Saint-Memmie au sud-est de Châlons-en-Champagne (Angeli 2004, p. 36). Aux époques pré-médiévales, la rivière de Marne présentait un tracé sinueux et complexe, composé de plusieurs bras dessinant un maillage hydraulique large. Le premier acte de canalisation des rivières date de l'époque carolingienne et de l'extension de l'enceinte urbaine avec creusement d'un fossé extérieur, mis en eau. Mais ce n'est qu'au XIII^e s. et la création des grands remparts que le cours de la Marne est dévié et maîtrisé (Angeli, 2004, p. 43). Les techniques d'aménagement des berges se développent et les cours d'eau qui traversaient librement la ville (le Mau, le Nau, le Rognon, la Blaise) sont alors canalisés. Aujourd'hui, seuls le Mau, le Nau et le Rognon sont encore visibles dans la trame urbaine. Cependant, plusieurs tronçons de canaux sont recouverts par les rues actuelles et l'eau s'écoule par des souterrains ; ainsi, le Mau, aérien depuis sa source, entre dans le centre de la ville en souterrain par le pont Putte-Savatte, situé sur la rue Croix des Teinturiers, à une cinquantaine de mètres au sud de l'emprise de diagnostic. Il ressort 150 m plus loin, devant la collégiale Notre-Dame-en-Vaux.

L'emprise de diagnostic se situe en bord de cours d'eau ; les niveaux de sols naturels correspondent ainsi à une seule et même séquence correspondant aux alluvions récentes de la Marne, composées de limons, argiles et sables (InfoTerre/BRGM 2010). Le secteur est assez bien connu pour la fin de l'époque médiévale et l'époque moderne ; en revanche, peu d'éléments concernant les périodes gallo-romaines et alto-médiévales nous sont parvenus, laissant d'importantes lacunes dans la compréhension de l'urbanisation ancienne. Les investigations ont livré quelques structures maçonnées, témoins d'ensembles bâtis. Cependant, la rareté du mobilier ne permet ni de les dater précisément, ni de

les rattacher à une quelconque organisation spatiale connue pour la ville ancienne.

Les structures les plus anciennes de la première phase chronologique correspondent à des aménagements de berges en bois bien conservées. Cet ensemble boisé, visible au travers de quatre pieux et une planche, forme deux rangées, orientées nord-est/sud-ouest et espacées d'environ 2 m. Les pieux sont pris dans une matrice argileuse hydromorphe de couleur bleuté, témoin du passage d'un cours d'eau et de son assèchement rapide. Ces aménagements constitueraient un ensemble de soutènement des berges du Mau dont le tracé actuel suit le tracé de la rue Thiers. Cependant, la légère déviation de ce canal par rapport au tracé actuel du Mau ainsi que sa faible largeur laisse supposer qu'il ne s'agirait pas des berges du Mau à proprement parler mais d'une petite dérivation en vue d'alimenter le quartier en eau. Le prélèvement de deux pieux permet d'appréhender leur mode de découpe et la manière dont la structure s'organise. Il s'agit de pieux de section carrée, taillés en pointe à l'une des extrémités. Ces poteaux n'étant pas conservés dans leur intégralité, il n'est pas possible de vérifier la présence de mortaises dans lesquelles devraient s'insérer les planches. Ce type d'aménagement est connu dans la région à Troyes où deux anciens canaux urbains ont été mis au jour avec la totalité de leurs soutènements de berges (Louis 2009). Des fragments de blocs de craie issus de la démolition des bâtiments alentours ont été jetés dans le cours d'eau et sont mêlés à l'argile. L'abandon du canal est marqué par le recouvrement des soutènements et des niveaux argileux par une couche de remblai (US 1014), composée de terre limoneuse orangée, de fragments de craie, de tuiles et de gravillons calcaires. L'absence de mobilier ne permet pas de dater l'ensemble ; cependant, les pieux prélevés ont été échantillonnés et confiés au dendrochronologue pour analyse et datation en laboratoire. Deux échantillons, provenant de Châlons-en-Champagne 17 rue Thiers, ont pu être mis à disposition pour une analyse dendrochronologique. Il s'agit des pieux en chêne (*Quercus* sp.). La courbe de croissance de l'échantillon pieu 2 a pu être calée en position synchrone sur les référentiels entre 1081 et 1207 AD [...] La datation sur cambium de l'échantillon permet de caler précisément la date d'abattage. L'arbre utilisé a été abattu en hiver 1207 AD. La série de l'échantillon pieu 1, pauvre en cernes, n'a pas pu être synchronisée avec les chronologies de référence. Une datation dendrochronologique de ce bois reste

malheureusement sans succès (Willy Tegel).

À la phase 2, apparaît une maçonnerie de craie (US 1011) faite de blocs de craie grossièrement équarris et liés à la terre brune. Cette fondation de mur suit une orientation nord-sud et recouvre les pieux de la berge occidentale ; ce mur n'est pas lié directement aux pieux car il s'insère dans les niveaux de remblai du canal. Il ne s'agit donc pas d'une fondation sur pieux mais plutôt d'un mur lié à un bâtiment venant sceller l'abandon du canal du Mau. Sur les remblais de scellement de la phase 2, deux fondations formant un retour à angle droit ont été mis au jour à une altitude de 81 m NGF (US 1007). Ces maçonneries sont imposantes aussi bien par leurs dimensions en plan (0,80 m de largeur) que par leur profondeur (0,70 m). Ces murs suivent un axe légèrement différent de celui du précédent mur, avec une orientation nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est. Les maçonneries sont fichées dans deux tranchées de fondation comblées de limon gris brun homogène dont l'un a livré un fragment de céramique à pâte blanche et glaçure verte sur la surface interne ; la forme n'est pas identifiable mais la technique décorative est révélatrice d'une production des XIV^e-XVI^e s. À l'intérieur de l'espace formé par ce retour, se développe un sol en craie damée (US 1010) ; il est conservé sur 3 mm d'épaisseur et sur une très petite surface d'environ 0,70 m². Enfin, deux fondations de murs sont apparues sous la surface, à une altitude de 82 et 82,70 m NGF (US 1003 et 1019). Elles sont constituées de petits moellons de craie liés au mortier de terre jaune ; elles mesurent entre 0,36 et 0,45 m de

largeur et sont orientées nord-sud. Ces maçonneries s'insèrent également dans les remblais de scellement des structures de la phase antérieure (US 1006). Ces murs sont ensuite recouverts par une couche d'abandon (US 1002) composée de terre limono-argileuse brun mêlée de fragments de craie, de tuiles et de gravillons calcaires. L'ensemble est ensuite recouvert d'un important horizon de terre sableuse de couleur brun moyen avec très petits gravillons calcaires (0,70 m de hauteur) pouvant correspondre à de la terre de jardin rapportée.

Cette cinquième phase 5 correspond à l'ultime occupation du secteur. Le dégagement des structures sur une faible surface rend difficile leur lecture mais aussi leur compréhension. Les lacunes dans la composition des bâtiments ne permettent pas de caractériser le type de construction, ni même leur fonction. De plus, l'absence quasi-totale de mobilier ne donne aucune information complémentaire : s'agit-il de bâtiments domestiques, artisanaux ou commerciaux ? Le *terminus post quem* donné par la dendrochronologie permet d'attribuer ces structures à l'époque médiévale, date à laquelle les complexes commerciaux du marché aux fleurs et du marché aux blés sont construits. Ces bâtiments pourraient éventuellement compléter ce secteur commercial et servir de boutiques. En revanche, les imposants murs de la phase 3 semblent répondre à un bâtiment de grand gabarit, pouvant supporter un ou plusieurs étages.

Aurore LOUIS

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE 28-30-32 rue du Général Féry

Gallo-romain

L'opération de diagnostic archéologique se place en amont de la construction d'un ensemble de logements collectifs avec parking de surface sur une emprise de 1 697 m². 13,2 % des 1 251 m² accessibles ont été sondés (13,2 %). La rue du Général Féry se situe dans la partie orientale de la ville, à proximité du centre-ville actuel. L'emprise se trouve ainsi à l'extérieur immédiat des remparts de la ville médiévale et moderne, dans le faubourg Saint-Jacques. Ce secteur de la ville se situe à environ 600 m de la collégiale Notre-Dame-en-Vaux, à une centaine de mètres de l'Hôpital Saint-Jacques et de l'église Saint-loup, enfin à environ 300 m de la supposée voie romaine (rue Léon Bourgeois). Le site se place sur les flancs du Mont-Saint-Bernard, à environ

89,20 m NGF, soit à une altitude supérieure de 8 m par rapport au centre-ville culminant à 81 m NGF (Louis 2010). Le sol se compose de grèzes ou graveluches, formations périglaciaire-quadernaire, correspondant sur le terrain à un limon crayeux de couleur jaune. Ces grèzes se trouvent à la rupture entre une zone de remblais située en rive de Marne et correspondant au lent assèchement des marais, une zone de colluvions du Quadernaire et une zone de craie à Micraster formant le haut du Mont-Saint-Bernard (données carte BRGM, feuille de Châlons-en-Champagne).

La rue du Général Féry se situe dans le quart nord-est de la ville antique du Haut-Empire et à environ 1 km

du *castrum* du Bas-Empire. Elle se place à 300 m du tracé supposé de la *via Agrippa* (rue Léon Bourgeois). Dans ce périmètre de 300 m, trois opérations de fouille (« 2 rue Galasse », G. Verbrugghe, Afan, 1999, « 46 bd Anatole France », L. Bonnabel, Inrap, 2001 et « 41 rue Kellermann », E. Schmidt, 1901), deux opérations de diagnostic (« 22 rue du Général Féry », G. Verbrugghe, Afan, 1994, « 66-74 rue Léon Bourgeois », C. Goy, Afan, 1999, « 50 rue du Général Féry », G. Verbrugghe, Afan, 1994) et trois suivis de travaux (« 46-50 rue Anatole France », découvertes fortuites et suivi de travaux E. Schmidt, 1826, 1885, 1886) ont été réalisés. Ces différentes investigations ont révélé la présence dans ce secteur de structures funéraires liées à la fois à l'incinération et à l'inhumation. Le secteur de la nécropole se divise en trois zones : au nord, un groupement d'inhumations datées du I^{er} s. ap. J.-C. ; au sud, un ensemble d'inhumations du IV^e s. ap. J.-C. et à l'est, quelques incinérations datées du I^{er} s. ap. J.-C. dont l'étendue est confirmée par le présent diagnostic.

Les ouvertures ont mis au jour un ensemble funéraire d'époque gallo-romaine, composé majoritairement de sépultures à incinération. Quinze structures, réparties entre incinérations en urne et coffrage, incinérations en urnes simples, incinérations en contenants périssables et incinérations en pleine terre, et fossés ont été dégagées. On remarque une cohérence dans l'organisation stratigraphique des structures avec l'encaissement des structures dans le niveau d'occupation antique. Elles apparaissent à une altitude homogène, comprise entre 89,30 et 88,85 m NGF. Seuls les fossés entament les niveaux stériles de grèzes situées sous le limon ; les incinérations ne sont que faiblement enfoncées dans le sol, entre 10 et 30 cm de profondeur. Les fosses ayant été comblées du même limon que l'encaissant, les traces de creusement ne sont pas visibles en surface. ajouté à cela des niveaux d'apparition des structures légèrement différents, le décapage s'est avéré difficile (écrêtage des récipients, variation du niveau de décapage pour ne pas rater de structures).

Le diagnostic révèle une relative organisation des incinérations. Sept d'entre elles sont alignées selon un axe nord-est/sud-ouest (sondage 2). Elles sont dispersées selon un maillage régulier d'environ 6 m entre deux incinérations et 1,50 m entre deux lignes. On remarque que ces structures bordent le fossé en suivant la même orientation ; il est difficile à ce stade d'estimer une réelle relation spatiale entre le fossé et les incinérations mais il demeure que les structures forment un ensemble cohérent.

Le dernier facteur notable concernant ces structures est la diversité des formes de dépôt. En effet, aucune incinération n'est identique à l'autre et leur configuration aussi bien dans le type de céramique que dans l'organisation du dépôt s'avère à chaque fois différente : contenant céramique, contenant périssable, avec ou sans coffrage, coffrages en bois ou en amphore, dépôt avec ou sans offrande, offrande céramique ou faunique. « L'ensemble céramique témoigne d'une occupation relativement précoce que l'on pourrait rattacher à la première moitié ou le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Les contenants cinéraires présentent un panel varié de catégories (TN, CC, DO), témoin d'une récupération de récipients de différentes fonctions (respectivement vaisselle de consommation, de service, de stockage). Ce phénomène témoigne-t-il d'une récupération opportuniste ou de pratiques funéraires dissociées ? L'état de la connaissance du site ne permet pas pour l'instant d'esquisser les pratiques funéraires liées à la céramique. On attirera cependant l'attention sur la présence d'amphores italiques dans un contexte plus tardif de la première moitié du premier siècle, dont au moins un fond a été récupéré comme contenant à cendres, qui sont chronologiquement dissonantes » (cf. synthèse sur le mobilier céramique P. Mathelart).

L'apport régulier de données concernant ce secteur de la ville permet d'esquisser progressivement aussi bien le faciès de cette agglomération secondaire encore mal connue mais aussi de ses habitants.

Aurore LOUIS

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

83 rue Étienne Œhmichen

Ce diagnostic a été réalisé dans le cadre d'un projet de lotissement (surface totale : 610 m²) sur la rive gauche de la Marne, dans le quartier de la Bidée.

Ce projet se trouve sur le versant nord-ouest du Mont Saint-Michel où des sépultures gauloises ont été reconnues par E. Schmit en 1897.

70 m² ont été ouverts, toutefois les sondages réalisés n'ont pas révélé de vestiges et/ou de structures dans un sous-sol sans aucune perturbation reconnue.

Geert VERBRUGGHE

Contemporain

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Parc des Expositions, Avenue
Roosevelt, Phase 1

Suite à la demande de permis de construire initiée par la ville de Châlons-en-Champagne pour la création d'un nouveau Parc des Expositions, une opération a été réalisée sur la commune à l'emplacement du Parc des Expositions actuel, avenue du Président Roosevelt.

Le projet est situé au sud de la ville de Châlons-en-Champagne, en périphérie du centre-ville. L'emprise du projet divisé en deux phases s'étend sur une vaste surface de 82 046 m². L'opération porte ici sur la première phase de 64 914 m². En raison des nombreux réseaux qui parcourent l'emprise, seulement 46 400 m² environ ont pu être sondés à hauteur de 5,1 %.

Les 42 sondages réalisés auront permis de mettre au jour près de 3 structures de la période contemporaine, deux fosses et un fossé. Ces vestiges sont apparus à une profondeur variant de 1,50 m à 2,50 m. Les sondages de l'extrême moitié ouest du projet pouvaient atteindre 3,50 m à 4 m de profondeur en raison d'un épais remblai de craie lié à la construction du Parc des Expositions.

Une zone tourbeuse a aussi été mise en évidence dans la partie sud de l'emprise de l'opération, démontrant la possible présence d'une ancienne zone marécageuse.

Yoann RABASTÉ

Gallo-romain - Contemporain

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Rue Étienne Œhmichen

L'opération de diagnostic archéologique se place en amont de la réalisation d'un ensemble immobilier associant maisons individuelles en lotissement et habitat collectif en réhabilitation sur une emprise de 10 956 m² (phase 1 : 5 180 m², phase 2 : 5 775 m²). 947 m², soit 12,6 % de la surface accessible (7 500 m²) ont été sondés.

Les investigations ont mis en évidence des traces agricoles organisées entre elles, de datation indéterminée.

L'emprise de diagnostic se situe dans la partie sud-ouest de la ville, à proximité de la limite de commune, entre les

axes routiers menant à Épernay, à l'est du département et à Troyes vers le sud de la région. L'environnement urbain du site est composé de quartiers de logements collectifs et de friches industrielles encours de réhabilitation. Le site se place en rive gauche de la Marne, dans une zone sèche, à l'opposé de la zone plus humide, constituée par le maillage hydraulique de la Marne et de ses affluents (Mau, Nau, Rognon).

L'emprise est perchée sur une des collines (Mont Saint-Michel) sur lesquelles la ville de Châlons-en-Champagne s'est développée. Trois collines ont été façonnées par la Marne : Mont Héry au nord de la ville, Mont Saint-Bernard au nord-est, Mont Lampas au sud,

Mont Saint-Michel au sud-ouest. Le sol de cette colline est constitué de craie du Santonien sur une base de craie du Campanien (carte BRGM, feuille de Avize et Châlons-en-Champagne au 1/50 000^e).

Un fin horizon de limon sableux vient recouvrir cette semelle de craie.

Trois espaces entourant l'emprise de diagnostic ont livré des éléments permettant de cerner le contexte archéologique environnant.

- Mont-Saint-Michel : 22 inhumations gauloises avec poteries, torques, bracelets, fibule et javelots de l'âge du Fer ont été découvertes en 1897 lors d'une fouille dirigée par Schmit (Anonyme, nouvelles archéologiques, RCB, 1897, t. 9, p. 776.)

- À l'angle de la rue Œhmichen et de l'avenue J.-C. Jeanne d'Arc ont été découverts fortuitement des ossements humains, associés à des vases et des lances GR (Carte archéologique de Châlons-en-Champagne par A. Nicaise).

- Rue de la Crayère/rue de la Planchette, une occupation gallo-romaine comprenant fosses, TP, et villa avec céramique et faune a été fouillée en 2003 par l'Inrap. D'après ces indices, la périphérie de la ville antique de *Durocatorum* était occupée dès la fin de la Tène et dès le début de la période augustéenne (25 av. J.-C.). Contrairement au centre-ville bien connu de l'archéologie préventive du fait des constructions plus nombreuses, très peu d'opérations archéologiques ont eu lieu dans le sud-ouest de Châlons-en-Champagne.

L'occupation de la colline du Mont-Saint-Michel aux époques contemporaines est encore visible aujourd'hui au travers des caves de Champagne. En effet, en 1822, le site devient propriété de la famille Jaquesson, négociants en Champagne. D'importantes galeries sont creusées dans la roche selon un maillage de plus de 3 km pouvant accueillir une capacité de près de 7 millions de bouteilles. En 1882, le terrain de surface est vendu par l'entreprise Jaquesson à la brasserie de la Comète. Si cette dernière a été rachetée par Heineken en 1884 avant l'arrêt de la production en 1987, l'utilisation des caves a perduré ; aujourd'hui elles appartiennent à l'entreprise Laurent Perrier.

Dix-sept éléments fossoyés sont liés à la plantation d'arbres ou d'arbustes : 13 sont qualifiés de fosses de plantation et 4 de chablis. Les fosses de plantation revêtent une même configuration de petit creusement rectangulaire, mesurant entre 0,60 et 1 m de long et entre 0,20 et 0,50 m de large. Leur profondeur varie entre 5 et 20 cm. Ces fosses sont organisées en alignements et en rangées, orientées selon un axe nord-ouest/sud-est. À noter que trois de ces fosses dérogent à cette orientation et suivent un axe est-ouest. Les fosses

101 et 1514 ont livré du mobilier archéologique. Dans la première, deux objets en métal ont été prélevés mais leur niveau de corrosion ne permet pas d'identifier leur type.

Dans la seconde, un fragment de bord de cruche en céramique commune claire permet d'évoquer une datation de la fosse pour la fin du I^{er} s. ap. J.-C.

Enfin, dans le sondage 15, un alignement de trous de poteau est apparu sur une distance minimum de 24 m. Il suit la même orientation que les fosses de plantation et s'aligne avec le puits st. 1006. Ces trous sont identiques les uns aux autres et présentent un plan carré, de 0,40 m de côté, pour une profondeur atteignant 0,50 m.

Leur creusement entame la craie naturelle et il est comblé de limon brun clair sableux ; chacun de ces trous comprend des blocs calcaires mal équarris. La fouille de deux de ces trous a révélé un semblant d'organisation : les pierres sont accolées aux parois, laissant libre la partie centrale du trou ; il pourrait éventuellement s'agir de pierres de calage des poteaux. Ces trous pourraient correspondre à une clôture certainement récente dont les montants verticaux n'ont pas été conservés. L'absence de mobilier ne permet pas de dater ces structures mais deux d'entre elles viennent couper les fosses de plantation ; la clôture serait postérieure à l'époque romaine.

La faible variété des structures retrouvées sur le site de la Rue Œhmichen à Châlons-en-Champagne rend difficile la caractérisation de l'occupation ancienne. Cependant, une organisation spatiale des vestiges peut être évoquée. En effet, un rapprochement entre le fossé et les fosses de plantation peut être fait en fonction de leurs orientations ; les fosses de plantation se placent perpendiculairement au fossé et sont limitées sur leur frange nord-ouest par celui-ci. On peut ainsi imaginer une partie d'un espace agricole se développant à l'est du fossé 701/801. La perturbation du sol par les caves récentes ainsi que la préservation des bâtiments du XX^e s. et la pose de la dalle de béton sur la quasi-totalité de la surface de l'emprise réduisent d'autant la surface investiguée et ne permettent pas d'appréhender l'aire agricole dans sa totalité. Le fossé comme une des fosses de plantation ont livré du mobilier céramique daté de l'époque augustéenne ; cependant, la très faible quantité de matériel (2 individus) peut s'avérer résiduelle et ne permet pas d'être catégorique sur cette datation. Ces structures de la première phase d'occupation sont ensuite recoupées par des éléments tels que la clôture, plus ancienne mais malheureusement non datable.

Aurore LOUIS

COMPETRIX AE3, Saint Pierre

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur le territoire de la commune de Compertrix, au lieu-dit Saint-Pierre. L'emprise sondée est de 38 500 m², le taux de sondage étant de 12,3 % (4 733 m²).

Une première occupation rattachée à la période Bronze final / Hallstatt a été mise en évidence. Elle se matérialise par la présence d'un grenier à quatre poteaux et de trois fosses polylobées.

Une seconde occupation relevant de la période romaine (III^e s. ap. J.-C) est attestée par la présence d'une structure excavée assimilée à une cave. On note la présence de quelques blocs calcaire équarris au niveau de ses parois. Un chemin creux et un enclos trapézoïdal ont également été découverts. Leur datation reste difficile à déterminer étant donné l'absence de mobilier archéologique. Le chemin creux apparaît

strictement parallèle à la route départementale D2 censée reprendre le tracé de la voie romaine de Reims à Langres. L'hypothèse qu'il lui soit associé apparaît vraisemblable. L'enclos, qui vient s'appuyer sur le chemin creux et dont l'implantation semble conditionnée par ce chemin et la voie romaine peut potentiellement être rattaché à la même période. L'absence de mobilier ne permet toutefois pas de confirmer ces hypothèses. D'après les premières observations réalisées sur le terrain cet enclos semble palissadé.

Notons enfin la présence d'une fosse en « V ». Deux autres fosses, de par leur plan et leur comblement sommital proche de cette fosse en V, peuvent peut-être être assimilées à des fosses en Y, V ou W. Celles-ci n'ont pas livré de mobilier archéologique.

Florie SPIÈS

CORMONTREUIL Rue Pierre de Coubertin, zones B et C

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Moyen Âge - Moderne

L'intérêt de ce site est sa position géographique dans le nord du département de la Marne, en pleine Champagne crayeuse. En effet, si l'on considère la répartition spatiale des sites du RSFO dans le département et le pouvoir attractif évident que possèdent certains milieux naturels sur ces implantations (zones humides sur substrat limoneux), on constate que la présence de sites au nord du cours de la Marne reste assez exceptionnelle. Même si la position topographique du site de Cormontreuil, en bordure de vallée alluviale, correspond aux lieux d'implantation privilégiés par les groupes humains du XI^e s. avant notre ère, il n'en est pas moins implanté sur le substrat crayeux qui semble habituellement être délaissé par ces populations.

Le second âge du Fer est attesté sur les deux emprises. Le site des *Grands Godets* a livré les preuves d'une occupation au cours du second âge du Fer qui se caractérise par la présence de plusieurs constructions

sur poteaux porteurs. La structure principale, qui peut être considérée comme une unité d'habitation, possède un plan à pans coupés. Ce type de construction trouve de nombreux parallèles dans l'Est de la France en général et en Champagne-Ardenne en particulier. Elle est associée à trois bâtiments qui présentent tous des plans différents (carré sur 4 poteaux, carré sur 9 poteaux et rectangulaire sur 6 poteaux) et qui sont interprétés comme des constructions destinées au stockage, ou comme des annexes agricoles. Tous ces éléments sont dispersés et relativement éloignés les uns des autres. De probables palissades, proches ou entourant certains de ces bâtiments, complètent les données à disposition pour cet établissement domestique et agricole. Bien que le mobilier soit rare, il permet, associé à l'analyse des plans de bâtiments de proposer un positionnement chronologique pour cette ferme entre la Tène moyenne et la Tène finale.

Le site des *Montépillois* se caractérise par une série d'enclos formant un ensemble complexe qui peut être attribué, sans précision ni certitude faute de mobilier, au second âge du Fer. De ces enclos ne subsistent que le fond des creusements. Cette érosion, ainsi que la nature du substrat géologique, rendent difficile la lecture des fossés et limitent leur interprétation. Au centre du plus petit, de forme losangique, se trouvent deux fosses rectangulaires qui ont été vidangées bien avant la fouille archéologique, peut-être au cours du Bas Empire ou du Moyen Âge, puisque des traces résiduelles d'activités humaines sont attestées pour ces périodes. Les similitudes morphologiques des trois enclos et la mise en parallèle avec d'autres sites permettent de proposer une contemporanéité de l'ensemble. Un bâtiment sur poteaux s'insère entre ces enclos. Son plan n'étant probablement pas complet, la restitution architecturale reste incertaine mais pourrait s'apparenter à celle des bâtiments à porche. Ces différentes structures constituent un ensemble probablement funéraire de la Tène moyenne ou finale.

Sur les deux sites, les périodes médiévales et modernes sont illustrées par des éléments de voirie. Il s'agit, aux « Montépillois », d'un chemin à multiples ornières qui est doublé par un chemin creux dont le comblement peut être daté de la fin du XIV^e s. et du début du XV^e s.

En repositionnant la fouille sur le cadastre napoléonien de 1819, ces éléments coïncident avec le « Chemin de Cormontreuil » qui rejoint le « Chemin de Reims à Trois-Puits » plus au nord. Le long de ces chemins une série de palissades formées par des trous de piquet semblent délimiter des parcelles cadastrales. Aux *Grands Godets*, le chemin présente parfois des ornières et parfois le profil d'un chemin creux. Il est connu sur le cadastre napoléonien sous l'appellation « Chemin des Godets à la Croix Bonhomme ».

Le mobilier recueilli dans son comblement n'autorise aucune autre datation que le Bas Moyen Âge ou l'époque moderne. Cette voirie est accompagnée par plusieurs structures dont un petit bâtiment excavé auquel on accédait par un petit escalier. Cette structure ne saurait être identifiée comme une cave ou un cellier associé à un habitat puisqu'aucun trou de poteau et aucune trace de fondation n'ont été mis au jour à proximité. Il pourrait s'agir en revanche d'une structure liée à une activité agricole de type « loge » ou « cabanon », qui servirait à entreposer des outils, par exemple.

Outre quelques fosses au rôle indéterminé mais livrant du mobilier du Moyen Âge, une dernière structure se rattache à cette phase d'occupation.



CORMONTREUIL, rue Pierre de Coubertin, zones B et C
Vue générale des enclos laténiens
(Cliché : Service archéologique de Reims Métropole)



CORMONTREUIL, rue Pierre de Coubertin, zones B et C. Fosse F43
(Cliché : Service archéologique de Reims Métropole)



CORMONTREUIL, rue Pierre de Coubertin, zones B et C. Le gobelet à épaule F102_4
(Cliché : Service archéologique de Reims Métropole)

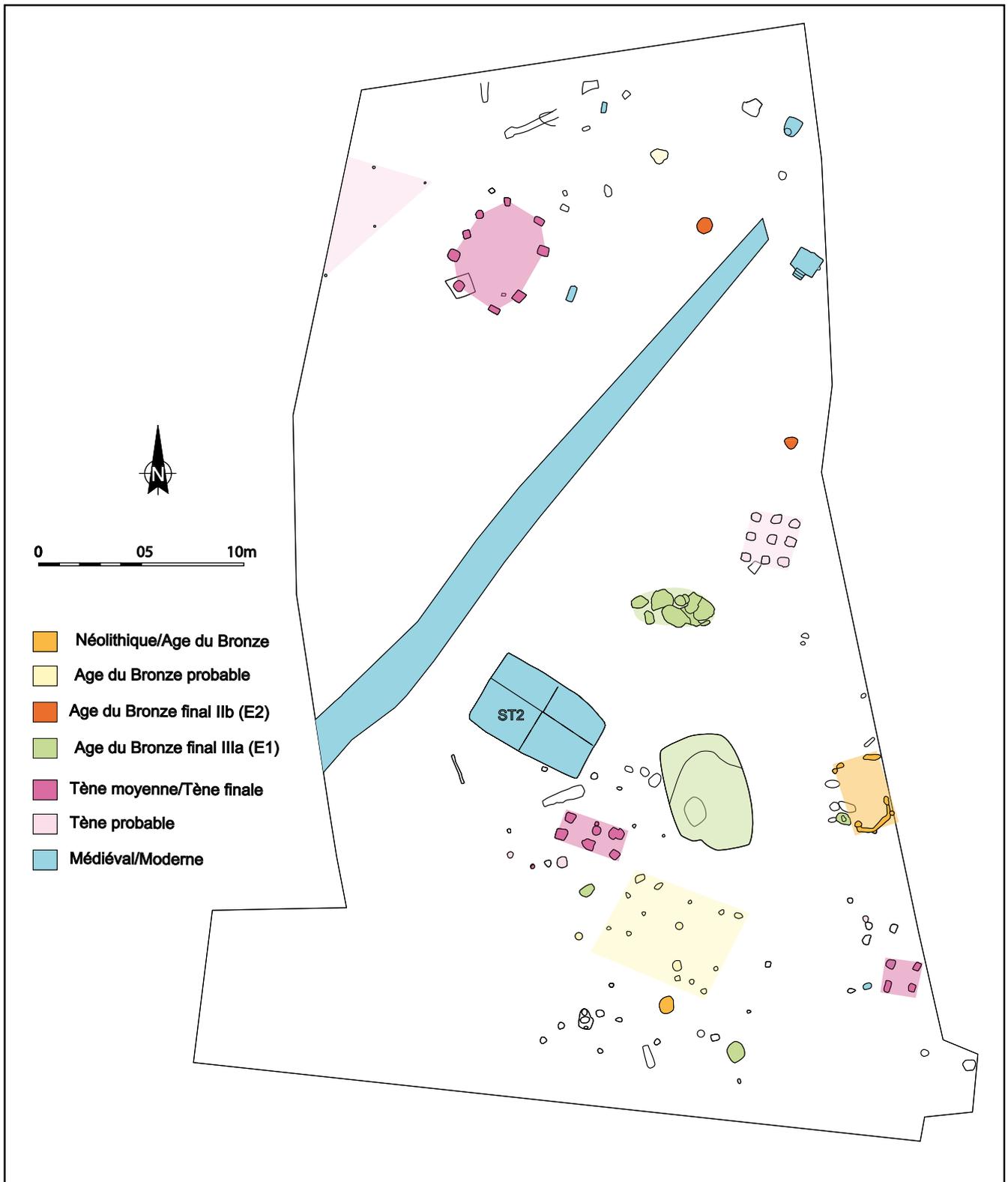


CORMONTREUIL, rue Pierre de Coubertin, zones B et C
Restitution en 3D du bâtiment à pans coupés St.1
(Restitution : B. Panouillot, Service archéologique de Reims Métropole)

C'est un vaste creusement rectangulaire de 90 m² dont la fonction reste indéterminée. L'hypothèse d'un bâtiment construit en dur ou en matière périssable, est écartée car aucun niveau de destruction n'a été observé dans les couches de comblements. Il n'y a pas non plus de trace de fondation de mur ou de trou de poteau associés à la structure, laissant supposer l'existence

d'une superstructure. L'utilisation de la structure comme zone de travail agricole ou artisanal est envisagée. Il pourrait s'agir alors d'une aire de battage, de foulage ou de décantation.

Sidonie BÜNDGEN



CORMONTREUIL, rue Pierre de Coubertin, zones B et C
 Plan général phasé de la zone
 (Cliché : Service archéologique de Reims Métropole)

COUVROT Les Carelles

Âge du Bronze - Protohistoire -
Moderne ?

L'aménagement futur d'une zone à lotir sur le territoire de la commune de Couvrot a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic archéologique sur une emprise de 42 300 m². Les parcelles étudiées sont disposées à flanc de coteau, sur la partie inférieure du versant sud du mont Basin qui culmine à 175 m NGF. Les terrains, à vocation agricole, s'établissent entre 104 m et 121 m NGF. Le versant exploré correspond au Turonien moyen et est marqué par une craie grise à blanche plus ou moins marneuse.

Au terme des sondages, couvrant 10,5 % de l'emprise, 21 structures archéologiques ont été mises au jour. On note la présence d'un silo, d'une fosse oblongue, d'une fosse polylobée, de cinq trous de poteaux et de quatre fossés A, B, C et D.

Seule deux d'entre elles ont livré du mobilier archéologique permettant d'avancer une datation. Distantes l'une de l'autre de 130 m et disposées en limite d'emprise sud sud-ouest, elles correspondent

à un silo (st 18) et une petite fosse polylobée (st 11). Le silo n'a livré qu'un unique tesson localisé dans le comblement sommital. Celui-ci rattache la structure à la période protohistorique sans plus de précision. La fosse polylobée a quant à elle livré un ensemble céramique (NR : 173, poids : 1116g) datée du début du Bronze final (I-IIa).

Plusieurs structures n'ayant pas livré de mobilier archéologique ont été détectées à l'extrémité sud du diagnostic, à proximité de la rue du stade (sondages 6, 7 et 53). Cet ensemble est constitué de trois sections linéaires de fossés (B, C et D) et de cinq trous de poteau (st 4, 6, 7, 13, 14) dont quatre semblent pouvoir former une construction quadrangulaire sur poteaux. Le fossé D, de par son niveau d'apparition apparaît relativement récent (moderne ?). Les autres structures n'ont pas livré d'éléments datant. Le fragment d'imbrex du fossé B ne constitue pas un élément déterminant.

Arnaud RÉMY

DORMANS La Sablonnière, Le Pourcelot

Moderne - Contemporain

La prospection mécanique a mis au jour trois fosses et cinq fosses d'extraction sur les 36 577 m² du projet diagnostiqué au taux de 9,5 % (3 492 m² sondés). Aucun mobilier n'a été découvert dans le comblement de ces structures et elles ne présentaient aucune organisation. De plus, un ancien chemin rural (présent sur le cadastre actuel), un fossé et deux drains ont également été vus. Ces structures présentaient quant à elle du mobilier très contemporain (verre, mâchefer, plastique).

Un limon brun clair très argileux, d'une épaisseur variant de 0,70 à 1,80 m succédait à la terre végétale et précédait l'apparition du substrat. Le substrat était d'abord composé d'un limon argilo-sableux brun jaune clair de nature alluvionnaire (allant de 0,70 m à 5 m d'épaisseur), et du sable, puis des graviers lui succédait.

La présence d'épais remblais de limon brun mélangés à des nodules de craie, du gravier et des fragments de tuiles dans de nombreux sondages sur la parcelle de *La Sablonnière* (pouvant atteindre jusqu'à 3,70 m d'épaisseur) est le témoignage d'une ancienne carrière où les matériaux étaient extraits.

Claire PILLIOT

ÉPERNAY
Rue Dom Pérignon, rue Foch

Moderne

La prospection mécanique de la parcelle 965 de la section B0 rue Dom Pérignon sur la commune d'Épernay a mis au jour deux fosses et deux puits sur les 1 276 m² du projet diagnostiqué (183 m² ouverts, 14,3 % de la superficie du projet). Une de ces structures est assurément moderne d'après le type de céramiques vernissées présentes dans le comblement. Ces vestiges apparaissaient dans un limon brun

clair argileux contenant des nodules de craie et de la graveluche, d'une épaisseur de 0,30 m. Les trois sondages comportaient tous un remblai de démolition allant de 0,70 à 1 m d'épaisseur, précédant ce limon ou le substrat (craie altérée, avec un limon jaune argileux).

Claire PILLIOT

FISMES
YD 6, 7 et 8p

Protohistoire - Gallo-romain -
Contemporain

Une opération a été réalisée dans le cadre d'un projet de lotissement d'une superficie de 17 000 m², situé au nord-ouest de la ville, le long de La Vesle. 14 sondages couvrant 10,4 % de la surface concernée ont permis de mettre au jour quelques trous de poteaux de datation indéterminée et un fossé, qui traverse la parcelle du nord-ouest au sud-est, probablement de la période gallo-romaine. Une zone très argileuse permet de supposer la présence d'un ancien chenal,

probablement un ancien bras de La Vesle. La présence de fragments de céramique découverts au sein d'un niveau de limon argilo-sableux brun marron orangé qui scelle le substrat, correspondant à un colluvionnement, permet de supposer la présence d'une occupation de la période protohistorique dans les environs et principalement vers les parties hautes du versant.

Yoann RABASTÉ

FRIGNICOURT
Le Cerisier

Contemporain

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre du projet de reconstruction du collège Marcel-Alin par le Conseil départemental de la Marne, sur une emprise de : 20 000 m² sondée à 10,5 %. Au terme de l'opération, 8 structures ont été mises au jour. Il s'agit de 6 portions d'une dalle contemporaine, constituée de fragments de calcaire, de bitume, de gravier et de sable compactés, attribuées à une extension des entrepôts

localisés sur la parcelle mitoyenne. Un trou de poteau et une fosse oblongue ont également été appréhendés, sans élément de datation. Aucune trace d'occupation antérieure à l'époque contemporaine n'a pu être décelée sur l'ensemble de la zone prescrite.

Charles- Édouard SAUVIN

HAUSSIMONT Les Petites Ouches

Protohistoire - Gallo-romain

Un projet de construction d'un lotissement, localisé sur le territoire de la commune d'Haussimont au lieu-dit *Les Petites Ouches* a nécessité un diagnostic archéologique sur une surface de 65 000 m² de terre agricole. Les sondages réalisés au cours de cette opération ont permis de mettre en évidence 21 vestiges. Les structures mises en évidence, sont matérialisées par deux enclos de forme circulaire, huit trous de poteau, six fosses et deux fossés qui s'inscrivent directement dans le substrat, constituée soit d'une craie jaune altérée, soit en surface de graveluche qui tapisse la

craie géologique.

Le mobilier céramique recueilli dans le comblement de certaines structures permet d'identifier au moins deux périodes différentes. La première signale une occupation protohistorique matérialisée par des enclos circulaires, des trous de poteau et des fosses. La seconde occupation date probablement de l'Antiquité tardive, matérialisée par deux fossés.

Pascal STOCKER

ISLES-SUR-SUIPPE Sohettes et Val des Bois, phase 1 partielle

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

Suite au projet de création d'un parc d'activités initié par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et Épernay, une opération de diagnostic a été réalisée sur la commune de Isles-sur-Suippe. Le projet, situé à 15 km au nord-est de la ville de Reims, le long de la route nationale RN 51, s'étend sur une surface initiale de 220 ha. Celui-ci a été divisé en 7 phases d'interventions archéologiques de diagnostic. La présente opération concerne la tranche 1 de la phase 1, sur une surface de 199 057 m² initiale. Cependant, pour des raisons d'achat de propriétés, l'emprise de la phase 1-tranche 1 a été réduite à 93 022 m². Au total, cette opération a nécessité 122 sondages (surface ouverte 13 007 m² soit 14 % de l'emprise), permettant de mettre au jour près de 95 structures appartenant aux périodes protohistorique et gallo-romaine, et un petit vallon sec dans lequel un paléosol est piégé.

Elle a permis de mettre en évidence une importante concentration de vestiges datés de la période protohistorique, localisée en bordure extrême sud-est de l'emprise de l'opération. Ces structures sont essentiellement de nombreux trous de poteau, dont l'organisation n'apparaît pas au premier regard. Quelques-unes de ces structures forment des ébauches d'ensembles tels que des bâtiments et une

palissade. Trois fossés ont été découverts, deux d'entre eux sont de grands fossés, dont le principal est orienté sud-ouest/nord-est et traverse la parcelle. Ce dernier, qui pourrait avoir une fonction défensive compte tenu de ses caractéristiques physiques, semble par ailleurs limiter la concentration de vestiges à l'ouest. Le mobilier récolté sporadiquement au sein de certaines de ces structures et en surface du paléosol permet d'avancer une datation de la période protohistorique de La Tène finale (D1-D2).

La période laténienne est encore peu représentée dans le secteur enclos par les *Rus des Sohettes et Val des bois*. Il s'agit donc d'une découverte d'importance qui permettrait de compléter les données sur une aire géographique qui semble occupée depuis la période néolithique, d'après les faibles traces mises au jour sur près du *Ru des Sohettes* et de la commune de Bazancourt.

La période gallo-romaine est représentée par une seule fosse polylobée découverte en haut de versant, en limite d'emprise. Le caractère isolé de la structure n'en dénonce pas moins son importance compte tenu de l'important gisement de mobilier céramique, daté du III^e s. de notre ère, et de fragments d'artisanat de tabletterie

(rejets de matière osseuse, traces de découpes, objets travaillés, etc.). La présence à proximité d'un puits de la même période, découvert lors de l'évaluation du dédoublement de la route nationale RN 51, permet de supposer la présence d'une occupation gallo-romaine dans les environs.

L'opération réalisée sur ces 9 ha précède les futurs sondages de l'ensemble du projet du « Parc logistique de Sohettes et Val des Bois Logistique » de 220 ha.

Yoann RABASTÉ

ISLES-SUR-SUIPPE, LAVANNES, POMACLE, WARMERIVILLE Sohettes et Val des Bois, phase 2 partielle

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Contemporain

Suite au projet de création d'un Parc d'Activité initiée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et Épernay, une opération de diagnostic a été réalisée sur la commune de Isles-sur-Suipe. Le projet, situé à 15 km au nord-est de la ville de Reims, le long de la route nationale RN 51, s'étend sur une surface initiale de 223 ha. Celui-ci avait été initialement divisé en 7 phases d'interventions archéologiques de diagnostics, cependant, les contraintes d'obtention des terrains par la CCI de Reims et d'Épernay ne permet pas de suivre ce schéma. Ainsi, la présente opération, concerne la tranche 2 réalisée sur les parcelles ZM n°52 de la commune d'Isles-sur-Suippes et ZO n°9 de la commune de Lavannes, sur une surface totale de 100 574 m².

Cette opération aura nécessité 134 sondages, qui ont permis de mettre au jour près de 88 structures réparties sur deux parcelles distinctes (57 pour la parcelle ZM52 et 31 pour la parcelle ZO 9). L'ensemble de ces vestiges représente plusieurs occupations de la période protohistorique, gallo-romaine et contemporaine.

Hormis un enclos quadrangulaire de la période laténienne – début gallo-romaine et un chemin creux qui a probablement fonctionné à la période gallo-romaine ainsi que quelques vestiges de la Grande Guerre, l'occupation principale découverte sur la parcelle ZO n°9 correspond à un ensemble de structures fossoyées (trous de poteau et fosses) datées de la période de la fin de l'âge du Bronze – début Hallstatt. Les limites de la concentration de vestiges sont incertaines puisque l'on rencontre des structures localisées sporadiquement au nord de cette dernière.

Sur la seconde parcelle (ZM 52), deux occupations ont été mise au jour. Déjà observées durant la première tranche de diagnostic, l'opération a permis de mettre en évidence la suite de l'occupation de la fin de la période

laténienne – début gallo-romaine, située en bas de versant le long du *ru du Val des Bois*. Celle-ci est représentée par la continuité d'un grand fossé qui enclot une forte concentration de vestiges (bâtiments, fosses, palissades, et de probables caves, etc.) témoignant d'une installation importante, possiblement fortifiée.

À la différence des observations qui avaient été réalisées sur le mobilier céramique récolté sur la parcelle voisine qui correspondait principalement à la période protohistorique de La Tène finale (D1-D2), le mobilier récolté sporadiquement au sein des structures et en surface du paléosol la datation est vraisemblablement orientée essentiellement vers la fin de la période laténienne – début de la période gallo-romaine.

La période laténienne – gallo-romaine précoce est encore peu représentée dans le secteur enclos par les rus de *Sohettes et Val des bois*. Il s'agit donc d'une découverte d'importance qui permettrait de compléter les données sur une aire géographique qui semble occupée depuis la période néolithique, d'après les faibles traces mises au jour sur près du Ru des *Sohettes* et de la commune de Bazancourt.

En limite nord de la parcelle, la suite de l'occupation gallo-romaine du III^e siècle de notre ère a été mise au jour.

Celle-ci est matérialisée par de grandes fosses polylobées et des fosses de moindre importance. Certaines des formes des structures laissent supposer l'installation de caves qu'il reste à justifier. Le mobilier céramique récolté en surface des vestiges et dans certaines qui ont fait l'objet d'un test, est identique à celui de la grande fosse polylobée découverte durant la première tranche de diagnostic sur la parcelle voisine. Il

faut noter que cette dernière avait livré un grand nombre d'objets travaillés en os (tableterie), témoignant d'une activité sur place ou à proximité.

La seconde tranche de diagnostic confirme et apporte de nouvelles données sur les différentes occupations mis au jour lors de la première tranche. Elle a permis de

mettre en évidence des occupations sur une parcelle un peu plus éloignée laissant présumer d'une forte occupation du territoire aux abords du ru du Val des Bois

Yoann RABASTÉ

JUSSECOURT-MINECOURT
La Gravière, La Pièce Gillot, Les
Gravousines

Gallo-romain

L'opération de diagnostic archéologique menée à Jussecourt-Minecourt, au lieu-dit *La Gravière*, préalablement à l'ouverture d'une carrière de graviers, a livré dix-huit structures anthropiques. L'emprise prescrite est de 80 000 m². L'emprise sondée, calculée à l'intérieur de la bande de réserve périphérique de 10 m par les topographes Inrap semble légèrement plus grande : 87 000 m².

Les 159 sondages réalisés représentent 10 213 m², soit 11,7 % de l'emprise. Plusieurs chenaux très entremêlés ont été cartographiés, ainsi qu'un ensemble de fossés parcellaires d'époque moderne. Par ailleurs, plusieurs bois plutôt bien conservés ont été extraits des argiles des chenaux : nombreux rondins, mais surtout pieux en chêne et aulne plantés verticalement. L'un des pieux en chêne a pu être daté du Haut-Empire (datation

DendroNet Juss001 : 186 ± 10 AD). Les implantations repérées de ces pieux et les conditions très complexes de l'intervention (remontée de la nappe jusqu'à 20 cm de la surface) n'ont pas permis d'établir clairement le type de construction préservée ici. Toutefois, la présence d'au moins 9 pieux en chêne dans les argiles du sondage 158, dont ceux extraits dépassent les 3 m de longueur, suggère l'aménagement d'un passage hors d'eau de ce chenal (pont ?).

Si aucune autre structure anthropique claire n'est reliée à la période romaine, les céramiques recueillies dans les chenaux confirment une fréquentation des lieux jusqu'au Bas-Empire.

Fabien LANGRY-FRANCOIS

JUVIGNY
Les Monteux, phase Ib

Néolithique - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

Cette opération de fouille préventive a été réalisée sous la direction de N. Achard-Corompt en deux phases, l'une en 2008 et la seconde en 2010. La synthèse des résultats a été regroupée en un seul rapport. La notice concernant les deux phases de cette emprise a été présentée dans le BSR 2007-2008-2009, pp. 346-355.

LA CHEPPE Camp d'Attila

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moyen Âge

L'année 2010 a surtout été consacrée à la prospection au détecteur de métaux et pédestre à l'œil, au mobilier céramique et terre cuite qui en est issu et au développement d'un projet de levé topographique.

Le bilan documentaire sur l'*oppidum* de La Cheppe et son environnement s'est poursuivi durant 2010 avec la constitution d'une base de données des mentions concernant le site.

Lors des prospections au détecteur de métaux, une monnaie de Napoléon III de 1862 a été découverte. Les circonstances n'ont pas permis d'étendre ce type de prospection des éléments métalliques, mais sept autres monnaies découvertes s'accordent avec la période d'occupation de l'*oppidum* à La Tène D et une monnaie appartient au tout début de la période romaine.

La notification de la découverte sur site d'une monnaie arabe en 2003 par J.- F. Kobylarczyk, résidant à La Cheppe, permet une ouverture originale sur la période des investigations napoléoniennes.

Le mobilier recueilli lors des deux sorties de prospection pédestre en 2010 se monte à 2620 fragments de céramique et 2316 fragments de terre cuite architecturale (brique et tuile, en particulier). Le nombre d'individus d'après les bords différenciés pour la céramique est de 277.

L'analyse a confirmé l'écrasante majorité de restes en rapport avec la phase d'occupation à La Tène D (plus de 80 %), la présence de rares fragments d'époque romaine, de quelques éléments à rattacher au Bas Moyen Âge, dès le XIII^e s., et d'une petite part de matériaux couvrant l'ensemble des périodes récentes. L'analyse spatiale par carrés de 20 m a permis de mettre en valeur le lien de ces derniers avec la présence de chemins anciens et récents. Les zones au cœur de la parcelle ont livré surtout du mobilier laténien, avec un secteur où l'amphore et le *dolium* sont mieux représentés. Quelques carrés s'intercalent où le mobilier du début du Moyen Âge est mieux représenté qu'ailleurs, mais la part reste très réduite.

La campagne de levé topographique initiée pourra aussi être poursuivie sur les remparts et le fossé. La poursuite du levé sera facilitée par les travaux de débroussaillage des remparts effectués par l'association « Autour du Camp d'Attila » et le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, en lien avec la communauté de communes.

Hervé BOCQUILLON



LA CHEPPE, Camp d'Attila

Bourbe de cuivre frappée à Tunis au nom du sultan ottoman Mustafa 3 (1757-1775). La date est en partie effacée.

Il manque le dernier chiffre. C'est donc entre 1171 et 1179 AH ce qui équivaut à 1757 à 1766.

Avers : sultan Mustafa Khan ; Revers : duriba fi Tunis (= frappé à Tunis). La date située en dessous est illisible, mais semble commencer par 11..., ce qui pourrait correspondre avec le règne de Mustafa III (1757-1774)

(Cliché : H. Bocquillon, Inrap ; étude : C. JUVIN, Musée du Louvre, département des Arts de l'Islam).

LOISY-SUR-MARNE ZAC de la Haute Voie, zone B

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moderne

Suite au projet d'aménagement de la Zone d'Activité Concertée de la Haute-Voie, mené par la communauté de communes de Vitry-le-François sur la commune de Loisy-sur-Marne, une équipe de l'Inrap dirigée par G. Verbrugge a réalisé un diagnostic archéologique au début de l'année 2008 sur une superficie de près de 40 ha. Celui-ci a révélé, dans la zone B, la présence de sépultures à inhumation attribuées à l'Antiquité, installées le long d'un possible chemin dont le tracé orienté nord-sud pouvait être en relation avec les fossés bordiers d'une autre voie orientée nord-est / sud-ouest qui s'interrompaient dans son éventuel prolongement. Dans un autre secteur, l'attention s'est portée sur des structures d'ensilage protohistoriques dont l'une d'elles a livré des restes osseux humains. Ces découvertes ont motivé la prescription d'une fouille archéologique. Le bureau d'études Éveha est intervenu du 1^{er} décembre 2009 au 5 février 2010 afin de mener à bien l'opération de fouille dont voici les principaux résultats.

Un alignement de fosses du Mésolithique

Dans la partie centrale de l'emprise, un ensemble de quatre structures interprétées comme des trous de poteau ou des petits silos quasi cylindriques s'alignent selon un axe est-ouest. Ils n'ont pas livré d'artefact ; seuls quelques charbons épars dans leur comblement témoignaient du caractère anthropique de l'ensemble. Aussi, afin de le replacer dans un contexte d'occupation, des datations radiocarbones ont été effectuées sur ces charbons. Les résultats indiquent, de façon cohérente, une datation de l'ensemble au Mésolithique (env. -8400).

Un résultat similaire est parvenu concernant une structure au profil et au comblement identiques mais aux dimensions plus importantes ; elle est située légèrement hors de l'alignement, près de la limite occidentale de l'emprise.

Même si ces fosses ont fourni peu d'information en raison de l'absence de mobilier, elles témoignent néanmoins d'une occupation du secteur au Mésolithique.

Une fosse néolithique

À l'extrémité nord-occidentale de l'emprise, une fosse typologiquement dite « en W » a livré, dans la partie supérieure de son comblement, un squelette qu'une analyse radiocarbone a permis de situer chronologiquement au Néolithique final. La position de

l'individu, sur le ventre, la tête vers le bas et les membres supérieurs désorganisés, ainsi que sa localisation dans la fosse sont autant d'indices qui évoquent un dépôt, voire un rejet, opportuniste et non un creusement approprié, d'autant plus que les études menées sur ce type de structure envisagent une fonction liée à la chasse, au culte ou à l'artisanat.

Des structures protohistoriques

Dans le secteur sud-oriental, trois structures d'ensilage regroupées ont été fouillées. Si l'une d'entre elles a été avare en artefacts, les deux autres ont livré des ensembles intéressants. Ainsi, le fond du silo 580 a fait l'objet du rejet secondaire de fragments de céramiques, de bronze et d'esquilles osseuses appartenant à une ou plusieurs tombes à incinérations du Bronze final probablement situées alentour ; la présence ici d'une partie de leur contenu proviendrait ainsi du curage de ces tombes. Par-dessus, les ossements épars de deux individus (un adulte et un immature) que l'analyse radiocarbone a permis d'attribuer à La Tène ancienne ont également été rejetés. Si ces deux ensembles ne proviennent pas de la même tombe, ils participent d'un même geste, vraisemblablement synchrone. À quelques mètres, au fond du silo 630, quatre individus adultes, masculins et âgés d'environ 30 ans, ont été déposés simultanément. L'analyse radiocarbone les place chronologiquement à La Tène moyenne ou au début de La Tène finale.

L'état « sec » des ossements lors de leur rejet dans le silo 580 permet de reconnaître un geste postérieur à La Tène A/B, et donc peut-être autour de La Tène C ou D. Ainsi, il n'y a qu'un pas pour rapprocher chronologiquement les silos de la fin de La Tène moyenne et, reconnaître là, outre une fonction primaire de stockage, une utilisation secondaire liée à des pratiques rituelles domestiques largement attestées dès la fin du premier âge du Fer en France septentrionale.

Des tombes romaines installées le long d'un chemin

Un groupe de six sépultures à inhumation attribuées à l'époque romaine ont été découvertes au milieu de l'emprise. Parfaitement alignées selon un axe nord-ouest – sud-est, elles s'organisent le long d'un chemin identifié par le biais de traces d'ornières partiellement conservées et dans lesquelles ont été recueillis, ça et là, quelques tessons de facture antique. Chacun des



LOISY-SUR-MARNE – ZAC de la Haute-Voie (zone B).
 Plan général de l'emprise de fouille
 (Infographie : D. Gazagne, Éveha)



LOISY-SUR-MARNE – ZAC de la Haute-Voie (zone B).
 Vue zénithale des quatre squelettes du silo 630
 (Cliché : R. Issenmann, Éveha)

six individus semble avoir été enseveli suivant des pratiques légèrement différentes, selon qu'ils sont sur le dos ou sur le ventre, qu'ils aient été mis en linceul ou non, en cercueil ou non. Deux groupes semblent pouvoir être distingués parmi les six sépultures : deux individus ont été ensevelis aux II^e - III^e s. et les trois autres aux IV^e - V^e s., le dernier étant daté moins précisément du II^e au IV^e s. Il pourrait s'agir des occupants de l'établissement agro-pastoral situé à 300 m à l'est et fouillé peu avant. Au nord de l'emprise, le chemin à ornières semble croiser le tracé d'une voie bordée de fossés reconnue lors de cette fouille précédente et identifiée comme un chemin reliant le réseau « public » à l'établissement rural. Ce dernier s'interrompt à son point de rencontre avec le premier chemin dont les ornières ne sont, en cet endroit, pas conservées.

Éléments de l'évolution topographique du secteur

Des tranchées réalisées dans une large dépression située dans la zone méridionale de l'emprise, en

grande partie comblée à l'Antiquité, ont permis de mettre en évidence la présence ancienne d'une zone humide associée à un couvert végétal de type bosquet. Le comblement de cette dépression est marqué par un épisode violent matérialisé par la fossilisation d'un niveau de sol par le dépôt d'un contexte fortement chargé en charbons et livrant, çà et là, quelques tessons de céramique protohistorique et de faune. Il pourrait s'agir d'une volonté humaine d'assainir ou de niveler la parcelle en un défrichement massif, que l'analyse des charbons au radiocarbone a permis d'attribuer au Hallstatt ancien à moyen.

Mise en contexte

Les données et la documentation archéologiques actuellement disponibles pour la période romaine sont malheureusement imprécises car elles proviennent principalement de la prospection aérienne ou de fouilles anciennes réalisées au cours du XIX^e s. La recherche documentaire effectuée en amont de la fouille a révélé



LOISY-SUR-MARNE – ZAC de la Haute-Voie (zone B).
Vue zénithale de la sépulture romaine 440
(Cliché : S. Gomez, Éveha)

la présence de quelques sites d'époque antique situés sur les communes de Loisy-sur-Marne et de Couvrot, au nord, et de Blacy et Vitry-le-François, au sud. Ces vestiges archéologiques livrent des informations permettant de cerner deux types de sites principaux : d'une part des établissements structurés, probablement enclos, repérés grâce aux prospections aériennes et, d'autre part, des sites funéraires mis au jour lors de fouilles anciennes.

La réalisation d'une fouille archéologique dans ce secteur géographique présente donc un intérêt considérable. L'extension de la ZAC de Loisy-sur-Marne et la dynamique d'aménagement du Vitryat augurent le développement de nos connaissances sur l'occupation humaine dans ce secteur, non seulement sous l'Antiquité, mais aussi, désormais, depuis la Préhistoire.

Régis ISSENMANN

MARCILLY-SUR-SEINE
La Charbonnière, La Maison des
Bois, Le Bois de Romilly,
La Pièce des Lièvres

Néolithique - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Bas Moyen Âge -
Moderne

Les 727 sondages effectués sur l'emprise de ce diagnostic à Marcilly-sur-Seine *La Pièce des Lièvres* auront mené à la découverte d'un nombre important de structures. La prescription concernait 437 100 m², dont un chemin et deux fossés qui n'ont pas été impactés par les sondages. La surface ouverte par les sondages est de 52 921 m², ce qui correspond à 12,1 % de la superficie prescrite.

Sur les 356 creusements anthropiques relevés on compte notamment : 2 enclos circulaires, 46 portions de fossés (dont au moins deux enclos fossoyés et un enclos fossoyé bordé d'une palissade), 77 fosses (dont deux fosses polylobées, un puits et un fond de cabane) et 231 trous de poteau, (formant au moins douze bâtiments). Les tests menés sur l'ensemble du diagnostic ont concerné 150 structures de toute nature, soit 41,6 %.

La troisième phase de diagnostic archéologique mené à Marcilly-sur-Seine *La Pièce des Lièvres* confirme donc l'importance de l'occupation de ce secteur de la vallée déjà perçue lors des précédentes opérations (Deborde, 2008 et Pouget, 2006).

En effet, la présence de plusieurs pôles d'occupation gallo-romaine vient renforcer avec des éléments très structurants l'édifice potentiellement culturel découverte en 2008. Il faut notamment citer les installations fossoyées au sud de l'emprise sur la butte sableuse ainsi qu'au nord-ouest de l'emprise. Il faut surtout souligner la présence de l'enclos carré à l'est, apparemment daté de la même période. La période gallo-romaine semble donc consister en une structuration du paysage (parcellaire ?), et vestiges d'installation rurale peu dense. Mais c'est surtout en ce qui concerne la période protohistorique que les éléments abondent ; bien qu'il faille ici rappeler que la très grande majorité des structures n'a pas été datée.

De vastes regroupements de structures en creux ont été repérés tant au nord-ouest, que du centre au nord de l'emprise. Divers éléments un peu plus dispersés parsèment la zone : petits bâtiments agricoles ou greniers à l'est et à l'ouest. Malgré le manque d'éléments datant, il se trouve une douzaine d'unités architecturales sans doute à rattacher à la Protohistoire.

Deux périodes chronologiques plus précises ont pu être apportées par endroit : l'une renvoie à l'âge du Bronze final et l'autre à la transition entre le Hallstatt

final et La Tène ancienne. Ces occupations ont été traversées par les chenaux repérés, expliquant parfois la discontinuité des installations (entre le centre et le centre nord de l'emprise par exemple). Il semble donc que l'emprise recèle plusieurs importantes occupations protohistoriques rurales.

Enfin, deux autres périodes ont été identifiées. Tout d'abord le Néolithique final, représenté par quelques fosses larges dispersées. Les vestiges de cette période sont plutôt rares régionalement, et il est possible que l'emprise en livre davantage. Ensuite, le haut Moyen Âge, plutôt faible en représentation numérique, a en revanche été retrouvé sous forme d'une esquisse d'occupation rurale artisanale, ayant visé à un travail de métallurgie.

Fabien LANGRY-FRANCOIS

MAURUPT-LE-MONTOIS

Les Colards, La Clouée

Un diagnostic a été réalisé ans le cadre d'un projet d'extension d'une carrière d'argile concernant le territoire de la commune de Maurupt-le-Montois, d'une superficie de 26 410 m². 10,6 % de l'emprise ont été sondés (2 800 m²).

L'opération n'a pas mis en évidence de vestiges archéologiques autre que des douilles d'obus et de fusil et un bouton d'uniforme de l'infanterie de ligne, attribuées à une position française au cours de la bataille de Pargny-sur-Saulx (6-14 septembre 1914).

Alexandre BURGEVIN

MONCETZ-LONGEVAS

Giratoire RN44 et VC 2 et 5

Âge du Fer

Suite au projet d'aménagement d'un giratoire mené par la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement sur la commune de Moncetz-Longevas, une équipe de l'Inrap, dirigée par A. Burgevin, a réalisé un diagnostic archéologique en 2009 sur une superficie de 4,5 ha. Celui-ci a révélé la présence de vestiges allant du Hallstatt final à l'ère industrielle. La découverte d'une occupation protohistorique, signalée par la présence d'une sépulture ceinte d'un fossé circulaire, a motivé la prescription d'une fouille archéologique. Le bureau d'études Éveha est ainsi intervenu du 15 mars au 9 avril 2010.

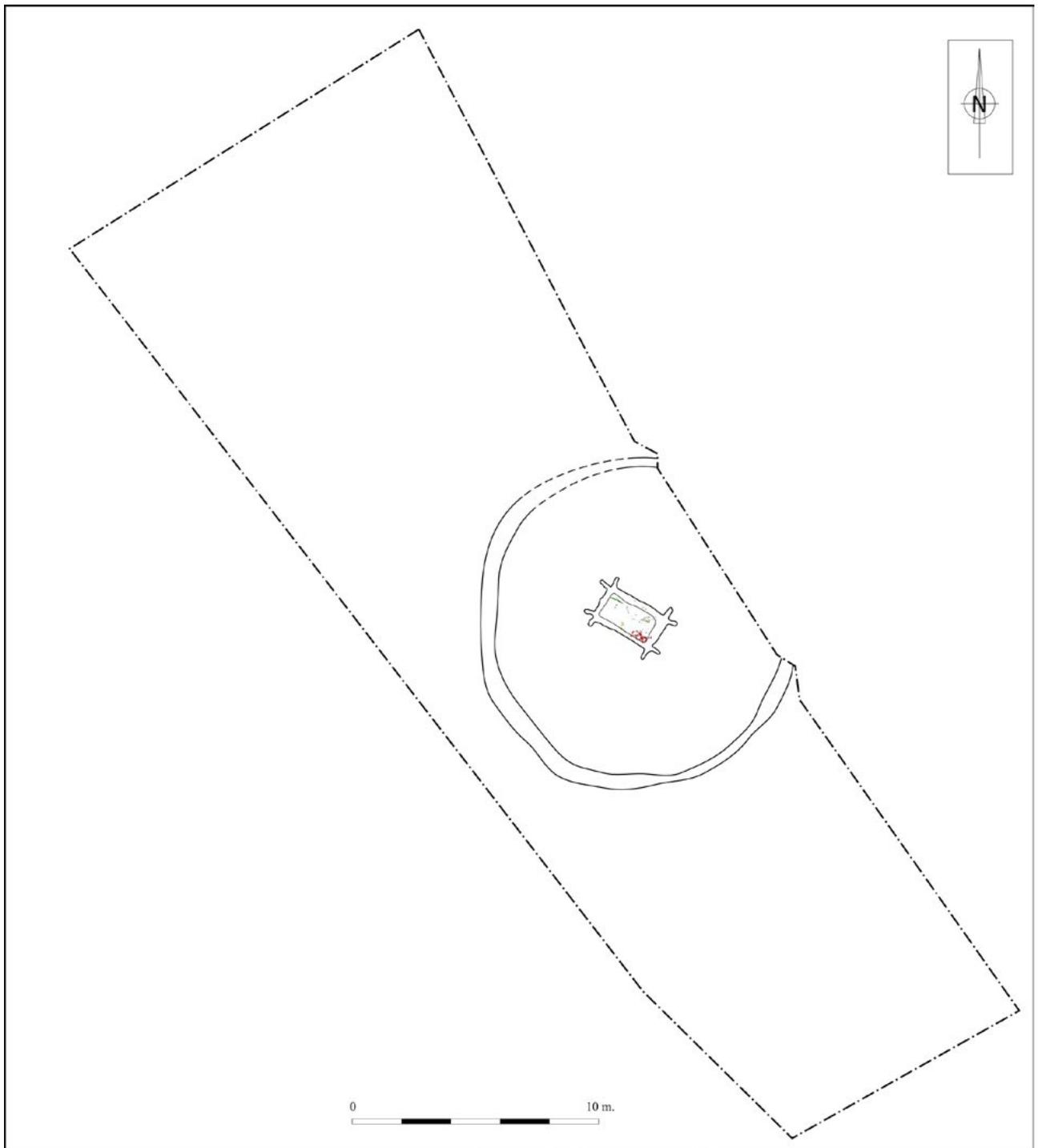
Une sépulture à chambre funéraire assemblée en blockbau

Située au milieu de l'emprise de fouille, la sépulture, découverte lors du diagnostic, est approximativement au centre d'un enclos circulaire. Elle est orientée nord-ouest/sud-est et présente une forme quasi rectangulaire, voire légèrement trapézoïdale. Elle mesure environ 3 m de long pour 1,50 et 1,70 m de large. La profondeur de la sépulture sous le niveau de décapage est de 0,60 m. Les bords de la structure sont droits et son fond est relativement plat. À chaque angle, et sur toute la profondeur, des encoches en forme de « L » ont été creusées afin d'y encastrer, en alternance longueur / largeur, des troncs ou branches d'arbres bruts ou des madriers servant à monter un coffrage en bois. Une

rigole interne, creusée sur la périphérie au fond de la tombe, dans l'axe des encoches, a permis d'ancrer les bois dans le sol. Cette technique de construction, apparentée à la technique dite du « blockbau », a été, jusqu'alors, uniquement découverte en contexte d'habitat, à l'exception de la tombe à char du tumulus 1 de Bell (Allemagne). La tombe princière de Hochdorf (Allemagne), d'un tout autre statut, présentait toutefois le même système architectural, en bien plus monumental.

L'enclos circulaire

L'enclos est en partie coupé par l'emprise de fouille à l'est. Il apparaît donc sous une forme incomplète mais *a priori* circulaire. Il présente un diamètre d'environ 13 m et il est très arasé, comme en témoigne sa disparition sur le tracé d'une tranchée de diagnostic sur son côté nord ; aucune ouverture particulière n'a été décelée dans la partie de l'enclos présente dans l'emprise de fouille. La largeur du fossé varie entre 0,20 m et 0,70 m et sa profondeur entre 0,10 m et 0,20 m en dessous du niveau de décapage, selon le niveau d'apparition. Le profil de son creusement est en « V », assez irrégulier, observation qui semble conforter l'hypothèse d'une activité non spécialisée, effectuée par la famille par exemple, contrairement à la tombe qui est manifestement creusée et agencée par des personnes qualifiées.



MONCETZ-LONGEVAS, Giratoire RN 44 Plan général de l'emprise de fouille
 Plan général de l'emprise de fouille
 (Infographie : L. Le Clézio, Éveha).

Le défunt

Des restes osseux humains ont été retrouvés dispersés dans la partie nord-est de la structure et ne représentent qu'une faible partie du squelette. Ils présentent une très forte altération et une très grande fragmentation. Seuls deux os étaient en connexion. Il s'agit de fragments

d'un tibia et d'une fibula gauches. Leur position suggère qu'ils sont les seuls restes en position anatomique. Ces deux os sont à plat et reposent sur leur face dorsale au fond de la structure à la même altitude que les dépôts faunique, céramique et métallique. Le défunt a probablement été allongé sur le dos, tête vers le nord-ouest et pieds au sud-est.



MONCETZ-LONGEVAS, Giratoire RN 44 Plan général de l'emprise de fouille
 Photographie du mobilier céramique
 (Cliché : S. Gomez, Éveha).

Le mobilier

Même si quelques fragments de céramique ont été découverts dans le fossé d'enclos, la majorité du mobilier provient de la sépulture. Une faible part est dispersée dans les couches supérieures et l'essentiel est en position primaire, au fond, avec le défunt. Le mobilier d'accompagnement présente de nombreuses similitudes avec le mobilier régulièrement découvert dans les tombes de la culture Aisne-Marne. Concernant les dépôts de type « métallique », trois fers de lances en place ont été mis au jour dans le coin nord-est de la sépulture, à gauche de l'emplacement présumé du crâne. Un ensemble de fragments, essentiellement en fer, brisés et perturbés, a été observé au centre de la sépulture. Il s'agirait, entre autres, de fragments d'une épée et d'un bouclier qui auraient été recueillis lors d'une réouverture de la tombe et d'éléments de parure. Un couteau en fer associé à des restes fauniques (un quartier de porc) se situe sur le côté droit du défunt. Enfin, quelques fragments de fer et de petites tiges en bronze ont été découverts de façon éparse au sein du comblement. En ce qui concerne la céramique, l'essentiel du mobilier, situé à droite du corps, près des pieds – non conservés –, en position primaire, se compose d'un vase cratériforme et d'un autre caréné, chacun associé à une assiette faisant office de couvercle destiné à protéger les probables boissons fermentées qu'ils contenaient. À l'intérieur du vase caréné, un gobelet apode, ayant servi à puiser la boisson contenue, a été recueilli. Un vase piriforme

dont la forme est héritée des traditions hallstattiennes et un gobelet à profil caréné complètent l'ensemble. Il s'agit de céramiques fines, dont certaines présentent un décor peint et des formes rappelant la céramique issue d'ateliers de production locale qui existaient durant la période Aisne-Marne II. Quelques tessons appartenant aux récipients décrits et à d'autres objets ont été recueillis de façon éparse dans les limons de comblement de la fosse.

Une tombe réouverte tardivement

Si ces déplacements de mobilier sont vraisemblablement dus à l'action des fouisseurs, la distance parcourue par certains d'entre eux évoque plutôt une perturbation issue de la réouverture de la tombe. Celle-ci a d'ailleurs causé l'étêtage du vase piriforme (presque la moitié de la partie supérieure du récipient n'a pas été retrouvée). Par ailleurs, sur les quelques restes humains conservés, des cassures anciennes sont visibles sur les os longs et une unique connexion anatomique a pu être observée. L'individu devait être à l'état d'os secs lorsque le remaniement a eu lieu. Quelques tessons n'appartenant pas aux vases décrits précédemment sont attribuables à la période gallo-romaine et ont également été mis au jour dans le comblement, ce qui pourrait constituer une information sur la date de la profanation. Celle-ci semble avoir eu pour but la récupération d'une épée et d'un bouclier en partie décomposés – comme en témoignent l'étude des fragments métalliques retrouvés en fond de fosse – et d'une grande majorité des



MONCETZ-LONGEVAS, Giratoire RN 44
 Vue zénithale de la sépulture 110
 (Cliché : R. Issenmann, Éveha).

ossements, voire des éventuels éléments de parure (en bronze notamment) associés à l'individu. Aucune trace de ce pillage n'a pu être décelée dans la stratigraphie de la tombe.

Le contexte archéologique

La recherche documentaire réalisée en amont du terrain s'est concentrée sur les fouilles de treize sites funéraires datant de la période Aisne-Marne II (transition Hallstatt final - La Tène ancienne, V^e et IV^e s. av. J.-C) situés sur les communes environnant Moncetz-Longevas (Breuvery-sur-Coole, Cernon, Chepy, Écury-sur-Coole, L'Épine, Mairy-sur-Marne, Omev, Pogny et Saint-Memmie). Ces fouilles datent pour la plupart de la fin du XIX^e s. ou du début du XX^e s., la plus récente ayant été réalisée en 2002. Elles portent sur des nécropoles comprenant parfois des enclos circulaires dont le mobilier céramique est accompagné d'armes, de parures et de divers objets. La céramique, bien

connue, permet d'obtenir une datation précise et de déterminer la provenance « locale » de la production, atelier probablement situé près de la Chaussée-sur-Marne.

La sépulture de Moncetz, située dans une nécropole – elle est liée à au moins deux enclos circulaires repérés en photo aérienne – n'a pu faire l'objet d'une approche comparative locale, au contraire des autres nécropoles étudiées, en raison de la taille modeste de l'emprise fouillée.

Il s'agit d'une tombe d'un statut élevé, et si l'on rejette l'idée de la présence originelle d'un char dont aucune trace n'a pu être décelée, elle constitue l'exemple le plus complexe et le plus prestigieux des tombes plates de la culture Aisne-Marne.

Régis ISSENMANN, Laurence Le CLÉZIO



MONCETZ-LONGEVAS, Giratoire RN 44
Vue aérienne de l'ensemble funéraire
(Cliché : R. Issenmann, Éveha).

MONTMIRAIL Faubourg de Condé

Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

La commune de Montmirail se situe à l'extrémité ouest du département de la Marne, à la limite avec l'Aisne. Localisée dans la vallée du Petit-Morin, la ville est établie sur un plateau dominant la vallée. Un diagnostic a été prescrit sur une emprise de 1,2 ha, en amont d'un projet de centre commercial. 1 248 m² ont été sondés, soit 10,4 % de la superficie initiale du projet. Bien qu'aucune occupation réellement structurée n'a pu être mise au jour lors de ce diagnostic, plusieurs périodes chronologiques sont cependant apparues. Une fosse du Haut-Empire (15-70 ap. J.-C.) contenant trois vases complets en dépôts semble pouvoir être interprétée tant que fosse d'inhumation pour sujet périnatal. L'acidité du sol (limon argileux à très argileux) aurait entièrement dissout les os. Localisée au nord-ouest de la parcelle, proche de la rue du Faubourg de Condé (RD 41) qui pourrait reprendre un axe romain, cette structure

isolée peut témoigner d'une occupation funéraire encore inconnue dans ce secteur de Montmirail. Un fossé marquant deux inflexions a été repéré dans l'angle sud-est de la parcelle. Cet enclos, semble pouvoir être daté de l'époque moderne d'après les fragments de tuiles, le tesson de céramique et les nombreux restes de faune (chevaux) retrouvés dans son comblement. Il pourrait s'agir d'une structure de pâturage. Une fosse circulaire lui est topographiquement associée ; elle contenait également des restes de cheval. Enfin, un sondage contenait des trous de poteaux et des fosses dépotoirs d'époque contemporaine. Aucune occupation médiévale n'a pu être mise en évidence ; celle-ci semble être cantonnée plus au sud.

Vincent MARCHAISSEAU

OGER Le Branlart

À l'occasion d'un projet de construction de bâtiments viticoles dans la zone d'activité localisée sur le territoire de la commune d'Oger, au lieu-dit *Branlart*, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une surface de 14 852 m² de terre en friche. 14 % de la superficie a été testée, ce qui représente des ouvertures de 2 070 m². Les anomalies rencontrées sur le terrain sont très probablement d'origine naturelle. En effet, les taches de formes irrégulières et comblées d'une terre brune, mêlée à des morceaux et à des nodules de craie correspondent très certainement aux chablis, trous

créés par la chute d'un arbre. Ils apparaissent juste sous la terre arable dans la craie. Cette évaluation avait pour finalité première de contrôler une zone riche en vestiges archéologiques marquée par la présence d'un habitat du VI^e s. avant notre ère, recensé à proximité. Cependant, l'ensemble des tranchées réalisées au cours de cette opération n'a pas permis de déceler la présence de vestiges archéologiques sur l'emprise du projet d'aménagement.

Pascal STOCKER

OIRY Derrière les Jardins

Protohistoire - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit préalablement au projet d'extension d'un lotissement sur une surface de 6 176 m². La prospection mécanique a mis au jour deux fosses et sept trous de poteau sur les 5 134 m² de surface accessible, soit 798,2 m², représentant 12 % de la superficie prescrite et 15,5 % de la superficie réelle. Un limon brun clair sableux, d'une épaisseur moyenne de 0,50 m est observé sous la terre végétale et couvre le substrat (alluvions anciennes de la Marne).

Parfois, un limon brun foncé plus compact s'intercale entre ces couches. Les structures découvertes ne présentent aucune organisation. Seul un petit fragment de céramique protohistorique a été recueilli dans le comblement de l'une des deux fosses. Les trous de poteau découverts sur l'emprise sont visiblement modernes.

Claire PILLIOT

OIRY Les Ormissets

Contemporain

Le projet de construction d'un hangar agricole a fait l'objet d'une opération de diagnostic. Les deux parcelles concernées représentaient une surface de 13 237 m². Deux jours d'opération ont permis de sonder 11,1 % de la surface totale à l'aide de 22 sondages disposés en quinconce. À l'issue des sondages, aucun vestige

archéologique n'a été découvert. Les seuls témoins d'occupation mis au jour consistent en un grand nombre de chablis – dont aucune datation n'est possible – de deux fossés et d'une fosse datant de l'ère industrielle.

Sandrine FOURNAND

OIRY

Zone Industrielle

Des sondages ont été réalisés sous contrôle du Service régional de l'archéologie sur une parcelle de la zone industrielle préalablement décapée sans autorisation sur environ 3 000 m², située dans une zone dont le seuil a été fixé par arrêté à 500 m². 120 m² ont été redécapés (4 % de la superficie) lors de ce contrôle, afin de vérifier la présence de structures archéologiques, notamment

de tombes, étant donné la présence d'une nécropole gauloise connue à proximité immédiate de la parcelle concernée. Hormis une fosse peu profonde, aucun vestige anthropique n'a été décelé.

Geertrui BLANCQUAERT

ORCONTE

La Grande Pièce des Moines

Moderne - Contemporain

Une demande volontaire de réalisation de diagnostic a été déposée dans le cadre d'un projet d'extension d'une carrière, d'une superficie de 72 515 m².

Au terme de 9 706 m² sondés, soit 13,4 % de l'emprise, l'opération de diagnostic a mis en évidence une voirie marquée par un ensemble d'ornières et de fossés parallèles dans la partie sud-ouest de la parcelle, remanié à une période indéterminée. Cet ensemble, déjà visible en photographie aérienne a pu être confirmé et documenté grâce à ce diagnostic archéologique.

Un ensemble de trois fossés orientés nord-sud ont également été mis au jour dans cette partie de l'emprise. Il pourrait s'agir d'un réseau de parcellaire de période indéterminée. Pour les deux ensembles, l'absence de structures visibles sur les cartes d'époque moderne (Cadastré napoléonien, atlas des routes royales dit de Trudaine et carte de Cassini) semble indiquer une période située entre l'époque antique et le début de l'époque moderne.

Alexandre BURGEVIN

POMACLE

Carrefour giratoire RD 31 - RD 20a

Gallo-romain - Contemporain

Une opération a été réalisée suite à la demande volontaire de diagnostic initiée par le CD de la Marne, pour la création d'un carrefour giratoire à l'intersection de la RD 35-RD 20a, Le projet est situé sur un petit versant nord-sud, à 12 km au nord-est de Reims, près de l'autoroute A 34 (ancienne N51), sur la partie ouest du pôle agro-industriel de Bazancourt-Pomacle. 6 sondages (1 890 m², soit 10,6 % de l'emprise) ont été réalisés sur une surface de 20 000 m². Ils ont permis

de mettre au jour des vestiges de deux époques. Une trentaine de ces structures relèvent d'une occupation gallo-romaine (III^e s. ap. J.-C.) et suggèrent même l'existence d'une activité inédite dans ce secteur pourtant densément occupé et sondé. Les autres structures relèvent de la Grande Guerre 1914-1918.

Aurélie MARCHADIER

Suite à une demande d'exploitation pour l'élevage de poulets, une opération a été réalisée sur la commune de Prosnes, en limite avec la commune d'Auberive le long de la route départementale RD931. L'emprise s'étend sur une surface de 37 500 m². Le substrat est composé de graveluche calcaire sur 1 m d'épaisseur avant d'atteindre la craie géologique. La stratigraphie est très simple sur la majeure partie du terrain à raison d'une épaisseur de terre végétale de 0,20 à 0,30 m reposant directement sur le substrat.

Au total, 31 sondages ont été réalisés au cours de l'opération (5 064 m², soit 13 % de la surface). Ces derniers ont permis de mettre au jour un ensemble de trous de poteau formant un petit bâtiment non daté, ainsi que quelques vestiges liés à la voie antique Reims-Metz, matérialisée par une zone d'ornières et un fossé bordier. Le principal vestige observé sur l'emprise est une portion de l'aqueduc antique de Reims et des nombreux aménagements liés à ce dernier. Plusieurs tronçons de la tranchée de l'aqueduc ont ainsi été mis au jour dans la partie sud de l'emprise. Orientée est-ouest la tranchée a été observée sur 125 m environ. La largeur du creusement varie selon le tracé de 1,50 à 3,50 m, ponctué par des élargissements circulaires espacés de 30 m environ. Le comblement de surface varie sensiblement aussi. Il est composé en majorité d'un limon brun clair mêlé à de la graveluche. Deux portions de la tranchée ont un comblement sommital différent, composé d'un remblai de craie. La présence de ce comblement laisse supposer la possible conservation de tronçons de maçonnerie de l'aqueduc. Compte tenu de la profondeur de la tranchée (5,60 m) et des risques d'effondrement, la stratigraphie a été relevée schématiquement à partir de cotes d'apparition. Ainsi, la partie sommitale est composée d'un remblai de craie de 2,60 m d'épaisseur. Au niveau de la partie inférieure, le remblai prend la forme d'un demi-cercle, correspondant visiblement à l'empreinte d'une voûte. La partie inférieure du remplissage de la tranchée est composée d'une succession de limon brun, de craie et de graveluche avec une faible présence de blocailles calcaires, probablement liées à des résidus de matériaux de construction, sur une épaisseur d'environ 2,90 m. Enfin, les 30 derniers centimètres correspondent à l'empreinte du hérisson, partiellement récupéré. Un sondage test a été exécuté à l'emplacement d'une des extensions circulaires situées sur la tranchée. Ainsi le quart nord-ouest de la structure a été sondé sur une profondeur d'environ 2,50 m sans atteindre le fond. La coupe a permis de mettre en évidence que la structure

circulaire recreusait le remplissage de la tranchée de l'aqueduc. Par conséquent, sans mobilier archéologique pour apporter une datation, il est seulement possible d'avancer que le creusement circulaire est postérieur à la phase de récupération de l'aqueduc. Le remplissage de la structure est légèrement différent de celui de la tranchée d'aqueduc. Relativement meuble, il est constitué d'une succession de fines couches de limon brun clair, de craie et de graveluche. On notera aussi la présence de fragments de mortier de tuileau et de quelques blocs de pierres siliceuses, typiques de la construction de l'aqueduc. Ces fosses, équidistantes, avaient été interprétées par M. Arduin (GEACA) comme les traces des puits de visites que l'on rencontre généralement sur les aqueducs. Or, la coupe stratigraphique démontre que les fosses recourent le comblement final de la tranchée de l'aqueduc. Compte tenu du remplissage, des creusements et de leur présence à des distances égales, selon toute vraisemblance, les creusements circulaires semblent postérieurs à la construction de l'aqueduc, et seraient peut-être, liés à la phase de récupération.

Cinq fosses latérales ont été découvertes aux abords immédiats de la tranchée de l'aqueduc. Quatre d'entre elles présentent des caractéristiques identiques. De forme quadrangulaire aux bords arrondis, les dimensions varient légèrement de 3,80 m à 4,15 m de long pour une largeur de 1,30 m. En surface, les complements sont constitués d'un limon brun clair mêlé à de la graveluche et des nodules de craie. La structure St 46 a fait l'objet d'un test dans le quart nord-est. Le profil présente des parois évasées et un fond plat, sur une profondeur de 0,60 m. Le comblement est en majorité composé d'un limon brun qui varie de foncé à clair de bas en haut avec une strate intermédiaire grise. Si l'on observe la localisation de ces fosses à l'échelle du site, les structures sont installées perpendiculairement à la tranchée de l'aqueduc et par paire espacées de 60 m approximativement. Ceci suggère une implantation volontaire et organisée. Aucun mobilier datant n'a été trouvé. Ce type de vestige fut déjà rencontré sur les opérations de fouille préventive de Reims ZAC *Croix Blandin* en 2007 et 2008 (Rabasté 2010 et Rabasté *et alii* 2010 – cf. fig. 9). Les observations de terrain et les diverses études (géologique, céramologique, architecturale, etc.) ont permis d'émettre une hypothèse sur l'utilisation de ces fosses. Il s'agit selon toute vraisemblance des vestiges de systèmes de levage utilisés durant la phase de récupération des matériaux.

Orientés est-ouest, plusieurs tronçons de fossés ont été mis au jour à proximité de l'aqueduc. Il s'agit de deux fossés linéaires situés de chaque côté de la tranchée de l'aqueduc. Les deux structures présentent des aspects similaires et mesurent entre 0,30 à 0,50 m de largeur. Les profils sont quasiment identiques en cuvette à fond plat, ils diffèrent cependant légèrement en fonction de la conservation du substrat (altéré ou non). Sans aucun doute, la fonction de ces fossés est connue, il s'agit de marqueurs *non aedificandi*, c'est-à-dire que les fossés délimitent une zone non constructible, en l'occurrence ici une zone qui protège l'aqueduc de toute construction. D'après les sondages réalisés au sein de l'ouvrage hydraulique et en raison de la découverte de

vestiges vraisemblablement liés à la récupération de ce dernier, il existe une faible probabilité que le canal de l'aqueduc soit conservé sur l'emprise du projet. Par conséquent, une opération plus approfondie sur la partie ouest de l'emprise, qui concentre l'essentiel des structures concernées (aqueduc et fossés), permettrait de comprendre plus précisément les phases de récupération des matériaux. Compte tenu du contexte évaluatif de l'opération, l'importance des informations récoltées durant le diagnostic a été considérable, et permet notamment de compléter les connaissances sur l'aqueduc.

Yoann RABASTÉ

Âge du Fer

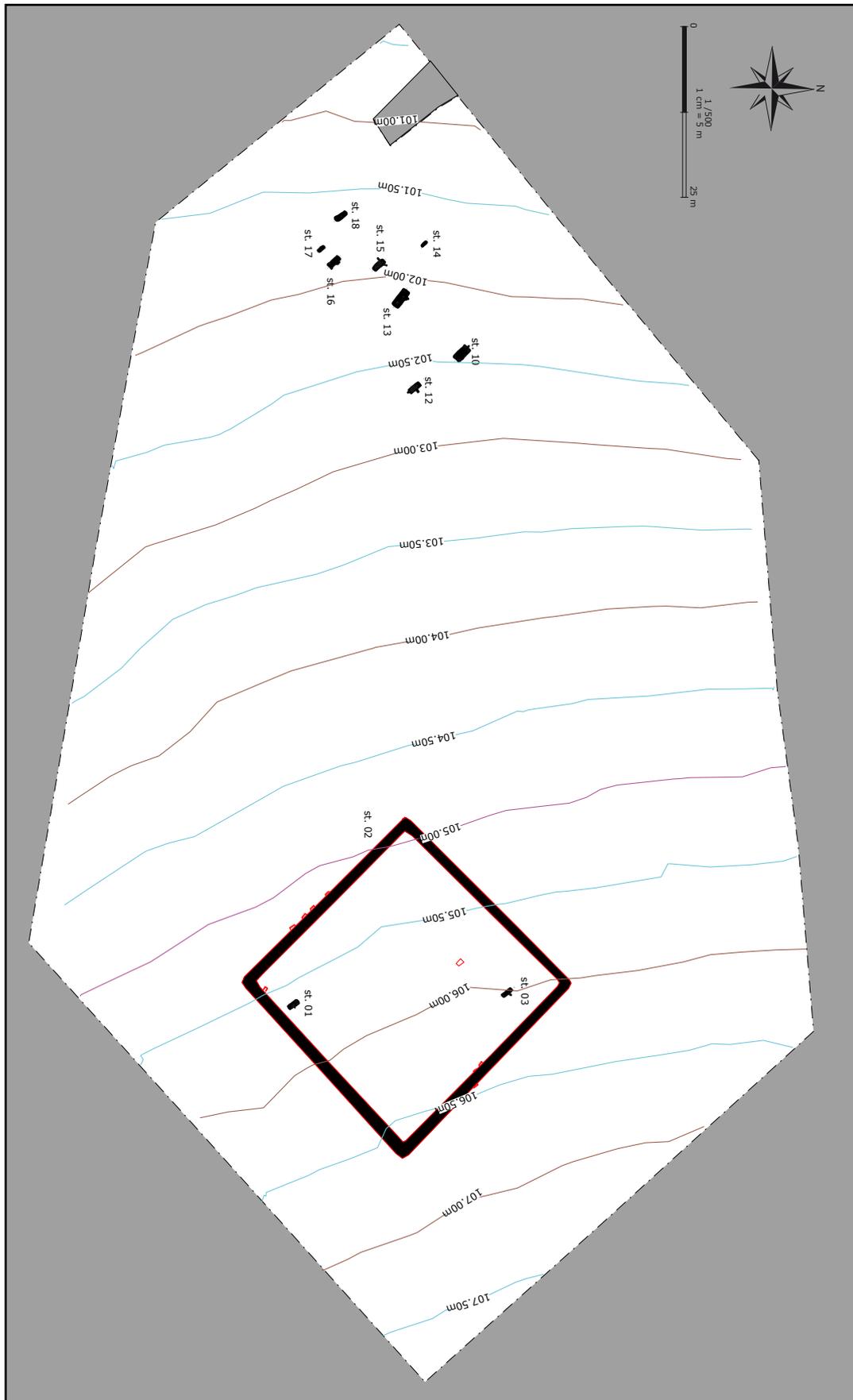
RECY Parc de Référence, phase I

En 2010, sur la commune de Recy dans l'agglomération châlonnaise, l'Inrap a réalisé une fouille de 14 853 m². Le site a livré deux ensembles de structures. D'une part, il s'agit d'un enclos situé dans la partie haute de la pente d'un de ces petits monts qui dominent la rive droite de la Marne. Il se caractérise par un fossé quadrangulaire d'environ 35 m de côté et dont la largeur oscille entre 1,32 m 1,95 m. Les angles sont orientés sur les quatre points cardinaux. Le fossé, creusé dans la craie, est ininterrompu et ne présente aucune entrée clairement attestée, ni trace d'aménagement qui laisserait supposer son existence. En l'absence d'élément de datation probant, il est rattaché par comparaison à la période de la Tène voire au début de la période romaine. En effet, son empreinte dans la paysage a probablement perduré jusqu'à cette période-là car, une sépulture datée de la fin du I^{er}- au III^e s. ap. J.-C s'est implantée dans l'angle sud/est et un élément de harnachement gallo-romain a été retrouvé en partie supérieure du comblement du fossé.

D'autre part, une petite aire funéraire de huit tombes de l'âge du Fer a été fouillée. L'ensemble de ces fosses sépulcrales avait été visité anciennement. L'éventail des perturbations est très disparate, et va de la fosse entièrement vidée à un squelette partiellement en position primaire avec du mobilier en place. En effet, malgré les bouleversements, on dénombre 307 fragments de céramiques dans les tombes. Ces restes correspondent à un minimum de 21 vases : parmi eux figurent 6 profils complets. La majorité des vases est

uniquement représentée par des fragments de bords et/ou de fonds. Il s'agit notamment d'éuelles carénées, de gobelets tulipiformes, et d'une situle. K. Zipper date l'ensemble de la Tène A-B1. Par ailleurs, 27 objets en fer, alliage cuivreux et verre ont été retrouvés. Ils appartiennent aux catégories des accessoires vestimentaires, de la parure et de l'équipement guerrier. Par exemple, la sépulture 13 contenait encore deux fers de lance, un fragment d'une pince à épiler et d'un *scalptorium*, l'ensemble est placé sur une fourchette chronologique comprise entre La Tène A et B1. L'assemblage funéraire de cette sépulture correspond à celui généralement observé dans les sépultures masculines. Quant à la sépulture double 16, elle renfermait un torque à jonc torsadé et à fermeture en œillet/crochet qui apparaît à La Tène A1 et dont l'utilisation perdure jusqu'à La Tène A2. Une perle à décor ocellé, attestée durant La Tène A, fait également partie de l'ensemble. Le port d'un torque et d'une perle est typique des costumes funéraires féminins. Rarement isolée, la perle faisait probablement partie d'un collier qui a pu être prélevé.

Par ailleurs, les données taphonomiques comme la perturbation partielle de section osseuse, des ossements retrouvés à différent niveau de comblement ainsi que les données biologiques (fracture sur os sec), laissent à penser que les perturbations sont intervenues quand la sépulture fut comblée et le cadavre décomposé. De plus, l'observation des zones perturbées (principalement le haut du corps) et des



RECY, Parc de Référence, phase I
 Plan du site
 (Topographie : D. Duda, Inrap, DAO : S. Fournand, Inrap).

objets abandonnés dans les tombes (principalement des objets en fer ou des fragments de céramique) nous a incitée à vérifier si cette nécropole n'avait pas bénéficié de la redoutable attention des fouilleurs de la fin du XIX^e s. ou du début du XX^e s. Ce cas de figure a en effet déjà été mis en évidence lors de plusieurs fouilles de nécropoles gauloises, réalisées ces dernières années (fouilles préventives de Reims, *La Croix Blandin* sous la direction de G. Seguin en 2008 et de Witry-lès-Reims sous la responsabilité de M. Félix-Sanchez en 2011, fouille programmée des tombes de *La Gorge Meillet* sous la direction de B. Lambot).

À la carte archéologique du Service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne, il est fait mention d'une nécropole fouillée en 1913 au lieu-dit *La Voie Chanteraine*, située seulement à quelques centaines de mètres de notre fouille. Deux recherches ont donc été lancées en parallèle, l'une aux archives de la Marne et l'autre au musée de Châlons-en Champagne. Aux archives, le manuscrit du *Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'an mille* (Schmit, 1929) constituait la source principale de nos recherches. Cet ouvrage est le fruit de la compilation de toutes les informations recueillies par É. Schmit, au début du XX^e s. Cependant deux limites principales coexistent : les sources sont disparates et des erreurs de recopiage/classement ont pu avoir lieu. Les premières données retrouvées laissaient apparaître de troublantes similitudes entre la fouille préventive de Recy en 2010 et la fouille de 1913 d'É. Schmit. Dans ce dernier cas, il avait fouillé, suivant les versions, entre 10 et 20 sépultures, alors que nous sommes en présence de 8 sépultures. Il a en outre découvert une sépulture double ainsi qu'une tombe d'enfant, alors qu'à Recy, une sépulture double et probablement deux tombes d'enfants sont attestées.

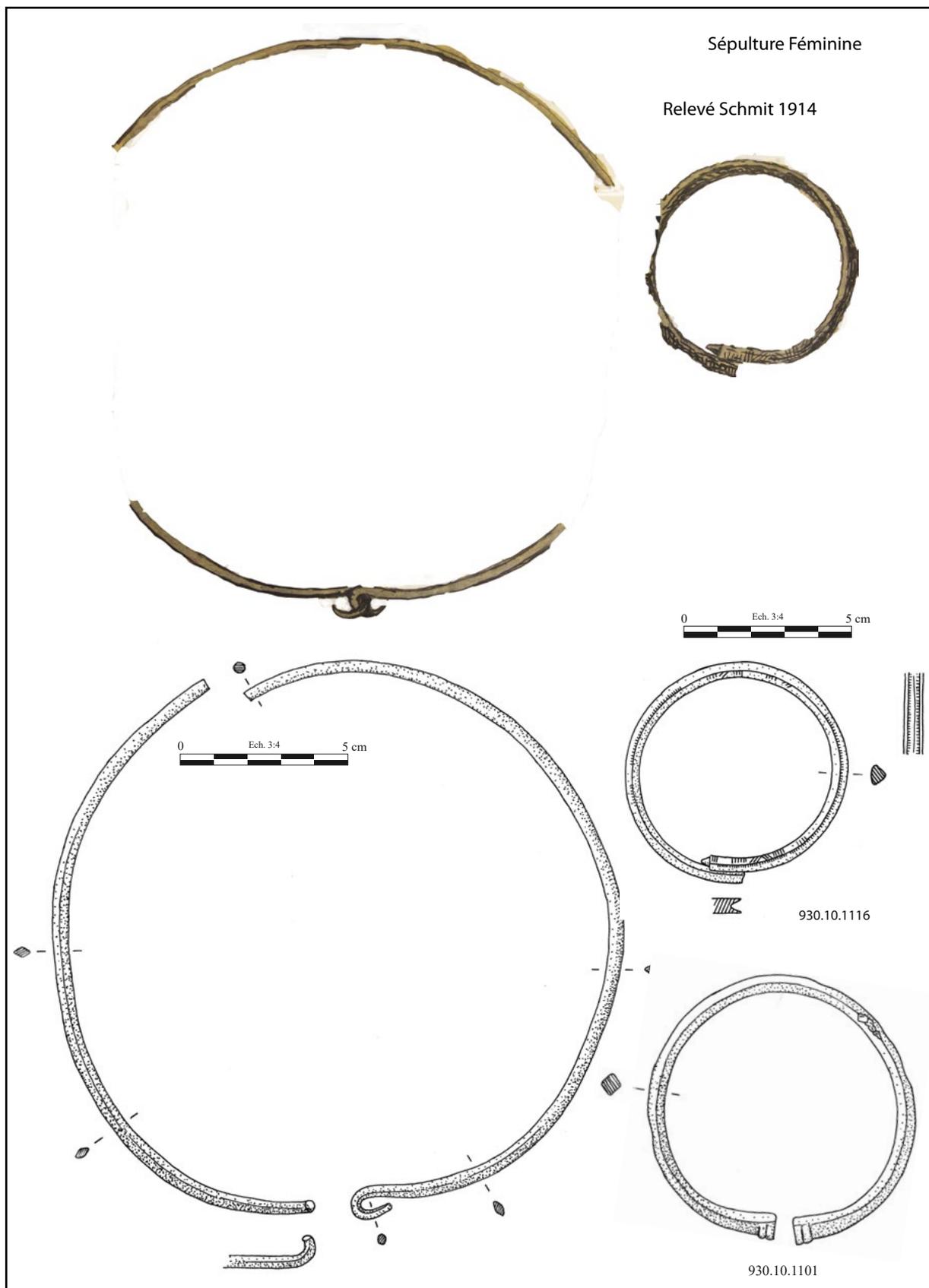
Au musée municipal de Châlons-en-Champagne, É. Millet a pu réétudier les objets issus de *La Voie Chanteraine* de la collection d'É. Schmit. Elle contient un nombre total de 23 objets se distribuant entre parures annulaires (torque, bracelet), perles, accessoires vestimentaires (fibule, ceinture) et outillage (couteau). La datation des objets s'étend sur une fourchette chronologique comprise entre La Tène A et La Tène B1a. Le contexte chronologique des objets de la collection Schmit est le même que celui des sépultures fouillées. Il n'est pas impossible que ces objets aient pu appartenir aux ensembles funéraires perturbés. Mais à l'inverse, aucun indice probant ne permet de leur attribuer précisément.

Ce site est surtout connu comme une étape dans la guerre que se livrèrent deux archéologues locaux. En effet, alors qu'É. Schmit fouillait la nécropole de la Tène ancienne de Saint-Memmie *Chemin des Dâts*, l'abbé Favret avait profité de son absence pour fouiller une vingtaine de tombes dont il avait extrait un rare vase

ornithomorphe qu'É. Schmit revendiqua longtemps. Ce n'est que lors de la découverte d'un vase ornithomorphe, dans la tombe double de Recy, qu'il tint sa revanche. Dans plusieurs articles publiés (Schmit, 1922a, 1922b) il compara son « gracieux volatil » au vase découvert à Saint-Memmie par Favret qui ressemble à « une de ces grosses poules en chocolat qu'on voyait jadis vers Pâques dans les devantures des confiseurs ». Il en fit d'ailleurs son *ex-libris* : « Pour faire connaître mon *askos* de *la Voie Chanteraine*, j'ai monté le cou à mon canard [...] et pour confirmer la transformation de mon canard en cygne, j'ai campé mon vase ornithomorphe dans un torque, j'ai surmonté mon *askos* de la devise : *in hoc CYGNO vinces !* et au frontispice de ma conception, j'ai indiqué que j'en faisais mon *ex-libris* » (Schmit 1922, p. 302, fig. 3). La devise de l'empereur Constantin « *In hoc signo vinces* » (« Par ce signe, tu vaincras ») devient sous la plume d'Émile Schmit « *In hoc cygno vinces* » le signe de Constantin devient cygne avec Émile Schmit.

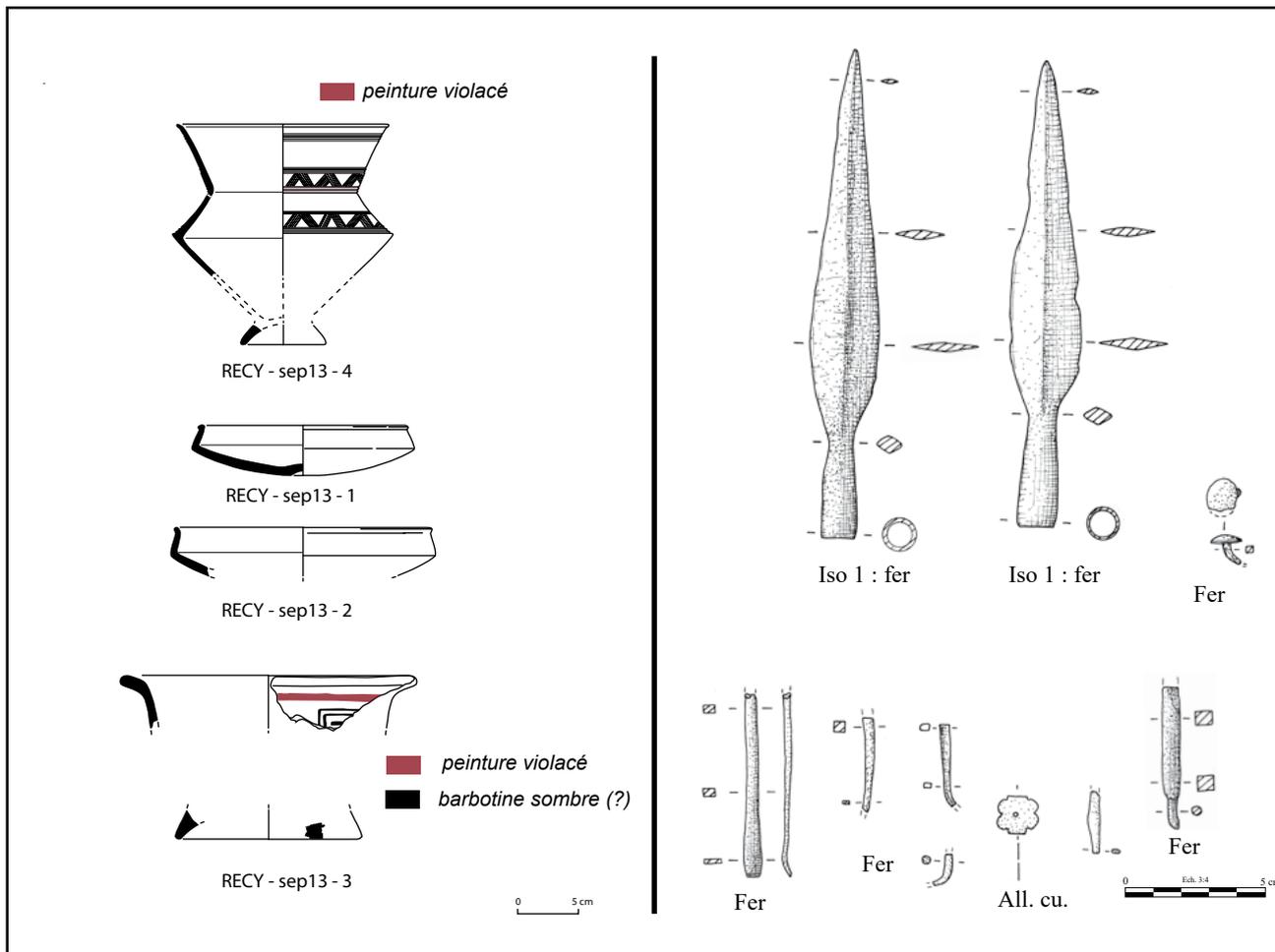
Dépassant ces anecdotes, qui nous semblent parfois contemporaines, un point exact sur les indices de sites funéraires protohistoriques s'est avéré rapidement nécessaire. V. Desbrosse a ainsi repris la documentation à partir du cadastre napoléonien afin d'obtenir les noms originels des lieux-dits. La tâche s'est avérée assez ardue. Ainsi, il n'y a pas moins de quatre autres indices de nécropole gauloise dans un rayon de 3 km autour du site. Aux lieux-dits *Le Routois*, aux *Vignettes*, à *La Culée Paulus*, au *Terme Brouard* et à *La Belle-Croix*, des fouilles plus ou moins bien documentées et/ou localisées ont été réalisées entre la fin du XIX^e s. et le début du XX^e s. Si dans le dernier cas, des chercheurs ont contesté l'emplacement de ce site, des descriptions de ces découvertes sont faites dans le manuscrit d'É. Schmit. Cependant, le témoignage d'É. Schmit est clair : il se rendit « au lieu-dit *La Voie Chanteraine* situé à quatre kilomètres N.-E. de Recy et à l'extrême limite des territoires de La Veuve et de Dampierre-au-Temple » (Schmit 1922, p.299). Or, sur le cadastre de 1826, le micro-toponyme « *Voie Chanteraine* » est situé à 1,5 km au nord-est du village. En revanche, si l'on se fie à la distance (4 km) et à l'emplacement (l'extrême limite des territoires de La Veuve et de Dampierre-au-Temple) une autre localisation apparaît : le secteur de *La Belle Croix* situé à 4,5 km au nord du village, aux confins du terroir et surtout bordé par le chemin dit *La Voie Chanteraine*. Il semble donc qu'É. Schmit n'a pas repris le micro-toponyme de la parcelle mais celui du chemin la bordant. Enfin, depuis plusieurs années, de nombreux diagnostics ont lieu dans cette partie de Recy et aucun autre espace funéraire de cette période n'a été, à ce jour, découvert (Desbrosse-Degobertière *et alii*, 2013).

Pour conclure, la fouille de ce site en 2010 a permis de compléter et de préciser les données sur les nécropoles de La Tène de cette zone. C'est pour l'instant la seule découverte localisée et attestée de



RECY, Parc de Référence, phase I

Comparaison du mobilier métallique découvert lieu-dit *La voie Chanteraine* dessiné par É. Schmit et par É. Millet
 (Infographie : S. Desbrosse-Degobertière, dessins mobilier métallique : É. Millet Inrap).



RECY, Parc de Référence, phase I
 Mobilier de la sépulture 13

(Dessin mobilier céramique : C. Perrier, Inrap et K. Zipper, Inrap ; dessins mobilier métallique : É. Millet, Inrap)

manière certaine. Les éléments retrouvés ont permis de dater et de caractériser cet ensemble funéraire. En effet, le croisement des données et les comparaisons régionales nous permettent de proposer la présence d'un petit groupe au recrutement élitiste. Enfin, elle renseigne sur les méthodes de fouilles et l'histoire locale de l'archéologie en Champagne-Ardenne au début du XX^e s.

Bibliographie

DESBROSSE-DEGOBERTIERE S., DESBROSSE V., MILLET E., 2013 – Recy (Marne) : à la redécouverte de tombes de la Tène A-B ?, *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'âge du Fer*. p. 33-37

SCHMIT É., 1922a – Un groupe de sépultures du Marnien I sur le territoire de Recy (Marne), au lieu-dit « La Voie Chanteraine », *Association Française pour l'Avancement des Sciences*, Montpellier, p. 522 - 527.

SCHMIT É., 1922b – Un vase ornithomorphe de facture italo-grecque, recueilli dans une sépulture du Marnien I. *Mémoire de la Société d'Agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 2^{ème} série, tome XIX, 1920 - 1922, p. 299 – 302.

SCHMIT É., 1929 – Répertoire abrégé de l'archéologie du département de la Marne des temps préhistoriques à l'An Mil. *Mémoire de la Société d'Agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 2^{ème} série, tome XXII, 1926-1927 et 1927-1928, p. 99 - 301.

Stéphanie DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE

REIMS
23 rue Saint Jean Césarée

Moyen Âge

Le diagnostic mené dans le cadre d'un projet de construction de maisons individuelles (900 m²) avait pour finalité première de contrôler une zone sensible, située à proximité du *cardo maximus*, à l'intérieur des remparts de la ville du XIV^e s. et à l'emplacement supposé des contreforts de l'aile sud appartenant à l'église Saint-Nicaise. Trois sondages ont été effectués. Ils couvrent 13 % de l'emprise.

Cette partie de la ville est connue pour son occupation paléochrétienne (édifices religieux et cimetière), mentionnée par des textes anciens. Ce secteur semble être utilisé pour la retaille de blocs monumentaux récupérés sur l'édifice religieux exploité en carrière à partir de la révolution

Pascal STOCKER

REIMS
35 rue de Sébastopol

Gallo-romain

Un diagnostic a été réalisé dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement sur une surface de 757 m² située dans le quart nord-est de la ville du Haut-Empire à proximité de la grande enceinte et à environ 300 m au nord du *decumanus maximus*.

Plusieurs découvertes ont été faites dans ce secteur de la ville, notamment à l'emplacement du Boulevard Jamin, où plusieurs sépultures ont été mises au jour (Sindonino, 2001). Le fossé de la ville du Haut-Empire a été mis au jour au 23 bis de la rue Sébastopol, situé à 200 m au sud de la zone évaluée (Balmelle, 1999). Plus récemment, plusieurs opérations archéologiques ont été réalisées dans ce secteur de la ville, notamment au 43 rue de Sébastopol (Stocker, 2007) localisé à 100 m des parcelles concernées par le projet de construction où le fossé de la grande enceinte a également été reconnu.

Ces opérations ont permis d'identifier une vaste concentration de sépultures délimitée à l'ouest par un fossé clôturant le noyau funéraire (78 - 80 rue Charlier. P. Stocker 2007 et 37 rue Prieur de la Marne P. Stocker 2007). Sur l'emplacement de l'hôpital Sébastopol, une sépulture a été mise au jour, suite à une évaluation archéologique (Stocker 2007).

L'opération archéologique la plus proche du projet de construction se situe à proximité au 50, rue Dérodé

(Stocker, 2003). Elle a permis de reconnaître l'angle nord-est d'un enclos funéraire et un axe de circulation. Cette opération a également permis de mettre au jour des récipients contenant des restes humains appartenant à des individus immatures, voire prématurés.

Suite à divers aménagements, le secteur a livré une quantité importante de structures funéraires dans les années 1960/70, toujours localisée Boulevard Jamin et l'on connaît l'existence d'une importante nécropole du Haut-Empire à l'emplacement du cimetière de l'Est. Notamment, par celle, conduite en 1974 par R. Neiss, place Marguerite Rousselot, à l'angle de la rue Prieur de La Marne et de la rue de Sébastopol (*Gallia* information, 77.2, t, 35, p. 410). Une autre opération a été menée au 75 rue de Sébastopol en 1976 par J.-M. Sauget. Une découverte fortuite de 1959 (Petitjean) est recensée à l'angle ouest de la rue Croix Saint-Marc.

Les terrains concernés par le projet de construction sont donc à l'intérieur d'une vaste zone funéraire.

Les sondages réalisés au cours de cette opération (12,5 % de l'emprise) apportent des informations sur une occupation qui remonte à la période de l'Antiquité tardive, matérialisée par deux fossés de drainage et une fosse. Cependant, ce diagnostic n'a pas livré le moindre indice de vestige funéraire. Il se situe entre l'enclos localisé au sud et l'enceinte du Haut-Empire

située probablement à proximité nord. La présence de caves récentes en bordure de la rue de Sébastopol n'a pas permis de reconnaître le tracé de ce dernier.

La lecture de la topographie du secteur et du plan d'ensemble montre que les fossés suivent les pentes naturelles. Il est fort probable qu'il s'agit d'un système

de gestion des eaux usées matérialisé par des dépôts hydromorphes dans les fossés.

Pascal STOCKER

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

REIMS 6 rue Ponsardin

Le projet de réaménagement de l'ancienne maison de champagne Montaudon en un ensemble immobilier de 2 044 m² avec parking souterrain a nécessité la réalisation d'un diagnostic. Cet établissement occupait la parcelle CX n°69 située au 6 rue Ponsardin et donnant sur la rue Eugène Desteuque. Une grande partie des bâtiments en place seront conservés en l'état ; c'est pourquoi seule la cour intérieure a fait l'objet de sondages mécaniques et de carottages. Deux sondages profonds de 3,30 m environ ont, de fait, été ouverts dans la moitié est de la cour, de part et d'autre des caves existantes situées en position centrale. Ils représentent 17% des 500 m² accessibles au moment du diagnostic. La moitié ouest du terrain a été consacrée aux six sondages carottés.

L'opération a révélé des vestiges médiévaux et modernes caractéristiques de zones de jardin situées en fond de parcelle (fosses, latrines, puits, cailloutis) comme le laissaient supposer les résultats d'une courte étude d'archives, mais aussi l'existence d'une pièce d'habitation médiévale munie semble-t-il d'une cheminée. La présence de caves plus récentes à l'extrémité nord du site et le manque de mobilier archéologique ne permet pas d'indications chronologiques précises.

Pour la période antique, les couches gallo-romaines repérées au fond des deux sondages dès 2,20 m de profondeur témoignent d'un assez bon état de conservation (avec des niveaux de démolition intacts) d'une part, et de la potentialité de structures monumentales (mur de plus d'1 m de large et pierre de caniveau) d'autre part. L'opération n'a en revanche pas permis de mettre au jour la rue intérieure qui longe le rempart du Bas-Empire, dont la présence était pourtant présumée à cet endroit.

L'étude des carottes prélevées sur le site montre une épaisseur moyenne des couches archéologiques de l'ordre de 4,30 m jusqu'à la craie géologique, sur laquelle des échantillons de terre grise ont livré des fragments de céramique non tournée attribuables à la Tène finale.

Magalie CAVÉ

REIMS Halles du Boulingrin, voiries

Les résultats de cette opération qui s'est déroulée en plusieurs phases entre 2010 et 2012 seront présentés dans le BSR 2012

REIMS Les Épinettes, Hameau de l'Est

Gallo-romain - Contemporain

Sur le site de Reims *Les Épinettes*, situé hors les murs au nord-est de *Durocorturum*, plusieurs occupations antiques ont été mises au jour, qui s'étendent sur plus de 5 000 m². Il s'agit d'une part, d'un verger avec de multiples fosses de plantation, d'autre part de plusieurs constructions sur poteau et d'une série de structures en creux qui correspondent à un habitat rural. Implanté entre les lignes de front de la Première Guerre mondiale, le site est largement perturbé par les vestiges de ce conflit. Trois phases d'occupations antiques ont pu être définies : Haut-Empire (phase 1), fin du III^e / début du IV^e s. de notre ère (phase 2/3), deuxième moitié du IV^e / début du V^e s. de notre ère (phase 4).

L'occupation du Haut-Empire consiste en un verger dont le plan obéit à un agencement orthonormé. Il se compose de grandes fosses quadrangulaires, de même module (environ 1,20 m de côté en moyenne) régulièrement espacées de 4 m les unes des autres, sauf dans la zone médiane où un espace de 8 m a été laissé vierge de plantations et constitue ainsi une allée centrale. Ces grandes fosses sont bordées au nord par une rangée de fosses de même forme mais de moindre taille (environ 0,70 m de côté) qui s'intercalent entre les fosses principales. Le tout est délimité, au nord, par un long fossé rectiligne. Ce jardin antique n'est pas connu dans sa totalité puisqu'il s'étend, en tout cas à l'est de la zone de fouille, sous l'habitat moderne.

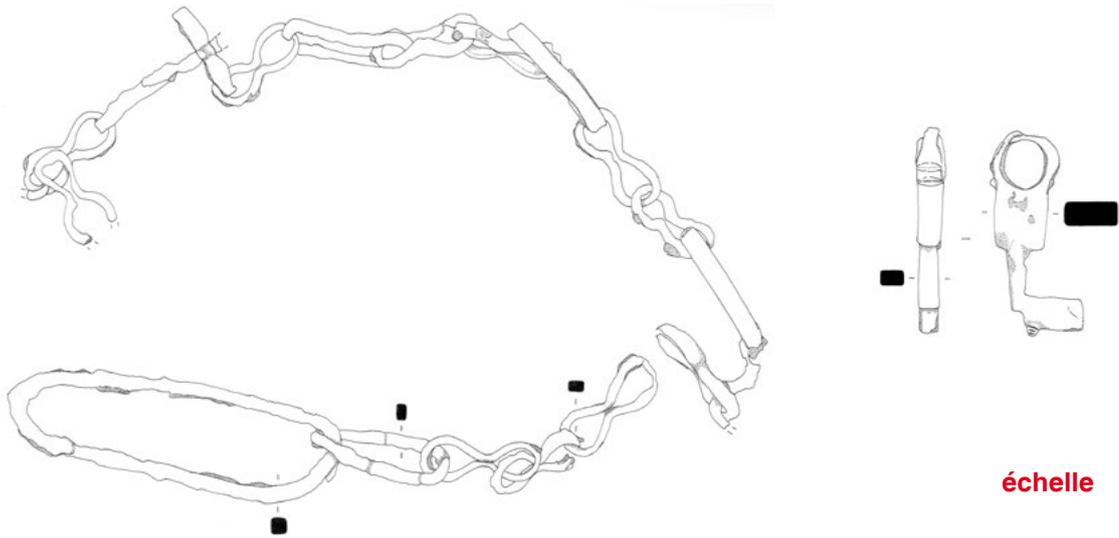
Des prélèvements de sédiment ont été pratiqués systématiquement dans l'espoir d'obtenir, des éléments de datation et des informations quant à la nature des espèces cultivées dans ces fosses. Il s'agit d'un ensemble chronologiquement très homogène puisque

sur les soixante-dix faits observés une trentaine a rendu du mobilier permettant une attribution au Haut-Empire.

L'analyse des résidus de tamisage par flottation apporte des informations importantes quant à l'utilisation de ces fosses. En effet, si aucun reste minéralisé ne permet de déterminer quelles espèces étaient cultivées dans ce verger, on constate la présence récurrente dans les comblements de fragments de charbon de petite fraction, répartis sur toute la hauteur du creusement. Ces concentrations de restes charbonneux, qui évoquent de petits rejets domestiques, doivent certainement être comprises comme l'utilisation d'une fumure qui a servi à amender la terre avant qu'elle ne soit déposée dans les fosses.

Ce verger, très homogène dans sa chronologie et sa mise en œuvre, n'est accompagné que d'une fosse polylobée et de quelques structures en creux isolées. Toutefois, la présence d'un bâtiment à proximité est attestée par du mobilier de démolition recueilli dans les comblements des structures des phases suivantes. Il s'agit de fragments d'enduits peints, de nombreuses tuiles, de blocs de mortier, de plaquettes en roches décoratives et de tesselles qui prouvent qu'une construction luxueuse a été détruite avant le milieu du III^e s. dans le secteur. Il s'agit sans doute d'un habitat fonctionnant avec le verger et situé en-dehors de l'emprise de la fouille.

Les principales structures des III^e et IV^e s. de notre ère sont une cave, un cellier, une latrine, plusieurs fosses de rejet et un four domestique. Ces éléments sont répartis immédiatement à l'ouest du verger, sans empiéter sur



REIMS, Les Épinettes, Hameau de l'Est
 Chaîne et clé issues de la cave F84-F85
 (Dessin et DAO : A.-L. Brives, Service archéologique de Reims Métropole).



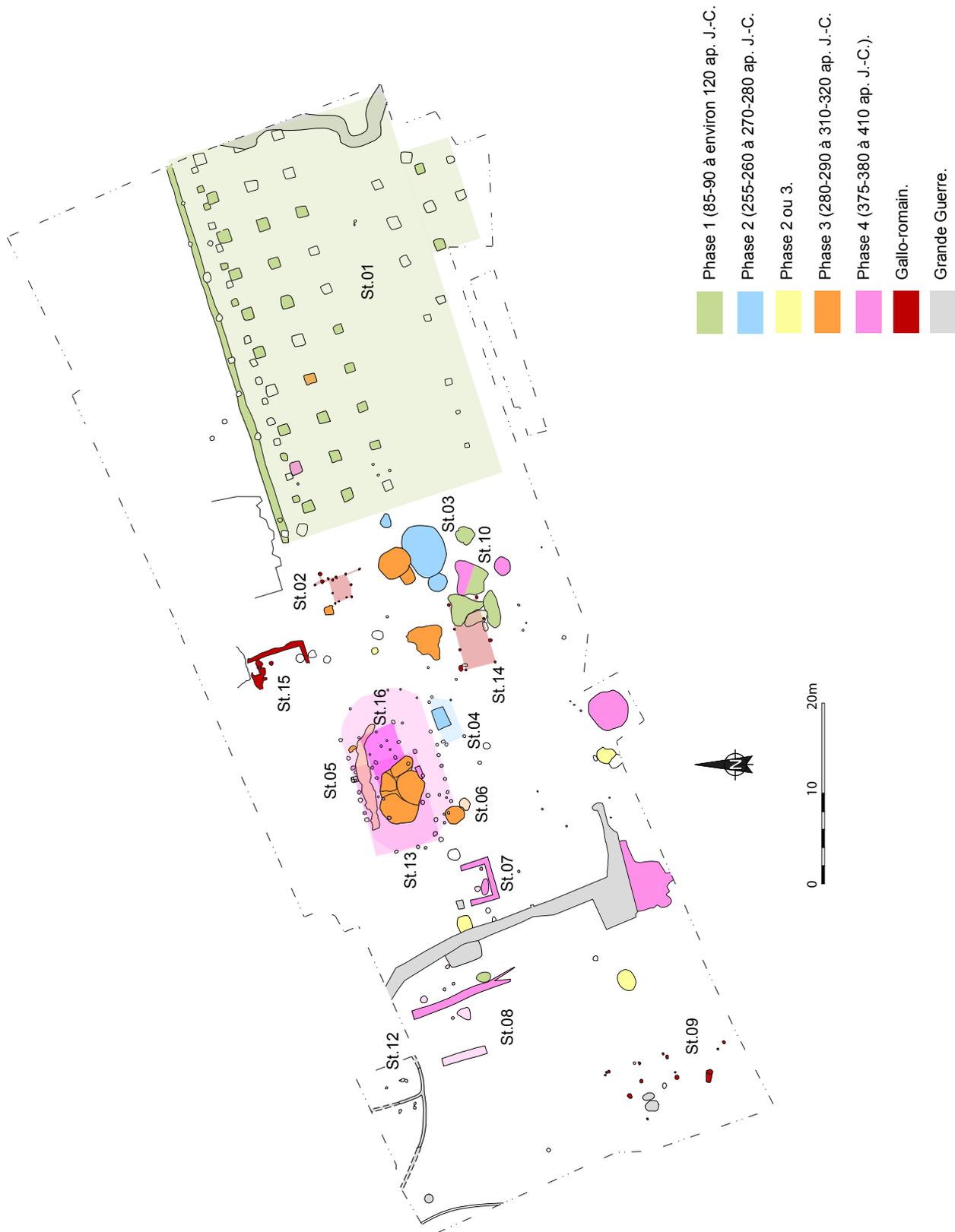
REIMS, Les Épinettes, Hameau de l'Est
 Vue en plan du four structure 3.
 (Cliché : Service archéologique de Reims Métropole).



REIMS, Les Épinettes, Hameau de l'Est
Vue de la cave F84-F85 vidangée
(Cliché : Service archéologique de Reims
Métropole).



REIMS, Les Épinettes, Hameau de l'Est
Vue générale du verger à son niveau d'apparition
(Cliché : Service archéologique de Reims Métropole).



REIMS, Les Épinettes, Hameau de l'Est
 Plan général phasé du site
 (DAO : Service archéologique de Reims Métropole).



REIMS, Les Épinettes, Hameau de l'Est
Tegulae avec empreinte de patte de chien
 (Dessin et DAO : Régis Bontrond, Service archéologique de
 Reims Métropole).

ce dernier La structure excavée est conservée sur une hauteur de 2 m. Elle possède un escalier d'accès sur le côté occidental et une niche, placée à hauteur d'homme et taillée dans le mur nord. Le four, qui jouxte la cave au sud, est constitué d'une chambre de chauffe de forme circulaire de 2 m de diamètre. Elle était comblée par de nombreux fragments de *tegulae*, de céramiques et d'enduits peints. Son ouverture se trouve à l'est, où se situe son cendrier de très grande taille : 4 m x 6 m. Ce dernier, profond d'une quarantaine de centimètres, était entièrement comblé par des fragments d'éléments de construction.

La collecte exhaustive des terres cuites architecturales dans le comblement d'une structure exclusivement remblayée avec ces matériaux a permis de reconstituer une quantité significative de tuiles archéologiquement complètes montrant de fait l'homogénéité de l'assemblage. Elles appartiennent néanmoins à plusieurs modules, qui autorisent à établir une typologie intra-site. Le cellier, protégé par une superstructure sur poteaux, est une petite fosse rectangulaire de 3,7 m². Dans les niveaux inférieurs du comblement on peut lire l'emplacement de plusieurs creusements destinés à accueillir des vases de stockage. Ces structures correspondent à ce que l'on rencontre généralement sur les bordures des habitats du Bas-Empire.

Les structures des IV^e et V^e s. de notre ère se concentrent dans la moitié centrale de l'emprise de la fouille. De nombreux trous de poteau dessinent le plan de plusieurs bâtiments, dont certains se succèdent sur le même espace. Une trentaine d'entre eux délimitent un bâtiment à absides de 14 m de long pour 10 m de large. Deux puits et une vaste structure légèrement excavée et rectangulaire, qui peut être identifiée comme un

petit atelier, complètent cette occupation de l'Antiquité tardive. La physionomie générale de cet habitat du Bas-Empire reste difficile à définir en l'absence de certitude quant à son étendue. Il est probable que seule une portion en a été observée lors de la fouille c'est pourquoi son organisation interne ne peut pas être appréhendée. La nature de certaines des structures observées, qui sont parmi celles qui sont rejetées en limite des habitats, laisse supposer que l'on se trouve sur la bordure de l'exploitation, malgré l'absence de fossé de clôture. Quant à son statut, il est aussi délicat à deviner, bien qu'il soit certain que nous sommes en présence d'un habitat. Plusieurs arguments indiquent une activité artisanale, de tabletterie et, de façon bien plus incertaine, de travail des alliages cuivreux.

Sidonie BÜNDGEN

REIMS Place du Boulingrin

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Préalablement à un projet d'aménagement de la Place du Boulingrin sur une emprise de 10 300 m², la ville de Reims a émis une demande volontaire de diagnostic archéologique. Le projet est situé dans le centre de la ville du Haut-Empire et sur les tracés des enceintes et des fossés du Bas-Empire et médiéval. Le but du diagnostic était de localiser les éléments du système défensif médiéval (Porte de Mars, barbacane, fossés, remparts...), leur niveau d'apparition et leur état de conservation et d'estimer l'état de conservation des niveaux antiques non perturbés par les aménagements postérieurs.

Suite à la complexité de l'opération et aux nombreuses contraintes techniques, 4 tranchées mécaniques dites « classiques » y ont été effectuées complétées par un carottage (5 carottes), ce qui a permis de sonder 115 m².

Les deux tranchées (Tr 1 et Tr 2) implantées au sud de la place, ont mis au jour, juste sous le bitume, à 0,40 m de profondeur, des niveaux antiques correspondant à la mise en place du système défensif du Bas-Empire dont une importante couche de démolition dans laquelle est aménagée au moins un fossé (Tr 2). La différence de remplissage, celle du pendage des couches de remblais ainsi que la localisation des tranchées par rapport au tracé présumé de l'enceinte nous amènerait à penser que nous sommes en présence de deux fossés distincts et successifs au-devant de l'enceinte du Bas-Empire. La tranchée 3 nous a permis d'observer une partie de la porte de Mars médiévale. Elle est caractérisée par un gros massif de maçonnerie de pierre calcaire en gros appareil conservé au minimum sur 4 assises représentant 1,5 m d'élévation. Remaniée au XVI^e s. et partiellement récupéré au XIX^e s., cette découverte démontre la possibilité d'une conservation des éléments défensifs médiévaux importante. En effet, le restant de la tranchée est constitué de remblais du XVIII^e s. ayant comblé le fossé médiéval, dont le fond n'a pu être atteint lors de ce diagnostic

La dernière tranchée (Tr 4) a mis au jour des vestiges gallo-romains à partir de 1 m de profondeur environ. Les niveaux les plus anciens pourraient correspondre à une voirie du Haut-Empire bouleversée par des aménagements du Bas-Empire comprenant de nombreux ossements humains remaniés. Les éléments

médiévaux ont été récupérés, comme pourrait le démontrer le négatif d'une structure circulaire pouvant correspondre à une tour de la barbacane médiévale.

Le carottage réalisé a complété les données des tranchées, notamment sur la localisation, les profils, les tracés et la profondeur des fossés défensifs gallo-romains et médiéval, et sur les niveaux antiques (et peut-être antérieurs) non perturbés par les aménagements postérieurs.

Pour conclure, l'opération de diagnostic a démontré la conservation de niveaux gallo-romains du Haut et du Bas-Empire sur une grande partie sud et ouest de la Place du Boulingrin (et peut-être également au nord). La découverte notamment d'une partie de la porte de Mars médiévale sur une élévation importante n'exclut pas non plus la conservation d'autres éléments de ce système défensif.

Laurent CAMERINI

REIMS
Rue Dieu-Lumière

Initié par le projet d'une construction d'un immeuble avec sous-sol, un diagnostic portait sur une superficie de 470 m²

L'intervention archéologique n'a toutefois pas pu se faire, en raison de la présence d'un important réseau

de caves et de galeries souterraines, pouvant dater des époques gallo-romaines aux périodes moderne-contemporaine.

Claire PILLIOT

REIMS
Rue du Colonel Fabien

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

Ce diagnostic archéologique, porte sur une emprise de 19 113 m². La phase 1 s'est déroulée du 14 au 30 juin et la phase 2 du 2 au 11 août 2010. La surface sondée représente 750 m², soit 4 % des terrains. Ceux-ci sont situés en bord de Vesle, sur des tourbières humides, aux abords immédiats du pont de Vesle, où passe le *decumanus*.

La première occupation mise au jour remonte à l'Antiquité. Des niveaux limoneux suivant le terrain naturel recouvrent la parcelle, avec à l'est, aux abords de la voie, des aménagements de craie, bases de piles et tranchées de fondation suggérant l'existence de bâtiments. Le mobilier indique une ou plusieurs occupations entre les II^e et V^e s. Des phénomènes épisodiques d'inondations, ayant déposé de la tourbe, ne sont pas à exclure. Après un abandon du lieu, le nord de la parcelle voit l'installation au Moyen Âge, vers

le XII^e s., d'une *Burie*, lieu où sont faites les lessives de l'Hôtel-Dieu. Le lieu a également pu accueillir des sœurs, et servait épisodiquement à soigner des pestiférés, comme en 1668. L'occupation est continue jusqu'au début du XIX^e s. Plusieurs bâtiments y ont été construits, ainsi qu'un fossé d'eau, déviant une partie du cours de la Vesle, isolant la *Burie* sur un îlot. D'autres vestiges médiévaux, plus difficile à caractériser, ont été repérés au sud de la parcelle, près d'un ancien bras de rivière aujourd'hui disparu. L'ensemble de ces vestiges, situés en dehors de la ville antique et médiévale, offre l'occasion d'étudier les occupations péri-urbaines de ces périodes, encore peu connues dans ce secteur.

Nicolas GARMOND

REIMS-LA-BRÛLÉE La Côte Beauchamp

Protohistoire - Contemporain

Un projet de création de gravière d'une superficie de 29 839 m², a initié la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'opération, avec 3 186 m² ouverts, (10,7 % de la surface) a mis en évidence une série de cinq fosses dont une seule à pu être déterminée.

En effet, elle présente les caractéristiques typologiques d'une fosse en Y dont l'utilisation se situe à la Préhistoire et à la Protohistoire.

La fosse ne contenait pas de mobilier mais cinq prélèvements de charbon ont été effectués dans les diverses phases de remplissage.

Alexandre BURGEVIN

ROMIGNY Le Jensoie

Protohistoire - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit préalablement à un projet de construction concernant une surface de 30 620 m². Cependant, la parcelle n°41 localisée au sud-ouest de l'emprise, n'a pas pu être diagnostiquée. Elle est en effet occupée par la construction d'un silo et des aménagements de voirie. Au final, c'est une superficie de 28 620 m² qui a été sondée à 11. 7% (3 612 m² ouverts).

Les sondages réalisés au cours de cette opération apportent des informations sur une occupation protohistorique, matérialisée par un enclos en agrafe, constitué de trois fossés qui enserrant une superficie de 6 364 m².

Au regard des profils en Y et à fond plat, il est possible que ces fossés d'enclos ont été palissadés. Quant à la fonction de cette enceinte, elle est difficile à identifier.

En effet, la topographie du terrain marquée par une pente a dû accroître l'érosion de la formation superficielle et engendrer la disparition de structures en creux peu profondes. Toutefois, il convient de souligner l'absence de vestiges à l'intérieur de l'espace circonscrit par ces trois fossés.

Aussi, il semble peu probable qu'il ait servi à abriter un habitat. Quant à une éventuelle vacation funéraire, sa taille paraît trop importante en comparaison aux multiples références régionales. L'enceinte a pu accueillir du bétail ou servir comme lieu de rassemblement aux hommes.

Pascal STOCKER



ROSNAY, Haut de Vallière

Mobilier remarquable découvert dans les fossés de l'enclos gaulois (II^e s. av. n. ère). 1.-4. Épées (fer) ; 5. Poignard (fer) ; 6.-8. Fourreaux (fer) ; 9. Fer de lance ; 10. Pendeloque d'harnachement (alliage cuivreux)
 (Clichés : S. Loiseau, Inrap ; DAO : É. Millet, Inrap).

ROSNAV Haut de Vallière

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Fer

La parcelle fouillée lors de l'opération se situe sur la commune de Rosnay, au lieu-dit *Haut de Vallière*, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Reims. Vallonné, le paysage se caractérise par une série de petits plateaux peu élevés : il s'agit de buttes témoins couronnées de sables tertiaires appelés « Sables de Châlons-sur-Vesle ». L'emprise de fouille, d'une superficie de 1,7 ha, est située sur le haut de la pente sud d'un de ces petits plateaux, culminant à une altitude de 118 m NGF, entre deux vallons secs reliant la vallée de la Vesle à la Montagne de Reims. La pente, orientée nord-ouest/sud-est, est importante avec un dénivelé d'environ dix mètres pour une longueur décapée de 190 m. Faisant suite à une demande d'extension et d'exploitation d'une carrière de sablons, déposée par l'entreprise Moroni, représentant de la S.A. entreprise CH. Moroni (parcelle ZN 25), la fouille a permis d'étudier 49 structures archéologiques dont la fourchette chronologique s'étend du Mésolithique ancien à La Tène D1a.

Mésolithique ancien

Une petite occupation du Mésolithique ancien (8628-8340 av. n. ère), implantée sur le bas du versant sableux est attestée sur une trentaine de mètres carrés, localisée dans la partie sud-est de l'emprise. Les nombreux vestiges, composés de restes osseux, silex taillés, grès brûlés et coquilles de noisettes brûlées, s'organisent autour d'un foyer. L'analyse des vestiges indique l'existence d'activités de boucherie sur le gibier et de travail des peaux, réalisées en deux étapes : à l'est, raclage de peaux ocrées humides et découpe ; à l'ouest, raclage de peaux en partie traitées, en cours de séchage. Cette occupation domestique spécialisée correspond à une étape, probablement de courte durée, dans un cycle de nomadisme qui impliquerait d'autres implantations complémentaires.

Mésolithique ? - Néolithique récent/final

Implantée dans la partie nord de l'emprise, une fosse à « profil en Y » (*Schlitzgruben*) est interprétée comme une fosse de piégeage pour les activités de chasse de grands herbivores. Sa mise en place pourrait être probablement située au Mésolithique. D'après les analyses radiocarbone réalisées sur des restes fauniques provenant des niveaux supérieurs de la structure, elle fut recréusée et réemployée plus tard au Néolithique final comme structure de combustion.

Âge du Bronze final - Hallstatt A2/B2

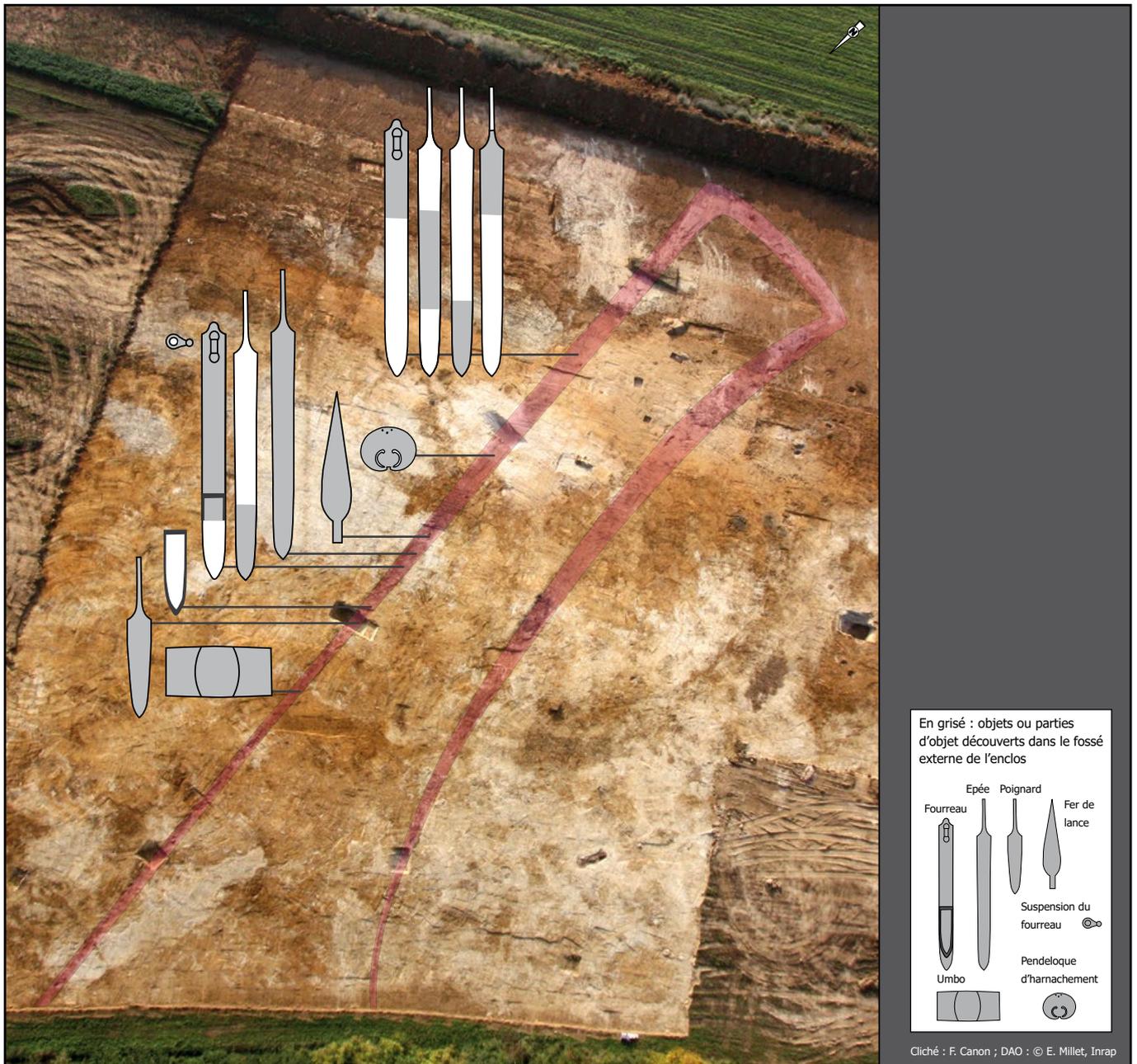
Une occupation au cours de l'âge du Bronze final (Hallstatt A2-B2) est attestée par quelques indices ténus, illustrés par des rejets de céramiques provenant d'un ancien chablis ou d'une fosse perturbée et par quelques fragments résiduels issus des fossés de l'enclos du second âge du Fer. L'absence de structures archéologiques clairement définies pour l'âge du Bronze ne permet pas de proposer un schéma interprétatif d'occupation.

Hallstatt final - Hallstatt D2/D3

La période du Hallstatt final est également lacunaire et attestée par une fosse d'extraction polylobée, localisée dans la partie nord de l'emprise. Seule la couche supérieure, scellant la fosse a pu être datée du Hallstatt D2-D3 par des rejets céramiques. L'existence de cette fosse d'extraction constitue l'indice d'une occupation (habitat ?), localisée en dehors de l'emprise de fouilles ou implantée à proximité.

La Tène moyenne/finale - La Tène C1b à D1a

La phase d'occupation majeure du site (La Tène C1b à D1a) est matérialisée par des fossés parallèles et jointifs d'un vaste enclos à entrée « en touche de Palmer », un puits, trois silos et des fosses détritiques. Provenant de ces structures et principalement des fossés de l'enclos, le mobilier recueilli est constitué de fragments de céramiques, de mobilier métallique, déchets de forges, rejets de faune et de quelques os humains erratiques. L'emprise de la fouille, néanmoins réduite par rapport à l'extension supposée du site, offre une vision incomplète d'un établissement rural gaulois de grande ampleur. L'organisation interne de cet habitat n'est de fait pas appréhendable dans sa globalité. Bien que sa surface reste hypothétique, ce type d'établissement rural, ceint d'un double fossé à entrée en « touche de Palmer » et implanté sur une éminence naturelle du terrain, reste parfaitement original dans la région Champagne-Ardenne. L'implantation du site sur une éminence, les fossés de l'enclos monumental, la qualité de certains objets relevant du mobilier de prestige et l'existence de pratiques culturelles domestiques (armement ployé et mutilé) constituent autant d'indices du « statut » non négligeable de cet établissement rural, vraisemblablement à placer au-delà d'une ferme ordinaire.



ROSNAV, Haut de Vallière
 Localisation des pièces « sacrifiées » ou déposées complètes dans le fossé externe de l'enclos gaulois
 (Cliché : F. Canon ; DAO : É. Millet, Inrap).

Les structures protohistoriques mal datées

Six bâtiments à quatre poteaux, trois fosses et un ensemble de trous de poteau sont rattachables à la Protohistoire (âges du Bronze ? du Fer ?). S'inscrivant dans l'espace ceint par l'enclos du second âge du Fer, certaines de ces structures (fosses et trous de poteau) pourraient être reliées à la phase d'occupation majeure du site.

Quant aux six bâtiments à quatre poteaux, probablement des greniers, ils peuvent tout autant être rattachés aux occupations fugaces du Bronze final ou du Hallstatt final déjà observées sur l'emprise, comme à celle de La Tène C/D.

Émilie MILLET

SAINT-BRICE-COURCELLES

Parc d'activités de la Malle, phase 1

Gallo-romain - Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre de l'aménagement du Parc d'activités de la Malle, sur un ancien terrain marécageux aujourd'hui recouvert par un remblai de plus de 3 m d'épaisseur.

Sur une emprise étroite de 16 827 m² sondé au taux de 10 %, les traces d'une ou plusieurs occupations antiques ont été mises au jour. Une première zone au nord livre des trous de poteaux et fosses, avec du rare mobilier antique. L'emprise ne permet pas d'interprétation spatiale, mais les alignements de poteaux suggèrent l'existence d'un habitat. Dans une

seconde zone, anciennement séparée de la première par un ruisseau, des fossés larges et peu profonds semblent orthonormés, bien qu'ici encore aucune interprétation spatiale ne soit possible. L'un de ces fossés a notamment livré une fibule augustéenne, pouvant évoquer une fonction autre que simple fossé parcellaire. Ces occupations, en dehors de la cité antique de *Durocortorum*, évoquent une aire rurale telle que celle qui commence à se dessiner au sud de Reims, à Bezannes.

Pascal STOCKER

SAINT-ÉTIENNE-AU-TEMPLE

RD 208

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Bas Moyen Âge -
Contemporain

Suite au projet de réalisation d'un nouveau lotissement au lieu-dit *Chantraine*, sur la commune de Saint-Étienne-au-Temple, deux diagnostics archéologiques ont été réalisés par l'Inrap en 2002 et 2008, dirigés successivement par M.-C. Truc et par C. Moreau. Ces opérations ont révélé notamment la présence de nombreuses structures en creux – fosses et trous de poteau – témoignant d'une occupation de l'âge du Fer dans la partie sud de la parcelle et d'une occupation gallo-romaine et/ou du haut Moyen Âge dans la partie centrale. Ces vestiges ont motivé la prescription d'une fouille archéologique préventive. Le bureau d'études Éveha est intervenu sur la période allant du 8 février au 23 avril 2010.

L'emprise de fouille se présente comme une longue bande de terrain de plan allongé, d'une superficie totale d'environ 1,8 ha. La zone fouillée présente un relief légèrement en pente depuis la RD208 en direction du cours d'eau La Vesle. Rappelons qu'en 2002, dans la parcelle voisine immédiatement au nord, une fouille préalable à une précédente tranche du lotissement avait permis la découverte d'une petite nécropole à incinérations de l'âge du Bronze final (IIa-IIb).

Un ensemble funéraire de l'âge du Bronze

Dans la partie méridionale du site, les restes d'un ensemble funéraire de l'âge du Bronze ont été fouillés. Il se compose notamment de deux enclos fossoyés circulaires et d'une douzaine de sépultures à incinération. Deux petits fossés longilignes attribués à la même période viennent compléter ces découvertes, ainsi qu'une série de fosses isolées.

Le premier enclos, d'un diamètre d'environ 15 m, était situé partiellement hors emprise et, de ce fait, il n'a pu être totalement étudié. Le second, d'un diamètre de 19 m, a été complètement fouillé. Dans chacun de ces enclos, aucune interruption des creusements ou trace particulière d'aménagement n'a été observée. De même, nous n'avons aucun reste relatif à d'éventuelles sépultures à l'intérieur de ces enclos. Il est possible que cette absence soit due à l'action de facteurs érosifs, d'origine naturelle ou anthropique.

Les relations stratigraphiques observables sur le terrain indiquent que la réalisation de ces enclos est antérieure aux sépultures à incinération fouillées à proximité. Si le comblement des fossés circulaires était déjà bien avancé au moment de l'installation de ces sépultures,

ces enclos devaient cependant encore être bien visibles dans le paysage. Au vu du plan d'ensemble des vestiges de cette nécropole et notamment de la disposition des dépôts autour du plus petit des deux enclos, on peut en effet avancer l'hypothèse que celui-ci a joué un rôle polarisant.

Au nombre d'une douzaine au total, environ la moitié de ces sépultures à incinération contenaient des urnes funéraires à l'intérieur desquelles se trouvaient des restes osseux brûlés. Dans les autres sépultures, les os avaient été déposés directement dans la fosse sépulcrale. Dans l'ensemble, les dépôts se caractérisent par un faible nombre de restes osseux. Leur étude a permis de mettre en évidence une population regroupant des individus de diverses tranches d'âge, sans distinction apparente dans leur répartition spatiale au sein de la nécropole. Les urnes conservées, bien que peu nombreuses, forment un lot homogène et typique des productions de la phase moyenne du Bronze final (IIb-IIIa), soit approximativement 1150 à 930 av. J. - C. Cet ensemble s'intègre dans la culture Rhin-Suisse-France orientale (RSFO). La question de la relation de cette nécropole avec celle découverte à quelques centaines de mètres au nord lors de la fouille préventive de 2002 reste ouverte.

Un habitat de la fin du premier au du début du second âge du Fer

À l'emplacement de cette nécropole, après un *hiatus* chronologique de plusieurs siècles, prend place un petit habitat daté de la période de transition fin du premier – début du second âge du Fer, soit environ 530-450 av. J. - C. Les vestiges conservés sont constitués de bâtiments sur poteaux et sur sablières basses, de silos, de fosses. Parmi les bâtiments dont il a été possible de restituer le plan, deux conservaient les traces de sablières basses. Si nous n'avons pas de certitude absolue concernant la datation de ces deux constructions, leur présence au sein des autres vestiges de l'âge du Fer, la proximité de structures annexes et la répartition générale du mobilier découvert incitent très fortement à penser qu'ils participent à cette occupation, le plus grand des deux ayant peut-être la fonction d'habitation. Celui-ci mesure environ 50 m². Il s'agit probablement d'une construction à nef unique. Les trous de poteau fouillés à l'intérieur n'ont pas permis de mettre en évidence des divisions internes. On note la présence de plusieurs silos probablement en relation avec ce bâtiment : deux à l'intérieur et un troisième situé juste à l'extérieur. De dimensions plutôt réduites, ils correspondent sans doute à un stockage à vocation domestique des denrées. Le second bâtiment est plus petit, environ 27 m², et contrairement au précédent, aucune autre structure ne semble lui être associée directement. On note également la présence de silos supplémentaires en limite nord-ouest de cet habitat, légèrement à l'écart ce dernier.

Les nombreux trous de poteau ont permis d'identifier diverses structures. De plan carré ou rectangulaire, elles sont caractérisées généralement par la présence de quatre ou six poteaux porteurs, parfois renforcés par d'autres poteaux le long du périmètre. Les principaux bâtiments reconnus présentent une superficie qui varie entre 6,5 et 12,5 m² environ. Communs sur les sites d'habitat de cette période, ces bâtiments sur poteaux sont interprétés comme des greniers et autres structures destinées notamment aux différentes opérations de traitement des récoltes. Notons aussi la présence de deux clôtures. Il n'est pas aisé de dégager une organisation d'ensemble de cet habitat à la lecture du plan des vestiges mis au jour. On peut toutefois remarquer que plusieurs bâtiments sur poteaux se trouvent à proximité des clôtures, contrairement aux bâtiments sur sablières basses. Nous avons donc peut-être à faire à des unités organisées avec l'habitation matérialisée par les traces de sablières basses, complétée éventuellement par des silos destinés au stockage domestique et par d'autres bâtiments sur poteaux situés en limite d'unité, à proximité des clôtures.

Un établissement de la période gallo-romaine

L'occupation du site durant la période antique est attestée du I^{er} s. à la première moitié du V^e s. par des vestiges présents dans la partie centrale de l'emprise de fouille. Elle peut être divisée en trois grandes phases dont la deuxième, datée de la seconde moitié du II^e-III^e s., est la mieux représentée par le mobilier céramique. Rappelons qu'au vu des résultats du diagnostic de 2002 et de l'emprise de fouille actuellement retenue, la fouille ne concerne probablement qu'une petite partie de cette occupation antique. De plus, la zone de fouille est ici marquée par une érosion assez forte. Cette phase gallo-romaine est caractérisée par la présence de bâtiments sur poteaux, de plusieurs caves, de fosses et d'un puits. Ces structures semblent indiquer l'existence de plusieurs unités organisées selon une trame bien définie. La phase de la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. se signale notamment par un ensemble formant une unité d'occupation avec un grand bâtiment sur poteaux et des structures annexes de type cave. Cette unité est peut-être délimitée par une clôture palissadée. Le bâtiment principal, dans son second état, présente une superficie dépassant 100 m² et sa partie interne est nettement divisée en deux grandes pièces principales.

Une ferme de la fin du Moyen Âge

En limite nord de la parcelle fouillée, les restes d'un établissement de la fin du Moyen Âge ont été partiellement étudiés, les vestiges continuant hors emprise. Ils se composent notamment de restes très mal conservés de maçonneries et de tranchées de récupération indiquant la présence d'anciens bâtiments, de structures annexes destinées au stockage et d'un puits. L'étude du mobilier céramique indique que nous



SAINT-ÉTIENNE-AU-TEMPLE, Chantraine

Vue d'un bâtiment sur sablière basse recoupant le comblement d'un des deux enclos fossoyés circulaires de l'âge du Bronze (Cliché : G. Gouzon, Éveha)

sommes en présence d'un établissement occupé aux XIV^e et XV^e s

Les restes de deux bâtiments ont pu être reconnus. Les restitutions proposées restent cependant incomplètes et hypothétiques, notamment pour le second. Leurs grandes dimensions indiquent qu'ils appartiennent sans doute à un corps de ferme d'une certaine importance. Les nombreuses tuiles creuses présentes dans ce secteur nous fournissent une indication sur le mode de couverture. Une partie des murs – peut-être uniquement la partie basse – était en moellons calcaires, comme le montrent les restes des quelques maçonneries conservées. Deux foyers présents dans le premier bâtiment, dont l'un est caractérisé par des tuiles canal délimitant l'âtre, sont les seuls aménagements internes reconnus avec des restes de préparation de sols. Trois structures de stockage situées à l'extérieur des bâtiments ont été fouillées. Deux sont de simples silos creusés dans le substrat. La troisième se démarque par une maçonnerie de

facture soignée, conservée sur toute la profondeur de la fosse et dont la partie supérieure est délimitée par une margelle. L'abandon de cet établissement rural survient au cours du XV^e s. Par la suite, ce secteur est de nouveau occupé, comme le prouvent des restes de petites maçonneries disséminés sur la parcelle et dont certaines sont bâties sur les niveaux d'abandon de l'établissement médiéval. La zone fouillée est, durant l'époque moderne, vraisemblablement dédiée aux activités agricoles auxquelles ces petits bâtiments – sans doute de type « appentis » – sont liés. Notons que le cadastre de 1825 n'indique aucun bâtiment dans ce secteur.

Des vestiges de la Première Guerre mondiale

Certains vestiges attestent une présence militaire sur les lieux durant la Grande Guerre. Il s'agit notamment de fosses dont les comblements ont restitué quelques munitions et un casque Adrian. Cet ensemble est complété par un réseau de fossés longilignes qui

délimitent les tracés des voies ferrées attestées sur le Canevas de tir de Châlons-sur-Marne de 1918.

Mise en contexte

La fouille du site de *Chantraine* a permis de mettre en évidence dans ce secteur plusieurs phases d'occupation discontinues s'échelonnant de l'âge du Bronze final à la fin du Moyen Âge. Les vestiges reconnus, notamment pour les phases d'occupations protohistoriques, permettent d'enrichir nos connaissances sur la Champagne crayeuse et, en particulier, pour ce secteur de la vallée de la Vesle qui a fait l'objet de nombreuses fouilles préventives, notamment en relation avec la réalisation de la LGV Est. La nécropole du Bronze

final qui a été mise au jour fournit un exemple supplémentaire d'ensemble funéraire associant enclos fossoyés et incinérations. L'habitat de l'âge du Fer est un indice supplémentaire de la colonisation importante que connaît la plaine crayeuse du Hallstatt final à La Tène moyenne ; il vient ainsi renforcer l'hypothèse de l'importance de la Vesle comme axe structurant pour le peuplement de la région. Les vestiges reconnus pour la période gallo-romaine, plus limités, s'inscrivent eux aussi dans la continuité de ce qui a pu être observé sur d'autres sites proches.

Benjamin TIXIER

SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ Rue des Castors

La fouille du site la rue des Castors à Saint-Martin-sur-Pré s'est déroulée en deux phases : du 2 novembre

2010 au 20 janvier 2011 puis du 22 août au 9 septembre 2011. Les résultats seront présentés dans le BSR 2011.

SARON-SUR-AUBE La Rosière

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

Un diagnostic archéologique a été conduit préalablement à un projet de carrière d'extraction de granulats localisé sur le territoire sur une surface de 136 787 m² de champ cultivé. La surface ouverte est de 16 606 m², soit 12 % de l'emprise du projet. Cette opération a apporté de nouvelles données archéologiques sur les occupations anciennes des vallées de l'Aube et de la Seine. En particulier par la présence de paléochenaux, d'un paléosol, d'une fosse polylobée du Néolithique récent, de plusieurs secteurs avec des bâtiments et poteaux non datés, de fosses dont une gallo-romaine et d'un fossé du haut moyen-âge. Les systèmes de paléochenaux observés dans l'emprise du diagnostic et surtout celui situé dans le ¼ nord-est du projet nous ont permis de retrouver une pointe de flèche (datée du

Néolithique récent, détermination F. Langry- François) piégée dans la tourbe et située à la base de cette séquence organique Le ou les paléosols implanté(s) sur l'ensemble de cette évaluation nous a/ont livré une quantité de mobilier céramique daté du Néolithique/ Bronze assez mal conservé dont peu de fragments caractéristiques. Nous avons aussi quelques fragments du Bronze final/ Hallstatt et du mobilier du Haut-Empire gallo-romain.

Le mobilier lithique déterminable dont 23 outils serait attribuable du Néolithique récent au Néolithique moyen à final, seul un éclat massif pourrait être attribué au Paléolithique. La présence d'un vase du groupe de Cerny dans le sondage B4 qui est situé à la limite

nord-est de l'emprise pourrait nous évoquer une autre occupation (ou paléosol) plus ancienne. L'étude de la faune nous livre un échantillonnage d'espèces domestique (bœuf et porc) et sauvage (cerf et sanglier).

Au centre sud du diagnostic « une concentration » de sondages positifs a retenu notre attention avec 56 faits, dans les tranchées B28, B29, B30, A92, B120(1 fossé), A32 (1 fosse polylobée), A45 (2 poteaux), B45 (1 poteau), B56 (5 fosses et 11Tp), A94 (7 poteaux et 1 sablière), B119 (24 poteaux, 1 foyer et 2 fosses). Aucun mobilier n'a été découvert dans les structures des sondages A45, B45, A94, B119. La fosse polylobée rencontrée dans ce sondage A32 nous a donné un ensemble de pièces lithiques qui pourrait être du Néolithique récent, le mobilier céramique serait plus difficile à déterminer mais se rapprocherait du Néolithique ou du Bronze, la faune comprend aussi des espèces domestiques et sauvages. Le sondage B56 nous a donné cinq fosses qui pourrait être des fosses silos, ainsi qu'un bâtiment à quatre poteaux (St 3, St 9, St 10 et St 12), la présence de trois poteaux répartis sur les flancs ouest, nord et est

du bâtiment pourrait nous laisser deviner un plan plus complexe d'une structure ovulaire, aucune comparaison ne vient affirmer cette hypothèse. Il semblerait au vu du mobilier gallo-romain dans le silo St 5 et du mobilier du Bronze ou du Néolithique des poteaux St 10 et St 12, que nous ayons deux périodes représentées dans ce sondage, ce qui nous a amenés à faire quelques tests manuels supplémentaires et n'ont pas abouti à la découverte d'autres mobiliers. Néanmoins la présence du paléosol dans ce sondage nous a donné d'autres tessons gallo-romains et du Néolithique ou du Bronze. Un fossé de 2 m de large environ a été repéré sur 130 m environ dans les sondages B28, B29, B30, A92 et B120, avec, dans son comblement, un lot de parois d'un vase avec une molette fortement effacée du haut Moyen Âge. L'étude du mobilier lithique de ce site nous orienterait vers une homogénéité probable du mobilier du paléosol et de la fosse polylobée et nous proposerait une datation du Néolithique récent.

Bruno DUCHÊNE

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

SARRY Le Pont Pillard, lot 7

L'implantation d'un lotissement au lieu-dit *Pont Pillard* sur la commune de Sarry a permis la découverte d'une aire funéraire dense. Au printemps 2010, une opération de fouille préventive a été menée sur la seule partie conservée de ce gisement (640 m²).

Cette emprise correspond à la limite méridionale de l'espace funéraire. La fouille a en effet mis en évidence, dans la partie nord-ouest, une zone funéraire composée de quinze inhumations tandis que la partie est est occupée par un petit bâtiment dont ne subsistent que quelques murs.

Bien que peu représentatives de l'ensemble de la nécropole, les observations anthropologiques des quinze sépultures mettent en exergue un ensemble d'individus âgés (arthrose, forte usure dentaire, ossifications cartilagineuses) dominé par des hommes (huit hommes et quatre femmes). Peu d'immaturs ont été retrouvés dans cette partie du cimetière. Il s'agit d'une population plutôt « défavorisée » dont les marqueurs de stress sont omniprésents (hypoplasies, *cribra orbitalia*). Les nombreuses fractures et luxations

observées ainsi que la présence d'usure d'activité sur les dents d'un individu sont en faveur d'une population de *laboratores*.

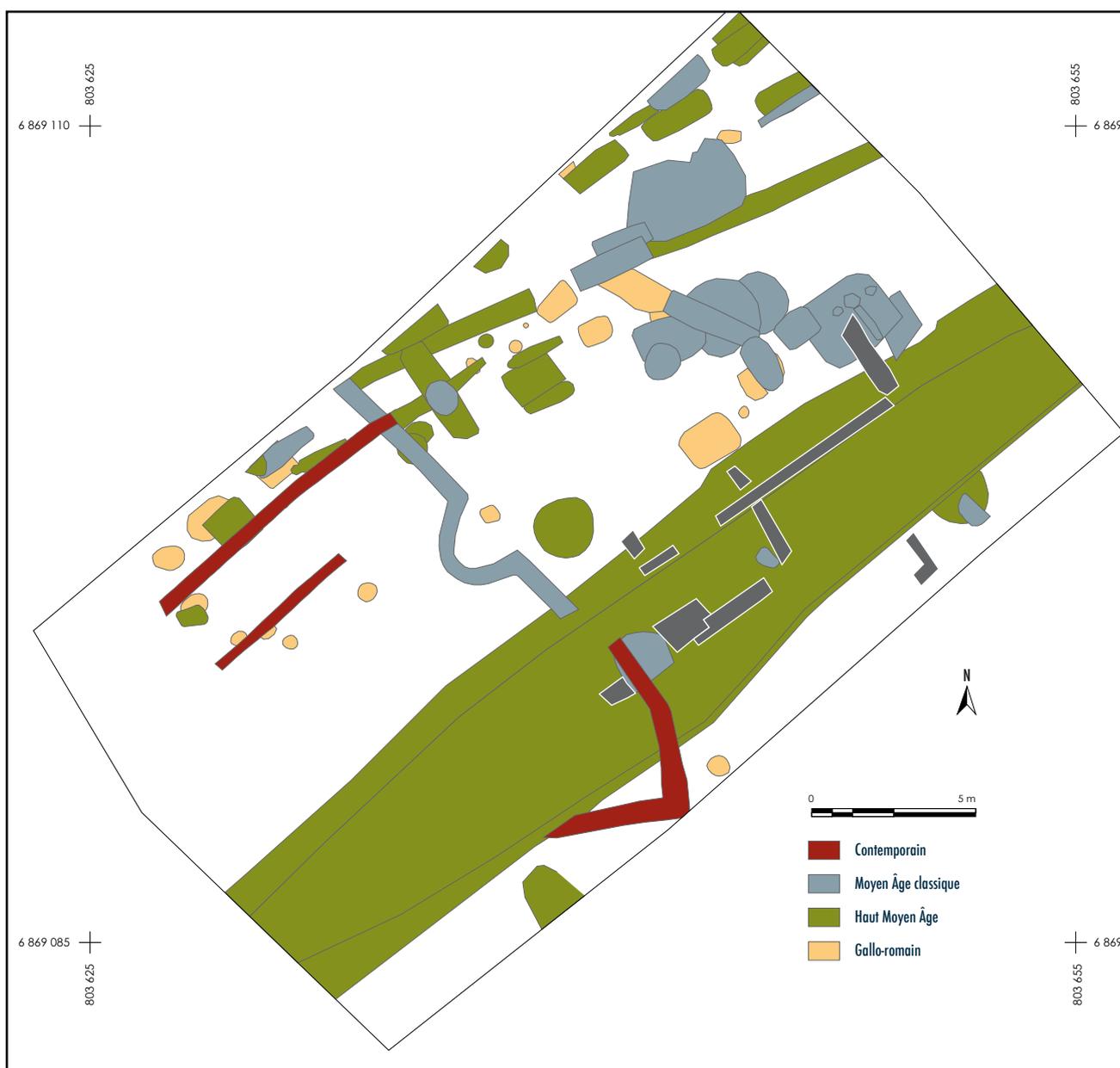
D'autre part, des indices concernant les pratiques alimentaires ont pu être décelés. L'usure des dents à laquelle s'ajoutent les pertes *ante mortem* et le nombre élevé de caries suggèrent en effet l'ingestion d'une nourriture riche en glucides incluant des particules abrasives (nourriture mal lavée ? Relation avec la façon de préparer la nourriture ?)

Peu d'informations recueillies sur le terrain nous renseignent sur l'utilisation de l'ensemble bâti. Il est cependant indiscutable que cette zone n'a pas fonctionné en tant que chapelle ou église. En effet, la présence d'un foyer au sein de l'édifice, de divers sols avec des niveaux de recharge ainsi que le plan en lui-même témoignent d'une fonction domestique et non religieuse. Les datations 14C, les études céramiques ainsi que la stratigraphie permettent de situer l'occupation du site de la période gallo-romaine à nos jours avec une occupation plus importante au

cours du Moyen Âge. Ainsi, l'occupation principale se situe entre le XI^e et le XIV^e s. et concerne d'une part la zone funéraire et d'autre part la zone de bâti. L'étude des documents archéologiques de ce gisement est en cours.

Il ne fait nul doute que les résultats permettront de mieux comprendre les relations qui ont pu exister entre l'aire funéraire et l'aire domestique dans un village marqué par une forte empreinte religieuse.

Marie MAURY



SARRY, Le pont Pillard, lot 7
Plan général phasé
(DAO : Sarl Archéosphère).

SILLERY

Le Chemin des Ânes, Le Chemin de Verzy

Gallo-romain - Contemporain

Suite à la demande volontaire de diagnostic initiée par la CCI Reims-Epernay pour l'aménagement d'une zone d'activité commerciale, une intervention a été réalisée sur la commune de Sillery au lieux-dits *Le Chemin des Ânes* et *Le Chemin de Verzy*. Le projet, divisé en deux phases, est situé en limite communale sud-est, entre l'autoroute A4 et la route départementale D8E4 à proximité immédiate de la sucrerie Cristal-Union. L'emprise de la première phase, dirigée par Claire Pilliot (Inrap), s'étendait sur 50 470 m².

Cette seconde phase porte sur une surface totale de 81 310 m² qui a nécessité 87 sondages.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence de nombreuses structures datées de la période contemporaine, plus précisément de la Guerre 1914-1918, et un chemin matérialisé par des ornières entamant le substrat crayeux. Pour les périodes plus anciennes, seule une fosse d'extraction a été identifiée, pouvant appartenir à la période gallo-romaine.

Yoann RABASTÉ

THIÉBLEMONT-FAREMONT

Échangeur RN 44

Âge du Bronze - Âge du Fer - Moderne

Suite au projet de construction d'un échangeur dénivelé entre la RN 4 et la RD 60 au niveau de la commune de Thiéblemont-Farémont, un diagnostic a été mené du 18 au 24 août 2009 sur une surface de 15 ha par une équipe de l'Inrap, dirigée par B. Filipiak. Au sud de la RN4, dans la zone A du diagnostic, ont été mis au jour des vestiges datés entre le Bronze final et La Tène ancienne, et dont la nature et le mobilier attestaient d'une probable activité domestique et de la localisation d'un habitat à proximité.

Ces découvertes ont motivé la prescription d'une fouille archéologique par le préfet de région, dans le but de sauvegarder ces vestiges et d'améliorer nos connaissances sur cette période, mal connue dans le Perthois. La fouille par le bureau d'études Éveha a été menée du 11 octobre au 3 décembre 2010, ses principaux résultats sont présentés ici.

Des occupations du Bronze final au Hallstatt final

La majeure partie des structures identifiées sur le site se rattache à trois occupations successives : la première, très fugace, se développe entre le Hallstatt B1 et le Hallstatt B2/3, la seconde entre le Hallstatt C

et D1, la troisième au Hallstatt D3. Les deux dernières phases comprennent des fosses ayant livré un mobilier à caractère détritique ainsi que des structures de puisage. Des rejets de terre rubéfiée à caractère architectural évoquent, à chaque phase, la présence de bâtiments d'habitation, non repérés lors de la fouille. Six bâtiments sur quatre poteaux qui n'ont pu être datés précisément se rattachent de façon probable à ces phases d'occupation.

Conformément à un mode de gestion des sols connu pour toute la Protohistoire jusqu'à La Tène moyenne, ces habitats peuvent correspondre à une même occupation, de petite taille et à vocation agricole, tournant sur un terroir et s'implantant de nouveau cycliquement au même endroit.

Un dépôt d'outils en fer laténien

La fouille a permis la mise au jour d'un dépôt d'outils agricoles en fer : ceux-ci ont été enterrés dans une fosse, probablement dans un contenant en bois dont le négatif a pu être identifié lors de la fouille. Le dépôt se compose d'une faux d'une longueur atypique de 68 cm, d'un couteau, de fragments de clous, d'une barre dont



THIÉBLEMONT-FARÉMONT, Échangeur RN 44
 Vue générale de la zone 1 en cours de fouille
 (Cliché : N. Pimpaud, Éveha)

la fonction est indéterminée et d'un outil ou instrument non identifié.

Des analyses au radiocarbone, pratiquées sur les restes carpologiques recueillis dans la fosse, ont fourni une datation calibrée à cet ensemble comprise entre 360 et 120 B.C. L'analyse typo-chronologique du mobilier permet d'affiner cette datation vers le bas de cette fourchette, aux alentours de la fin de La Tène moyenne et du début de La Tène finale.

Le caractère isolé de ce dépôt est notable, aucune autre structure qui puisse lui être contemporaine n'a été mise au jour lors de la fouille. Il pourrait s'agir là d'une cache, bien que l'hypothèse d'un dépôt à caractère rituel ne puisse être totalement écartée.

Un parcellaire en lanières d'époque moderne

Un réseau de fossés parcellaires a été mis au jour lors de la fouille. Les fossés sont espacés de neuf mètres et possèdent une orientation nord-sud, définissant des parcelles étirées, dites « en lanières ». Ce type de

division des sols était très fréquent en Champagne et en France de l'Est en général, et encore usité jusqu'au remembrement. Sa mise en place peut être mise en rapport avec la colonisation agraire de ces régions. Le cadastre napoléonien montre en activité la totalité des parcelles identifiées lors de la fouille et le cadastre actuel lui-même en a gardé la trace. La mise en place de ce parcellaire n'a pu être datée lors de l'opération. Le rare mobilier recueilli dans son comblement renvoie à la période moderne sans plus de précision.

L'opération a permis d'apporter un intéressant complément aux données archéologiques déjà connues dans le Perthois. Elle permet aussi de s'écarter d'un biais de la recherche locale, disproportion introduite dans les données par les nombreuses fouilles préventives liées aux aménagements de carrière des bords de la Marne, menées depuis longtemps autour de la commune d'Orconte.

Nicolas PIMPAUD



THIEBLEMONT-FARÉMONT, Échangeur RN 44
 Vue du dépôt d'outils en fer de la structure 1004
 (Cliché : L. Le Clézio, Éveha)

TOGNY-AUX-BŒUFS Les Grandes Pâtures

Néolithique - Âge du Bronze -
 Âge du Fer - Gallo-romain

Un diagnostic a été réalisé préalablement au projet d'aménagement d'une carrière de graviers sur une emprise de 5 221 5 m². 4 142, 6 m² ont été sondés, soit 7,9 % de l'emprise du projet.

Cette évaluation a permis de révéler des traces anthropiques attribuables à plusieurs phases. À l'ouest de la parcelle, nous avons découvert un ensemble constitué d'un enclos quadrangulaire et de 4 fosses dont l'une a livré du mobilier daté de La Tène A-B. Nous n'avons pas retrouvé de traces d'habitat à proximité immédiate, ce qui laisse supposer que cet espace était sans doute plutôt dédié à l'activité agricole, voire pastorale. Au centre de la parcelle, nous avons identifié un bâtiment sur au moins 4 poteaux, dont l'un a livré de la céramique datée de la Protohistoire. Cet élément d'habitat se trouve en bordure de paléochenal, on peut donc supposer que soit l'occupation s'est installée

en bordure de celui-ci, soit le paléochenal est venu recouvrir les autres structures, n'en laissant pas de traces.

Les limons de débordements présents sur le terrain comportaient un corpus important de céramique et de pièces lithiques, dont l'étude a confirmé la datation entre le Bronze final et le Hallstatt final, à part un tesson et un fragment de hache polie attribués au Néolithique moyen à final. La présence d'un site à proximité de la parcelle diagnostiquée est à envisager.

Carole DAROQUE

VANAULT-LES-DAMES Le Village

Moderne

Le diagnostic archéologique réalisé dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement et d'un bâtiment médical a porté sur une surface 35 000 m². 36 sondages représentant 10,7 % de la surface disponible (27 000 m²) ont été pratiqués. Le substrat apparaît entre 40 et 130 cm de profondeur. Il est constitué de craie franche sous forme de blocs et de craie plus ou moins argileuse de couleur blanche à grise (marne). Il est surmonté de strates limoneuses peu différenciées.

27 structures ont au total été détectées. On dénombre 13 sections de fossés correspondant à 5 fossés A, B, C, D et E. Ceux-ci, de par leurs orientations semblent correspondre à des éléments de parcellaire. Leurs

complements n'ont pas livré de mobilier archéologique. Les 14 structures restantes s'apparentent à des fosses. Il s'agit soit de fosses quadrangulaires soit de fosses ayant livré de la faune. Les fosses quadrangulaires mesurent environ 1 m de côté pour des profondeurs de 30 cm. Il s'agit probablement de fosses de plantation dont le mobilier (verre, céramique) renvoie à l'époque moderne. Les fosses renfermant de la faune sont soit quadrangulaires soit oblongues. Les espèces identifiées sont du mouton, du cochon et du veau (?). Aucun élément matériel antérieur à l'époque moderne n'a été découvert.

Arnaud RÉMY

VERTUS La Fosse Notre-Dame

L'opération s'inscrit dans le cadre de la future réalisation d'une zone pavillonnaire sur une surface de 36 479 m².

La particularité de cette opération réside dans le fait qu'elle se trouve en bordure sud de l'emprise d'un site de la fin de l'âge du Bronze. Des cultures se trouvaient encore en terre sur une partie des parcelles, représentant 5 897 m² et qui n'ont pas été sondées. Les sondages représentent environ de 8 à 10 % de la surface totale.

La stratigraphie des sondages est relativement homogène et composé de 0,30 m de terre végétale et de 0,10 à 1 m de limon brun clair à foncé, plus ou moins chargée de calcaire. Le sous-sol est constitué de graveluches alternées avec des argiles calcaires blanches. Aucune structure archéologique n'a été mise au jour. Toutefois l'absence de vestiges dans cette parcelle nous renseigne sur la limite sud-est du site de l'âge du Bronze des *Rigauts* mis au jour en 2006.

Hervé BOCQUILLON

VILLERS-ALLERAND

Le Bas des Grands Prés

Épipaléolithique -
Mésolithique - Néolithique

Suite à un diagnostic (Stocker, 2009) ayant permis la détection de vestiges archéologiques rattachés à la Protohistoire et aux périodes préhistoriques et ayant conduit à une prescription technique, un suivi de travaux a été réalisé concernant l'installation de réseaux pour la gestion des eaux sous contrôle du Sra.

Cette opération a permis de confirmer la présence d'un niveau argileux sombre enfermant du matériel archéologique et du charbon de bois, ainsi que

quelques faits fossoyés aménagés dans ce niveau. Au regard du mobilier pouvant être intégré à une fourchette chronologique très large, il est fort plausible que le niveau attesté à plus d'un mètre de profondeur corresponde à des éléments de sol colluvionné dans lequel des structures ont été creusées. Celles-ci n'ont pas pu être datées dans le cadre de ces travaux.

Geertrui BLANCQUAERT

VITRY-LE-FRANÇOIS

Rue du Bac, Ruelle du Bac

Moderne (?) - Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet immobilier (8 712 m²) au nord de la ville nouvelle de Vitry-le-François. Seize sondages ont permis de vérifier environ 11 % de la surface (968 m²) à l'arrière des habitations le long de la rue, et de la ruelle du Bac.

Dans la partie nord-est du projet, un puits avec un aménagement indéterminé au sud a livré quatre planches en bois de son fond, encore actuellement au niveau de la nappe phréatique (270 cm sous la surface actuelle). Le (rare) mobilier recueilli dans son comblement permet de proposer une attribution chronologique à partir de la fin de la période moderne.

Cette partie du projet a conservé des niveaux limoneux pouvant atteindre 150 cm d'épaisseur, liés au réseau hydrographique dense de ce secteur proche de la confluence de la Saulx et de la Marne (observations géologiques, M. Frouin).

À l'ouest du projet, le gravier sous-jacent remonte, créant un dôme sur lequel ont été reconnues des structures récentes à contemporaines (fin XIX^e s., surtout XX^e s.) qui s'étendent sur le projet mitoyen diagnostiqué à la suite (code Patriarche n° 6355).

Geert VERBRUGGHE

VITRY-LE-FRANÇOIS
Rue du Faubourg de Châlons, Rue du
Bac

Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet immobilier (5 698 m²) au nord de la ville nouvelle de Vitry-le-François. Une douzaine de sondages ont permis de vérifier environ 8,8 % de la surface totale d'un projet immobilier à l'arrière des habitations le long de la rue du faubourg de Châlons et de la rue du Bac. Ils ont permis de délimiter la partie ouest d'un dôme de cailloutis de gravier qui s'étend sur la partie occidentale du projet mitoyen (code Patriarche 6354).

Conformément aux observations sur ce dernier, des structures récentes et contemporaines sont les seuls témoins reconnus sur cette partie du projet. S'y rajoutent deux structures modestes, avec du mobilier de la même période dans l'angle sud-ouest du projet (sondage 23) à proximité immédiate d'une dépression remblayée de déchets des constructions de la zone commerciale mitoyenne.

Geert VERBRUGGHE

VRIGNY
Les Cumines Basses, Saint Marcoul

Cette opération de diagnostic archéologique a été menée au nord-ouest de la commune de Vrigny au lieu-dit *Les Cumines Basses* en bordure du tracé de la LGV Paris Strasbourg.

La commune de Vrigny est située sur le flanc et en contrebas de la Montagne de Reims, vers le nord-ouest. Le site des *Cumines Basses* est situé dans une coupe plaine en bas de la pente nord de la Montagne de Reims. Le sol encaissant est constitué de sables calcaires variant du gris clair au jaune orangé.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'un lotissement. Le projet porte sur une surface de 9 622 m² sur la parcelle 5 de la section ZI. La particularité de cette opération de diagnostic, réside en sa localisation, en effet, elle se trouve en bordure sud de l'emprise d'un

site à vocation de métallurgie de la fin du premier âge du Fer fouillé en 2002 (Bocquillon, 2006 ; Bocquillon, Saurel *et alii* 2009). Les sondages ont couvert 8 à 10 % de la surface totale.

Aucune structure archéologique n'a été mise au jour. Toutefois l'absence de vestiges dans cette parcelle nous renseigne sur la limite sud du site des Cumines Basses fouillé en 2002. L'ensemble de la périphérie du site à maintenant été exploré hormis une bande de 15 à 20 m entre l'actuelle opération et la fouille de 2002, marquée par un chemin et la bande de sécurité. L'occupation artisanale du premier âge du Fer était donc d'ampleur réduite probablement moins de 1 000 m².

Hervé BOCQUILLON

WARMERIVILLE La Bassière

Gallo-romain - Moyen Âge -
Contemporain

Une opération a été réalisée sur la commune de Warmeriville au lieu-dit *La Bassière*, à la suite d'une demande volontaire de diagnostic. L'emprise du projet s'étend sur une surface de 31 206 m² entre la route départementale RD20 et l'avenue du Val des Bois, à l'entrée de la commune. Elle est située dans la plaine alluviale de la Suippes et présente un contexte géomorphologique varié avant d'atteindre le substrat (craie, graveluche et gravier).

L'opération, avec une surface ouverte de 4 972 m² (soit 15,9 % de la superficie initiale) a permis de mettre en évidence un ensemble très dense de vestiges dont trois concentrations semblent apparaître, où l'on retrouve toutes les structures caractéristiques de la période du haut Moyen Âge : bâtiments sur poteaux, cabanes excavées, silos, fosses, etc., possiblement organisés le

long d'un chemin creux qui traverse la parcelle du nord-ouest vers le sud-est.

Ce dernier semble délimiter l'extension des vestiges vers le sud-ouest. La densité exceptionnelle des structures et la complexité des recoupements suggèrent des liaisons stratigraphiques et plusieurs phases d'occupations.

Le mobilier récolté ne permet pas une datation précise de l'ensemble des vestiges mis au jour. Toutefois, les quelques bords retrouvés et étudiés ne sont pas antérieurs à une période tardive de l'Antiquité et postérieurs au X^e s. Cette opération a donc permis de mettre au jour une occupation pérenne du territoire de l'extrême fin de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

Yoann RABASTÉ

WARMERIVILLE La Fosse Pichet

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

Suite à la demande volontaire de diagnostic initiée par la Communauté de Commune de la Vallée de la Suippe pour la création d'une zone commerciale, une opération a été réalisée sur une emprise de 73 282 m². Le projet est situé en limite sud de la commune de Warmeriville, le long de la route départementale RD20, rue de Warmeriville. Le contexte géologique dans ce secteur est marqué par un substrat crayeux et de nombreuses formations superficielles du Quaternaire (colluvions, alluvions, limons de plateau, grèzes, etc.). Les flancs de la vallée de la Suippe présentent de faibles pentes, recouvertes de grèzes issues de l'altération mécanique de la craie sous-jacente et localement de colluvions dans les vallons étroits présents dans le paysage.

L'emprise du projet se situe dans la plaine alluviale de la Suippe, à une altitude de 81 m NGF. La parcelle est située sur un sous-sol composé de grèze crayeuse/graveluche dont la nature peut être précisée par la position topographique du site en bas de pente.

Au total, cette opération aura nécessité 10 jours d'intervention et 144 sondages. Les conditions climatiques et la profondeur des sondages ont exigé la prolongation de la phase de terrain. Le diagnostic a permis de mettre en évidence de nombreuses structures datées du premier âge du Fer et principalement du Hallstatt final, ainsi que des structures datées de la période contemporaine, de la Grande Guerre et de l'après-guerre.

Sur l'ensemble de l'emprise, ce n'est pas moins de trois concentrations de vestiges de la période protohistorique qui ont été mises au jour. La première concentration, zone A, est celle qui a livré le plus de vestiges, matérialisant une vaste occupation dans la moitié sud de l'emprise. Elle se caractérise par la présence de fosses et de trous de poteau. La zone de vestiges est installée en partie sur un paléosol qui peut atteindre 0,50 m d'épaisseur. Ce dernier peut apparaître à près de 1,50 m sous le niveau de sol actuel.

Le mobilier céramique issu de ces structures est daté de la période du Hallstatt final. L'ébauche d'une organisation en plusieurs petits bâtiments quadrangulaires apparaît dans plusieurs sondages.

La seconde concentration, zone B, correspond à un petit bâtiment localisé à une cinquantaine de mètres de la première zone. Il s'agit d'un petit bâtiment quadrangulaire sur 6 trous de poteau. Aucune datation n'a pu être apportée, toutefois, la proximité du bâtiment avec les vestiges de la période du Hallstatt permet de proposer un rapprochement chronologique.

La troisième et dernière zone, zone C, correspond à un petit ensemble de deux bâtiments quadrangulaires, de 3,50 m de côtés, et de deux trous de poteau supplémentaires, localisés dans la partie nord-est de l'emprise.

À l'image du bâtiment de la zone B, les vestiges de la zone C ont été rattachés chronologiquement à la période protohistorique en raison de leur proximité avec la zone A. Ainsi, les sondages réalisés sur l'ensemble de la parcelle de *La Fosse Pichet* ont permis de mettre en évidence la présence d'une forte occupation en trois concentrations datées de la période du Hallstatt final.

En couplant les découvertes, datées de la période gallo-romaine à médiévale, réalisées sur la parcelle voisine, de l'autre côté de la route départementale RD20, avec celle de *La Fosse Pichet*, on s'aperçoit que la zone est fortement occupée et représentée de la Protohistoire à la période médiévale.

Yoann RABASTÉ

Gallo-romain - Contemporain

WARMERIVILLE La Fosse Pichet

Une opération a été réalisée sur la commune de Warmeriville au lieu-dit *La Fosse Pichet*, à la suite d'une demande volontaire de diagnostic initiée par la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe sur une surface de 29 926 m². Elle fait suite à une première phase réalisée début 2010 (Rabasté, 2010, *supra*).

L'opération est située dans la plaine alluviale de la Suipe et présente un contexte géomorphologique varié avant d'atteindre le substrat. On note ainsi la présence de nombreuses dépressions dans lesquelles sont conservés des paléosols.

Au total, 44 sondages (surface ouverte 4 172 m², soit 13,9 % de la superficie) ont été réalisés au cours de l'opération. Ces derniers ont permis de mettre au jour un chemin creux traversant la parcelle du nord vers le sud, et des vestiges de la Grande Guerre localisés sporadiquement.

Les sondages réalisés au sein du chemin creux ont permis de mettre en évidence un profil aux parois évasées avec un fond plat sur lequel sont encore visibles les premiers niveaux d'ornières. Les informations chronologiques sur la création et l'abandon de cette structure sont inconnues, toutefois, la présence d'une céramique quasi complète dans le premier niveau de comblement permet d'admettre que le chemin creux est en fonction durant le milieu de la période gallo-romaine.

La coupe stratigraphique révèle par ailleurs l'existence de plusieurs états.

Yoann RABASTÉ

WITRY-LES-REIMS Le Haut Chemin

Âge du Fer - Gallo-romain -
Contemporain

Suite à la demande de permis d'aménager initiée par l'AFU *Le Haut Chemin* pour l'aménagement d'une zone de lotissement, une intervention a été réalisée concernant un projet situé en limite communale sud, le long de l'autoroute A34 et de la route départementale D88. La proximité de la voie antique Reims-Trèves et la présence d'une nécropole protohistorique, mal localisée dans les environs, renforçaient la nécessité d'une intervention archéologique.

L'emprise du projet, s'étend sur une surface de 20 870 m². 45 sondages ont permis d'appréhender une vingtaine de structures.

Celles-ci se répartissent sur trois périodes chronologiques. La période contemporaine est matérialisée par la présence de trous de poteau, de fosses de plantations, de fondations de bâtiments et par une tranchée de la Grande Guerre. Deux fossés, larges de 1, 40 m, orientés nord-ouest sud-est, se dirigeant vers la voie antique, représentent la période gallo-romaine.

La majorité des vestiges mis au jour correspondent à la période protohistorique. Il s'agit de 9 sépultures à inhumation et de 2 sépultures à enclos (1 quadrangulaire et 1 circulaire). Toutes orientées selon un axe est-ouest, elles sont très dispersées. Cependant, certaines forment des petits groupes de 2 à 3 tombes. Les creusements diffèrent d'une tombe à l'autre en raison des profondeurs des creusements. Certaines sépultures sont bien marquées dans le substrat crayeux alors que d'autres l'entament à peine. Ces dernières sont par ailleurs difficiles à discerner puisque les creusements sont installés dans le limon brun clair. Suite aux recherches en archivistiques, les sépultures découvertes appartiennent à une partie d'une nécropole connue depuis le milieu du XIX^e s.

Outre l'attribution d'enclos à la période protohistorique, aucun mobilier datant n'ayant été retrouvé, la datation apportée est donc celle proposée par A. Bourin, déterminée par ses fouilles du XIX^e s.

Yoann RABASTÉ

HAUTE-MARNE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Notice/report	Réf. carte
6318	ANDELOT BLANCHEVILLE, Chemin de la Crâa	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	GAL-HMA-MOD-CON	*	1
6362	ANDELOT BLANCHEVILLE, Clos Soleil	Dominique MORIZE (MCC)	SD		*	1
6473	ANDILLY-EN-BASSIGNY, Charge d'Eau	Claire SERRANO (CD52)	FP	GAL	*	2
6492	BAYARD-SUR-MARNE, Le Châtelet à Gourzon	Pierre BERTHOLET	PI	GAL-MA-MOD-CON	*	3
6235	BOLOGNE, Lotissement la Champagne, 3ème tranche	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD	BRO-FER-GAL-MA-MOD-CON	*	4
6485	BOURBONNE-LES-BAINS, La Rochotte Sud, Croix l'Albin phase 2	Carole DAROQUE (INR)	OPD		*	5
6462	CHALINDREY, Songeot	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD		*	6
6293	CHAMARANDES-CHOIGNES, Les Hautes Charrières	Dorothée RENESSON (INR)	OPD		*	7
6590	CHATEAUVILLAIN, Parc aux Daims, Phase 2, Tranche B	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	IND	*	8
6417	DONJEUX, Le Milieu de la Salle	Claire PILLIOT (INR)	OPD		*	9
6291	DONJEUX, Les Terres Rouges	Claire PILLIOT (INR)	OPD		*	9

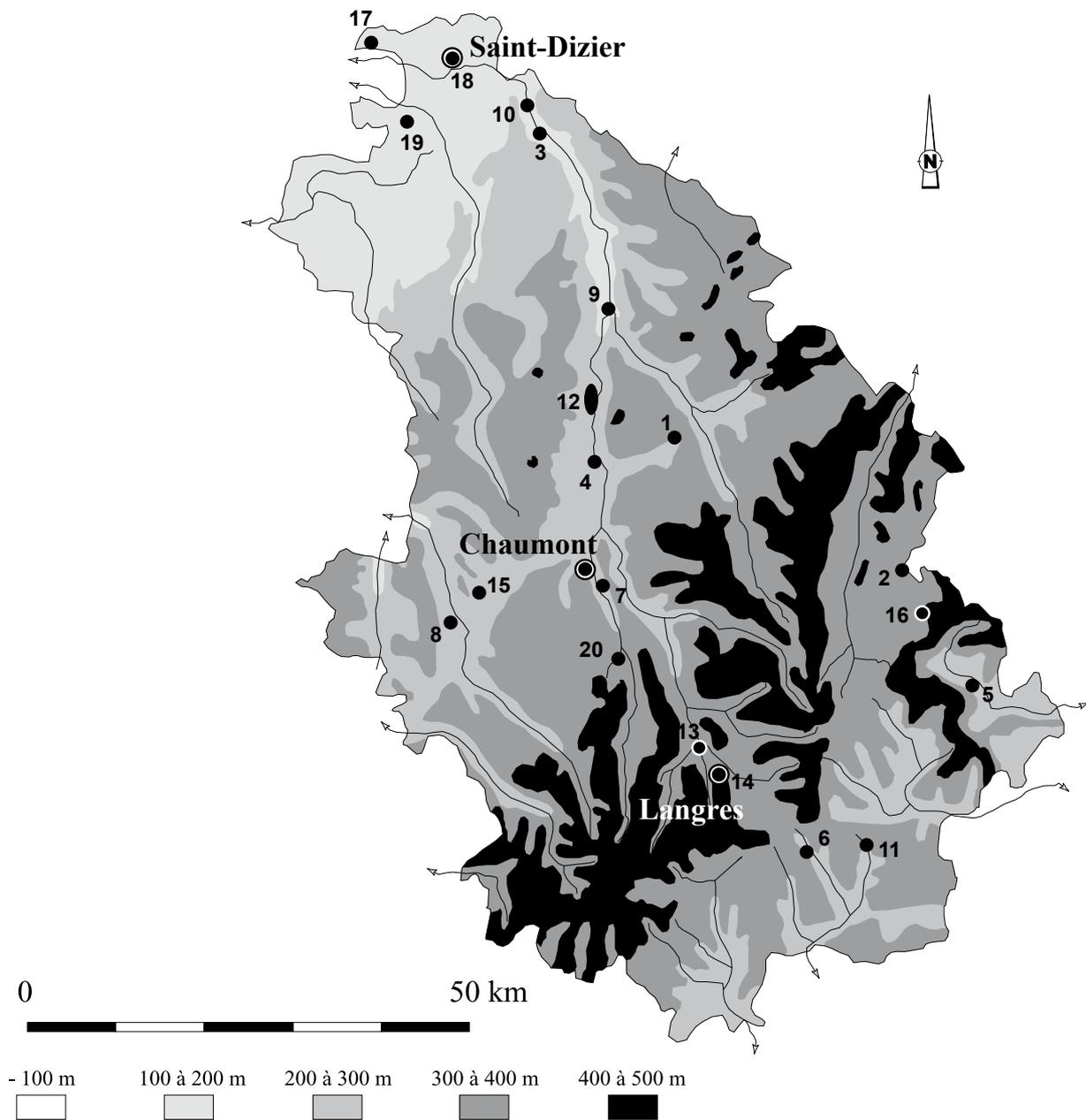
N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Époque	Notice/report	Réf. carte
6368	EURVILLE-BIENVILLE, Rue de la Calangeotte	Luc SANSON (INR)	OPD	CON	*	10
6263	FAYL-BILLOT, Haie de Montbraux	Claire PILLIOT (INR)	OPD		*	11
6487	FRONCLES, VIGNORY, SONCOURT, Brouville, Le Grand Bois, Sur Châtel, etc	Denis SCHMITTER (BEN)	PI	MULTI	*	12
6077	HUMES-JORQUENAY, Ancien Moulin Paulin	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD	MOD-CON	*	13
6339	LANGRES, Rue Gaston Bachelard, Impasse Salle des Fêtes	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD	GAL	*	14
6375	ORGES, Les Carreaux de la Perrière	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD	BRO-FER-MOD	*	15
6472	PARNOY-EN-BASSIGNY, Abbaye de Morimond	Benoît ROUZEAU (UNIV)	FP	MA-MOD	*	16
6295	PERTHES, La Grande Pièce, Le Closet	Alexandre BURGEVIN (INR)	OPD	FER-MA-MOD-CON	*	17
6071	SAINT-DIZIER, Lycée Blaise Pascal	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD		*	18
6581	SAINT-DIZIER, Le Clos Lapierre	Dominique MORIZE (MCC)	SD		*	18
6217	SAINT-DIZIER, BETTANCOURT-LA-FERRÉE, Zone de Référence phase 3A	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD	BRO-FER-GAL-MOD-CON	*	18
6280	VALCOURT, ÉCLARON, HUMBÉCOURT, Déviation RD 384	Dorothee RENESSON (INR)	OPD		*	19
6278	VILLIERS-SUR-SUIZE, Les Mousseys	Dorothee RENESSON (INR)	OPD		*	20
6491	Prospection aérienne dans le sud de la Haute-Marne	Stéphane IZRI (UNIV)	PA	PRO-GAL	*	-

HAUTE-MARNE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0



HAUTE-MARNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 0

ANDELOT BLANCHEVILLE Chemin de la Crâa

Haut Moyen Âge

À l'hiver 2009-2010, le Service régional de l'archéologie a été averti d'une découverte fortuite de sarcophage en pierre, faite sur la commune d'Andelot-Blancheville au lieu-dit *Chemin de la Crâa*.

Le sarcophage partiellement détruit ne contenait que quelques restes osseux. En plus de cette pièce le Sra a pu identifier une cinquantaine de sépultures à inhumation en pleine terre dans des fosses individuelles de forme rectangulaire ou oblongue. D'après la taille de ces fosses il s'agit de sujet déposés sur le dos avec la tête à l'ouest. Les observations de terrain n'ont pas permis d'identifier des sujets jeunes ou très jeunes. Par ailleurs la matière osseuse est très mal conservée, quand la sépulture n'a pas été tout simplement pillée.

Aucun dépôt mobilier n'a été constaté, seul quelques fragments de céramiques antiques, plutôt Haut-Empire, étaient en position résiduelle dans les comblements. L'étude est en cours.

Cette découverte atteste l'existence d'une nécropole sur une petite éminence dominant la vallée du Rognon à l'ouest et jusqu'alors inconnue. Suite à cette découverte plusieurs opérations (diagnostic et fouille) ont pu être mises en place sur les parcelles adjacentes. Elles ont démontré la poursuite du site vers l'ouest.

Dominique MORIZE

ANDELOT BLANCHEVILLE Chemin de la Crâa

Gallo-romain - Haut
Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Un projet de lotissement a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Les sondages portaient sur une emprise de 9 988 m² sondés à 15,7 % (1 566,5 m² ouverts). La commune d'Andelot-Blancheville se situe à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Chaumont. Entre les mois de novembre 2009 et janvier 2010, un suivi de travaux a été réalisé par le Sra suite à la découverte d'ossements lors du terrassement de la future maison de retraite (cf. D. Morize, *supra*). Environ une trentaine de fosses sépulcrales ont été répertoriées, orientées approximativement est/ouest (tête à l'ouest). Cette nécropole se situe sur le début d'une petite éminence, une sorte de mamelon culminant une centaine de mètres à l'ouest à l'altitude de 292 m NGF. La plupart des fosses étaient simples, de forme rectangulaire à oblongue.

À l'issue de l'opération de diagnostic, le noyau principal de la nécropole semble circonscrit. Situé sur un léger replat, ce noyau ne s'étend probablement guère au-delà, mais des sépultures isolées peuvent toutefois exister, comme tendrait à le prouver la tombe retrouvée dans le sondage 10. Celle-ci a fait l'objet d'une fouille complète dès cette phase d'évaluation. L'inhumée, une femme âgée, repose sur le dos, mais plusieurs os sont apparus dans des positions surprenantes. Cet état de fait résulte du contenant funéraire : un tronc d'arbre évidé dont la trace subsiste sous la forme de

radicelles blanches sous le niveau de repose des os ; ce tronc d'arbre était calé par de nombreux petits blocs calcaires. Ce type de contenant se retrouve le plus souvent au cours des VI^e-VII^e s. Deux sondages (12 et 13) ont livré douze inhumations orientées est/ouest (tête à l'ouest) et adoptant une organisation en rangée conformément à ce qui a pu être observé lors des sondages pratiqués sur la parcelle n° 7 contigüe, à l'hiver 2009-2010 (D. Morize). Seule la limite orientale de la nécropole demeure inconnue car se prolongeant dans cette direction. Le mobilier prélevé en surface est très fragmentaire et émoussé. Il s'agit exclusivement de céramique antique, datée du I^{er} s. Ces tessons sont accompagnés d'une boucle en fer et d'un élément d'applique en bronze. D'autres fragments de vase et une fibule ont été retrouvés dans des cuvettes naturelles comblées de limon ; ces éléments invitent à interpréter l'ensemble du mobilier gallo-romain comme résiduel et provenant d'un site d'habitat situé plus haut sur la butte. La nécropole rassemble donc des critères alto médiévaux, tendant plutôt vers la période mérovingienne. Outre les sépultures, un fossé et trois fosses indéterminées (d'extraction ?) ont été mis au jour. Le fossé a livré un mobilier contemporain. Les fosses, toutes testées, étaient dépourvues de mobilier. Il pourrait s'agir de carrières.

Vincent MARCHAISSEAU

ANDILLY-EN-BASSIGNY Charge d'Eau

Gallo-romain

La campagne 2010 a poursuivi l'exploration de deux secteurs débutés en 2009 dans la partie agricole et dans la partie résidentielle de la *villa*. Dans la partie résidentielle, une pièce maçonnée a été mise au jour au nord, presque en tout point semblable à celle qui la précède au sud. Les niveaux sous-jacents ont été dégagés, ce qui a permis de constater deux phases de construction, la première constituée de fondations de murs arasés et d'un sol de chaux (datation possible

milieu-fin du I^{er} s.), la seconde, au niveau de sol légèrement surélevé et d'une surface plus importante, revêtue d'un béton de tuileau comme toutes les dernières salles observées sur ce secteur. Du côté ouest la salle ne semble pas se poursuivre ; du côté est, elle est bordée par une galerie déjà mise au jour anciennement et la communication entre les deux, en partie absente, comportait encore une frette en fer d'une canalisation disparue, d'orientation ouest-est.



ANDILLY-EN-BASSIGNY, Charge d'Eau.

Partie résidentielle, vue sur les hérissons de sols superposés, à gauche mur arasé de la première période. On voit dans la couche de destruction de la toiture le mélange des TCA et des dalles calcaires (Cliché : CD 52).



ANDILLY-EN-BASSIGNY, Charge d'Eau.

Pars urbana, côté sud d'une grande pièce à hypocauste, vue sur le foyer rebouché et mur utilisant des blocs en remploi, sous-jacent à l'adjonction d'une galerie (Cliché : CD 52).



ANDILLY-EN-BASSIGNY, Charge d'Eau
Partie agricole, zone de fouille 2010 en fin de chantier
(Cliché : CD 52).

L'ensemble a été détruit par un incendie et comportait peut-être une toiture mixte (TCA et dalles de calcaire). À quelques mètres, la fouille d'une zone technique liée au chauffage d'une grande pièce à hypocauste confirme les nombreuses modifications apportées à la *pars urbana* au fil du temps (abandon de cette zone pour l'agrandissement des espaces de vie). Les datations de ces modifications restent à confirmer, le mobilier étant rare.

Dans la partie agricole, le sondage de 2009 a été poursuivi et agrandi au sud et à l'est. Les murs sont tout à fait arasés et ne subsistent plus qu'en fondations. Des caniveaux de drainage ont été mis au jour, constitués de rigoles reposant directement sur l'argile et recouvertes de dalles plates. Quelques éléments semblent appartenir à une phase tardive : un petit bâtiment sur poteaux de 11 m² environ, ainsi qu'une petite maçonnerie en L constituée de blocs architecturaux en remploi liés au mortier.

Le blocage des murs semble avoir intégré de nombreux fragments en remploi de la *pars urbana* détruite ou modifiée : fragments de marbre, tesselles de mosaïque, fragment de verre à vitre, dalle d'hypocauste. Si la faible épaisseur des murs laisse supposer qu'on a affaire à des constructions sans étage, aucun indice de l'élévation n'est présent sur ce secteur en dehors de fragments de tuiles.

Claire SERRANO

Cette opération de prospection-inventaire, qui a donné lieu à un rapport déposé au Sra, constitue la poursuite d'un premier rapport intitulé « Étude du site du Châtelet d'un point de vue archéogéographique » (Bertholet, 2009). Ce rapport, exécuté dans un contexte universitaire, avait pour but initial de présenter la colline dans un contexte plus large que l'espace forestier qu'elle occupe, et au sein de problématiques innovantes, comme l'étude de la flore en rapport avec l'examen du sous-sol. Ce premier rapport sert de base géographique à ce présent travail. Toutefois, nous sommes revenus à une description de la colline suivant les données anciennes et modernes : c'est l'objet du premier point de ce rapport qui concerne l'étude du « Second Bulletin des fouilles » du Chevalier Pierre-Clément Grignon, d'un point de vue géographique et topographique. Nos clichés sont sensiblement les mêmes, et montrent un milieu extrêmement fermé, difficile d'accès, et dont le sol est tapissé de rochers, de feuilles, de mousse, de ronces et d'orties. Ce premier point a pour objectif de replacer les lecteurs dans le contexte de la prospection mise sur pied, et dont le résultat sera l'examen du matériel céramique. Cette rapide présentation recadre le site dans ses caractéristiques fondamentales, et rappelle que le moindre travail archéologique sur le sommet de la colline demanderait des moyens plus importants que les nôtres (déboisement, nettoyage du sous-bois, extraction d'une couche d'humus entrelacée de rochers et de racines, etc.).

Le deuxième point de ce travail : « essai de classification typologique du matériel céramique » retrace donc notre tentative de chrono-typologie grâce au mobilier découvert sur la colline ». Cette partie a pour objet de montrer la richesse du site du Châtelet, son occupation extrêmement longue, les questions qui se posent encore au sujet de certaines périodes, mais aussi la très relative aisance quant à la mise en place d'une prospection rigoureuse. En effet, le matériel présenté est issu de presque dix ans d'exploration de la colline, où chaque passage est l'objet d'une découverte, ou de deux parfois. Nos efforts accrus de cette année n'ont permis de compléter cet ensemble que d'une dizaine de pièces ; mais aucune localisation n'est possible, le repérage étant très ardu, la collecte se faisant au hasard d'un passage taillé entre les ronces et les jeunes chênes du sous-bois.

L'examen plus approfondi du site gallo-romain du Châtelet de Gourzon passe tout d'abord par un problème devant lequel butent les chercheurs depuis

plus de trois siècles : la question du ravitaillement en eau de l'agglomération secondaire. Cette question a reçu des réponses plus ou moins fantastiques — la théorie d'un aqueduc à trois arches passe pour la plus optimiste et la plus douteuse — et nous avons décidé de nous y atteler, et d'essayer de présenter quelques premières réponses issues des travaux de nos illustres prédécesseurs. Cette troisième partie de notre travail s'intitule : le problème de l'eau : étude de la « tête d'aqueduc » du Châtelet. Il est hors de question d'attaquer de front l'étude de la colline en elle-même sans avoir réussi à répondre à ce problème essentiel. Cette partie est agrémentée de photographies : en effet, l'avantage de se pencher sur une telle question demeure dans le fait qu'elle est encore basée sur des vestiges visibles, et plus particulièrement sur un tunnel appelé la « tête d'aqueduc ».

Il nous était impossible d'étudier ces vestiges sans les relever archéologiquement : c'est le but de cette quatrième partie, présenter nos relevés effectués en compagnie d'O. Müller : Relevé archéologique de la « tête d'aqueduc ». Malheureusement des problèmes techniques ne nous ont pas permis d'achever une numérisation des données et une présentation DAO dans le cadre de ce travail. Il serait possible, avec l'aide du Laboratoire Archéologique de Nancy II, de présenter une version DAO de nos relevés de terrain ultérieurement. Malgré tout, leur insertion au sein de ce travail permet de rendre compte de l'agencement des structures.

La dernière partie « dossier sur la pierre savonnaire » est l'occasion de montrer nos dernières découvertes sur la construction locale romaine : Mr. Gaillet, instituteur, archéologue, écrivain, nous a prêté main-forte pour l'étude de cette pierre particulière avec laquelle est construit l'aqueduc du Châtelet. Elle présente une description assez exhaustive du principal matériau de construction de la ville du Châtelet en général, mais surtout de l'aqueduc en particulier.

D'après Pierre BERTHOLET

BOLOGNE

Lotissement La Champagne, tranche 3

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Les investigations ont été entreprises préalablement à l'extension d'un lotissement communal et à l'implantation d'une surface commerciale. Ce projet est localisé sur le versant occidental de la vallée de la Marne, à une dizaine de kilomètres au nord de Chaumont, et à l'entrée sud du bourg de Bologne. Il se situe à la croisée de la route nationale 67 reliant Saint-Dizier à Lausanne et de la rue de Champagne qui a été ouverte récemment pour desservir le lotissement du même nom.

L'assiette du projet – des terrains agricoles (terres cultivées) – en forme de triangle, s'inscrit dans un quadrilatère de 435 m x 4270 m de dimensions maximales (pour une superficie totale de l'ordre de 7,1 ha) qui s'appuie vers le nord contre des parcelles bâties (tranches 1 et 2 du lotissement de Champagne), et se trouve borné par la route nationale 67 vers l'est, et la rue de Champagne vers l'ouest. La parcelle affecte un coteau qui ouvre sur le vallon du ruisseau des Vervelles, vers le nord-ouest, et donne sur le coteau de Craas dominant la Marne, vers le sud-est ; les altitudes sont comprises entre 245 et 255 m NGF. D'après la carte géologique du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (B.R.G.M.), le terrain diagnostiqué se situe à la jonction entre le domaine de plateau formé par les calcaires sub-lithographiques très durs du Bathonien supérieur et moyen (marqués J2b-c sur la carte géologique) et les dépressions correspondant aux affleurements des marnes calloviennes et oxfordiennes (J3).

Ce diagnostic, avec une surface ouverte de 7 356,4 m² (10,3 % des terrains) a permis la découverte d'occupations qui intéressent les phases finales de l'âge du Bronze (Bronze final IIa et la transition Bronze final IIIa-Hallstatt C, soit entre 1200 et 800 avant notre ère). L'époque gallo-romaine n'est renseignée que par la découverte de mobilier céramique dans le comblement de deux fosses d'extraction de limon tandis que les périodes plus récentes n'illustrent que la simple exploitation du terroir, à distance des villages, à travers des structures parcellaires (fossés). Un indice mobilier d'une occupation plus ancienne a été recueilli dans le comblement d'une fosse d'extraction livrant un mobilier mélangé (les tessons recueillis intéressent la Protohistoire et la période romaine) ; il s'agit d'un racloir double sur lame en silex qui se rattache au Néolithique.

Une grande fosse d'extraction de matériau ayant servi de fosse-dépotoir pour une aire de production céramique du Bronze final IIa (1200/1100 avant notre

ère) a été détectée. En effet, une structure de grandes dimensions, repérée contre la limite d'emprise obligée, a retenu plus particulièrement l'attention. Dans un premier temps, cette structure qui n'était que partiellement décapée du fait même de sa localisation en limite d'emprise, a été simplement testée mécaniquement pour permettre sa caractérisation et fixer sa datation. Toutefois, devant l'importance et la qualité du mobilier archéologique recueilli lors de ce test portant sur son seul quart nord-est, après concertation avec le Service régional de l'archéologie, la fouille mécanisée complète de cette structure fut décidée.

Cette excavation de plan parfaitement circulaire en surface, de 7,50 m de diamètre, a été creusée sur une profondeur de 2,60 m dans une poche de limon argileux brun clair. La coupe qui a été restituée, montre un profil en cuvette irrégulier et un comblement associant des couches relativement argileuses, dans sa partie inférieure, et des sédiments plus limoneux, en surface. L'intérêt de cette structure est de présenter, à mi profondeur, une couche détritique, prise dans une gangue argileuse, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, qui a été intégralement prélevée (149 kg de poterie – soit environ 5 000 tessons – mais aussi quelques blocs d'argile cuite, des tores (éléments de calage des vases à l'intérieur de la chambre de chauffe d'un four de potier), des fragments de broyeurs ou meules et des restes fauniques). Une première étude du mobilier recueilli permet d'établir que cette excavation dont la fonction première fût l'extraction de matériau, servit de fosse-dépotoir pour des rejets provenant d'une aire de cuisson de poterie. L'analyse typochronologique, menée par T. Nicolas, permet d'attribuer cet ensemble à l'étape ancienne du Bronze final, et plus particulièrement au Bronze final IIa (1200-1100 avant notre ère). Il contribue à la caractérisation de l'étape initiale du Bronze final régionale, dont les occurrences étaient jusqu'à présent lacunaires, mais également à la production céramique et à l'activité potière.

Jean-Jacques THÉVENARD

BOURBONNE-LES-BAINS
La Rochotte Sud, Croix l'Albin,
phase 2

Cette phase 2 de diagnostic, liée à la construction d'une maison de retraite sur une emprise de 1 889 m² sondée à 12,4 % (234 m² ouverts) n'a pas révélé de vestiges anthropiques ni archéologiques.

Cette opération confirme l'absence de vestiges observés lors de la phase 1 (Burgevin 2010).

Carole DAROQUE

CHALINDREY
Songeut

Les investigations ont été entreprises préalablement à la réalisation de la seconde tranche du lotissement « Le Douay », sur une emprise de 12 402 m². Le projet est localisé à l'entrée sud de la commune de Chalindrey. Il se situe à proximité de la ligne de chemin de fer de Chalindrey à Is-sur-Tille et non loin de la croisée de la route départementale 136 menant vers Grenant et de la rue des Moulières qui longe la Zone Industrielle du même nom. L'assiette du projet – des pâtures – s'inscrit dans un quadrilatère de 144 m x 96 m de dimensions maximales (pour une superficie totale de l'ordre de 1,24 ha). Elle s'appuie vers le nord contre des parcelles bâties (Lotissement du Douay, 1^{ère} tranche), et se trouve bornée par le ruisseau du Douay vers l'est. Le pâturage concerné par le projet d'aménagement, ainsi que les parcelles voisines, témoignent d'un ancien paysage de bocage qui était marqué par des haies séparant des groupes de parcelles laniérées et des traces de billons.

Les 20 sondages ouverts (représentant 8,15 % de la surface à sonder, soit 1 012 m²), n'ont pas mis en évidence de structures archéologiques ; ils n'ont révélé que des traces d'occupation récentes liées à l'exploitation agricole du terroir.

Jean-Jacques THÉVENARD

CHAMARANDES-CHOIGNES Les Hautes Charrières

Cette opération de diagnostic a été prescrite suite à la demande volontaire émise par la Mairie dans le cadre d'un projet de lotissement et d'un groupe scolaire.

82 sondages ont été réalisés, représentant 7,7 % de la surface du projet (56 410 m²).

Seules 2 zones de colluvionnement, situées au sud-est et à l'ouest, ont été observées. Hormis la présence de remblais contemporains au sud-est (zone 1), aucun vestige archéologique plus ancien n'a été mis au jour.

Dorothee RENESSON

CHÂTEAUVILLAIN Parc aux Daims, phase 2, tranche B

Indéterminé

Cette opération de diagnostic a été conduite dans le cadre de l'aménagement d'une zone à vocation touristique sur une emprise de XXX m² sondée à 3,3 % de la superficie totale (2 458 m² ouverts).

Bien que réalisée dans des conditions difficiles, tant du point de vue de la topographie des terrains que de celui des conditions hivernales, cette opération a permis de repérer des anomalies anthropiques peu communes. Relevant d'activités d'extraction, deux fronts de taille ont été repérés et complètent les levés topographiques déjà effectués par le Conseil départemental de la Haute-Marne.

La plupart des zones d'extraction sont situées sur les coteaux dominant la rive droite de l'Aujon ; deux vallons secs ont servi de secteurs privilégiés semble-t-il. Dans la continuité du vallon occidental, nous avons pu mettre en évidence un front de taille sur 240 m de long. Il recoupe un réseau de murs en pierres sèches.

Aucun de ces éléments n'a malheureusement permis de datation. La rive gauche a livré au moins un front de taille dont l'éboulement paraît important. Les deux fronts de taille repérés sont associés à des zones remaniées : carrières en fosses, talus de déblais d'extraction... qui n'ont pu être sondées pour des raisons d'accessibilité.

À nouveau ces structures restent non datées. S'il est séduisant de vouloir relier cette extraction à la construction des remparts médiévaux de Châteauvillain,

rien ne permet de l'assurer ; seule des analyses pétrographiques ou une étude des modules de pierres permettraient de lever le doute.

En définitive, seules deux structures en creux ont été appréhendées : de forme linéaire, elles présentaient un comblement proche de la terre végétale avec de nombreuses racines et paraissent contemporaines.

La volonté d'aménager en préservant au maximum le patrimoine environnemental peut permettre d'envisager une collaboration plus poussée dans les années à venir. Des prospections pédestres systématiques seraient une solution à considérer ; topographier la zone d'extraction dans son intégralité pourrait être une première piste (réalisation d'un MNT par exemple). La présence d'anciens bassins piscicoles, près du cours de l'Aujon, à l'ouest, doivent également faire l'objet d'une mise en valeur. Leur remarquable conservation et la présence de canalisations en pierre les reliant peuvent donner lieu à un suivi archéologique.

Vincent MARCHAISSEAU

DONJEUX
Les Terres Rouges, Le Milieu de la Salle

Un projet d'extension de carrière sur une emprise totale de 39 500 m² (25 500 m² et 14 000 m²) a motivé la réalisation d'un diagnostic.

Respectivement 8,2 % et 11,7 % des deux parcelles des *Terres Rouges* et du *Milieu de la Salle* ont été

sondés. De la terre végétale caractérisée par un limon brun roux clair contenant de nombreux petits blocs de calcaires couvrait directement le substrat (calcaire du Kimméridgien inférieur).

Claire PILLIOT

EURVILLE-BIENVILLE
Rue de la Calangeotte

Contemporain

Suite à la demande de permis de construire pour une maison individuelle une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la parcelle concernée par le projet d'aménagement. L'emprise du projet (d'une surface totale de 658 m²) a été sondée sur 8 % de la surface (soit 53 m²).

Les deux sondages réalisés ont toutefois mis en évidence l'existence de deux fosses de plantation contemporaines. Une sédimentation naturelle importante et homogène, mais malheureusement vierge de tout vestige archéologique ayant également été mise en évidence.

Luc SANSON

FAYL-BILLOT
Haie de Montbraux

La prospection mécanique de la parcelle a mis au jour un fossé moderne et deux drains sur les 20 000 m² d'emprise sondée à près de 10 % dans le cadre d'un projet de réalisation d'un centre d'entretien et d'intervention routier.

Un épais limon roux argileux, d'une épaisseur allant jusqu'à 2,50 m succédait à la terre végétale et précédait l'apparition du substrat. Parfois, un limon brun gris

argileux s'intercalait entre ces couches. C'est dans ce dernier qu'un fossé et deux drains ont été découverts.

Aucun mobilier archéologique n'a été découvert sur l'ensemble des structures et du terrain.

Claire PILLIOT

FRONCLES, VIGNORY, SONCOURT Prospection inventaire

Multiple

Une opération de prospection inventaire dirigée par D. Schmitter a donné lieu à un rapport déposé au Sra. Ce rapport comprend 27 pages de textes, 11 fiches techniques individuelles sous forme de dessins et plans repris des cartographies pour le positionnement des prises de vues et 18 planches de photos en illustration des textes afférents. 26 figures principales et 132 sous-figures correspondent aux prises de vues référencées dans les textes descriptifs et les fiches techniques. Une partie méthodologique présente les opérations de relevés sur cartographies avec fond IGN. Les CD joints au rapport comprennent les relevés GPS (ensemble des points réalisés par le GPS) par l'ONF, adressés directement au Sra. Une carte de localisation IGN au 1/125000^{ème}, situe géographiquement les sites inventoriés entre les limites des Vosges et la vallée de la Marne. Une carte IGN au 1/25000^{ème}, vient préciser ce positionnement géographique des territoires de chaque commune concernée. Ces deux cartes sont suivies d'une sélection des feuilles du cadastre napoléonien des secteurs impliqués : Froncles, Vignory et Soncourt et d'une liste des lieux-dits, figurant sur ces feuilles de cadastre. Chacune d'elle porte un numéro de figure dans la suite logique des précédents. Les titres des rubriques principales sont précédés des chiffres romains de I à X. Les cartographies sont au nombre de cinq, Froncles= 2, Vignory = 2 et Soncourt = 1. Chaque cartographie présente des zones de vestiges distinctes, liées à des « Fiches descriptives » et des « fiches techniques » (liées elles-mêmes aux photos numérotées, correspondant aux « sous-figures » et aux fichiers numériques.

Un travail documentaire-archivistique est présenté préalablement à la conclusion (ci-dessous) des relevés et à la cartographie globale de tous les secteurs inventoriés.

Comme tous les secteurs précédemment relevés, celui de Froncles/Buxières mériterait que l'on s'y attarde à bien des égards, en forêt ou non. Au vu des lieux-dits, relevés sur le cadastre napoléonien, certains nous interpellent inévitablement par leur étymologie. Mais pas seulement, en effet, ce territoire est porteur de quelques sites totalement inédits et inconnus aussi bien du grand public que des initiés.

Bien que les sites relevés soient très distants les uns des autres, nous avons tenu à pratiquer un inventaire car nous avons trouvé là des sites totalement insoupçonnés, de type camps fortifiés de hauteurs, et également les traces évidentes du prétendu couvent ou monastère de Brouville dont on ne trouve que quelques mots de sa

présence dans les archives départementales, au lieu-dit *Le Puits des Nonnes*. Tout cela mérite peut-être qu'on s'y attarde davantage. Si bien que nos investigations se situent à des points très ponctuels sur le finage de ce secteur. La présence de ces *oppida* puisque c'est ainsi que d'autres les nomment, ramène le bourg à ses véritables origines historiques avant même celles de Buxières qui débute, semble-t-il entre le III^e et le V^e s. de notre ère, à en juger par les restes d'occupation du *Châtel*. L'histoire de Buxières s'en trouve être quelque peu reléguée à l'époque mérovingienne au vu des vestiges que nous offre cette colline. Mais que le lecteur ne s'y trompe pas, il n'y a rien là de péjoratif dans nos propos, qu'un petit clin d'œil malicieux à l'endroit de nos amis buxiérois qui pensaient depuis toujours être les premiers conquérants du territoire... Plus sérieusement, nous en profitons pour crier ici notre désarroi et notre indignation face à l'ignorance ou l'inconscience qui a détruit à tout jamais ce site qui aurait pu servir de référence à cette époque encore si mystérieuse, et qui n'a pas laissé beaucoup de témoignages de cette qualité dans toute la France !

Le secteur de Vignory, lui non plus, n'a pas fini de nous surprendre, tant au nord qu'au sud du territoire par des sites ponctuels de différentes époques, et surtout par la présence et l'étendue de ce qui semble être un petit village coiffant la partie sommitale du Carolus, colline qui s'étend en face de celle du château féodal. Des voies antiques ou anciennes venant de Bar-sur-Aube et rejoignant sans aucun doute une ou plusieurs villas dans la vallée, entre Vignory et Vouécourt, traversaient le village. Des restes de constructions ont été trouvés dans les champs situés entre ces deux villages, notamment en creusant la tranchée du chemin de fer vers 1856, ainsi que deux stèles gallo romaines, dont une qui est au musée de Langres, et l'autre qui a été découverte dans les murs du donjon du château lors de sa récente réhabilitation. Actuellement on y glane aisément des fragments de céramique de cette époque.

Quant à Soncourt, les témoignages historiques, voire proto ou préhistoriques, s'il en est, sont disséminés sur le territoire, et se retrouveraient éventuellement sur les éperons en saillie, que l'on retrouve à l'ouest du village, dans la périphérie de l'ancien prieuré de *La Genevroie*. Cependant, sur ces derniers sommets, les explorations sont actuellement rendues impraticables, car occupés par une végétation de ronciers, résultant de la tempête de 1999, qui nous refusent toute lecture au sol. L'immense forêt de *l'Étoile* qui s'étend à l'extrême ouest du village

est sans doute porteuse de beaucoup de réponses de par sa traversée par certaines voies antiques bordées sans doute de quelques villas ou relais dans la contrée du *Marchat*. Bien sûr nous n'aurons pas la possibilité de les confirmer dans l'inventaire qui nous occupe, pour des raisons de temps matériel et de financement adéquat. Là aussi, sur ce secteur, nous sommes en

présence, y compris dans la vallée, de nombreux lieux-dits révélateurs, que nous inscrivons à l'inventaire pour les générations futures, à défaut de pouvoir pousser nos investigations plus avant.

d'après Denis SCHMITTER

Moderne-Contemporain

HÎMES-JORQUENAY Ancien Moulin Paulin

Les investigations ont été entreprises préalablement à la création d'un lotissement sur la commune de Hîmes-Jorquenay. Le projet est localisé sur le versant occidental de la vallée de la Marne, à 4 km au nord de Langres, et à l'entrée sud du bourg de Hîmes. Il se situe non loin de la croisée de la route nationale 19 et de la route départementale 286 menant vers Saint-Martin-les-Langres. L'assiette du projet – des terrains agricoles (terres cultivées) – en forme de triangle, s'inscrit dans un quadrilatère de 290 m x 240 m de dimensions maximales (pour une superficie totale de l'ordre de 4,4 ha) qui s'appuie vers l'est contre des parcelles bâties (Lotissement de *La Charmotte*), et se trouve borné par l'aqueduc d'alimentation du canal de la Marne vers le nord-ouest, et le chemin d'exploitation de

La Charmotte, prolongeant le *Chemin aux Vaches*, vers le sud. La parcelle affecte le sommet d'un coteau qui ouvre sur le vallon du ruisseau de la Mouche, orienté sud-ouest / nord-est, tributaire de la Marne qui coule à 900 m au nord de l'extrémité orientale du projet.

Les 66 sondages ouverts (représentant 9 % de la surface à sonder), n'ont pas mis en évidence de structures archéologiques très anciennes. Les données recueillies ne se rapportent qu'à l'exploitation agricole du terroir (fossés de parcellaire à vocation agricole, chemins d'exploitation, traces de billons...).

Jean-Jacques THÉVENARD

Gallo-romain

LANGRES Rue Gaston Bachelard

Les investigations ont été entreprises dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle. La parcelle concernée se trouve dans le faubourg sud de la ville de Langres, contre la limite nord de la zone d'immeubles collectifs Cité Turenne et en bordure de la rue Gaston Bachelard qui se détache de l'Avenue Turenne (route nationale 74).

L'assiette du projet affecte d'anciens jardins formant les parcelles cadastrales BL 171 (301 m²) et BL 174 (399 m²) et s'inscrit dans un rectangle de 45,35 m x

17,43 m de dimensions maximales. Le terrain marque un léger pendage sud-ouest / nord-est de l'ordre de 4,10 % et ouvre sur le coteau du faubourg des Auges qui domine la plaine des *Franchises*.

Le projet se trouve à proximité immédiate de deux sites archéologiques antiques majeurs : une grande nécropole bordant la voie d'Agrippa qui relie *Lugdunum* (Lyon) à *Augusta Treverorum* (Trèves), [au tracé repris par la RN74 et l'Avenue Turenne], ainsi que du quartier antique mis au jour lors de la construction du Foyer

Langrois des Jeunes Travailleurs (Place des États-Unis) et fouillé par E. Frézouls, entre 1969 et 1982.

Les sondages réalisés lors de ce diagnostic archéologique (157 m² soit 22,4 % de l'emprise) ont révélé, sur la partie sud de l'emprise, une rue est-ouest inédite (*decumanus* secondaire), aménagée dans la première moitié du I^{er} s. de notre ère, ainsi que ses aménagements bordiers (caniveaux, trottoir/portique du côté nord). Vers le nord, un vaste espace extérieur, établi en terrasses, a été repéré. Cet espace, peut-

être public, semble amputé, vers l'est, par une zone d'habitat.

L'état de conservation des vestiges semble important (sauf dans le quart sud-est de la parcelle où l'on repère une zone remaniée, comblée de gravats modernes). On note en effet l'absence de substructions postérieures et les niveaux antiques sont scellés par des terres noires dont l'épaisseur est comprise entre 0,45 à 0,80 m.

Jean-Jacques THÉVENARD

ORGES Les Carreaux de la Perrière

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Moderne

Les investigations ont été entreprises préalablement à la réalisation du lotissement communal *Les Carreaux de la Perrière*. Le projet est localisé à la sortie nord-ouest du village d'Orges, en bordure de la route départementale 106 menant à Braux-le-Châtel et Aizanville. Le terrain intéresse la rive droite de la vallée de la Dhuy (alimentant l'Aujon, affluent de l'Aube), à moins de 500 m du cours d'eau. Il se situe à proximité immédiate de la jonction du versant et du fond de vallée. À une altitude moyenne de 216 m NGF, il présente un faible pendage nord-est/sud-ouest de l'ordre de 2,5 %. L'assiette du projet – d'anciens clos pâturés – s'inscrit dans un quadrilatère de 110 m x 92 m de dimensions maximales (pour une superficie totale approchant 0,77 ha). S'appuyant, au sud-est, contre un ancien bâtiment en cours de rénovation (pour usage communal), parcouru d'un fossé dans sa partie nord et ceinturé d'un mur en pierres, le terrain présente encore la configuration donnée par le cadastre ancien (XIX^e s.).

Le sous-sol est constitué d'alluvions modernes argileuses de l'Holocène, marquées « Fz » sur la Carte géologique. Il s'agit de graviers calcaires mêlés à de la terre fine ocre-beige, de texture limono-argileuse dont l'épaisseur dépasse 1,50 m.

Les parcelles diagnostiquées s'intègrent dans un contexte archéologique relativement riche, l'essentiel des découvertes concernant la période gallo-romaine et la trame viaire. Le chemin rural dit « de la Couperote » qui longe la bordure nord du chantier (à 260 m plus au nord) reprend en partie le tracé d'une voie romaine secondaire qui reliait Blessonville à Maranville et Rennepont par la vallée de la Dhuy. La rive sud de ce

chemin antique, bordé d'un fossé, a été reconnue en 2004 à l'occasion du diagnostic mené préalablement à la réalisation du lotissement communal des *Chenevières du Breuil*, à l'entrée est du village et à 0,95 km de notre opération (Six 2004). Ce diagnostic constituait la première campagne d'archéologie préventive menée sur la commune. Il a permis de reconnaître, outre le tronçon de voie romaine, un enclos fossoyé quadrangulaire du bas Moyen Âge (XIV^e-XVI^e s.) ainsi que des vestiges d'époque protohistorique (2 fosses du Bronze final II/IIIa ainsi qu'un enclos circulaire daté du Hallstatt final ou du début de la Tène Ancienne).

860 m² ont été sondés, soit 11,2 % de l'emprise du projet. Les investigations entreprises ont permis de reconnaître, dans la partie sud de la zone d'étude, deux structures archéologiques (une fosse et un segment curviligne d'une trentaine de mètres d'un fossé d'enclos) qui attestent l'occupation de ce terroir à l'époque protohistorique (plus particulièrement à la fin de l'âge du Bronze et à la transition Hallstatt final / La Tène ancienne).

Les périodes plus récentes (époques moderne et contemporaine) ne sont représentées que par quelques structures liées à l'exploitation agricole du terroir (fonds de billons, drain empierré, canal de drainage et murets de clôtures).

Jean-Jacques THÉVENARD

PARNOY-EN-BASSIGNY Abbaye de Morimond

Moyen Âge - Moderne

La campagne de fouille trisannuelle qui s'achève (2008-2010) a permis de bien comprendre comment s'implante et s'organise le principal bâtiment fouillé dans la partie occidentale de l'enclos de l'abbaye cistercienne de Morimond fondée vers 1117. Il s'agit d'un ensemble de 35 m par 11 m soit 385 m², organisé sur deux nefs et voûté sur croisée d'ogive et arc doubleau. Des formerets existent dans les deux murs pignons. Les recherches ont confirmé la datation ancienne de cet ensemble soit les décennies 1170-1190. Ce bâtiment est longé au nord par le grand égout du monastère. Le bâtiment, au sud, a bénéficié d'une galerie de circulation de plus de 2 m de large. La campagne de 2010 montre la

prolongation vers l'est d'un bâtiment de même largeur (bâtiment C), soit 11 m après un léger angle, toujours en longeant le collecteur principal. Ce bâtiment est daté de la seconde moitié du XIII^e ou du début du XIV^e s. selon des arguments stylistiques.

On peut regretter que la fouille et le peu d'élévation ne permettent pas de trancher sur l'activité d'origine du bâtiment néanmoins, une série d'indices laisse à penser que nous sommes en présence d'un des bâtiments de l'hôtellerie (hôtellerie, cuisine, cellier) dans le quartier d'accueil de l'abbaye au niveau du grand enclos. Il s'agit de la zone qui peut accueillir les hôtes.



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Le mur gouttereau sud du bâtiment C avec ses ouvertures
(Cliché : B. Rouzeau)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Vue d'ensemble du bâtiment A au moment de l'extension maximale de la fouille, cliché pris depuis l'est,
en direction de l'ouest (Cliché : B. Rouzeau)

Le bâtiment comprend des cheminées dans les deux salles les plus à l'ouest, et la salle aval a même été dans un second temps transformée en cuisine avec plusieurs foyers. Ces cheminées sont composées de dalles de terres cuites plus ou moins abîmées au centre des zones de chauffe. Elles sont délimitées par un bandeau en pierre de grès. Le dortoir était vraisemblablement à l'étage. Dans la salle centrale, le sol d'origine, en grosse dalles de grès a été atteint. La

particularité de cette campagne est qu'elle montre que le mur pignon ouest du bâtiment A est en fait le même que le mur gouttereau du bâtiment perpendiculaire qui se développe vers le sud. Elle pose la question des accès au site à l'époque médiévale.

L'ensemble est très décoré en témoigne les bases des piles mises au jour sous le sol de l'écurie dans la salle 3. La partie à l'ouest ayant le plus d'élévation montre un



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Les bases des foyers dans la salle 1 du bâtiment A
(Cliché : B. Rouzeau)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Sol d'origine de la salle 2 du bâtiment A
(Cliché : B. Rouzeau)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de
Morimond
Décors de la base de la pile ouest dans la
salle 3 du bâtiment A
(Cliché : B. Rouzeau)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Trous de boulin rebouchés sur le parement du mur gouttereau sud de la salle 1 du bâtiment A
(Cliché : B. Rouzeau)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Contrefort extérieur sud de la salle 1 du bâtiment A
(Cliché : B. Rouzeau)

appareillage très régulier avec la présence de torus de boulines rebouchés .

Les contreforts extérieurs qui rythment l'ensemble montre de nombreuses encoches signes des multiples remaniements de cet ensemble.

L'ensemble du mobilier mis au jour dans les couches de comblement lors de cette campagne trisannuelle et lors de la précédente (2004-2006) confirme que le bâtiment a été remblayé pour surélever les sols à plusieurs reprises entre le XV^e et le XVII^e s.

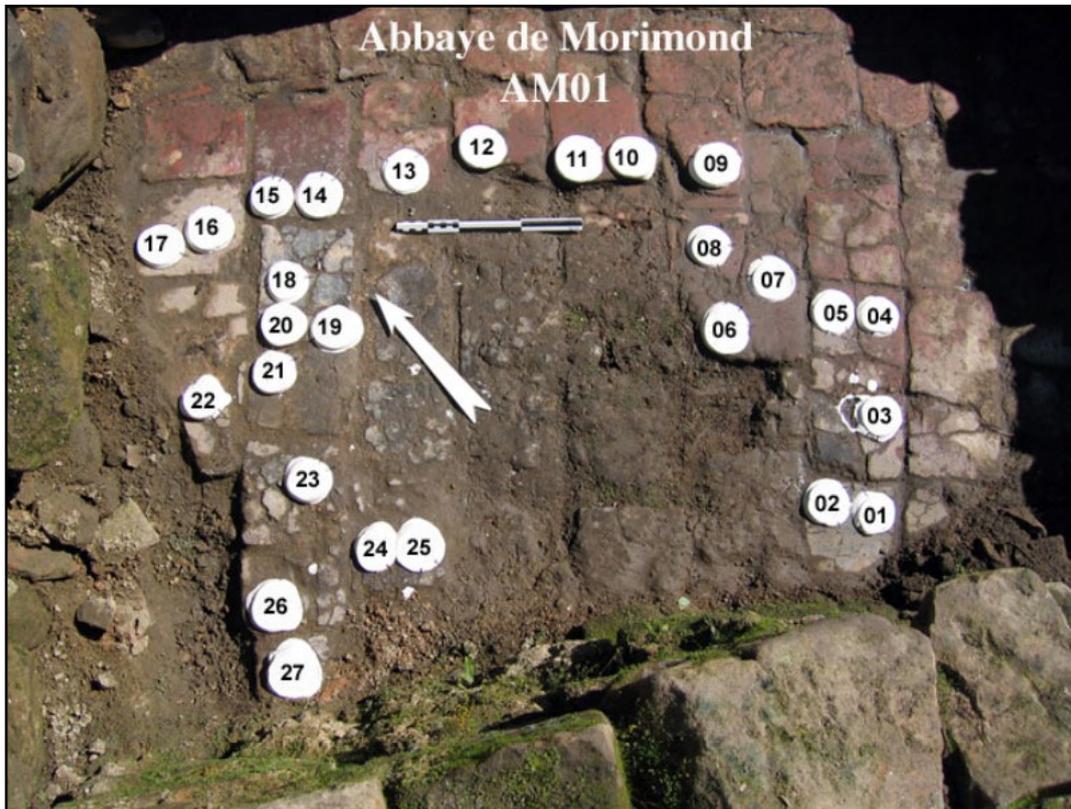
La gestion de l'eau qui longe le bâtiment et qui le traverse en plusieurs endroits, est présente dès

l'origine de la construction et n'a cessé d'être au cœur des préoccupations tout au long de son utilisation.

Les moines blancs répondent à ces problèmes en surélevant les niveaux d'occupation par divers remblais à 95 % des XVI^e et XVII^e s.

Les activités mises en place par les moines à l'époque moderne utilisent ce qui reste du bâtiment après l'effondrement des voûtes, le mur gouttereau nord s'étant en partie affaissé du fait de la présence du grand collecteur de l'abbaye qui longe le bâtiment.

Ces vestiges illustrent la présence d'une intense activité dans l'enclos de l'abbaye de Morimond. Il s'agit d'y



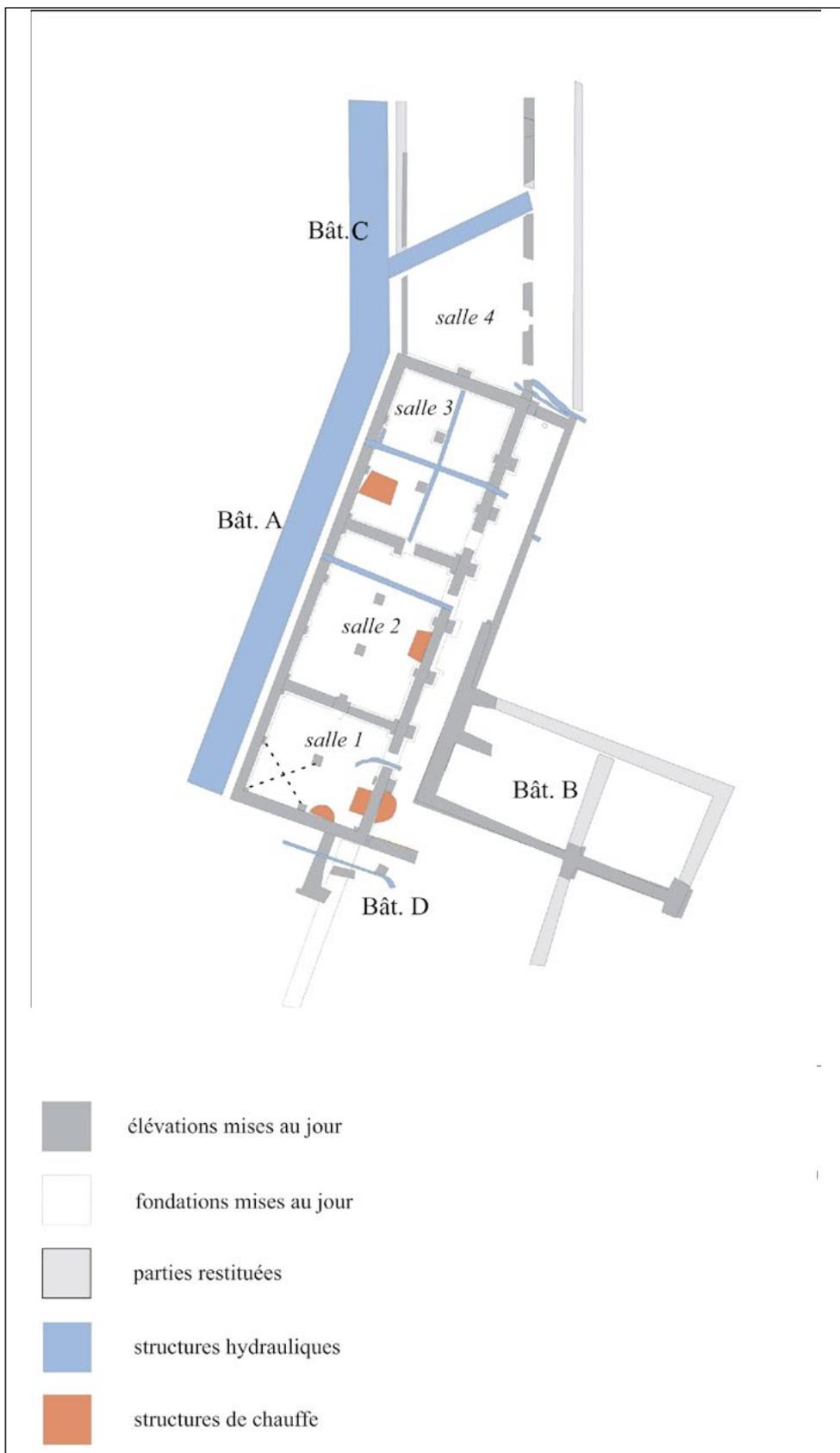
PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
 Chapeaux de plâtre de prélèvement du foyer 1 de la salle 1
 en vue d'une datation par archéomagnétisme
 (Cliché : A. Genevey)

réparer des bâtiments démolis. Une forge maréchale qui s'implante dans l'ancienne salle 1, réutilise les anciennes soles de cheminée.

Le carrosse de monsieur l'abbé et ses chevaux sont sans doute rangés dans la salle 2 car il se rend souvent aux *Gouttes-Hautes* (grange transformée en palais d'été dès le XVI^e s., voir avant), pour gérer les affaires de sa maison et de son ordre. Le bâtiment fonctionne en partie avec un espace de stockage et remisage au centre du bâtiment et une écurie qui occupe la salle 3. Cette campagne a permis d'obtenir la datation de la fin de l'arrêt de l'utilisation des deux foyers métallurgiques par datation archéomagnétique réalisée par A. Genevey, l'un avec un pic vers 1565 et l'autre entre 1585 et 1615.

À la fin de cette campagne, l'ensemble des structures mises au jour révèlent un ensemble ancien daté vers 1170-1190 mais qui subit de nombreuses modifications durant tout le Moyen Âge et l'époque moderne. D'un bâtiment centré sur l'accueil, il devient un bâtiment utilitaire, avant d'être détruit à la fin du XVII^e s. Reste la question posée à la fin de cette campagne de la datation des extensions sud et de leur phasage avec le bâtiment A.

Benoît ROUZEAU



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
 Plan d'ensemble des structures mises au jour en 2010
 (DAO : B. Rouzeau)

PERTHES

La Grande Pièce, Le Closet

Âge du Fer - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Dans le cadre d'un projet d'extension d'une carrière de graviers concernant le territoire de la commune de Perthes, d'une superficie de 130 000 m², une demande volontaire de diagnostic archéologique a été déposée auprès du Service régional de l'archéologie de Champagne-Ardenne. L'opération de diagnostic réalisée sur les lieux-dits *La Grande Pièce* et *Le Closet* a mis en évidence une phase d'occupation moderne de ce secteur du Perthois. En effet, un réseau de fossés parcellaires lié à un chemin rural se développe sur la moitié nord. Le chemin est répertorié sur les cartes de l'Atlas de routes royales dit de Trudaine dont la

feuille concernant le secteur est établie entre 1745 et 1780. Associé à ce parcellaire, un relais de poste est implanté à l'extrémité nord au bord de la route royale. Il est signalé sur la feuille de Perthes, section D1, du cadastre napoléonien dressé entre 1807 et 1857. Au sud de l'emprise deux fosses ont livré de la céramique protohistorique dont une un ensemble de pots datable du Hallstatt C au Hallstatt D2. Elles demeurent extrêmement isolées, et ne permettent pas d'évaluer la nature de l'occupation à laquelle elles appartiennent.

Alexandre BURGEVIN

SAINT-DIZIER

Le Clos Lapierre - Zone de Référence

Âge du Bronze - Âge du Fer

L'intervention s'inscrit dans celles menées depuis 2005 dans le contexte du projet « Zone de référence Nord Haute-Marne » Nos observations, effectuées à la suite du diagnostic réalisé par J.-J. Thévenard (Inrap), portent sur 4 structures. Le puits C066/1 est confirmé (profondeur minimale 3,40 m). 16 vases, composés de formes basses ouvertes, d'un possible couvercle, d'un pot ovoïde et d'un *dolium* représentant 15 % de formes tournées, sont identifiés et appartiennent à la Tène D2. La fosse C029bis/1 avec un diamètre de 4,70 m et une profondeur supérieure à 2,50 m est certainement liée à une fonction d'approvisionnement en eau. Un corpus de 5 individus céramiques pour un NR de 114 occurrences, livre, en référence à la typologie de Klag, 2 vases de stockage dont un type 9 et l'autre proche de la forme 9f, une écuelle de type 6, une coupe 5a et un vase à panse globuleuse avec des traces de peinture rouge brun (Klag *et al.* 2013). L'ensemble renvoie vers une datation Bronze final I et IIa, soit entre 1350 et 1150. La fosse C079/1, épaisse d'une vingtaine de centimètres et étendue sur 2 m², pourrait avoir accueilli les restes d'un foyer comme le suggèrent les nombreux nodules de terre cuite rougis et charbons de bois. Le mobilier céramique compte pour un NR de 74 (NMI : 7) dont une forme simple fermée à panse ovoïde en

céramique grossière, une coupe convexe de type 5, un vase à panse biconique, des gobelets à profil biconique et un bol de type 8 davantage attesté au Bronze final IIIa mais déjà fréquent en phase 1 de Ducreux (Bronze final IIb). La fourchette chronologique de ce rejet se situerait alors entre 1150 et 930. La structure C042/1 est une fosse oblongue d'environ 4 m² et 30 cm de profondeur. Son comblement est constitué de limon argileux brun très charbonneux, qui a livré une douzaine de fragments lithiques dont un possible polissoir, un anneau en bronze, peut-être une bague de pied et 202 tessons (NMI : 37). La céramique, comporte des formes basses dont 3 coupes à profil tronconique variante du type 5 et 6, 3 gobelets à profil tronconiques, 4 vases de stockage ou cuisson probablement du type 9 du référentiel de Klag. Ces éléments ainsi que les décors excisés portés par certains de ces vases sont caractéristiques des phases 1 à 4 de Klag, soit du Bronze final I et IIa : intervalle 1350-1150. Ensemble, ces indices confirment la fréquentation du lieu au début du Bronze final ainsi qu'à la fin du second âge du Fer et font écho aux occupations documentées localement.

Geetruï Blancquaert, Dominique Morize

SAINT-DIZIER Lycée Blaise Pascal

Les investigations ont été entreprises préalablement à la réalisation d'un bâtiment (sur une emprise de l'ordre de 3 500 m²) à usage de gymnase pour le Lycée Blaise Pascal à Saint-Dizier.

Le projet intéresse la partie nord-est de Saint-Dizier, en périphérie de la ville ; il est localisé dans le quartier du Vert-Bois, avenue Marcel Paul. Cinq sondages linéaires ont été ouverts à la pelle mécanique équipée d'un godet rétro d'une largeur de 2,20 m. Cela correspond à une superficie sondée de 248,5 m². Le ratio surface sondée/ surface totale à explorer donne un taux d'échantillonnage de l'ordre de 7,1 %.

Ces tranchées n'ont pas permis de découvrir de vestiges à mettre en relation avec une occupation ancienne des lieux ; seul un tronçon de drain en terre cuite a été repéré vers la limite sud de l'emprise (dans le sondage 3). Mais cette absence de vestiges ne résulte peut-être que des importants travaux de décaissements qui ont entraîné le remaniement de cette zone dans le cadre de la construction et des réaménagements de l'établissement scolaire et de ses abords.

Jean-Jacques THÉVENARD

SAINT-DIZIER - BETTANCOURT-LA-FERRÉE Zone de Référence, phase 3A

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Les investigations ont été entreprises dans le cadre de la poursuite de l'aménagement du Parc d'Activités de Références Nord Haute-Marne sur les communes de Bettancourt-la-Ferrée et de Saint-Dizier. Il s'agit de la cinquième opération de diagnostic menée sur cette Zone depuis 2005.

Le projet est localisé sur le flanc nord de la vallée de la Marne, dans la périphérie nord-ouest de Saint-Dizier. Il se situe à la croisée de la route départementale 635 reliant Saint-Dizier à Bar-le-Duc et de la route départementale 157 menant à Trois-Fontaines-l'Abbaye. Il est borné vers le nord par la forêt domaniale de la Haie Renaud.

Les terrains sondés (des terres agricoles), affectant le flanc nord de la vallée de la Marne entre 144 et 155 m NGF, couvrent une superficie totale de près de 34 ha (339 915 m²). Ils se répartissent selon 3 secteurs, d'importances inégales :

La zone A, la plus grande des aires définies (194 611 m², soit 57,2 % de l'emprise) affecte l'angle sud-ouest de la ZAC 1. Elle s'inscrit dans l'angle formé par la rencontre de la route départementale 157 menant vers Trois-

Fontaines-l'Abbaye et la route départementale 635. Ce premier secteur intéresse le territoire de Saint-Dizier tandis que les deux autres relèvent de la commune limitrophe de Bettancourt-le-Ferrée.

La zone B s'appuie sur la limite d'emprise nord de la Zone de Référence, en lisière de la forêt domaniale de *La Haie Renaud*. Elle couvre 123 234 m² (63,25 % de l'aire d'étude).

La zone C, d'une superficie 22 070 m² (6,50 % de la surface d'emprise totale), souligne l'angle sud-est de la ZAC 1. Elle se situe en bordure nord de la route nationale 35, immédiatement au Sud du fossé Charles Quint et des bâtiments de l'ancienne Ferme Notre-Dame, récemment détruite.

Au moment de l'opération, le paysage témoigne d'une exploitation agricole intensive, qui a repoussé les espaces boisés et autres taillis en bordure des ruisseaux et des zones La commune de Saint-Dizier constitue la frange orientale du pays du Perthois qui dépend de la Champagne dite « humide ». La plaine du Perthois a été formée au Quaternaire par l'épandage des alluvions anciennes de la Marne à son arrivée

en Champagne humide entre Saint-Dizier et Vitry-le-François. Le matériel alluvial est constitué de sables et de graviers provenant des terrains calcaires du Jurassique traversés en amont par la Marne.

Cette zone d'engorgement correspond à une région plate au sol très argileux couverte de pâtures humides drainées par un lacs de fossés, de bois et d'étangs. Vers le nord et l'est (à partir de Bettancourt-la-Ferrée et Chancenay), le grand massif boisé de Trois-Fontaines t'enfle la plaine du Perthois et marque le passage vers le plateau calcaire du Barrois.

Sept opérations d'archéologie préventive ont été menées, depuis 2003, dans les environs immédiats de la zone d'étude (dans un rayon d'1,5 km).

On recense tout d'abord, immédiatement à l'ouest de notre zone d'intervention et au-delà de la route départementale 157, les diagnostics archéologiques prescrits sur la Zone Industrielle des Trois Fontaines. (codes Patriarche 4483, 5660 et 5677).

En octobre 2003, notamment, R. Durost (Inrap) a conduit une opération d'évaluation préalable à l'implantation d'un entrepôt frigorifique rue Bonnor. Les investigations qui portaient sur une superficie de l'ordre de 53 200 m², ont révélé des indices d'une occupation protohistorique (Bronze final II) ainsi qu'une partie d'une ferme rurale gallo-romaine à enclos.

Il faut également prendre en compte les apports des premières opérations de diagnostic, menées en 2005 et 2007 sur un total de 65 ha, lors des premiers aménagements de la Zone de Référence, selon quatre phases distinctes dites 1A-1B et 2A-2B.

La première opération de diagnostic archéologique (Zone de Référence, Phase 1A) s'est déroulée en août et septembre 2005, sur des parcelles destinées à l'installation du nouveau centre hospitalier dans le quart nord-est du Parc d'Activités, en bordure de la route de Bar-le-Duc, et à la création d'une partie de la voirie associée (code Patriarche 5096). À l'issue de cette première intervention, portant sur 27 ha, deux occupations archéologiques intéressantes la période protohistorique ont été appréhendées.

Une première occupation est révélée par la présence d'une unique fosse très arasée ayant livré de la céramique du Bronze final IIIb (-900 / -750 avant notre ère). Des témoins d'installations agricoles et d'habitat (empreintes de poteaux, fosse et fossé) illustrent également une occupation des lieux au second âge du Fer (transition Tène ancienne B2 / Tène moyenne, soit -250/-130 avant notre ère ; J. Grisard, Inrap, 2005).

En 2005 toujours, une deuxième opération de diagnostic (phase 1B : 16 ha ; code Patriarche 5264)

a été réalisée sur deux blocs parcellaires concernant, d'une part, la bordure sud de la route départementale 635 (Saint-Dizier, lieu-dit *Cité Sainte-Marie*) et, d'autre part, d'anciennes terres dépendant de la Ferme Notre-Dame (lieu-dit *Clos Lapierre* sur le finage des territoires de Bettancourt et de Saint-Dizier). Sur ce dernier bloc, les quelques structures excavées reconnues ne témoignent que d'une installation agro-pastorale de l'époque moderne (É. Rivoire, Inrap, 2005).

Au printemps 2007, la phase 2A (code Patriarche 5611) qui concernait 10 ha, n'a révélé aucune structure archéologique. (J. Grisard, Inrap, 2007). Toujours en 2007, le diagnostic de deux autres blocs parcellaires d'une superficie totale de 10 ha (phase 2B. code Patriarche 5782), lieu-dit *Champ Jean Vano* (Bettancourt), a révélé la présence d'au moins quatre enclos subcirculaires fossoyés. La datation de ces enclos de faible diamètre (entre 4 et 5,4 m) reste imprécise, aucun mobilier n'ayant été recueilli en surface des fossés, larges de 0,8 à 0,9 m, ou lors du test pratiqué sur l'un d'entre eux (J. Grisard, Inrap, 2007).

Les structures archéologiques excavées (fosses, fosses polylobées d'extraction de limon), reconnues sur deux des trois zones concernées par la campagne de sondages 2010 (Zones A et B), attestent l'occupation de ce terroir au cours du Bronze final IIa (1200-1100 avant notre ère), et à la fin des 1^{er} et 2^{ème} âges du Fer (Hallsatt D, 620-475, puis Tène finale D, 75-30).

Les occupations protohistoriques

Le Bronze final

L'occupation la plus ancienne (Bronze final IIa) n'intéresse que la Zone A. Elle est représentée par quatre fosses d'extraction, un puits et deux possibles fonds de silos. Le mobilier céramique est datable du Bronze final IIa, voire de la transition (vers 1100 avant notre ère). La céramique fine et semi-grossière est décorée de cannelures horizontales, en registre associant cannelures horizontales et verticales pouvant être associée à des godrons cannelés. Pour la céramique grossière, les seuls éléments décoratifs identifiés sont la présence de cordon impressionné sur la partie haute de la panse des récipients biconiques, de digitations, de cannelures horizontales ou la combinaison de cordon et d'impressions.

Le premier âge du Fer

Les vestiges relevant de cette période intéressent presque exclusivement la zone B ; en effet, la zone A n'est concerné que par une seule occurrence (une fosse d'extraction). On dénombre, sur la zone B, 2 groupes d'indices qui illustrent plus précisément les phases moyenne et finale (Hallstatt D, 820-475

avant notre ère). Ils correspondent à des structures excavées (7 occurrences) ou à du mobilier céramique recueilli, hors structure, dans des paléosols organiques (4 occurrences).

Concentrées sur une aire d'environ 3 300 m² affectant l'angle sud-est du bloc nord de la zone B, on recense deux structures sub-circulaires mais surtout cinq fosses de grandes dimensions et de contours irréguliers qui intéressent des poches de limon brun clair. Ces structures qualifiées de polylobées en raison des multiples alvéoles les composant, forment l'une des composantes habituelles des habitats du premier âge du Fer. Elles correspondent à des points d'extraction de limon pour la réalisation des parois en torchis des constructions. Ces petites carrières à ciel ouvert étaient comblées peu à peu par des rejets et des niveaux naturels.

Les concentrations de rejets détritiques (vaisselle notamment) que l'on observe fréquemment dans certains des lobes, témoignent de la proximité immédiate d'une zone d'habitat. La plus grande des fosses d'extraction individualisée (A1005/St.2) apparaît, directement sous l'horizon de labour épais de 0,30 m, dans un niveau limono-argileux brun clair. Elle est maintenant comblée d'un limon beige. Son plan, partiellement dégagé, s'inscrit dans un carré de 6,80 m de côté. La fouille manuelle de son lobe sud (soit moins de 3 m²) montre un creusement de profil concave de 0,62 m de profondeur et un comblement de limons brun/beige à brun orangé qui livre une concentration de vaisselle déritique en surface qui indiquent le Hallstatt DI-D2 (620-500 avant notre ère). L'échantillon céramique collecté (455 tessons pour un poids de 8970 g correspondant à une quarantaine d'individus distincts), en fait la structure la « plus riche » en mobilier, pour l'ensemble des zones fouillées en 2010 (toutes périodes confondues).

Le second âge du Fer

Un creusement circulaire de 3 m de diamètre, localisé à proximité de la limite d'emprise sud de la zone A, signale aussi une occupation de ce terroir au cours de La Tène finale. Le test mécanique pratiqué (sur 25 % de sa surface en plan), montre des parois verticales entamant le substrat sur une profondeur de 1,80 m, et un comblement central plus organique — typique d'un puits ancien — qui a livré quelques tessons qui évoquent la Tène finale (Tène D2, 75-30 avant notre ère). On remarque notamment un tesson à pâte micacée et de petits fragments d'un dolium poissés.

L'occupation gallo-romaine n'est renseignée que par la mise en évidence d'un chemin rural antique inédit, bordé de fossés latéraux. Ce chemin qui n'est plus perceptible dans le paysage actuel se rattache par sa configuration (chemin creux à ornières, absence d'empierrement) au groupe des voies romaines de type tertiaire pour

la desserte des établissements ruraux dispersés et des champs et parcelles diverses. À ce propos, on remarquera que dans le prolongement du coude que dessine, vers l'ouest, la section de chemin reconnue, on aboutit (500 m plus loin) aux vestiges d'une ferme gallo-romaine à enclos qui a été partiellement repérée par R. Durost, en 2003, sur la Zone Industrielle de *Trois-Fontaines*. (Durost, 2003) Ce chemin se reconnaît par la présence d'une bande de limon légèrement plus foncé que le substrat encaissant, profonde de 0,25 m, qui est striée de traces d'ornières.

Cette zone de passage, large en moyenne de 3,90 m, est complétée par des aménagements latéraux (fossés bordiers soulignés de haies) qui confèrent au dispositif une largeur totale comprise entre 10 et 12,50 m.

Le fossé latéral qui souligne la bordure nord du chemin, est conservé sur une profondeur maximale observée de 0,70 m et une largeur de 0,90 m. Les sections pratiquées montrent un profil à parois évasées et fond en légère cuvette, presque plat. Son comblement se compose de limons argileux brun clair à brun-jaune. Au décapage, le fossé latéral sud se distinguait par sa plus grande largeur apparente, comprise entre 1,90 et 2,40 m. En fait, la coupe pratiquée dans le sondage D058 a permis d'établir que cette structure linéaire présentait une morphologie similaire à celle perçue pour son pendant nord mais qu'elle était soulignée, sur les côtés, par deux alignements de trous de piquets disposés en quinconce — qui devaient participer de la mise en place d'une haie.

Les données ethnologiques et archéologiques disponibles, permettent d'envisager que nous ne nous trouvons pas en présence d'une véritable « haie, vive » mais plutôt du dispositif agraire de « haie sèche » qui a été reconnu et décrit par l'archéologue A. Paillet, par exemple, pour le bocage bourbonnais au Moyen Âge : deux lignes de piquets distants de 0,50 m et placés en quinconce, remplies de branches (épineuses ou non) coupées et disposées en oblique. [A. Paillet - Étude archéologique des haies de bocage bourbonnaises, *Ramage*, revue éditée par les Presses Universitaires de l'Université de Paris-Sorbonne, Fascicule 5, 1987, pp. 47-77.]

Ce fossé latéral sud se singularise également par la présence de concentrations de tessons de céramique dans la partie supérieure de son comblement.

Parmi le mobilier céramique recueilli qui semble indiquer la deuxième moitié du III^e s. de notre ère, on remarque notamment des tessons de gobelets à parois fines d'Argonne, un mortier de type Gose 453, une urne de type Reims P6 à bord en bandeau et épaulement mouluré en céramique sombre (« craquelée bleutée »). Mais, on recense surtout des vases miniatures (pots, gobelets et cruches, à pâte grise ou rouge-orangé, de

taille réduite : 6 à 10 cm de haut) que l'on rencontre habituellement en contexte funéraire ou votif.

Jean-Jacques THÉVENARD

**VALCOURT, ÉCLARON,
HUMBÉCOURT**
Le Clos Déviation RD 384

Cette opération de diagnostic archéologique constitue la troisième phase du projet de déviation routière entre la RD 185 et la RD 384 sur les communes d'Éclaron, Humbécourt et Valcourt. Elle concerne les 2 500 m² restant, correspondant à la zone de stockage de terre qui n'avait pu être sondée en mai 2009, lors de la deuxième phase.

Lors de cette intervention, 5 sondages ont été réalisés, soit 273 m², représentant 10,9 % de la surface totale. Le sol naturel atteint est constitué de limon argileux et légèrement sableux orange blanchâtre, contenant de nombreuses inclusions de racines. Il apparaît à environ 0,40 m. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

Dorothee RENESSON

VILLIERS-SUR-SUIZE
Les Mousseys

Cette opération de diagnostic archéologique a été prescrite dans le cadre d'un projet de lotissement sur une emprise de 25 000 m². 43 sondages ont été réalisés, représentant 2 147 m², soit 8,5 % de la surface totale à diagnostiquer.

Le sol naturel atteint lors de cette opération est constitué essentiellement de plaquettes calcaires plus ou moins fragmentées, prises dans un limon argileux brun roux. Il apparaît entre 0,20 m et 0,70 m.

Une couche de limon argileux brun contenant quelques pierres calcaires a été observée dans certains sondages, suivant un axe sud-ouest/nord-est, transversal à la parcelle. Elle correspond à un replat légèrement perceptible sur le terrain. Cette couche varie entre 0,10 m et 0,50 m, sous la couche de terre végétale. Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour.

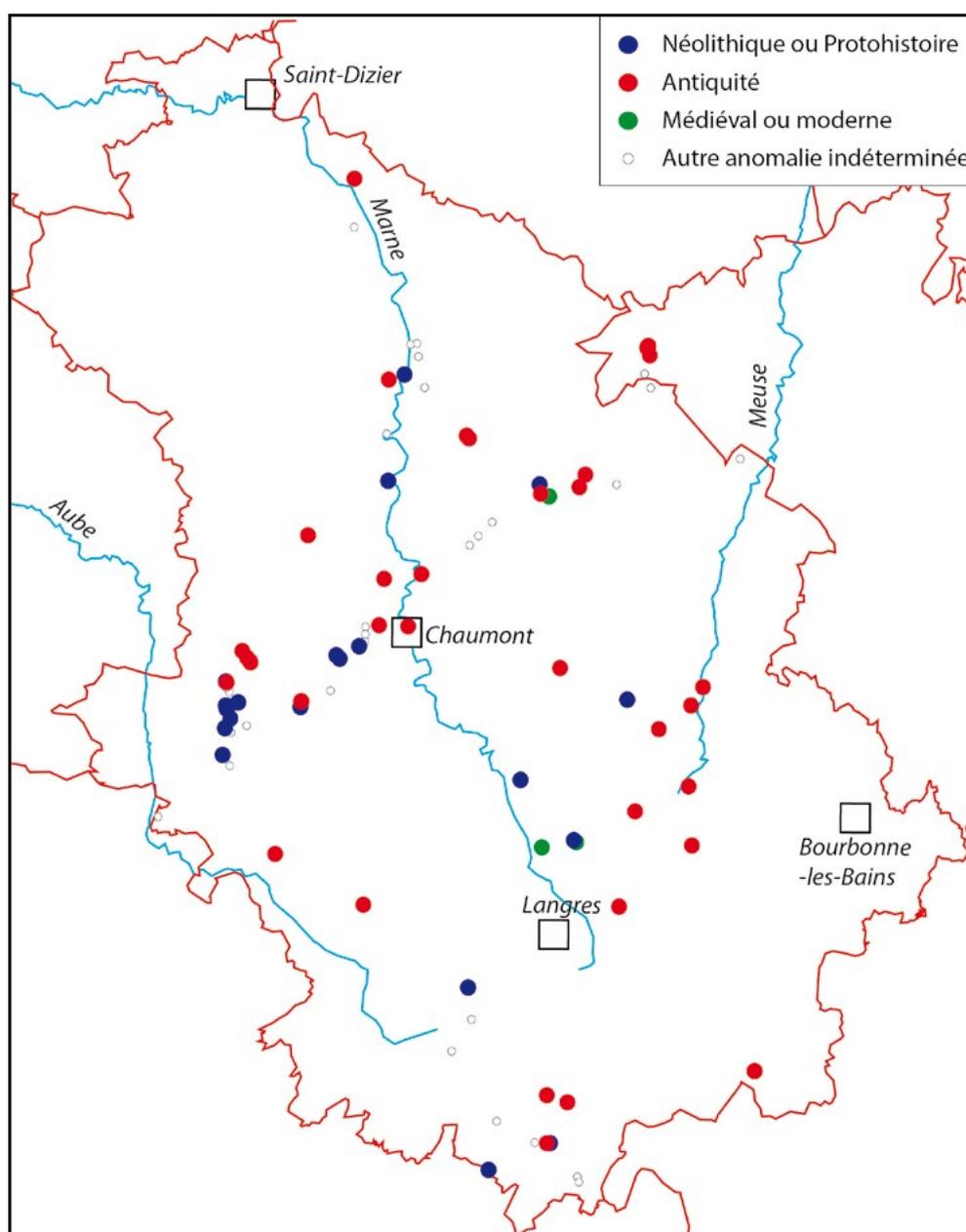
Dorothee RENESSON

Prospection aérienne dans le département de la Haute-Marne

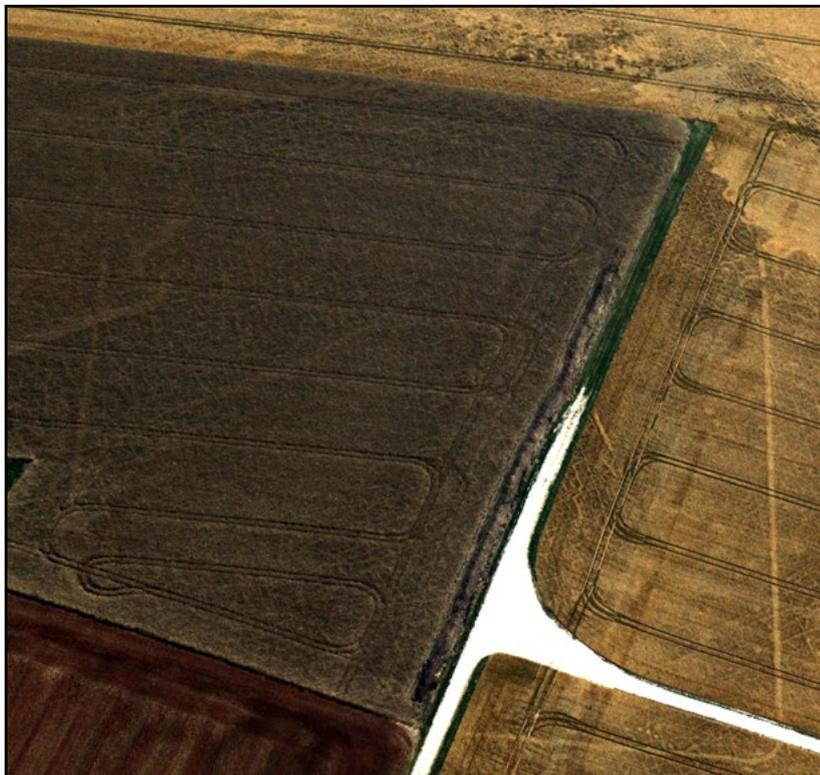
Protohistoire - Gallo-romain

Pour la première fois depuis le début de nos prospections aériennes sur le département de la Haute-Marne, en 2008, les conditions climatiques printanières ont été favorables à la mise en place d'anomalies de pousse des céréales à l'aplomb des structures archéologiques.

Les onze heures de vol ont couvert les vallées alluviales de l'Aujon et de la haute vallée de la Marne, ainsi que les plateaux du Châtillonnais, du Haut-Pays et du Vallage.



PROSPECTIONS AÉRIENNES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE
Localisation des découvertes archéologiques en prospection aérienne, Haute-Marne, campagne 2010
(DAO P. Nouvel).



PROSPECTIONS AÉRIENNES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE
 Ageville, *Les Charmes*. Camp romain en forme de carte à jouer, accès protégé par une clavicula en haut à droite du cliché
 (Cliché : S. Izri et P. Nouvel, juillet 2010).



PROSPECTIONS AÉRIENNES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE
 Photo-interprétation des vestiges d'un établissement rural antique, d'après les clichés de juillet 2010.
 (DAO : S. Izri et P. Nouvel).

).

843 clichés ont été réalisés, permettant l'enregistrement de 177 anomalies, dont 104 ont fait l'objet d'une fiche de déclaration (cent en Haute-Marne, quatre en Côte-d'Or).

Aucune découverte ne semble attribuable au Néolithique. 21 sites peuvent être attribués à la Protohistoire récente, avec des enclos fossoyés

funéraires, circulaires (Essey-les-Pont, Euffigneix) ou carrés (Montsaugéon, Vignory). Plusieurs enceintes rectangulaires fossoyées ont encore été identifiées, révélant de probables établissements ruraux laténiens ou antiques (Châteauvillain, Cirfontaines-en-Azois, Donjeux, Euffigneix, Ninville, Orges, Peigney, Perrogney, Rimaucourt, Rivière-les-Fosses et Thivet).



PROSPECTIONS AÉRIENNES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE
Bricon, *Maison-Dieu*. Photographie du centre de l'agglomération antique
(Cliché : S. Izri et P. Nouvel, juin 2010).

D'autres structures moins caractéristiques, avec des fossés, des fosses ou des bâtiments sur poteaux, ont encore été photographiées, par exemple à Condes. Nous pouvons mentionner le repérage du tracé de la voie romaine de Langres à Reims par Brienne-le-Château, visible en rive droite de la Renne entre Braux-le-Châtel et Vaudrémont. Les traces d'un camp de campagne romain à Ageville (constituent probablement l'une des découvertes les plus importantes de cette campagne.

Quelques rares bâtiments maçonnés de l'Antiquité ont aussi été identifiés.

Certains correspondent à des établissements ruraux modestes (Cirfontaines-en-Azois, Mopntsaugéon, Rangecourt, Rimaucourt et Rouvroy-sur-Aube), d'autres à des villas à deux cours (Bologne).

Cette campagne a aussi permis de réaliser les premières photographies de qualité sur l'agglomération antique de Bricon, et de découvrir un autre site de ce type aux confins des territoires de Doulaincourt et de Bettaincourt-sur-Rognon.

Mis à part quelques clichés de sites en élévation, aucun site caractéristique des périodes médiévales et modernes n'a été documenté en 2010.

Référence du rapport :

IZRI S., NOUVEL P. – *Prospections aériennes, département de la Haute-Marne*, rapport 2010, UMR 6249 Chrono-environnement, Besançon, 2010, 2 volumes, 218 pages

Stéphane IZRI et Pierre NOUVEL

GRAND EST

Opérations interdépartementales

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque
	Potentiel archéologique des zones arrières du Front de Champagne	Yves DESFOSSÉS (MCC)	PT	14	CON

Opérations Interdépartementales

Contemporain

Prospection thématique : potentiel archéologique des zones arrières du Front de Champagne

La zone retenue pour la prospection thématique se déploie suivant un axe nord-sud entre Reims et Sainte-Ménéhould, dans les départements de la Marne et des Ardennes. Elle forme globalement un rectangle de 70 km de long sur 20 de large, afin d'englober les secteurs arrières français et allemand de la Ligne de Front de la Grande Guerre.

Dans un premier temps, des recherches en archives sur les fonds cartographiques militaires (cartes 20 000^{ème} et 10 000^{ème}) et une importante série de clichés aériens concernant exclusivement le front de Champagne ont été engagées. La mise en place d'un fonds cartographique le plus exhaustif possible et si possible numérisé, permettra aussi de doter le service régional de l'archéologie d'un outil complémentaire dans la préparation des interventions préventives.

Ces recherches ont été complétées sur le terrain par des séries de prospections, essentiellement dans deux secteurs déjà identifiés comme pouvant receler des cantonnements assez facilement accessibles ; la périphérie des camps de Mourmelon et Suippes, terrains agricoles recelant bases françaises et allemandes, mais aussi en Argonne, secteur très boisé et présentant des conditions de conservation idéales.

Au terme de l'année 2010, la prospection thématique aura permis de cibler avec précision les quelques zones retenues comme pouvant faire l'objet de sondages, zones sur lesquelles seront menées des études d'archives plus poussées, avant de se lancer dans une éventuelle fouille programmée.

Les recherches en archives

Le premier fonds documentaire exploré en 2008 a été « les Armées françaises dans la Grande Guerre », somme éditée entre 1922 et 1937 par l'Imprimerie Nationale et qui comporte 106 volumes (24 de texte, 56 d'annexes et 26 de cartes). Les recherches, réalisées au Mémorial de Verdun à Douaumont qui est une des rares structures possédant la totalité des volumes, se sont essentiellement concentrées sur les cartes relatives au Front de Champagne. Ces documents ont été photographiés, ainsi que les cartes reprenant les principales évolutions du Front Ouest tout au long de la guerre. Le principal avantage de ces cartes réside dans la localisation précise des grandes unités engagées aussi bien côté allié que côté allemand, ce qui donne une base de départ assez sûre pour d'ultérieures recherches en archives sur les unités opérant dans un secteur précis pour une date précise.

Cette première étape à caractère généraliste réalisée, la recherche des canevas de tir réalisés par le service topographique des Armées (ancêtre de l'IGN) pour le Front de Champagne a été engagée. Les archives départementales de la Marne possède une série quasi-complète des cartes éditées fin 1918 pour les zones de front et d'arrière front dans ce département, qui a été numérisée en haute-définition (38 cartes). Les principaux réseaux de voirie ayant peu bougé, il est très facile de superposer, grâce à ces repères « fixes », cartes anciennes et fond topographique actuel. De ce fait et au-delà de leur intérêt pour notre recherche spécifique, cette numérisation procure au SRA un outil extrêmement pratique pour identifier en amont de toute opération d'archéologie préventive le caractère plus ou moins sensible du secteur concerné par des sondages.

Reprenant le fond topographique au 20 000^{ème} mis en place peu avant la Grande Guerre en lieu et place des traditionnelles cartes d'état-major, les canevas de tir présentent une image très précise des aménagements réalisés par les belligérants tout au long de la guerre, tranchées, mais aussi voies ferrées, cantonnements, emplacement d'artillerie, etc. Tout au long du conflit, ils ont été réactualisés grâce aux reconnaissances aérienne et en fonction des impératifs tactiques locaux ou stratégiques (préparation d'offensives, activité inhabituelle chez l'ennemi). Il est donc possible de retrouver pour un même canevas de tir plusieurs tirages de dates différentes, notamment dans les secteurs les plus agités. Pour les canevas de tir relatifs au département de la Marne, les tirages les plus instructifs sont ceux réalisés en septembre et octobre 1918, car à cette période la totalité des terrains concernés a été reprise par les armées alliées et tous les aménagements à caractère militaires sont reportés sur les canevas, alors que quelques mois plus tôt seules les lignes allemandes sont représentées sur le même fond topographique, ceci pour d'évidentes raisons de confidentialité dans l'éventualité d'une capture du document par l'ennemi. La collection détenue par les archives départementales est donc d'un très grand intérêt dans la mesure où elle est constituée de canevas tardifs, sur lesquels sont reportées toutes les informations, aussi bien côté alliés que côté allemand.

En complément des canevas retrouvés aux archives départementales, les excellents contacts noués avec le Service Historique de la Défense à Vincennes, ont permis de numériser 8 des 13 tirages répertoriés pour le canevas « Forêt d'Argonne » et d'avoir ainsi une vision quasi-intégrale des évolutions des aménagements défensifs dans ce secteur privilégié de nos recherches.

Par ailleurs, Brad Posey, bénévole américain prospectant en Forêt d'Argonne, a retrouvé dans les archives allemandes deux cartes dressées par l'Armée impériale et synthétisant les aménagements défensifs et logistiques de ce secteur, documents particulièrement

rare et fort utiles pour l'interprétation des données recueillies lors des prospections et des fouilles.

Enfin, l'année 2010 a été mise à profit pour rechercher et faire traduire la partie de l'historique de la 2^{ème} division de *Landwehr* (Wurtemberg) concernant son affectation sur le front d'Argonne, et plus particulièrement l'utilisation du *Lager Borrieswalde* par le 120^{ème} régiment de *Landwehr*, affecté à cette division.

Les prospections sur le terrain

En parallèle et grâce à la constitution au fur et à mesure d'un fond documentaire essentiellement cartographique, les premiers secteurs de prospection ont été déterminés. Du fait de la précision des canevas de tir il a été possible de prospecter assez rapidement sur les secteurs potentiellement les plus intéressants des zones arrières du Front de Champagne. Une vingtaine de sorties sur le terrain, effectuées entre l'été 2008 et l'hiver 2010-2011, ont permis de reconnaître de très nombreux secteurs d'arrière-front, ceci aussi bien côté français que côté allemand. Cependant, un double constat s'est très vite imposé.

Dans la mesure où l'Armée allemande a su saisir l'opportunité en septembre-octobre 1914 de stopper la contre-offensive française dans les secteurs où il lui était possible d'occuper une position défensive idéale surplombant l'ennemi, elle a ainsi pu installer ses cantonnements arrières dans des contre-pentes orientées au nord et abritées de l'artillerie. Ses installations occupent donc des positions topographiques très spécifiques permettant une bonne conservation des vestiges (pentes abruptes, souvent sous couvert forestier). À l'inverse, les troupes françaises se sont souvent installées dans des secteurs plus ouverts, qui sont aujourd'hui pour l'essentiel des terrains d'agriculture intensive, peu propices à nos recherches. Les investigations réalisées dans les grandes plaines de l'est du centre du département de la Marne ont donc donné peu de résultats, à l'inverse de celles effectuées en Forêt d'Argonne où les zones de combat et d'arrière front n'ont été que très peu perturbées par une reforestation réalisée dans l'immédiat après-guerre.

De plus, l'Armée allemande est là pour occuper durablement un terrain chèrement acquis et va donc tout faire pour le conserver. Elle va donc se lancer dans la réalisation d'aménagements prévus dès le départ pour durer, d'autant plus que les unités allemandes cantonnent souvent durablement sur un même secteur (1 à 2 ans en début de guerre) et recréent en quelque sorte un *home sweet home*. À l'inverse, les troupes françaises ne sont là que pour reprendre le sol national à l'envahisseur et leur rotation est très importante, un secteur n'étant occupé par une même unité que quelques jours ou quelques semaines. À l'image de

leurs premières lignes, les cantonnements allemands sont souvent confortablement aménagés et bien protégés, alors que le Français va se contenter, à de rares exceptions près, d'aménagements beaucoup plus sommaires.

La prospection s'est donc très rapidement concentrée sur la Forêt d'Argonne et plus particulièrement sur les bois situés entre Binarville (Marne) et Apremont (Ardennes), côté allemand et suivant un axe ouest-est en retrait de 4 à 8 km d'une ligne de front qui a très peu bougé tout au long du conflit.

Par ailleurs, les recherches s'inscrivent dans un secteur où 2 équipes américaines travaillent à rechercher les traces de 2 engagements majeurs de l'Armée des États Unis lors de l'offensive Meuse-Argonne d'octobre 1918, à Châtel-Chéhéry (Ardennes) et Binarville (Marne).

Les opérations de sondage (2008 à 2010)

À l'issue des premières prospections, il a paru nécessaire de compléter les observations par une campagne de sondages sur un camp situé en arrière du front, pour éviter les « pollutions » immanquablement générées en première ligne par des combats tout au long du conflit et ceci afin de pouvoir nous concentrer sur l'étude de structures en lien direct avec la vie quotidienne des soldats.

Le Dessauer Lager de Binarville

À l'été 2008, un test sous la forme de quelques sondages manuels a été réalisé sur le site d'un camp allemand de seconde ligne, situé à environ 3 km au nord de la ligne de front, sur la commune de Binarville (Marne). Idéalement orientée sur un axe ouest-est dans ce secteur, la vallée du ruisseau de *L'Homme Mort* abrite sur plus de 500 m de longueur toute une série de cantonnements, le *Dessauer Lager* ou Camp de Dessau (ville de Saxe-Anhalt), parfaitement protégés des tirs d'artillerie. Le versant nord de la vallée, plus exposé, a accueilli une voie ferrée étroite et les fosses dépotoir utilisées par les occupants du camp. Situés dans des bois privés et difficilement « testables » sans moyens mécaniques, les cantonnements ont été délaissés au profit du versant « poubelles », idéalement placés dans un bois communal et accessibles dans leur globalité.

Une dizaine de petites fosses a donc été testée manuellement. Elles ont livré un matériel assez rare et très fragmentaire, assez peu exploitable, exception faite d'une structure ne recelant que des demi-crânes de porc et d'ovins, malheureusement en assez mauvais état de conservation. De toute évidence, ce premier test était donc assez peu concluant quant à l'intérêt de procéder à une fouille plus étendue dans ce secteur ;

conditions de conservation très médiocres, matériel rare et fragmentaire, peu discriminant.

La recherche d'un camp plus important (donc fréquenté longuement par de nombreux soldats) et éventuellement encore plus en arrière du front, a donc été engagée. Elle amènera, en début d'année 2009 et grâce aux contacts noués avec les agents de l'ONF, à la « redécouverte » d'un très grand camp quelques kilomètres plus au nord du massif argonnais, aménagement qui présentait toutes les caractéristiques considérées comme favorables à la mise en place d'une investigation plus poussée.

Le Lager Borrieswalde d'Apremont

En tout début de l'année 2009, la prospection pédestre menée sur le secteur de *La Femme Morte* à Apremont (Ardennes), a démontré la présence des vestiges apparemment très bien conservés d'un très grand camp allemand, disposé à 8 km au nord de la ligne de front, sur le versant orienté au nord d'un grand amphithéâtre naturel. Quelques rapides recherches en archives et sur les canevas de tir numérisés permirent de voir que ce camp correspondait en tout point au champ d'investigation idéal fixé à l'issue des sondages de 2008.

Ainsi, le report des aménagements dessinés sur le canevas de tir du 13 octobre 1918 montre que le camp s'étend sur une surface de près d'1 km². Si les baraquements sont principalement installés dans les pentes du massif forestier surplombant la vallée de l'Aire et le village d'Apremont, on note la présence de certaines installations dans le fond de la vallée du ruisseau de la Croisette et sur le rebord de plateau en limite de l'actuel cimetière militaire. Un relevé plus précis réalisé au GPS montre l'existence de 3 principaux niveaux de baraquements dans la partie centrale du camp, qui correspond aux actuels bois communaux. Enfin de nombreuses cartes photographiques d'époque portant le vocable de *Borrieswalde* permettent de se faire une idée très précise des agencements du camp.

Grand camp tranquille, car assez loin du front, le *Lager Borrieswalde* et ses dizaines de bâtiments en bois réunissait donc toutes les caractéristiques voulues pour se lancer dans une première campagne de sondages à l'été 2009.

Yves DESFOSSÉS

**Personnel du
service régional de l'archéologie**

<p align="center">Yves DESFOSSÉS Conservateur régional de l'archéologie</p>		
Gautier BASSET	Technicien de recherche	Marne, gestion du mobilier archéologique, de la documentation et des archives, publications
François BERTHELOT	Assistant ingénieur	Reims, publications
Gertrui BLANQUAERT	Ingénieur	Marne, Ardennes, carrières, publications
Marilyne DUPUY (arrivée 1 ^{er} février 2010)	Adjointe administrative	secrétariat, gestion financière, documentation
Vincent GARÉNAUX	Technicien de recherche	Ardennes, carte archéologique
Alain GELOT	Technicien de recherche	Carte archéologique
Christophe GILABERT	Ingénieur d'études	Carrières, publications
Christelle LAGATIE	Technicienne de recherche	Marne, édition-publications
Dominique MORIZE	Ingénieure d'études	En charge de la carte archéologique, Haute-Marne, Marne
Valérie SCHYDLOWSKY	Conservateur du patrimoine	Marne, Journée archéologique régionale, BSR, édition-publications
Jan VANMOERKERKE	Ingénieur d'études	Aube, carrières, publications
Maire-Claude ZALEWSKI	Secrétaire administrative	secrétariat, documentation

Bibliographie régionale

ACHARD-COROMPT G., ACHARD-COROMPT N., DESBROSSE V., AUXIETTE G. [et al.], 2010 – Chasse, culte ou artisanat ? Premiers résultats du projet de recherche relatif aux fosses à profil « en V, Y, W », in : *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 2010, t. 107, n°3, pp. 588-591.

AHÜ-DELOR A., 2010 – Châlons-en-Champagne et Troyes : deux cités antiques de part et d'autre de la frontière entre Lyonnaise et Belgique. Confrontation des vaisseliers céramiques au cours du I^{er} siècle de notre ère, in : *Actes du congrès de Chelles*, 13-16 mai 2010, S.F.E.C.A.G., pp. 101-116.

AHÜ-DELOR A., MOUTON-VENAULT S., 2010 – La diffusion de la sigillée en Champagne méridionale et en Bourgogne du Nord au cours du I^{er} siècle : conséquences sur le vaisselier traditionnel régional, in : *Actes du congrès de Chelles*, 13-16 mai 2010, S.F.E.C.A.G., pp. 189-206.

AHÜ-DELOR A., BARTHELEMY D., BARTHELEMY F. [et al.], 2010 – Caractérisation des vaisseliers culinaires dans l'est de la Gaule au cours des trois premiers siècles de notre ère, in : *Actes du congrès de Chelles*, 13-16 mai 2010, S.F.E.C.A.G., pp. 301-330.

BLIN A., 2012 – Une nouvelle analyse de l'hypogée néolithique des Mournouards II au au Mesnil-sur-Oger (Marne), in : *Revue archéologique de l'est*, 2012, t. 61, pp. 35-54.

BONTROND R., 2010 – Reims (Marne). Abords des Halles du Boulingrin, in : *Archéologie médiévale*, 2010, t. 40, pp. 207-208.

BONTROND R., BOUQUIN D., 2010 – L'ensemble funéraire protohistorique et antique de Bezannes « le Haut Torchant » (Marne), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, p. 43.

BOUCHER N., 2010 – Le site naturel de l'ancienne abbaye de Signy va-t-il disparaître ?, in : *Bulletin du centre ardennais de recherches archéologiques*, 2010, n°6, pp. 59-61.

BRUN O., CARTRON G., DRUART C., 2010 – Chronique de la Cellule départementale d'archéologie, *Revue historique ardennaise*, 2010, n°42, pp. 267-284.

CATHERINET A., 2010 – Découverte d'une station néolithique à Marbeville, *Bulletin de la société des sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne*, 2010, n°9, pp. 39-47.

CHOSSENOT M., 2010 – Un poignard à fourreau décoré du Hallstatt final provenant de Suippes, « La Foulerie Saint-Rémy » (Marne), in : *Études marnaises*, t. CXXV, pp. 9-24.

COLLECTIF, 2010 – La plaine crayeuse et ses marges : état d'avancement du projet, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, p. 51.

DESFOSSÉS Y., 2010 – Fouille programmée du camp allemand du « Borrieswalde » à Apremont (Ardennes), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 53-55.

DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE S., RIQUIER V., WATTEZ J. [et al.], 2010 – Bréviandes (Aube), un site danubien à forte composante « non-rubannée » dans la région de Troyes. Premiers éléments de réflexion, in : BILLARD C., LEGRIS M. (éd.), *Premiers néolithiques de l'Ouest*, Presses universitaires de Rennes, 2010, pp. 441-452.

DEYTS S., 2010 – Ateliers de sculpture d'Autun, Langres et Dijon, in : CHARDRON-PICAULT P. (dir.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain. Actes du colloque international d'Autun*, 20-22 septembre

2007, *Revue archéologique de l'est*, supplément 28, pp. 281-287.

DOYEN J.-M., 2010 – *Les monnaies du sanctuaire celtique et de l'agglomération romaine de Villes-sur-Lumes/Saint-Laurent* (départ. des Ardennes, France), Wetteren, Moneta, 2010, 401 p.

DRIARD C., GRANGE G., 2010 – Occupations romaines, médiévales et modernes en milieu péri-urbain, présentation de la fouille archéologique préventive du 4, rue Jeanne d'Arc à Troyes, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 3-6.

DUCHÊNE B., 2010 – Découverte à Vendresse (Ardennes) d'une tombe du Haut Empire recelant la femme d'un haut dignitaire gallo-romain de la vallée de la Bar, in : *Bulletin du centre ardennais de recherches archéologiques*, 2010, n°6, pp. 30-39.

DUROST R., THIOL S., BANDELLI A., 2010 – Les tombes en niche de l'Antiquité tardive à Caurel (Marne), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 31-33.

FÉVRIER S., 2010 – Sondage archéologique à Champigny-lès-Langres, in : *Bulletin de la société historique et archéologique de Langres*, 2010, t. XXVI, n°377, pp. 281-294.

GARMOND N., BÜNDGEN S., 2010 – Prospections géophysiques, diagnostic archéologique et fouille préventive sur le site protohistorique de Cormontreuil « Pierre de Coubertin » (Marne), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 61-63.

GONZÁLEZ VILLAESCUSA R., 2010 – Reims capitale de la Gaule Belgique et le réseau des villes de la province. Un essai, in : GONZÁLEZ VILLAESCUSA R. (dir.), *Simulacra Romae II. Rome, les capitales de province, capita prouinciarum, et la création d'un espace commun européen : une approche archéologique*, Reims, Société archéologique champenoise, 2010, pp. 201-206.

GUERIN H., CHARPY J.-J., 2010 – L'œuvre scientifique des docteurs Remy, le père de Châtillon-sur-Marne (Marne) et le fils de Mareuil-le-Port (Marne) au XIX^e siècle, in : *Études marnaises*, t. CXXV, pp. 193-210.

HAUZEUR A., BERNARD-GUELLE S., COLLIN J.-P. [et al.], 2010 – Une nouvelle exploitation minière néolithique à Mesnil-Saint-Loup (Aube), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 15-20.

HAUZEUR A., COLLIN J.-P., NATON H.-G. [et al.], 2010 – Un site d'exploitation minière néolithique dans le complexe minier du Pays d'Othe : fouille préventive à Mesnil-Saint-Loup - « Les Vieilles Vignes » (Aube, France), *Notae Praehistoricae*, 2010, t. 30, pp. 57-71.

ISSENMANN R., LE CLÉZIO L., 2010 – Une tombe aristocratique du début de La Tène à Moncetz-Longevas (Marne), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 21-25.

ISSENMANN R., WERMUTH E., 2010 – Nouvelles découvertes sur l'emprise de la ZAC de la Haute-Voie à Loisy-sur-Marne (Marne) : vestiges du Mésolithique à l'Antiquité, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne* Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 39-41.

JOLY M., 2010 – Les artisans dans les capitales de cité de l'Est de la Gaule, in : CHARDRON-PICAULT P. (dir.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain. Actes du colloque international d'Autun, 20-22 septembre 2007*, *Revue archéologique de l'est*, supplément 28, pp. 33-46.

LAMBOT B., 2010 – Le programme de recherche sur les tombes à char de Champagne : un état des lieux, in : *Antiquités nationales*, 2010, t. 41, pp. 51-56.

LAMBOT B., VERGER S., CABART H., CHARPY J.-J., POULAIN C., 2010 – Jean-Baptiste Counhaye. Sa collection à la mairie de Suippes (Marne) et l'archéologie champenoise au XIX^e siècle, Reims, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 2010, 294 p.

LAURELUT C., 2010 – Bréviandes (Aube), un site danubien à forte composante "non-rubannée" dans la région de Troyes. Premiers éléments de réflexion, in : BILLARD C., LEGRIS M. (éd.), *Premiers Néolithiques de l'Ouest*, Presses universitaires de Rennes, 2010, pp. 291-304.

LE BOHEC Y., 2010 – Epigraphie et métiers chez les Eduens et les Lingons pendant le Haut-Empire, in : CHARDRON-PICAULT P. (dir.), *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain. Actes du colloque international d'Autun, 20-22 septembre 2007*, *Revue archéologique de l'est*, supplément 28, pp. 173-182.

LÉMANT J.-P. ; NICOLAS D., 2010 – Montcy-Saint-Pierre à l'époque gallo-romaine, in : *Bulletin du centre ardennais de recherches archéologiques*, 2010, n°6, pp. 40-53.

LEMOINE Y., RODET-BELARBI I., POIGNANT S., MARCHAISSEAU V., GORET J.-F., 2010 – Sept nouveaux exemplaires de plaques-boucles mérovingiennes en

matière dure animale, in : *Archéologie médiévale*, 2010, t. 40, pp. 33-48.

LEPLUS S., 2010 – L'habitat mérovingien de Saint-André-les-Vergers « ZAC d'Echenilly, Tranche 1 » (Aube), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 65-66.

LUSSE J., 2010 – Les agglomérations castrales du nord de la Champagne, in : CHEDEVILLE A., PICHOT D. (dir.), *Des villes à l'ombre des châteaux. Naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen Âge, Les agglomérations castrales du nord de la Champagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, pp. 101-110.

MARCHAISSÉAU V., 2010 – Fontvannes (Aube) Les Tomelles, in : *Archéologie médiévale*, 2010, t. 40, p. 189.

MARCHAISSÉAU V., 2010 – Maizières-la-Grande-Paroisse et Romilly-sur-Seine (Aube) Aérodrome de la Belle-Idée, in : *Archéologie médiévale*, 2010, t. 40, pp. 195-196.

MARCHAISSÉAU V., 2010 – Drosnay (Marne) Le Village, in : *Archéologie médiévale*, 2010, t. 40, p. 265.

MARCHAISSÉAU V., 2010 – La motte médiévale de Drosnay (Marne) : résultats de deux sondages archéologiques, in : *Revue archéologique de l'est*, t. 59, n°2, pp. 539-565.

MARIAN J., 2010 – L'occupation antique du « Clos Paul » à Charleville-Mézières, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, p. 7.

MAURY M., 2010 – Le site médiéval du « Pont Pillard » à Sarry (Marne) : résultats préliminaires, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 9-10.

MOTTE P., 2010 – Mouzon et ses racines : 3 découvertes récentes, in : *Bulletin du centre ardennais de recherches archéologiques*, 2010, n°6, pp. 54-58.

NEISS R., 2010 – Reims. Quelques acquis récents de la recherche archéologique, in : GONZÁLEZ VILLAESCUSA R. (dir.), *Simulacra Romae II. Rome, les capitales de province, capita prouinciarum, et la création d'un espace commun européen : une approche archéologique*, Reims, Société archéologique champenoise, 2010, pp. 183-193.

OLIVIER A., 2010 – La porte d'Arroux à Autun. Observations sur l'architecture et le décor d'une porte d'enceinte gallo-romaine du Haut-Empire et de sa

parenté avec l'arc honorifique de Langres, in : *Revue archéologique de l'est*, t. 59, n°2, pp. 265-286.

OLIVIER L., 2010 – Les fouilles d'Alexandre Bertrand à Saint-Etienne-au-Temple (Marne) et les origines de l'archéologie gauloise en France, in : *Antiquités nationales*, 2010, t. 41, pp. 161-190.

OLIVIER L., MARKKEY T., 2010 – Un graffiti en caractères lépontiens du Ve siècle av. J.-C. provenant de la nécropole gauloise de Montagnesson à Bergères-les-Vertus (Marne), in : *Antiquités nationales*, 2010, t. 41, pp. 37-50.

PENISSON J.-P., 2010 – Un biface découvert à La Houillère en 1958, in : *Bulletin du centre ardennais de recherches archéologiques*, 2010, n°6, pp. 10-11.

PESENTI C., 2010 – Thillois (Marne) Les Terres Soudées, in : *Archéologie médiévale*, 2010, t. 40, p. 214.

PEYNE N., BIDAULT E., 2010 – Ormes (Marne) Les Perches - Site 10 du contournement sud de Reims, in : *Archéologie médiévale*, 2010, t. 40, pp. 202-203.

PRÉVOT P., 2010 – Un atelier de fabrication de règles en os dans une villa gallo-romaine de Cuperly (Marne) ? Étude technologique d'ébauches de réglèze réalisées en série, in : *Revue archéologique de l'Est*, t. 59, n°2, pp. 539-565.

RENOU S, FÉLIX-SANCHEZ M., 2010 – Échanges et influences dans les traditions funéraires entre les Rèmes et les Trévires : discussion autour de la sépulture 25 du site « Les Sintiniers », Ormes (Marne), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, 2010. Résumé des interventions, pp. 11-13.

ROLLET P., JOUHET E., 2010 – Reims rue Maucroix : Evolution d'un quartier périphérique de la ville du Haut-Empire, in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 29-30.

ROUZEAU B., 2010 – Parnoy-en-Bassigny (Haute-Marne), ancienne abbaye de Morimond, in : *Archéologie médiévale*, 2010, t. 40, pp. 228-229.

ROZOY C., 2010 – Louis Pierquin, historien et archéologue ardennais, in : *Bulletin du centre ardennais de recherches archéologiques*, 2010, n°6, pp. 5-9.

SEGUIN G., 2010 – Un cimetière de plein champ du Haut Moyen Âge à Buchères (Aube), in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne* Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 67-69.

SEGUIN G., 2010 – Buchères (Aube) Le Clos II, *in* : *Archéologie médiévale*, 2010, t. 40, p. 304.

SERRANO C., 2010 – Le programme décoratif de la villa d'Andilly-en-Bassigny, fouilles anciennes et récentes, *in* : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 27-28.

SINDONINO S., THOMANN A., JOUHET E., PILLIOT C., 2010 – Un cimetière de l'an Mil sur le parvis de la cathédrale de Reims, *in* : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne* Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 49-50.

THIOL S., 2010 – La voie romaine et la nécropole carolingienne du site 8 des Mesneux « Contournement sud de Reims » (Marne), *in* : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 57-59.

TIXIER B., 2010 – La fouille préventive de « Chantraine » à Saint-Étienne-au-Temple (Marne),

in : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 45-48.

TOULEMONDE F., 2010 – Les plantes cultivées durant la Protohistoire ancienne dans la plaine de Troyes : diversité des espèces, permanence des cultures, *in* : *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne*, Châlons-en-Champagne, 2010. Résumé des interventions, pp. 35-37.

VERNOU C., 2010 – À propos des moules à empreinte pour pâtisserie en territoire lingon, *in* : *Actes du congrès de Chelles*, 13-16 mai 2010, S.F.E.C.A.G., pp. 455-460.

VILLES A., 2010 – Jean-Pierre Ravaux et l'archéologie, *in* : Amis des Musées de Châlons-en-Champagne (dir.), *Mélanges en hommage à Jean-Pierre Ravaux (1942-2008)*, Châlons-en-Champagne, Société des Amis des Musées de Châlons-en-Champagne, 2010, pp. 42-47.

VILLIÉ V., 2010 – Histoire : l'archéologie de la Grande Guerre, traces des soins apportés à l'H.O.E. de Prouilly, *in* : *Entre deux terroirs, pages d'histoire du massif de Saint-Thierry*, 2010, n°64, p. 8.

Liste des abréviations

2 0 1 0

Chronologie

BMA	:	Bas Moyen Âge
BRO	:	Âge du Bronze
CHAL	:	Chalcolithique
CON	:	Contemporain
FER	:	Âge du Fer
GAL	:	Gallo-romain
HMA	:	Haut Moyen Âge
IND	:	Indéterminé
MA	:	Moyen Âge
MES	:	Mésolithique
MOD	:	Moderne
NEO	:	Néolithique
PAL	:	Paléolithique
PRO	:	Protohistoire

Nature des opérations

OPD	:	Opération préventive de diagnostic
FPREV	:	Fouille d'archéologie préventive
FP	:	Fouille programmée
SD	:	Sondage
ETU	:	Étude
PCR	:	Projet collectif de recherche
PA	:	Prospection aérienne
PI	:	Prospection inventaire
PRD	:	Prospection diachronique
PRM	:	Prospection avec détecteur de métaux
PMS	:	Prospection avec matériel spécialisé
PT	:	Prospection thématique

**Organismes de rattachement
des responsables d'opérations**

AA	:	Archéologie Alsace
ADU	:	Archeodunum
ANT	:	ANTEA-Archéologie
ARC	:	Sarl Archéosphère
ARK	:	Arkémine
ARP	:	Archéopôle
ASS	:	Association
AUT	:	Autre
BEN	:	Bénévole
CNR	:	CNRS
CD08	:	Conseil départemental des Ardennes
CD52	:	Conseil départemental de la Haute-Marne
COL	:	Collectivité territoriale
EN	:	Éducation nationale
EVE	:	Éveha
INR	:	Inrap
MCC	:	Ministère de la Culture et de la communication
MM	:	Metz Métropole
MUS	:	Musée
PAL	:	Paléotime
RM	:	Reims Métropole
SDA	:	Sous-direction de l'archéologie
SUP	:	Enseignement supérieur

C H A M P A G N E - A R D E N N E

Axes de la programmation archéologique

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 0

Axe 1 – Le Paléolithique ancien et moyen

Axe 2 – Le Paléolithique supérieur

Axe 3 – Les expressions graphiques préhistoriques :
approches intégrées des milieux et des cultures

Axe 4 – Mésolithisations, néolithisations,
chalcolithisations

Axe 5 – Les âges des Métaux

Axe 6 – Paysages religieux, sanctuaires et rites
d'Époque romaine

Axe 7 – Phénomènes funéraires depuis la fin de
l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

Axe 8 – Édifices de culte chrétien depuis la fin de
l'Antiquité

Axe 9 – Le phénomène urbain

Axe 10 – Espace rural, peuplement et productions
agricoles aux Époques gallo-romaine, médiévale
et moderne

Axe 11 – Les constructions élitaires, fortifiées ou
non, du début du haut Moyen Âge à la période
moderne

Axe 12 – Mines et matériaux associés

Axe 13 – Aménagements portuaires et commerce

Axe 14 – L'archéologie des périodes moderne et
contemporaine

Axe 15 – Archéologie d'Outre-Mer

LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE